BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/oeuvrescompltesa94volt

OEUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

TOME XCIV.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
Rue du Pont-de-Lodi, nº 6.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE.

TOME XXVII.

PARIS

BAUDOUIN FRÈRES.

MARIUS AMYOT, LIBRAIRE,

RUE SAINT-JULIEN, N° 5, DERRIÈRE L'HÔTEL-DIEU.

M. DCCC. XXXII.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
Universitas
BIBLIOTHECA

PQ
2070
1824
#94

CORRESPONDANCE.

LETTRE ĀMCCCCXCVIII.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC *.

A Fernei, 3 septembre 1775.

Le jeune homme, monsieur, que vous intitulez bachelier en théologie, me paraît bachelier dans votre grand art de la guerre, et plus fait pour remplir la place du maréchal de Catinat que celle d'un père de l'Église. Il a trop d'esprit et d'imagination pour s'en tenir seulement à la Sorbonne. Je ne puis trop reconnaître la bonté que vous avez eue de m'envoyer son ouvrage. On croirait que l'auteur a fait plusieurs campagnes, et qu'il a passé plus d'un quartier d'hiver à la Cour.

Je vous remercie du fond de mon cœur, vous et cet illustre bachelier. Quand je songe que les maréchaux de Catinat et de Saxe ont été immortalisés dans la même maison, et que c'est à elle que je dois une lecture si intéressante, je me sens pénétré de reconnaissance autant que de plaisir.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, du maré-

* Qui lui avait envoyé l'Éloge du maréchal de Catinat, fait par M. l'abbé d'Espagnac, son fils.

chal-de-camp et du bachelier, monsieur, le très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE.

LETTRE ĀMCCCCXCIX.

A M. DE LA HARPE.

5 septembre.

Mon cher et illustre ami, je vous avoue que, lorsque je lus l'*Éloge de Fénélon*, je crus fermement que vous n'iriez jamais au-delà. L'*Éloge de Catinat* m'apprend que je me suis trompé. Je dis aujourd'hui que vous ne ferez jamais mieux, et vous me détromperez encore à la première occasion.

J'en dis à-peu-près autant de vos vers. Vous voilà, ma foi, mon cher ami, au premier rang; et remarquez, je vous prie, que les hommes de Dieu vous éprouvent toutes les fois qu'on vous couronne.

L'aventure de Joseph, contrôleur-général des finances d'un Pharaon, pris pour saint Joseph, le digne époux de Marie, est une des bonnes scènes d'Arlequin qui aient jamais été jouées. Des gens bien instruits m'assurent que cette énorme bêtise est le fruit de la cabale, qui cherche à mordre les talons de M. Turgot, lorsqu'elle est écrasée par

ses vertus. Que Dieu nous conserve M. Turgot et M. de Malesherbes! les méchants et les sots ne seront plus à craindre.

Bonsoir, mon digne ami; que votre bonheur soit égal à votre gloire. Buvez à ma santé avec M. De Vaines, je m'en porterai mieux.

LETTRE ĀMD.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

8 septembre.

Philosophe bienfesant, je vous prie de vouloir bien me dire si vous croyez que l'affaire de notre petit pays puisse être terminée à la fin de ce mois. Vous êtes notre avocat, notre rapporteur, notre protecteur auprès de M. Turgot et de M. de Trudaine.

Si jamais vous revenez vers notre Fernei, nous irons au-devant de vous avec la croix et la bannière. Nous vous conjurons de presser l'effet des bontés de M. de Trudaine. Il avait déja entrepris, il y a quelques-années, l'ouvrage de notre liberté; mais les fermiers-généraux, guidés par leur intérêt, qu'ils aimaient et qu'ils ne connaissaient pas, avaient rendu ses bonnes intentions inutiles. Il est aujourd'hui en état de donner la loi à

ces messieurs, et j'espère que vous triompherez d'eux comme de la compagnie des Indes.

Ayez la bonté de me mander où vous en êtes de votre triomphe.

Je suis bien étonné que votre Sorbonne n'ait pas fulminé un petit décret contre une certaine *Diatribe* : mais n'êtes-vous pas charmé d'un conseiller du Parlement qui a pris Joseph, le contrôleur-général de Pharaon, pour saint Joseph, le père putatif de notre Seigneur Jésus-Christ?

Je vous salue en icelui; je vous embrasse de tout mon cœur, avec la plus tendre reconnaissance.

LETTRE ĀMDI.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 8 septembre.

Je vous suis très obligé du plaisir que vous m'avez fait en mon voyage de Silésie. Il faut avouer que vous êtes de bonne compagnie, et qu'on s'instruit en s'amusant avec vous. Voltaire et moi nous avons fait tout le tour de la Silésie, et nous sommes revenus ensemble.

Quant à Le Kain :

Dans ces beaux vers qu'il nous déclame,
Avec plaisir je reconnais
La force, la noblesse, et l'ame
De l'auteur de ces grands portraits.

Il sait, par d'invincibles charmes,
Me communiquer ses alarmes :
Il émeut, il perce le cœur
Par la pitié, par la terreur;
Et mes yeux se fondent en larmes.
Ah! malheur au cœur inhumain
Que rien n'ébranle et rien ne touche!
Le mortel ou vain ou farouche
Ne voit nos maux qu'avec dédain.
Est-on fait pour être impassible?
J'existe par le sentiment,
Et j'aime à sentir vivement
Que mon cœur est encor sensible.

Voilà dans l'exacte vérité le plaisir que m'ont fait les représentations de vos tragédies. Le Kain a sans doute aidé dans le récit et dans l'action : mais quand même un moins bon acteur les eût représentées, le fond l'aurait emporté sur la déclamation. Je pourrais servir de souffleur à vos piéces : il y en a beaucoup que je sais par cœur. Si je ne fais pas autrement fortune en ce monde, ce métier sera ma dernière ressource. Il est bon d'avoir plus d'une corde à son arc.

Je ne suis pas au fait de la cour de Versailles, et je ne sais qu'en gros ce qui s'y passe. Je ne connais ni les Turgot, ni les Malesherbes : s'ils sont de vrais philosophes, ils sont à leur place. Il ne faut ni préjugé ni passion dans les affaires; la seule qui soit permise est celle du bien public. Voilà comme pensait Marc-Aurèle, et comme doit penser tout souverain qui veut remplir son devoir.

Pour votre jeune roi, il est ballotté par une mer bien orageuse; il lui faut de la force et du génie pour se faire un système raisonné, et pour le soutenir. Maurepas est chargé d'années : il aura bientôt un successeur, et il faudra voir alors sur qui le choix du monarque tombera, et si le

vieux proverbe se dément : *Dis-moi qui tu hantes, et je dirai qui tu es.*

Je viens de voir en Silésie un monsieur de Laval-Montmorenci et un Clermont-Gallerande qui m'ont dit que la France commençait à connaître la tolérance, qu'on pensait à rétablir l'édit de Nantes, si long-temps supprimé. Je leur ai répondu tout uniment que c'était moutarde après dîner. Vous me prendrez pour d'Argenson-la-Paix*, qui s'exprimait en proverbes triviaux en traitant d'affaires; mais une lettre n'est pas une négociation, et il est permis de se dérider quelquefois en société. Vous ne voudriez pas sans doute que j'affectasse l'air empesé de vos robins, ou de nos graves députés de Ratisbonne. Les uns sont les bourreaux des La Barre, les autres font des sottises d'un autre genre, avec leurs visitations.

Vous avez raison de dire que nos bons Germains en sont encore à l'aurore des connaissances. L'Allemagne est au point où se trouvaient les beaux-arts du temps de François Ier. On les aime, on les recherche; des étrangers les transplantent chez nous : mais le sol n'est pas encore assez préparé pour les produire de lui-même. La guerre de *trente ans* a plus nui à l'Allemagne que ne le croient les étrangers. Il a fallu commencer par la culture des terres, ensuite par les manufactures, enfin par un faible commerce. A mesure que ces établissements s'affermissent, naît un bien-être qui est suivi de l'aisance, sans laquelle les arts ne sauraient prospérer. Les muses veulent que les eaux du Pactole arrosent les pieds du Parnasse. Il faut avoir de quoi vivre pour s'instruire et penser librement. Aussi Athènes l'emporta-t-elle sur Sparte en fait de connaissances et de beaux-arts.

Le goût ne se communiquera en Allemagne que par une étude réfléchie des auteurs classiques, tant grecs que ro-

* D'Argenson-la-Bête. (*Édit. de Berlin.*)

mains et français. Deux où trois génies rectifieront la langue, la rendront moins barbare, et naturaliseront chez eux les chefs-d'œuvre des étrangers.

Pour moi, dont la carrière tend à sa fin, je ne verrai pas ces heureux temps. J'aurais voulu contribuer à leur naissance; mais qu'a pu faire un être tracassé les deux tiers de sa course par des guerres continuelles, obligé de réparer les maux qu'elles ont causés, et né avec des talents trop médiocres pour d'aussi grandes entreprises? La philosophie nous vient d'Épicure; Gassendi, Newton, et Locke, l'ont rectifiée; je me fais honneur d'être leur disciple, mais pas davantage.

C'est vous qui, dessillant les yeux de l'univers,
Remplissez dignement cette vaste carrière,
Soit en prose, ou soit en vers.
Vous avez dans la nuit fait briller la lumière,
Délivré les mortels de leur vaine terreur :
La Raison dans vos mains a confié son foudre;
Vous avez réduit en poudre
Et le Fanatisme et l'Erreur.

C'est à Bayle votre précurseur, et à vous sans doute, que la gloire est due de cette révolution qui se fait dans les esprits. Mais disons la vérité : elle n'est pas complète, les dévots ont leur parti, et jamais on ne l'achèvera que par une force majeure; c'est du gouvernement que doit partir la sentence qui écrasera l'*inf*...* Des ministres éclairés peuvent y contribuer beaucoup; mais il faut que la volonté du souverain s'y joigne. Sans doute cela se fera avec le temps; mais ni vous ni moi ne serons spectateurs de ce moment tant desiré.

J'attends ici d'Étallonde. Vous aurez à présent reçu mes

* C'est du gouvernement que doit partir la sentence. Des ministres... (*Édit. de Berlin.*)

réponses, et je le crois en chemin. Je ferai pour lui ou pour vous ce qui dépendra de moi. C'est un martyr de la superstition qui mérite d'être sanctifié par la philosophie.

Ne me tirez point de l'erreur où je suis. J'en crois Le Kain. Je veux, j'espère, je desire que nous vous conservions le plus long-temps possible. Vous ornez trop votre siècle pour que je puisse être indifférent sur votre sujet. Vivez, et n'oubliez pas le solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

J'ai honte de vous envoyer des vers; c'est jeter une goutte d'eau bourbeuse dans une claire fontaine. Mais j'effacerai mes solécismes en fesant du bien à *divus Etallundus*, martyr de la philosophie.

LETTRE ĀMDII.

A M. DUPONT.

10 septembre.

Monsieur, le maçon et l'agriculteur du mont Jura, à qui vous avez bien voulu écrire une lettre flatteuse et consolante, est si sensible à votre bonté qu'il en abuse sur-le-champ.

Je vous dirai d'abord qu'il n'y a peut-être point de pays en France où l'on ait ressenti plus vivement que chez nous tout le bien que les intentions de M. Turgot devaient faire au royaume. Tout petits que nous sommes, nous avons des états, et ces états ont pris de bonne heure toutes les mesures nécessaires pour assurer la liberté du

commerce des grains et l'abolition des corvées. Ce sont deux préliminaires que j'ai regardés comme le salut de la France.

Nous avons célébré, au milieu des masures antiques que je change en une petite ville assez agréable, les bienfaits du ministère. Ma colonie a donné des prix de l'arquebuse dans nos fêtes. Ce prix était une médaille d'or, représentant M. Turgot gravé au burin. Madame de Saint-Julien, sœur de notre commandant, a remporté ce prix. Tout cela nous a encouragés à demander la distraction de notre petit pays d'avec les fermes-générales, projet ancien que M. de Trudaine avait déja formé, et qui est aussi utile au roi qu'à notre province.

M. Turgot a renvoyé notre mémoire à M. de Trudaine, lequel en conséquence nous a fait ses propositions. Nous les avons acceptées sans délai, et sans y changer un seul mot, et nous les avons tous signées avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance.

Voilà l'état où nous sommes. Les états m'ont chargé de supplier M. Turgot de vouloir bien, s'il est possible, nous donner, pour le premier d'octobre, ses ordres positifs, suivant lesquels nous prendrons nos arrangements, et nous ferons les fonds pour payer à la ferme-générale l'indemnité à elle accordée, pour subvenir à la confection des

chemins sans corvées, et pour acquitter annuellement les dettes de la province. Nous paierons tout avec alégresse, et nous regarderons le bienfaiteur de la France comme notre bienfaiteur particulier.

J'avoue, monsieur, que tout cela me paraît plus intéressant que le gouvernement du patriarche Joseph, contrôleur-général de Pharaon, qui vendait au roi son maître les marmites et les personnes de ses sujets.

J'apprends que vous êtes assez heureux, M. Turgot et vous, pour loger sous le même toit. Je m'adresse à vous pour vous prier de l'instruire de nos intentions, de notre soumission et de notre reconnaissance. Ayez la bonté de faire un mot de réponse.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀMDIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Mon cher ange, Dieu me devait madame de Saint-Julien. Elle a fait pendant deux mois la moitié de mon bonheur, et vous auriez fait l'autre, si mon Fernei, qu'on veut actuellement nommer *Voltaire,* avait été plus près de Paris. Je ne sais si

vous auriez gagné le prix de l'arquebuse que madame de Saint-Julien a remporté; cela vaut bien un prix de l'Académie française : c'était une médaille d'or représentant M. Turgot, gravé au burin par un de nos meilleurs artistes. Nous attendons à tout moment une pancarte de ce M. de Sulli-Turgot, pour tirer notre petit pays des griffes de MM. les fermiers-généraux, et pour nous rendre libres; après quoi je mourrai content : mais je vous avoue que mon bonheur a été furieusement écorné par la ridicule et absurde équipée de ceux qui ont demandé la proscription d'une certaine *Diatribe* uniquement faite à l'honneur du roi et de son ministre.

Je suis encore plus étonné de la faiblesse qu'on a eue de céder à cet orage impertinent. Il m'a semblé que cette condescendance du gouvernement n'était ni sage ni honnête, et qu'il ne fallait pas donner gain de cause à nos ennemis, dans les affaires qui ne les regardent en aucune façon. Ce qui me consolera quand je partirai de ce monde, c'est que j'y laisserai une petite pépinière d'honnêtes gens qui s'étend et se fortifie tous les jours, et qui à la fin obligera les fripons et les fanatiques à se taire. Je ne verrai pas ces beaux jours, mais j'en vois l'aurore.

Il nous est venu de Chambéry un des grands-officiers de Monsieur, M. le marquis de Montes-

quiou, qui fait des chansons charmantes; j'imagine qu'il n'a pas peu contribué à inspirer le goût des lettres à son maître; et de la littérature à la philosophie il n'y a pas bien loin; cela donne de grandes espérances. Il faudra bien qu'à la fin la bonne compagnie gouverne. Les monstres ecclésiastiques subsisteront puisqu'ils sont rentés; mais petit à petit on limera leurs dents, et on rognera leurs ongles. Je laisse à mes contemporains des limes et des ciseaux.

On m'a dit, mon cher ange, que M. le maréchal de Duras fesait jouer à Fontainebleau quelques unes de mes profanes tragédies. Si cela est vrai, il faudra que j'aie l'honneur de l'en remercier. Malgré la répugnance que j'ai toujours à parler de mes ouvrages, j'aurai un sensible plaisir à le remercier de ses bontés. Je vous supplie de vouloir bien me dire si la chose est vraie. Vous aurez le plaisir de revoir Le Kain; je ne sais pas comment le roi de Prusse l'a traité. Les uns disent qu'il lui a fait présent de vingt mille francs; les autres prétendent qu'il ne lui a donné que des louanges, et il y a des gens qui vont jusqu'à dire que Le Kain n'a eu ni louanges ni argent. Vous voyez combien il est difficile d'écrire l'histoire.

Je n'ai point encore de nouvelles de l'arrivée du martyr d'Abbeville à Potsdam; j'ose toujours me flatter qu'il y réussira dans son métier, autant que

Le Kain dans le sien, et qu'on lui fera un sort heureux, quand ce ne serait que pour faire honte et dépit aux Welches.

J'espère que, si son horrible aventure peut passer à la postérité, l'Europe aura le plaisir de nous voir couverts d'opprobre; c'est une consolation quand on ne peut pas se venger.

Ma véritable consolation, mon cher ange, est dans votre amitié, dans celle de papillon-philosophe, qui est beaucoup plus philosophe que papillon; dans votre bonne santé, qui me fait supporter mes maladies continuelles; dans votre âge, qui est encore bien loin du mien; dans votre sagesse, qui vous promet une longue vie.

Adieu; je vous embrasse le plus tendrement du monde, et malheureusement de cent quarante lieues ou environ.

LETTRE ĀMDIV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG,

MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI, etc.

A Fernei, 15 septembre.

Monsieur, j'ai été un peu piqué que M. Guibert ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de son *Éloge* de M. le maréchal de Catinat. J'ai été si charmé de cet ouvrage, que je pardonne à l'au-

teur son indifférence pour moi. Je trouve dans ce discours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines, et sublimes; des morceaux d'éloquence très touchants, une fierté courageuse, et l'enthousiasme d'un homme qui aspire en secret à remplacer son héros : ce sentiment perce à chaque page.

Le discours de M. de La Harpe est digne d'un académicien plein d'esprit, d'éloquence, et de goût; l'autre est d'un génie guerrier et patriotique. Ces deux ouvrages valent bien le mausolée du maréchal de Saxe. J'avoue que nos discours pour l'Académie, du temps de Louis XIV, n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui; c'est l'effet de la vraie philosophie; elle a donné plus de force et de vérité à nos esprits. Je ne fais ici, monsieur, que vous dire ce que vous savez mieux que moi. C'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits est le plus ressemblant; vous êtes du métier de ce grand homme. Ce n'est pas à moi d'en parler avant vous; je me borne à vous remercier de votre souvenir, à vous demander la continuation de vos bontés, et à vous présenter mon sincère et tendre respect.

LETTRE ĀMDV.

A M. COLLINI.

Fernei, 18 septembre.

Faites votre agréable voyage de Florence, mon cher ami; pour moi je me dispose toujours à faire celui de l'autre monde. Je suis bien fâché que Genève ne soit pas sur votre route, et plus fâché encore que ma détestable santé m'ait toujours empêché de vous aller voir à Manheim, et d'y faire ma cour à S. A. E. J'aurais été enchanté de vous revoir dans le pays où vous êtes marié, de saluer votre femme, et d'embrasser vos enfants. Vous savez combien je vous aime; une si longue absence m'est bien douloureuse. Ma destinée m'arrête dans une espèce de petite ville que j'ai bâtie au milieu des colons que j'ai rassemblés; mais mon cœur m'appelle vers vous.

LETTRE ĀMDVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

21 septembre.

Ce n'est plus à mon papillon-philosophe que j'écris, c'est à ma philosophe bienfesante, c'est à

la protectrice de la colonie et à la mienne. Nos dragons*, notre corps d'artillerie[1], sont dans les regrets autant que madame Denis et moi. Je puis me vanter d'être le plus affligé de tous. Je joins à la douleur de me voir privé de vous celle de craindre une injustice pour l'ami Racle, et de n'être point du tout rassuré sur le sort de la colonie. J'eus hier une occasion d'écrire à l'intendant, et je lui mandai tout ce que je crus de plus propre à le convaincre et à le toucher en faveur de ce Racle. Il me renverra sans doute à M. de Trudaine, et c'est heureusement nous renvoyer à vous.

Le sort de notre colonie entière, celui de Racle, le bâtiment de la maison dauphine, tout est entre les mains de notre protectrice. Ce sera elle qui obtiendra qu'on rende justice à Racle, et que le Conseil accorde à notre petite province la liberté qu'on nous a promise, et sans laquelle nous ne pouvons exister.

L'abbé Morellet m'avait promis de m'instruire exactement de nos affaires; mais je n'ai pas reçu un mot de lui sur la demande de nos états; peut-être est-il à la campagne; peut-être aussi M. Tur-

* M. Dupuits, capitaine de dragons.

[1] * Léonard Racle, ingénieur, dont il a été plusieurs fois question dans la *Correspondance*, était né à Dijon le 30 novembre 1736; il mourut à Pont-de-Vaux le 8 janvier 1791. Il avait bâti Fernei, et dirigé les travaux du port de Versoix. (L. D. B.)

got ne veut-il pas se compromettre avec ses fermiers-généraux, dans un temps où il voit des factions se former contre lui.

M. De Vaines, votre voisin, n'est que médiocrement informé de cette affaire, et ne m'en a rien écrit : si elle était de son département, j'ose présumer qu'elle serait faite. Nous n'avons d'espérance qu'en ma consolatrice. Nous devrons tout à cette éloquence rapide, à la vivacité, à la chaleur qu'elle met dans ses bons offices, au talent singulier qu'elle a d'animer la tiédeur des ministres et de les intéresser à faire du bien.

Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire en arrivant à Paris; mais je sais aussi que votre universalité suffit à tout. Je demanderais pardon à un autre de lui parler d'affaires dans la première lettre que je lui écris à son retour à Paris; mais j'ai cru flatter votre grande passion en vous parlant de faire du bien. J'ai satisfait à la mienne en interrogeant Racle sur votre santé, sur vos fatigues, sur la route que vous preniez. Nous ne nous entretenons que de vous dans la colonie; nous la trouvons déserte; nous sommes tout étonnés de ne vous plus voir, en trois ou quatre lieux à-la-fois, courir, monter, descendre, revenir, tantôt en femme, tantôt en homme, ou en oiseau, ou en philosophe, dormant dans un manteau, ou perchant sur une branche.

Je suis retombé dans toutes les langueurs de mon âge depuis que, pour notre malheur, vous avez trouvé des chevaux à Saint-Genis, et, si je suis en vie au printemps, ce sera à vous que j'en aurai l'obligation.

P. S. A propos, madame, vous êtes partie pendant que je dormais. Voilà comme Thésée quitta Ariane; mais c'est ici Ariane qui s'enfuit. J'ai été bien sot à mon réveil.

Tout l'ermitage auquel vous êtes apparue se met à vos pieds. Vous nous avez donné de beaux jours que nous n'oublierons jamais. Daignez agréer mon respect et mon regret.

LETTRE ĀMDVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 septembre.

Mon cher ange, j'ai reçu le 20 votre lettre du 4, et M. le marquis de Montesquiou était déja retourné à la noce, après nous avoir charmés par la bonté de son cœur et par les graces naturelles de son esprit.

Papillon-philosophe, beaucoup plus philosophe que papillon, part dans l'instant, et vous apportera mon cœur dans un petit billet. Moi je

vous envoie cette rapsodie[1], que je tiens de M. l'Affichard lui-même.

Ne me calomniez point, mon cher ange. Je n'ai point dit qu'Aufresne soit au-dessus de Le Kain, mais qu'il aurait pu le surpasser, s'il avait plus travaillé, et s'il avait eu un bon conseil; mais je tiens M. Turgot supérieur à Colbert et à Sulli, s'il continue.

Faut-il donc mourir sans vous embrasser? cela est dur.

LETTRE ĀMDVIII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 29 septembre.

La meilleure recommandation de Morival sera s'il m'apprend qu'il a laissé le patriarche de Fernei en parfaite santé. Morival sera longuement interrogé sur ce sujet, car il y a des êtres privilégiés de la nature dont les moindres détails deviennent intéressants. J'apprendrai de lui les progrès de la foire qui s'établit là bas, l'augmentation du commerce des montres, l'édification d'un nouveau théâtre, et tout ce qu'il sait du philosophe chez lequel il a passé dix-huit mois, temps le plus remarquable et le plus précieux de la vie de Morival.

[1] * *Le Temps présent*, satire que Voltaire publia en 1775 sous le pseudonyme de M. Joseph l'Affichard, de plusieurs académies. (L. D. B.)

Ensuite je viendrai à sa propre histoire, dont je ne sais que ce qui se trouve dans un mémoire de Loiseau. Il est vrai que ce jugement d'Abbeville révolte l'humanité, que l'inquisition de Rome aurait été moins sévère; mais les hommes se croient tout permis quand ils pensent combattre pour la gloire de Dieu : ils souillent les autels d'un être bienfesant du sang de victimes innocentes.

Si ces horrreurs peuvent s'excuser, c'est dans l'effervescence de quelque nouveau fanatisme : mais ces fureurs deviennent plus atroces encore quand elles se commettent de sang-froid et dans le silence des passions. La postérité aura peine à croire que le dix-huitième siècle ait vu le fanatisme le plus absurde étouffer les cris de la raison, de la nature, et de l'humanité. Morival est heureux d'être échappé des griffes de ces anthropophages sacrés : il vaut mieux habiter avec une horde de Lapons qu'avec ces monstres d'Abbeville. Un roi dont les vues sont droites, un ministère sage comme celui que vous avez présentement en France, empêcheront sans doute l'exécution de jugements iniques. Ils ne voudront pas que les lois de la France et de la Tauride soient les mêmes. Cependant ils auront toujours contre eux le clergé, armé du saint nom de la religion catholique, apostolique et romaine. Il me semble voir sortir un évêque de cette troupe de prêtres qui, s'adressant au seizième des Louis, lui dit :

« Sire, vous êtes le seul roi dans l'univers qui portiez le « titre de Très-Chrétien; le glaive dont Dieu arma votre « bras vous est donné pour défendre l'Église. La religion « est outragée, elle réclame votre assistance. Il faut que « le sang du coupable soit versé en expiation de l'of- « fense, et pour le premier et le plus ancien royaume du « monde. »

Je vous assure, quand même tous les encyclopédistes se trouveraient présents à cette harangue, qu'ils n'arrache-

raient pas des mains des prêtres la victime que ces barbares auraient résolu d'immoler.

Si d'aussi horribles scandales se commettent moins ailleurs qu'en France, il faut l'attribuer à la vivacité de votre nation, qui se porte toujours aux extrêmes. Ce n'est pas seulement en France où l'on trouve un mélange d'objets dont les uns excitent l'admiration, et les autres le blâme; je crois qu'il en est de même par-tout : l'homme étant imparfait lui-même, comment produirait-il des ouvrages parfaits ?

Votre royaume a été subjugué par les Romains, les Saliens, les Francs, les Anglais, et par la superstition : ces conquérants ont tous promulgué des lois ; ce qui a fait un chaos de votre jurisprudence. Pour bien faire, il faudrait détruire et réédifier. Ceux qui l'entreprendront trouveront contre eux la coutume, les préjugés, et tout le peuple attaché aux anciens usages sans savoir les apprécier, et qui croit qu'y toucher et bouleverser le royaume c'est la même chose.

Vous approuvez, à ce que je crois, le gouvernement de la Pensylvanie tel qu'il est établi à présent : il n'existe que depuis un siècle; ajoutez-en encore cinq ou six à sa durée, et vous ne le reconnaîtrez plus, tant l'instabilité est une des lois permanentes de cet univers. Que des philosophes fondent le gouvernement le plus sage, il aura le même sort. Ces philosophes mêmes ont-ils toujours été à l'abri de l'erreur ? N'en ont-ils pas débité aussi ? Témoin les formes substantielles d'Aristote, le galimatias de Platon, les tourbillons de Descartes, les monades de Leibnitz. Que ne dirais-je pas des paradoxes dont Jean-Jacques a régalé l'Europe ! si cependant on peut compter parmi les philosophes celui qui a bouleversé la cervelle de quelques bons pères de famille, au point de donner à leurs enfants l'éducation d'Émile.

Il résulte de tous ces exemples que, malgré les bonnes intentions et les peines qu'on se donne, les hommes ne parviendront jamais à la perfection, en quelque genre que ce soit.

Mais je me suis abandonné au flux de ma plume : j'ai la *logodiarrhée*[1], et je barbouille inutilement du papier pour vous dire des choses que vous savez mieux que moi. Je n'ai qu'une seule excuse : c'est que, si on ne devait vous écrire que des choses que vous ignorez, on n'aurait rien à vous dire. Cependant en voici une :

Vous voulez savoir de quoi nous nous sommes entretenus en voyageant en Silésie : vous saurez donc que vous m'avez récité *Mérope* et *Mahomet*, et que lorsque les cahots de la voiture étaient trop violents, j'ai appris par cœur les morceaux qui m'ont le plus frappé. C'est ainsi que je me suis occupé en route, en m'écriant parfois : Que béni soit cet heureux génie qui, présent ou absent, me cause toujours un égal plaisir !

Il y a long-temps que j'ai lu et relu vos œuvres. Les pièces polémiques qui s'y trouvent peuvent avoir été nécessaires dans les temps qu'elles ont été écrites; mais les Desfontaines, les Fréron, les Paulian, les La Beaumelle, n'empêcheront jamais que *la Henriade*, *OEdipe*, *Brutus*, *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Sémiramis*, *le Duc de Foix*, *Oreste*, *Mahomet*, n'aillent grandement à la postérité, et qu'on ne les mette au nombre des ouvrages classiques dont Athènes, Rome, Florence, et Paris, ont embelli la littérature. C'est une vérité dont tous les connaisseurs conviennent, et non pas un compliment que je vous fais. *Vale.* FÉDÉRIC.

[1] * Mot plaisant formé du grec : c'est à-peu-près un flux de paroles, une diarrhée de verbiage. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDIX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1er octobre.

Vous avez dû, madame, recevoir une grande lettre de moi, le jour même que vous aviez la bonté de m'écrire un billet charmant, qui met l'espérance et la joie dans toute la colonie. Madame Denis, et moi, et nos dragons, et notre corps d'artillerie, nous sommes tous à vos pieds. Le petit mot que M. de Fargès vous a dit nous a rendu la vie. Les soldats de l'armée de MM. les fermiers-généraux, et leurs braves officiers, débitaient que les bontés de M. Turgot pour nous avaient été vivement censurées par le Conseil, et que nous étions des esclaves révoltés qui avaient perdu leur procès, ainsi que les esclaves du mont Jura. Nous avons été en conséquence plus persécutés que jamais. Je venais même d'écrire à M. Turgot une longue lettre de doléance, lorsque j'ai reçu votre billet de consolation.

Je sais bien qu'il se pourrait faire que M. de Fargès vous eût dit une nouvelle vraie, et que, deux jours après, cette nouvelle se fût trouvée fausse. Les choses changent souvent du pour au

contre en peu temps. L'abbé Morellet même, qui m'a écrit en même temps que vous, ne me dit rien de positif; cependant vous me rassurez, car c'est sur vous que je fonde le bonheur du reste de ma vie.

Vous êtes comme les déesses et les saintes du temps passé, qui ne parcouraient le monde que pour faire du bien.

Je ne puis croire que le petit désagrément qu'on a fait essuyer à M. de La Harpe ait pu déranger les projets de M. Turgot et de M. de Trudaine sur la colonie que vous protégez. Il me semble qu'au contraire ces deux belles ames doivent être affermies dans leur dessein de rendre une province heureuse, en attendant qu'ils puissent en faire autant du reste du royaume.

Nous travaillons toujours à force; nous bâtissons réellement une ville, dans l'espoir que vous viendrez l'embellir quelquefois de votre présence. M. Racle ne s'est point découragé par les difficultés qu'il essuie; il ne doute de rien avec votre protection. Les maisons s'élèvent de tous côtés, les jardins vont se planter; on prétend que tout sera prêt au milieu du printemps pour vous recevoir. Nos troupes iront au-devant de vous sur la frontière. J'espère bien les accompagner, quoique je n'aie pas trop bon air sous les armes. Nous vous érigerons des trophées dans tous les endroits où les

commis avaient leurs bureaux. Nous crierons : *Mont-Joye et La Tour-du-Pin !*

Daignez toujours agréer, madame, la respectueuse tendresse du vieux malade de Fernei.

LETTRE ĀMDX.

A M. CHRISTIN.

1er octobre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 28 de septembre, et celle de Versailles. J'admire votre courage et celui de vos clients. Je pense comme M. Campi; mais je vous avoue que je ne suis pas aussi intrépide que lui. Il croit que, si vous en appeliez au Conseil, on ordonnerait que le parlement de Besançon rendît compte des motifs de son arrêt, et fît voir qu'il a jugé sur les titres, en conformité des ordres du roi. Mais qui pourrait empêcher alors le parlement de dire : Nous avons jugé sur ces titres mêmes; on nous a produit vingt reconnaissances de mortaillables; nous avons vu les signatures de vingt députés des communautés? Les juges paraîtraient avoir décidé très équitablement, et avoir accompli les ordres du Conseil à la lettre.

Il faudrait alors disputer la validité de ces si-

gnatures, et ce serait un nouvel abyme dans lequel vous vous plongeriez. Les juges, devenus vos parties, vous traiteraient avec la plus grande rigueur. Vous appesantiriez toutes vos chaînes, au lieu de les briser : voilà ce que je crains.

Je suis très persuadé qu'il n'y a que M. de Malesherbes et M. Turgot capables de seconder vos vues généreuses. Ils ont des amis dignes d'eux, qui leur représenteront l'horreur de la servitude où l'on gémit encore dans un pays qu'on nomme libre. M. de Malesherbes sera animé par l'exemple de son grand-oncle, le président de Lamoignon; M. Turgot le secondera avec toute la noblesse et la fermeté de son ame; Louis XVI se fera un devoir d'imiter saint Louis : c'est ce que j'espère, et c'est ce qu'il faut tenter. Nous y travaillerons très vivement, et nous aurons pour nous tout Paris sans exception. Cela vaut mieux que d'avoir contre nous tout Besançon, en nous présentant sous la triste forme de gens qui plaident contre leurs juges.

Laissez-moi rendre la liberté au petit pays de Gex, avant d'oser tenter de la rendre aux deux Bourgognes. On nous mande de Paris que l'affaire de Gex est consommée, et que nous aurons dans peu les ordres du roi. L'espérance est toujours accompagnée de crainte. Je tremble encore des difficultés que les *soixante* autres rois de France

pourront nous faire. Mais enfin soyez sûr que, si nous réussissons dans cette petite affaire, nous entamerons sur-le-champ la grande. Tout nous assure du succès, avec des ministres tels que MM. Turgot et de Malesherbes, et avec un roi équitable, tel que nous avons le bonheur de l'avoir. Nous engagerons d'abord les amis des ministres à leur parler, avec la plus grande force, en faveur de l'humanité. Je vous prierai de venir faire un tour à Fernei, et nous rédigerons ensemble un mémoire.

Vous pourrez cependant lier une espèce d'instance au Conseil, au nom des mainmortables condamnés au parlement de Besançon. Cette instance, qui ne sera point suivie, servira seulement de préparation au grand édit du roi, qui doit déclarer que ses sujets n'appartiennent qu'à lui, et ne sont point esclaves des moines. En un mot, tout nous est favorable: l'exemple de la Sardaigne, à qui la France vient de s'unir par trois mariages; les sentiments de M. de Malesherbes et de M. Turgot; l'équité et la magnanimité du roi. Je ne crois pas que nous puissions jamais être dans des circonstances plus heureuses.

Consolons-nous, mon cher ami, et espérons.

Nous avons eu à Fernei mademoiselle votre sœur et madame Morel. Nous nous flattons que madame Morel viendra au printemps habiter la ville de

Fernei, si elle est libre. C'est une femme qui a autant de courage que vous.

Je vous embrasse très tendrement, mon cher ami.

P. S. Vous souvenez-vous, mon cher ami, du nom de celui qui vous manda de Bar, il y a quelques années, l'aventure du nommé Martin, qu'on s'avisa de rouer sur quelques indices qui sont souvent trompeurs, lequel Martin fut quelques jours après reconnu innocent? Vous souviendriez-vous du bailliage lorrain où se fit cette exécution, et de la date de cette affaire? Savez-vous où est actuellement celui qui vous en donna des nouvelles? Il y a un conseiller au parlement de Paris, que vous connaissez et qui vous aime, parcequ'il aime la vérité et la justice; il veut s'informer de tout ce qui concerne ce pauvre Martin, et rendre, s'il se peut, service à cette malheureuse famille. Ne négligeons pas cette occasion, en attendant que nous puissions servir nos mainmortes.

LETTRE ĀMDXI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

1er octobre.

Papillon-philosophe ne passera point l'hiver à Fernei; elle est à Paris, où elle s'occupe de rendre

des services essentiels à la patrie que j'ai choisie, et à la petite colonie que j'ai eu l'insolence et le bonheur de fonder. Soyez sûr, monseigneur, qu'elle vous est très attachée, et que ce papillon est d'ailleurs un très honnête homme, tirant, à la vérité, des coups de fusil merveilleusement, mais essentiel dans la société.

Je n'ai jamais vu tant de simplicité à-la-fois et tant de vivacité; il ne lui manque que d'étudier l'algèbre pour ressembler à madame du Châtelet. Je n'ose encore me flatter que vous fassiez ce qu'elle a fait, que vous honoriez notre ville naissante de votre présence. Je n'aurais plus rien à desirer dans ce monde, que je vais quitter bientôt, malgré toutes vos plaisanteries.

Je vous avouerai que je suis un peu scandalisé du nom de barbouilleurs que vous donnez si libéralement aux deux peintres du maréchal de Catinat; mais j'ose être un peu de votre avis sur l'orgueilleuse modestie dont parlait madame de Maintenon, et que vous démêlez si bien.

Je suis sur-tout de votre opinion sur ce ton décisif avec lequel l'un des deux peintres rabaisse Louis XIV et le maréchal de Villars. Vous conviendrez que celui qui a remporté le prix à notre Académie s'est exprimé plus modestement. Si jamais vous pouviez vous résoudre à lire les anciens discours composés pour les prix de cette Acadé-

mie, vous seriez étonné de la prodigieuse différence qui se trouve entre ces vieilles déclamations et celles qu'on fait aujourd'hui. C'est en cela sur-tout que notre siècle est supérieur au siècle passé.

J'aurais voulu que M. de Guibert n'eût point immolé le maréchal de Villars au *père la pensée*[1]. Ce qu'il dit contre le héros de Denain, votre ancien ami et un peu votre modèle, me fait souvenir de M. Folard, qui, dans ses *Commentaires sur Polybe,* dit: « Le maréchal de Villars, après avoir « donné le change aux ennemis, attaqua le corps « qui était dans Denain, le fit tout entier prison- « nier de guerre, s'empara de Marchiennes, et « prit cinq villes en deux mois; je n'aurais rien « fait de tout cela. »

Vous connaissez parfaitement les hommes; mais permettez-moi de vous dire que vous êtes un peu trop difficile sur notre Académie, dont vous êtes le doyen, et dont il n'appartient qu'à vous d'être le soutien et le véritable protecteur. Je vous ouvre mon cœur. J'ai été très affligé, et je le suis encore, que vous ayez un peu gourmandé des hommes libres, qui pensent et qui parlent, qui même ont une grande influence sur l'opinion publique. J'ai été cent fois tenté de vous le dire, il

[1] * C'est le sobriquet que les soldats donnaient à Catinat.
(L. D. B.)

y a deux ans. Je succombe aujourd'hui à la tentation. Je voudrais qu'ils pussent revenir à vous, et se réunir autour de leur chef; cela ne serait pas difficile.

Pardonnez-moi ma sincérité, en faveur de mon tendre et respectueux attachement. Je pense que tous les gens de lettres auraient dû être à vos pieds comme à ceux de votre grand-oncle, d'autant plus qu'en vérité les gens de lettres d'aujourd'hui ont en général beaucoup plus de lumières que ceux d'autrefois. On a moins de génie que dans le siècle de Louis XIV, moins de vrai talent, moins de grace et de politesse; mais on a beaucoup plus de connaissances : notre philosophie n'est pas à mépriser.

Soyez heureux autant que vous méritez de l'être : jouissez de votre gloire, qui ne sera jamais affaiblie par les chicanes odieuses d'un procès auquel vous ne deviez pas vous attendre, et que personne n'aurait jamais pu prévoir.

Conservez vos bontés pour le plus ancien de vos serviteurs, qui mourra en vous aimant et en vous respectant.

LETTRE ĀMDXII.

A M. FAVART.

A Fernei, 3 octobre.

Vous me pardonnerez, monsieur, de vous remercier si tard. Un radoteur de quatre-vingt-deux ans, qui, des vingt-quatre heures de la journée, en passe vingt-trois à souffrir, n'est pas le maître des moments qu'il voudrait donner à ses devoirs et à ses plaisirs.

Vous avez fait un ouvrage charmant [1], plein de graces et de délicatesse, sur un cavenas dont la toile était un peu grossière. Vous embellissez tout ce que vous touchez. C'est vous qui, le premier, formâtes un spectacle régulier et ingénieux d'un théâtre qui, avant vous, n'était pas fait pour la bonne compagnie. Il est devenu, grace à vos soins, le charme de tous les honnêtes gens. Je vous avoue que je suis fort fâché de mourir sans avoir joui des plaisirs que vous donnez à tous ceux qui sont dignes d'en avoir.

Agréez, monsieur, tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

[1] * *La Belle Arsène*, opéra-comique, tiré du conte de *la Bégueule*. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDXIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 octobre.

Mon papillon est un aigle, mon papillon est un phénix, mon papillon a volé à tire-d'aile pour faire du bien. La lettre qu'elle daigna m'écrire en arrivant, et celle du 27 de septembre, nous ont remplis d'étonnement, de joie, de reconnaissance, d'attendrissement. Nous sommes à vos pieds, madame, avec toute la colonie et tous les entours.

Figurez-vous que des commis des fermes avaient répandu le bruit que les bontés de M. Turgot pour le petit pays de Gex avaient été grièvement censurées au Conseil du roi. Je venais d'écrire à M. Turgot, et de lui exposer mes plaintes, lorsque votre lettre m'a rassuré. Les commis jouent de leur reste. Ils ont en dernier lieu usé de la même générosité qu'ils montrèrent à votre recommandation, lorsqu'ils extorquèrent quinze louis d'or à de pauvres passants dont vous aviez pitié. Il n'y a pas long-temps qu'une femme de mon voisinage, venant d'acheter des langes à Genève, et en ayant enveloppé son enfant, les employés des fermes, sous la conduite d'un nommé Moreau, saisirent ces langes, sous prétexte qu'ils étaient

neufs, et maltraitèrent la femme qui leur reprochait avec des cris et des larmes d'exposer à la mort son enfant tout nu.

Il n'y a guère de jour qui ne soit marqué par des vexations affreuses sur cette frontière, et on craint encore de se plaindre.

M. de Chabanon, qui était venu nous voir avant le temps où vous avez honoré Fernei de votre présence, fut témoin des insultes que firent ces employés de Saconnay à la supérieure des hospitalières de Saint-Claude, et à trois de ses religieuses, dont ils levèrent les jupes publiquement.

De tels excès suffiraient assurément pour déterminer le ministère à délivrer de ces brigands subalternes le petit pays que vous protégez. La ferme-générale ne retire aucun profit de ces rapines journalières, tout est pour les commis; ils sont autorisés à voler, et ils usent de leur droit dans toute son étendue. Il n'y a qu'un homme comme M. Turgot qui puisse mettre fin à ces pillages continuels : il n'y a que vous d'assez noble et d'assez courageuse pour lui en représenter toute l'horreur, et pour seconder ses vertus patriotiques. Vous pouvez mettre sous ses yeux, et sous ceux de M. de Trudaine, le tableau fidèle de tout ce que je viens de vous exposer. Vous accélèrerez infailliblement l'effet de leurs bontés, et vous mettrez le comble aux vôtres.

Il y a dans la maison de M. Turgot un chevalier Dupont, en qui ce digne ministre a de la confiance, et qui la mérite. Il travaille beaucoup avec lui. Si vous pouviez avoir la bonté de le voir, ce serait, je crois, mettre la dernière main à votre ouvrage. Vous êtes notre protectrice, et cette colonie est la vôtre.

Les supérieurs de nos commis leur ont mandé, en dernier lieu, qu'ils pouvaient être tranquilles, qu'il y avait trois provinces qui demandaient la même grace que nous, et qu'on ne l'accorderait à aucune, parceque les conséquences en seraient trop dangereuses. Je ne sais quelles sont ces provinces : je n'en connais point qui soit, comme la nôtre, entourée de trois états étrangers, et séparés de la France par des montagnes presque inaccessibles.

J'oserais encore vous supplier, madame, d'avoir une conversation avec M. De Vaines. Cette affaire, il est vrai, n'est pas de son département; mais tout est de son ressort, quand il s'agit de faire des choses justes. Je lui écris pour lui dire que vous aurez avec lui un entretien. Cette affaire est si importante, que nous n'avons aucun moyen à négliger ni aucun instant à perdre. Toutes les autres, dont votre universalité a daigné se charger, doivent laisser passer notre colonie la première, sans préjudice pourtant à celle de

M. Racle, car celle-là tient au public; et, quand M. Racle sera payé par le roi, votre colonie sera bien plus florissante. Elle vous donne mille bénédictions, et elle compte sur l'effet de vos promesses, comme sur son évangile; car vous savez que ce mot évangile signifie bonne nouvelle.

Agréez, madame, mon tendre respect.

LETTRE ĀMDXIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 octobre.

Protégez bien Fernei, madame; car il peut devenir quelque chose de bien joli. Figurez-vous qu'hier le bas de votre maison était illuminé, que toute votre ville l'était; depuis le fond du jardin du château jusqu'aux défrichements, et jusqu'au grand chemin de Meyrin; que toutes les troupes étaient sous les armes, et escortaient quarante-cinq carrosses, au bruit du canon. Il y eut un très beau feu d'artifice; et la journée finit, comme toutes les journées, par un grand souper.

Vous me demanderez pourquoi tout ce tintamarre? c'était, ne vous déplaise, pour M. saint François d'Assise. Et pourquoi tant de fracas pour ce saint? c'est qu'il est mon patron[1], et que ce

[1] * En 1767, la Saint-François avait aussi été dignement fêtée à

n'était pas ce jour-là la fête de M. saint Julien, car on en aurait fait davantage pour lui. Saint François se met toujours aux pieds de saint Julien.

Nos ennemis continuent toujours d'assurer que notre affaire ne se fera point; que le Conseil n'est point de l'avis de M. de Turgot, et qu'on n'ira pas changer les usages du royaume pour un petit pays aussi chétif que le nôtre. Je les laisse dire, et je m'en rapporte à vous. Ils crient que M. de Trudaine a déja voulu une fois tenter ce changement, et n'a pu réussir; et moi je suis sûr qu'il réussira, quand vous lui aurez parlé.

J'accable de lettres notre protectrice. J'ai tant de plaisir à lui parler du bien qu'elle nous fait, que j'oublie même de lui demander pardon de la vivacité de mes importunités. Elle sait que je suis encore plus occupé d'elle que de ses bienfaits. Elle sait que mon cœur, tout vieux qu'il est, est peut-être encore plus sensible aux graces que pénétré de reconnaissance. Elle sait combien j'aimerais à lui écrire, quand même je n'aurais point de remerciements à lui faire.

Agréez, madame, les respects de votre ville, et sur-tout les miens.

Fernei par Chabanon et La Harpe, auxquels Voltaire répondit par de jolis vers que l'on a insérés dans ses Poésies mêlées.

(L. D. B.)

LETTRE ĀMDXV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 octobre.

Notre protectrice me mande, par sa lettre d'un lundi sans date, qu'elle n'a point reçu de lettre de moi, ce qui serait le comble de l'ingratitude. Je ne suis point coupable de ce crime. L'ami Wagnière est témoin qu'il en a écrit trois.

J'envoie aujourd'hui de nouvelles explications à M. le contrôleur-général et à M. de Trudaine. J'écris à M. l'abbé Morellet. Je leur renouvelle à tous l'acceptation pure et simple que j'ai faite, conjointement avec les états. Je leur réitère l'assurance positive que nous ne demandons rien au-delà de ce qu'on a daigné nous offrir.

La seule difficulté qui reste, mais qui est très grande, est la somme exorbitante de quarante mille livres que les fermiers-généraux demandent. Il est certain qu'il serait impossible à la province, très pauvre et très surchargée, de payer seulement la moitié de cette somme annuelle : c'est ce que j'ai représenté le plus fortement que j'ai pu. Je me flatte que M. Turgot ne souffrira pas une vexation si injuste. Il sait que, dans les années les plus lucratives, jamais les extorsions les plus violentes

n'ont pu produire sept mille francs aux fermiers-généraux. Une armée de Pandoures n'oserait pas nous demander une contribution de quarante mille livres.

La nouvelle répandue que M. le contrôleur-général avait pitié de notre petite province redouble les persécutions des commis; elles sont horribles. Nous sommes punis bien cruellement du bien qu'on veut nous faire. Il ne nous reste que l'espérance. M. le contrôleur-général est juste et ferme; notre protectrice est animée et persévérante; nous sommes loin de perdre courage.

Le plan de M. de Trudaine est trop beau pour l'abandonner. Il serait utile à la province et au royaume. Déja, sur la simple promesse du ministère, nous avons jeté les fondements d'un grand commerce; nous bâtissons d'amples magasins pour toutes les marchandises des pays méridionaux qui arriveront par Genève. Nous revenons à la vie; vous ne souffrirez pas qu'on nous tue.

Notre protectrice pourrait-elle engager monsieur son frère à venir avec elle expliquer toutes ces choses à M. Turgot et à M. de Trudaine? ne serait-il pas digne de lui de montrer l'intérêt qu'il prend à une province qui est sous ses ordres?

Vous sentez, madame, combien il est doux de tenir tout de vos bontés et de votre persévérance. Je suis à vos pieds plus que jamais.

LETTRE ĀMDXVI.

A M. DE TRUDAINE.

A Fernei, 8 octobre.

Monsieur, après avoir écrit cette lettre à monsieur l'abbé Morellet, que je prie de nous protéger auprès de vous, j'ai la confiance de vous demander votre protection à vous-même. Mais comme je ne ferais que vous répéter ce que je dis dans cette lettre, je crains d'abuser de votre temps. Je vous supplie de la lire. Vous verrez que notre province n'a point de conditions à faire, qu'elle attend tout de vos bontés, et qu'elle est pénétrée pour vous de la reconnaissance qu'elle vous doit.

C'est à notre bienfaiteur à nous donner ses ordres. Nous vous les demandons instamment.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

LETTRE ĀMDXVII.

A M. DE LA HARPE.

10 octobre.

Oui, par les envieux un génie excité,
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.
BOILEAU, *épître à Racine*, v. 49.

Voilà votre situation, mon cher ami; voilà ce que doivent penser tous vos amis de l'Académie. Vous aurez encore quelques malheureux contradicteurs, jusqu'à ce que vous donniez vous-même les prix que vous avez tant de fois remportés. Heureusement votre courage est égal à votre génie. M. d'Alembert a passé par les mêmes épreuves. Je ne sais quel polisson de Saint-Médard l'a appelé Rabsacès et bête puante, et voyez, s'il vous plaît, comment l'abbé d'Aubignac, prédicateur ordinaire du roi, a traité Pierre Corneille. Vous m'avouerez que ces exemples sont consolants. Avouez encore que les noms de M. de Malesherbes et de M. Turgot ont un peu plus de poids dans la balance que ceux de vos petits ennemis.

Je m'imagine que vous les oubliez bien, dans vos agréables orgies, avec un homme tel que M. De Vaines, avec MM. d'Alembert, Suard, Sau-

rin, etc. Soyez sûr que vos détracteurs n'approchent pas de la bonne compagnie. Je me flatte que l'hiver prochain la Sibérie et la Perse[1] vous vengeront pleinement des insectes de Paris. Leur bourdonnement ne sera pas entendu parmi les battements de mains. Je suis bien fâché d'être si vieux et si faible. Si je pouvais revenir à l'heureux âge de soixante-dix ans, avec quel empressement ne ferais-je pas le voyage de Paris pour vous entendre! Vous allez relever le Théâtre-Français, tombé dans une triste décadence. Il me semble qu'il se forme un nouveau siècle. Les petites persécutions que la littérature essuie encore ne sont qu'un reste de la fange des derniers temps. Elle ne vient point jusqu'à vous, malgré le trépignement de l'envie. Vous vous élevez trop haut.

« Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis. »
VIRG., ecl. v, v. 58.

Ne pouvant voir la première représentation de *Menzicof*, j'y enverrai un jeune homme qui aime vos vers passionnément, et qui m'en rapportera des nouvelles. Mais, si l'hiver me tue avant les représentations, je vous prie très instamment de me succéder, et de dire nettement à l'Académie que telle est ma dernière volonté, et que je la prie

[1] * Allusion à *Menzikoff* et aux *Barmécides*, tragédies de La Harpe. (L. D. B.)

très humblement d'être mon exécutrice testamentaire.

LETTRE ĀMDXVIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 octobre.

Celle-ci est la cinquième, madame; ainsi je présume que vous en avez reçu quatre. Nous avons été honorés de quatre des vôtres.

Je commencerai par vous dire que vos petits embarras sur la maison que M. Saint-Julien devait acheter pour vous, et sur le testament de feu M. de Gouvernet, ne changeront rien au palais La Tour-du-Pin dans le pré de la Glacière. Tous les arrangements ont été pris avec M. Racle, pour que le corps de la maison soit fini avant l'hiver. Il le sera infailliblement, et on y travaille tous les jours avec ardeur. Les embellissements et les ameublements dépendront ensuite de votre goût, de votre magnificence, et d'une sage économie. Nous nous flattons de revoir dans les beaux jours notre protectrice, notre papillon-philosophe, qui fait cent lieues sur ses ailes légères sans se fatiguer, et qui le lendemain va solliciter nos affaires, même en oubliant les siennes.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre du

8 d'octobre, que j'écrivais à M. le contrôleur-général, à M. de Trudaine, à M. l'abbé Morellet, et à M. Dupont. Je leur ai dit bien formellement que nos états s'en rapportent à leurs bontés ; qu'ils ne demandent rien au-delà de ce que le ministère leur accorde ; qu'ils prient seulement M. Turgot et M. de Trudaine de considérer que l'indemnité annuelle de cinquante mille francs demandée par la ferme-générale serait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple. J'ai fait voir, par un mémoire, que pendant plusieurs années notre petit pays a été à charge aux fermiers-généraux, et que dans les années les plus lucratives ils n'en ont jamais retiré au-delà de sept mille francs. Je leur en ai offert quinze au nom des états, en nous soumettant d'ailleurs à la décision du ministère. Je l'ai écrit à notre protectrice, je le répète, parceque cela me paraît très nécessaire.

J'écarte sur-tout la prétendue demande d'acheter le sel de la ferme-générale au prix de Genève, et de prendre une somme sur ce sel pour payer les dettes de la province. Cette idée serait entièrement contraire aux vues de M. Turgot et de M. de Trudaine, qui veulent que la terre paie toutes les dépenses, parceque tous les revenus viennent d'elle.

Enfin, ayant accepté purement et simplement les offres généreuses de M. de Trudaine, et nous

soumettant avec reconnaissance à ses décisions, nous avons le plus juste sujet d'espérer un plein succès de l'entreprise protégée par vous.

Je prends la liberté de baiser, très humblement et avec respect, les ailes brillantes du papillon-philosophe. Qu'il ne dédaigne pas les sentiments du vieux hibou qui sera à ses pieds tant qu'il respirera.

LETTRE ĀMDXIX.

A M. DUPONT.

10 octobre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre datée du Tremblei, 2 d'octobre, et j'ai bien des graces à vous rendre. Ce sera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux besoins de l'état, sans passer par les mains de cent employés des fermes-générales. Ce sera sur nous que M. de Sulli-Turgot fera l'essai de ses grands principes.

Je ne sais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le sel de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qui servirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue*.

Il est vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une proposition de nos états; mais je m'y suis op-

posé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture; et nos états s'en remettent absolument aux vues et à la décision de M. le contrôleur-général.

Tout ce que M. de Trudaine a bien voulu nous proposer de concert avec lui a été accepté avec la plus respectueuse reconnaissance.

Il ne s'agit donc plus que de fixer la somme annuelle que notre province paiera aux fermes-générales pour leur indemnité.

Il est prouvé, par le relevé de dix années des bureaux qui désolent le pays de Gex, que la ferme a été quelquefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de sept mille livres de profit.

Messieurs les fermiers-généraux demandent aujourd'hui quarante à cinquante mille livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas; et si elle les avait, si elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il? ce ne serait pas au roi, ce serait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suisses, quarante à cinquante mille francs à des Parisiens, pour nous avoir vexés jusqu'à présent par une armée de commis! Il leur est très indifférent que leurs gardes soient au milieu de nos maisons ou sur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous cinquante mille francs que nous n'avons pas, sous prétexte qu'ils se donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs?

Nous avons offert quinze mille francs; cette somme est le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de M. le contrôleur-général avec la plus grande soumission.

Je vous supplie, monsieur de vouloir bien lui rendre compte de nos sentiments et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre, si vous le jugez à propos.

Quant aux natifs Génevois, bannis de la république depuis l'espèce de guerre civile de Genève, et retirés à Versoix, ils ne sont qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui soient utiles. Un troisième, qui se nomme Bérenger, se mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une histoire de Genève, dont le Conseil de la république a été très irrité.

Le quatrième s'est fait marchand de liqueurs, et ne réussit point dans ce commerce. Ce marchand, étant banni de la république par un arrêt de tous les citoyens assemblés, avec défense de mettre les pieds dans Genève, sous peine de mort, surprit, il y a quelque temps, un passe-port de M. le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce passe-port. M. le commandant l'ayant su ordonna à M. Fabri, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait

surpris : le Génevois refusa d'obéir. M. Fabri envoya deux gardes de la maréchaussée pour retirer ce passe-port.

Voilà l'état des choses sur cette petite affaire. Vos réflexions sur la demande de ces Génevois sont dignes de votre sagesse.

J'ose féliciter la France et mon petit pays de Gex que M. Turgot soit ministre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être, avec une tendre et respectueuse reconnaissance, votre, etc.

LETTRE ĀMDXX.

A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON.

12 octobre.

Monsieur, je suis aussi touché qu'honoré de votre souvenir. Il est vrai que les libraires de Genève, qui sont les maîtres chez eux dans leur petit pays démocratique, viennent tout récemment d'imprimer une nouvelle édition[1] immense d'ouvrages qu'on m'impute.

Je ne me souviens point du tout de cette petite inscription que j'avais faite[2], il y a si long-temps,

[1] * L'édition encadrée, 40 vol. in-8°, figures. (L. D. B.)

[2] * C'était en voyant le plan des fortifications de Malte chez l'am-

pour l'île de Malte, chez M. le bailli de Froulai; mais, tout vieux que je suis, je n'ai point perdu la mémoire des bons ouvrages que vous avez faits pour l'Académie des sciences.

Il est très vrai que jamais Louis XIV ne tint ni ne put tenir le propos si déplacé que le président Hénault lui impute dans une audience donnée au comte de Stairs[1]. Le président Hénault m'avoua lui-même que cette anecdote était très fausse; mais que, l'ayant imprimée, il n'aurait pas le courage de se rétracter. J'aurais eu ce courage à sa place. Pourquoi ne pas avouer qu'on s'est trompé?

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, etc.

bassadeur de cette île, que Voltaire avait composé le distique suivant:

Ce rocher sourcilleux, que défend la vaillance,
Est le rempart de Rome et l'écueil de Byzance.

(L. D. B.)

[1] * Voltaire a démenti aussi ce propos dans le *Siècle de Louis XIV*, chap. XXIII. Voici ce propos: « Monsieur l'ambassadeur, j'ai tou- « jours été le maître chez moi et quelquefois chez les autres: ne m'en « faites pas souvenir. » (L. D. B.)

LETTRE ĀMDXXI.

A M. DOIGNY DU PONCEAU[1].

A Fernei, 12 octobre.

La ville du Mans, monsieur, n'avait point passé jusqu'ici pour être la ville des bons vers. Vous allez lui donner un éclat auquel elle ne s'attendait pas; vous faites parler un Nègre comme j'aurais voulu faire parler Zamore. Vous m'adressez des vers charmants, et l'Académie a dû être très contente de ceux que vous lui avez envoyés. Je suis fâché[2] seulement que les habitants de la Pensylvanie, après avoir long-temps mérité vos éloges, démentent aujourd'hui leurs principes en levant des troupes contre leur mère-patrie; mais vos vers n'en sont pas moins bons. Ils étaient faits apparemment avant que la Pensylvanie se fût ouvertement déclarée contre le parlement d'Angleterre. Ils méritent toujours l'éloge que vous leur donnez d'avoir rendu la liberté à la plupart des Nègres qui servaient chez eux. Vous pensez et vous écrivez avec autant d'humanité que de force.

[1] * Il avait adressé à Voltaire son Discours en vers d'un Nègre à un Européen. (L. D. B.)

[2] * Voltaire ne sentait pas encore combien était légitime l'insurrection des Anglo-Américains. (L. D. B.)

Agréez, monsieur, tous les sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels un malade de quatre-vingt-deux ans à l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀMDXXII.

A M. BÉGUILLET[1],

AVOCAT, ET NOTAIRE DES ÉTATS DE BOURGOGNE,

A DIJON.

Fernei, le 14 octobre.

Quoique je sois plus près, monsieur, d'avoir besoin des menuisiers, qui font des bières, que des charpentiers, qui font des moulins, je vous suis pourtant très obligé du *Manuel du Meunier et du Charpentier*[2], que vous m'apprenez avoir fait imprimer par ordre du ministère, et avoir présenté au roi, et dont vous avez la bonté de m'envoyer un exemplaire. Je vois que vous êtes un citoyen zélé et instruit, et que le bien public est votre passion. Le public, il est vrai, ne récompense pas toujours ceux qui le servent; mais votre courage égale vos bonnes intentions, et vous m'in-

[1]* Édme Béguillet, mort à Dijon, où il était notaire, en mai 1786. (L. D. B.)

[2]* *Manuel du Meunier et du Charpentier de moulins*, etc. 1775; réimprimé en 1785. (L. D. B.)

téressez à vos succès. Je ne suis pas en état de faire usage de vos instructions : la situation du petit coin de terre que j'habite ne me permet pas d'y bâtir des moulins. Je n'en suis pas moins sensible à l'attention dont vous m'avez honoré. Je vous prie d'être persuadé de toute l'estime et de toute la reconnaissance avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

LETTRE ĀMDXXIII.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 18 octobre.

Madame, après avoir été étonné et enchanté de vos victoires pendant quatre années de suite, je le suis encore de vos fêtes. J'ai bien de la peine à comprendre comment votre majesté impériale a ordonné à la mer Noire de venir dans une plaine auprès de Moscou. Je vois des vaisseaux sur cette mer, des villes sur les bords, des cocagnes pour un peuple immense, des feux d'artifice, et tous les miracles de l'Opéra réunis.

Je savais bien que la très grande Catherine II était la première personne du monde entier ; mais je ne savais pas qu'elle fût magicienne.

Puisqu'elle a tant de pouvoir sur tous les éléments, que lui en aurait-il coûté de plus pour m'envoyer la flèche d'Abaris, ou le carrosse du bon homme Élie, afin que je fusse témoin de toutes vos grandeurs et de tous vos plaisirs?

On croit, dans mon pays, que tout cela est un songe. J'en aurais certifié la vérité; j'aurais dit à mes petits compatriotes, qui font les entendus: Messieurs, les fêtes sur la mer Noire sont encore fort peu de chose en comparaison des établissements pour les orphelins et pour les maisons d'éducation; ces fêtes passent en un jour, mais ces maisons durent tous les siécles.

Je me jette aux pieds de votre majesté impériale, pour lui demander bien humblement pardon d'avoir osé l'interrompre par toutes mes importunités misérables.

Je demande pardon d'avoir laissé partir le tableau d'un peintre de la ville de Lyon.

Je demande pardon d'avoir parlé d'un vice-consul de Cadix, nommé Widallin, et d'un autre qui se présente pour exercer la suprême dignité du vice-consulat.

Je demande pardon d'avoir proposé une autre dignité de consul à Marseille.

J'ai honte de dire qu'il se présentait encore un autre consul à Lyon.

L'empire romain ne donnait jamais que deux

consulats à-la-fois : mais tout le monde veut être consul de Russie. Tous ceux qui entrent chez moi et qui voient votre portrait s'imaginent que j'ai un grand crédit à votre cour. Ils me disent : Faites-nous consuls de cette impératrice qui devrait être souveraine de tout ce globe, mais qui en possède environ un quart. Je tâche de réprimer leur ambition.

Je ferais mieux, madame, de réprimer ma bavarderie. Je sens que j'ennuie la conquérante, la législatrice, la bienfaitrice : il m'est permis de l'adorer; mais il ne m'est pas permis de l'ennuyer à cet excès. Il faut mettre des bornes à mon zèle et à mes témérités, il faut se borner malgré soi au profond respect.

LETTRE MDXXIV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 22 octobre.

La goutte m'a tenu lié et garrotté pendant quatre semaines : s'entend que je l'ai eue aux deux pieds, aux deux genoux, aux deux mains, et, par surcroît de faveur, au coude. A présent la fièvre et les douleurs ont cessé, et je ne souffre plus que d'un grand épuisement de forces. Pendant cet accès j'ai reçu de Fernei deux lettres charmantes; mais eussent-elles été du grand Demiourgos, je n'aurais pu même dicter la réponse. J'ai lié connaissance avec Apollon, dieu

de la médecine; mais Apollon, dieu du Parnasse, si jamais il m'inspire, ne me communiquera ses dons qu'après que mon corps aura repris assez de forces pour en communiquer à mon cerveau.

Divinus Etallundus vient d'arriver : c'est un enfant arraché aux griffes de l'*inf...** et aux flammes de l'inquisition. Il a été très bien reçu, parcequ'il m'a assuré que les médecins donnaient encore dix années de vie à son généreux défenseur, au sage du mont Jura, qui fait rougir les Welches de leurs lois et de leurs procédures barbares. D'Étallonde assure que vous avez plus d'huile dans votre lampe que n'en avaient toutes les vierges de l'Évangile. Puisse-t-elle durer toujours, et puisse au moins votre corps subsister à proportion de ce que durera votre réputation! Vous toucheriez à l'immortalité.

J'attends le retour de mes forces et de mes pensées pour vous écrire d'un style moins laconique, en vous assurant que le malade de Sans-Souci aimera toujours le patriarche de Fernei. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMDXXV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

24 octobre.

Ces jours passés le hasard m'a fait tomber entre les mains une critique de *la Henriade* dont La Beaumelle et Fréron sont les auteurs. J'ai eu la patience de parcourir leurs remarques, qui respirent plutôt l'amour de nuire que celui de la justice et de l'impartialité. Je croyais que ces zoïles avaient épuisé tout leur venin dans ces notes; mais quelle

* De la Fureur. (*Édit. de Berlin.*)

fut ma surprise lorsque je trouvai des moitiés de chants de leur composition, qu'ils prétendaient insérer dans ce poëme! Ces vers, d'un style sec et décharné, ne méritent pas d'être lus par les honnêtes gens. Moi, qui suis bien loin de posséder les connaissances des d'Olivet, je me trouve en état d'en faire une bonne critique, tant leur versification est détestable. La bêtise, la basse jalousie, et la méchanceté de ces insectes du Parnasse, me firent imaginer la fable que voici:

Un beau jour certain âne, en paissant dans les bois,
Entendit préluder la tendre Philomèle,
Qui célébrait l'amour dans la saison nouvelle.
Admirateur jaloux des charmes de sa voix,
L'âne ose imaginer de l'emporter sur elle;
Sa voix rauque aussitôt se prépare à chanter
(Tout, jusqu'à l'âne même, incline à se flatter);
Mais comment réussit son desir téméraire?
Tout s'envola d'abord quand il se mit à braire.
Petits auteurs, apprenez tous
A demeurer dans votre sphère,
Ou l'on se moquera de vous.

Peut-être que mes vers ne valent guère mieux que ceux de messieurs vos critiques; ils contiennent cependant quelques vérités qui pourraient leur faire rabattre de leur amour-propre excessif; mais laissons ces avortons de Zoïle.

Je me flatte d'être le premier qui vous félicite de l'intendance du pays de Gex, dont on vient de vous revêtir, et sur l'érection en marquisat de votre terre de Fernei. A force de mérite vous forcez votre patrie à vous témoigner sa reconnaissance. Je prends part à tout ce qui arrive d'avantageux à notre bon patriarche, et je le prie de se souvenir quelquefois du solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

LETTRE ĀMDXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Mon cher ange, j'ai été long-temps sans vous écrire; mais c'est que je n'étais pas en vie. Il est ridicule de tomber dans une espèce d'apoplexie quand on est aussi maigre que je le suis : cependant j'ai eu ce ridicule. Je trouve que cela est pis que les Fréron et que les Clément.

Madame de Saint-Julien ne tombe ni en apoplexie ni en paralysie, quand il s'agit de faire du bien. Si vous êtes mon ange gardien, elle est un ange qui a des ailes. Mon petit pays et ma colonie lui devront leur salut; et moi, la consolation du reste de mes jours : mon cœur est partagé entre vous deux.

Mon d'Étallonde est actuellement auprès du roi de Prusse, qui a fort goûté sa sagesse et sa circonspection. Il peut faire une grande fortune, si on en fait dans ce pays-là. Le Kain se plaint de ne l'avoir pas faite; mais c'est qu'il n'a pas récité les vers du roi, et d'Étallonde sera un de ses bons acteurs dans les pièces que le roi de Prusse peut encore jouer.

Savez-vous qu'un ministre d'état qui passe pour

un des meilleurs généraux de l'Europe a été sept ans jésuite dans mon voisinage, et qu'il a régenté depuis la septième jusqu'à la seconde[1]? On ne perd jamais entièrement le goût des belles-lettres; il en reste toujours un doux souvenir. M. Turgot a fait sa licence en Sorbonne. Il n'est pas mal qu'un ministre ait tâté de tout. On dit que nous allons avoir l'âge d'or. Vous êtes fait pour cet âge.

Est-il vrai que M. le duc de Choiseul va faire à Vienne le mariage de l'empereur avec madame Élisabeth, après avoir fait celui du roi? Si la chose est vraie, c'est une fonction digne de lui.

Adieu, mon cher ange : soyez toujours heureux, et conservez-moi vos bontés.

LETTRE ĀMDXXVII.

A M. D'ALEMBERT.

6 novembre.

Vous devez être surchargé continuellement de lettres, mon cher et grand maître. Je n'augmenterai pas long-temps le fardeau. J'ai reçu, il y a quelque temps, un petit avertissement de la na-

[1]* Le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre sous Louis XVI en 1775; homme de bien que la noblesse de cour empêcha de faire une partie des indispensables réformes qui pouvaient seules prévenir les catastrophes révolutionnaires. (L. D. B.)

ture qui m'a dit: *Dispone domi tuæ; cras enim morieris.*

M. d'Argental m'a envoyé de petits billets charmants de mademoiselle d'Espinasse[1]. Je ne me sens pas la tête encore assez forte pour oser la remercier de la part qu'elle a daigné prendre à ma petite province. Vous lui parlerez bien mieux que je ne lui écrirais. Dites-lui, je vous en prie, combien je suis pénétré de ses bontés. Je ne veux pas mourir ingrat.

D'Étallonde est actuellement à Potsdam; le roi l'a très bien accueilli, très bien traité, très encouragé, et lui a dit qu'il aurait soin de sa fortune. Le jeune homme s'est conduit et a parlé avec la plus grande prudence. Il réussira beaucoup, ou je suis fort trompé. Cela fait voir qu'il ne faut pas tant se presser de couper le poing et la langue à un enfant, de lui donner la question ordinaire et extraordinaire, et de le jeter tout vivant dans un bûcher composé d'une corde de bois et d'une grande charrette de fagots; car on ne sait jamais ce qu'un enfant deviendra. Un homme qui est aujourd'hui un ministre d'état cher à la France, et qui passe pour un des meil-

[1] Les *Lettres de mademoiselle de l'Espinasse, écrites depuis l'année* 1773 *jusqu'à l'année* 1776, forment deux volumes. Paris, 1809; réimprimées en 1811. On a publié de *nouvelles Lettres de mademoiselle de l'Espinasse*, 1820, 1 vol. in-8°.

leurs généraux de l'Europe*, commença par être camarade du père Adam dans la ville de Dôle, et le prince Eugène, à dix-sept ans, s'enivrait avec Dancourt, et couchait avec le reste de la famille.

Vous savez que le roi de Prusse vient d'essuyer un terrible accès de goutte aux quatre membres; c'est actuellement la mode des grands hommes **.

Le roi établit donc à l'Académie des sciences un prix pour du salpêtre. J'avais, en vérité, gagné ce prix, car j'avais équipé pour ma part un vaisseau qui amenait du salpêtre de Bengale en France. Notre salpêtre a été fondu par l'eau de la mer, qui est entrée dans le vaisseau, et je n'aurai point le prix. Je ne m'étonne point que les Chinois aient inventé la poudre quinze cents ans avant nous; leur terre est pleine d'un salpêtre excellent, et nous ne savons encore que gratter des caves.

On dit que les bonzes ont voulu depuis peu faire du mal aux disciples de Confucius, et que le jeune empereur Kang-hi*** a tout apaisé avec une sagesse au-dessus de son âge : cela donne envie de vivre encore quelque temps; cependant il faut bien s'aller rejoindre à l'Être des êtres.

* M. de Saint-Germain.

** M. Turgot.

*** Louis XVI.

Raton embrasse avec révérence les deux Bertrands de ses deux petites pattes moitié griffées, moitié desséchées.

LETTRE ĀMDXXVIII.

A M. DES ESSARTS [1],

AVOCAT AU PARLEMENT [2].

6 novembre.

Le solitaire de quatre-vingt-deux ans, à qui M. Des Essarts a eu la bonté d'envoyer les choses les plus intéressantes et les mieux écrites, reçut, il y a quelques semaines, un avertissement de la nature [3] qui le mit hors d'état de faire réponse à M. Des Essarts. Il a encore assez de force pour sentir le mérite de ses écrits qui respirent l'humanité et l'éloquence; il lui en a fait les plus sensibles remerciements, et il le prie de pardonner à son triste

[1] * Nicolas Le Moyne des Essarts, né à Coutances le 1er novembre 1744, mort à Paris le 5 octobre 1810, s'établit libraire pendant la révolution: auteur de beaucoup d'ouvrages de jurisprudence et de littérature, tous médiocres ainsi que les éditions qu'il publia des œuvres de quelques auteurs célèbres. (L. D. B.)

[2] * Sur l'envoi qu'il lui avait fait de l'affaire de Calas qu'il a insérée dans le Journal des Causes célèbres, et d'un mémoire imprimé qu'il a fait pour un malheureux injustement accusé d'assassinat. (L. D. B.)

[3] * Une attaque d'apoplexie, dont il est question dans la lettre ĀDMXXVI. (L. D. B.)

état qui ne lui permet pas de donner plus d'étendue aux expressions de tous les sentiments avec lesquels il a l'honneur d'être son très humble et très obéissant serviteur.

LETTRE ĀMDXXIX.

A M. DE MALESHERBES,

MINISTRE D'ÉTAT.

A Fernei, 12 novembre.

Vous ne vous contentez pas, monseigneur, des bénédictions de la France; vous étendez vos bontés jusqu'aux frontières de la Suisse. J'étais dans un état assez douloureux, après un de ces petits avertissements que la nature donne souvent aux gens de mon âge, lorsque madame de Rosambo [1] a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monsieur votre gendre, et les cousins issus de germain de Télémaque. J'ai vu chez moi deux familles de grands hommes; et, quoique mon état ne m'ait pas permis de jouir de cet honneur autant que je l'aurais voulu, je me suis senti consolé autant qu'honoré. Vous avez joint à cet avantage, que je vous dois, une lettre charmante, dont vous me permettrez de vous faire les plus sin-

[1] * Madame Le Pelletier de Rosambo, fille de Lamoignon de Malesherbes. (L. D. B.)

cères et les plus tendres remerciements. Madame de Rosambo est comme vous, monseigneur; elle porte la consolation par-tout où elle paraît, elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle.

Je crains d'abuser des moments que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous ai, et de la bonté généreuse avec laquelle vous en avez daigné user envers moi; mais ces bontés ne sortiront jamais de ma mémoire.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus profond respect, monseigneur, votre, etc.

LETTRE ĀMDXXX.

A M. VASSELIER.

A Fernei, 13 novembre.

J'ai une étrange prière à vous faire : il y a dans Lyon un ex-jésuite nommé Fessi, dont le père (qui s'appelait originairement M. Fesse, banquier dans votre ville) changea son nom en Fessi, dès que son fils fut jésuite.

Ce M. Fessi, homme d'environ soixante-dix ans, demeure à Lyon, chez sa sœur, qui s'appelle mademoiselle Meinard.

Il s'agit de savoir de ce Fessi s'il est vrai que

cet ex-jésuite ait eu autrefois l'avantage d'être le camarade de ce brave officier, M. de Saint-Germain, devenu aujourd'hui ministre de la guerre avec l'applaudissement de toute la France.

Père Adam soutient qu'en effet M. de Saint-Germain, dans sa grande jeunesse, se fit jésuite, et régenta les basses classes avec père Fessi, à Dôle, en Franche-Comté.

Je vous demande en grace d'employer le vert et le sec, et toute votre industrie, pour vous informer de la vérité ou de la fausseté de cette anecdote. Vous trouverez aisément dans Lyon l'ex-jésuite Fessi. Je vous demande bien pardon; mais la chose mérite assurément votre curiosité.

Adieu, mon cher ami : je suis toujours dans un triste état.

LETTRE ĀMDXXXI.

A M. LE KAIN.

A Fernei, 14 novembre.

Une petite apoplexie, mon cher ami, laquelle m'a dérangé le corps et l'ame, m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre de Fontainebleau, du 29 octobre. Je suis persuadé que vous aurez pour vos étrennes des nouvelles du héros dont vous me parlez, et ce n'est pas sans vraisemblance

que je conçois cet espoir. Comptez que des talents comme les vôtres ne sont jamais oubliés par ceux qui sont capables de les sentir.

Vous n'avez point fait l'ambassade de Sosie [1] : vous avez été fêté, admiré, et même noblement récompensé par le prince Henri. Vous avez dû, à votre retour, briller à Fontainebleau; et Paris sera toujours le théâtre de votre gloire. Je n'en serai pas le témoin; je sens bien que je ne vous verrai plus. Je m'intéresserai à vous jusqu'à mon dernier moment; l'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage; je vous embrasse de mes très faibles mains.

LETTRE ĀMDXXXII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

14 novembre.

Ils disent, mon cher philosophe sorbonique, que je suis tombé en apoplexie; cela pourrait bien être. C'est pauvre chose que l'homme, et il est ridicule à un homme aussi maigre que moi d'avoir une pareille aventure. Quoi qu'il en soit, je prends

[1] * Sosie, battu par Mercure, dit :

O juste ciel! j'ai fait une belle ambassade.
Amphitryon, act. I, sc. II.

(L. D. B.)

la liberté de vous envoyer pour mon testament un mémoire que je recommande à vos bons offices. Il faut qu'avant de mourir je tâche de servir ma petite province : elle fera sans doute tout ce que le ministère ordonnera, et le fera avec joie et reconnaissance; mais il me semble que ce mémoire démontre que l'indemnité de trente mille livres pour la ferme-générale est un peu trop forte. Si ces trente mille livres étaient pour le roi, nous ne ferions pas de représentations; mais c'est cinq cents livres pour la poche de chacun de messieurs les soixante fermiers-généraux. Ce n'est rien pour eux, et c'est un fardeau immense pour nous.

Au reste, ce n'est pas moi qui parle, c'est le pays ; je n'ouvre la bouche que pour remercier.

Un orage suivi d'un déluge a détruit deux de mes maisons; et, ce qui est bien pis, a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes, qui daignait passer par Fernei pour s'aller promener en Suisse.

Pour la maison que mon ame habite, elle sera bientôt en cannelle; mais en tant que j'y logerai, je vous serai tendrement attaché. Madame Denis vous en dit autant, et certainement nous vous aimons tous deux de tout notre cœur.

LETTRE ĀMDXXXIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

14 novembre.

Le sec apoplectique reçoit aujourd'hui, par les mains de M. de Crassi, une lettre de la protectrice. Il a expliqué son affaire à madame Denis et à moi. Vous souvenez-vous, madame, des lettres de M. le chevalier de Boufflers à madame sa mère, et celle[1] où il lui conte sa conversation avec M. de Saint-Robert? « La cavalerie du roi, mort-dieu! « battait par-tout les ennemis du roi; ils nous « avaient enveloppés, jarni-dieu! mais nous som- « mes entrés dedans comme dans du beurre, sa- « cre-dieu[2]! »

Mais, madame, il ne m'a rien dit ni de vos affaires, ni de votre maison, ni de votre procès, dont vous ne me parlez pas. Vous daignez vous intéresser à nous, à notre petit pays; vous le protégez auprès des ministres, et vous vous oubliez vous-même pour nous secourir.

[1] * Lettre Ire du *Voyage en Suisse*. 1772, 26 pages in-12. (L. D. B.)

[2] * C'est à-peu-près ce que dit Boufflers. Voltaire, dans la *Bible* enfin expliquée, article *David*, raconte un trait qui a quelque rapport avec les exclamations de Saint-Robert. Les par-dieu, les jarni-dieu, les mort-dieu, n'y sont pas non plus épargnés. (L. D. B.)

J'écrirai à votre très aimable et respectable duc, puisqu'il le veut bien permettre, et que vous me flattez que ma lettre sera bien reçue. Cette lettre sera mon testament, que mon cœur dictera.

Mon cher Wagnière, qui a eu l'honneur de vous écrire, a pu vous mander combien ce cœur est sensible, mais que ma tête n'est pas trop bonne. Le petit accident qui m'est arrivé laisse toujours des bourdonnements dans le cerveau et dans l'esprit qui font une peine extrême à l'ame immortelle.

J'envoie pourtant un mémoire[1] à M. de Trudaine, qui est un peu raisonné, et dans lequel même il y a de l'arithmétique; et, si vous le permettez, j'en mettrai une copie à vos pieds, pour vous faire voir que je peux encore arranger des idées, quand le soleil n'est pas couché.

L'abbé Morellet m'a mandé que M. le contrôleur-général était résolu à nous faire acheter notre liberté trente mille livres par an, pour l'indemnité de la ferme-générale. Je sais bien que cette liberté n'a point de prix; mais je représente humblement que, si on pouvait nous la faire payer un peu moins cher, on nous la rendrait encore plus précieuse. Cependant nous en passerons sans

[1] * Mémoire sur les charges du pays de Gex. Voyez ci-après la lettre $\overline{\text{A}}$MDXL. (L. D. B.)

doute par tout ce que M. Turgot et M. de Trudaine ordonneront.

Les maisons de la république de Fernei n'avancent guère. Nous avons eu un déluge qui a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes, allant en Suisse par Fernei. Cet orage a jeté bas une de nos maisons du grenier à la cave, et en a fort endommagé une autre. Nous ne pourrons réparer nos malheurs qu'au printemps. Nous espérons que vous nous ramènerez les beaux jours.

Père Adam soutient toujours que ce brave général qui est à présent ministre de la guerre* a commencé par être jésuite; et il le dit si positivement, que j'en doute; mais si la chose est vraie, cela fait voir qu'on peut se méprendre dans la jeunesse sur le choix d'un état. Nous avons eu des évêques qui avaient été mousquetaires.

Ce jeune Morival, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour à Fernei, a commencé, comme vous savez, sa carrière d'une manière plus funeste. Il est actuellement très bien auprès du roi de Prusse, qui se fait un honneur et un mérite de réparer les horreurs que ce jeune homme a éprouvées dans son enfance de la part de certains monstres. Fernei lui a porté bonheur. Je serai heureux aussi quand vous reviendrez embellir ce séjour de votre

* M. le comte de Saint-Germain.

présence, s'il m'appartient encore de prononcer ce nom de bonheur, dans le triste état où la nature m'a réduit.

LETTRE ĀMDXXXIV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

19 novembre.

Vous croyez donc, monsieur le galactophage, qu'il n'y a de gens sobres dans le monde que ceux qui vivent de lait comme vous, et vous pensez que les autres hommes ne peuvent être malades que d'indigestion. Je vous jure que ma petite apoplexie n'a été chez moi que l'effet de ma faiblesse. Ne me calomniez point; mais daignez quelquefois continuer à converser un peu avec moi quand vous voudrez bien m'écrire.

Vous ne me dites point si vous avez vu *Menzicof* à Fontainebleau, et si ce garçon pâtissier, devenu prince et maître d'un grand empire, et pauvre esclave en Sibérie, a réussi à la Cour autant que je le souhaite. La Harpe avait besoin d'un très grand succès pour fermer la bouche à ses ennemis. Le Kain, sans doute, aura paru dans cette pièce. Il ne me paraît pas aussi content de son voyage de Prusse qu'il s'attendait à l'être. Cependant le prince

Henri lui a fait un présent très magnifique, et je crois que le roi de Prusse lui enverra des étrennes.

Est-il vrai qu'on joue à l'Opéra-Comique ou à la Foire *la Reddition de Paris à Henri IV?* Sédaine ne devait-il pas donner cette tragédie en prose à la Comédie française? et le premier acte n'était-il pas composé de bouchers et de rôtisseurs? Voilà comme les beaux-arts se perfectionnent en France, et ce qui arrive après les grand siècles. Je vais bientôt sortir du mien; mais je suis un peu fâché de partir avant d'avoir achevé la petite ville que je bâtissais. Je suis encore plus affligé de m'en aller sans avoir pris congé de vous, et sans vous avoir embrassé. Je me flatte qu'au moins je laisserai mes deux heureux habitants de ce quai des Théatins en bonne sánté. J'espère encore que madame de Saint-Julien, M. Turgot, et M. de Trudaine, protégeront mon petit pays.

Madame Denis ne vous écrira pas plus qu'à son ordinaire; sa santé est toujours languissante, et sa paresse toujours la même; mais elle vous conservera une amitié inaltérable; c'est ainsi que j'en use vif ou mort.

LETTRE ĀMDXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 novembre.

Mon cher ange, je suis calomnié par M. de Thibouville, qui nie tout net ma petite apoplexie, et je suis abandonné par vous, qui vous en moquez. Non seulement vous ne me dites rien des plaisirs que vous avez eus à Fontainebleau, mais vous ne me parlez ni du Le Kain, ni du *Menzicof*. Je ne sais point ce que fait la protectrice de Fernei, madame de Saint-Julien. J'ignore les dernières résolutions du ministère sur ma petite et très froide patrie de Gex : on y gèle à présent plus qu'en Laponie. Je suis à la glace dans mes limbes, et vous ne daignez pas me réchauffer.

Dites-moi donc si on joue *Menzicof* à Paris. Notre petit *tripot* philosophique a besoin que La Harpe ait un grand succès. Il faut opposer quelques victoires au triomphe des dévots. Pour moi, physiquement parlant, j'ai besoin de vos consolations ; car, en vérité, quoi que madame de Saint-Julien et M. de Thibouville en disent, je ne suis point du tout dans une santé brillante.

Je voudrais savoir si madame la princesse de Bareuth, mademoiselle Clairon, est à Paris, si elle

est venue vous voir. En un mot, je gémis de ne point recevoir de vos nouvelles. Peut-être au moment que je me plains y a-t-il en chemin une lettre de vous : en ce cas, je suis heureux ; mais s'il n'y en a point, que deviendrai-je dans ma misère? Vous savez qu'il n'y a que vos lettres qui me consolent de l'éternel malheur d'être à cent lieues de vous.

Portez-vous bien, mon cher ange ; jouissez de l'agrément de vivre au milieu d'une famille qui vous chérit ; jouissez de vos amis, de votre considération, de tous les fruits de votre sagesse, et n'oubliez pas votre vieux malade de Fernei.

LETTRE ĀMDXXXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

24 novembre.

Notre respectable et charmante protectrice ne cesse de veiller sur la petite province qui est dans son département ; elle ressemble à ces déesses de l'antiquité qui avaient chacune leur ville à gouverner. Minerve était chargée d'Athènes ; Diane, de Lemnos ; papillon-philosophe règne sur Gex, dont le nom n'est pas si doux à l'oreille. Non seulement elle protége ce petit terrain, mais elle y met la paix dans les familles. Je ne suis point entré dans les querelles de MM. de Dyvonne et de Crassi ;

et d'ailleurs, ne sortant point de mon lit depuis quinze jours, je n'ai pu me trouver ni auprès des combattants, ni entre eux.

Je ne sais pas non plus de nouvelles touchant la ferme-générale. L'abbé Morellet doit avoir montré à notre protectrice un mémoire que je lui adressai, il y a quelques jours, sous l'enveloppe de M. de Trudaine, pour sauver les frais d'un port trop considérable. Ce mémoire, comme je vous l'ai mandé, madame, n'a d'autre objet que de diminuer le fardeau immense de trente mille livres, dont MM. les fermiers-généraux veulent nous accabler.

Mais cet unique objet est mêlé de tant d'observations et de tant de chiffres, que j'en suis honteux, et que je vous en demande pardon; c'est une vraie besogne de commis des aides et gabelles.

Ni mes chiffres ni ma petite apoplexie, ni mes quatre-vingt-deux ans, ni mes deux maisons tombées par l'orage, ni toutes mes misères, ne me font oublier vos affaires et vos plaisirs. J'ignore où vous en êtes de votre procès de famille, autant que j'ignore l'état de celui de M. de Richelieu.

Je ne sais point si vous avez vu jouer *Menzicof*, et s'il a réussi, je ne dis pas auprès du public, je dis auprès de vous, en qui j'ai plus de foi qu'en ce public.

C'est aujourd'hui vendredi, 24 du mois; je compte demain samedi faire partir une montre que vous avez commandée à Panrier; je l'adresserai à M. d'Ogny. La poste part; je me mets dans mon lit, au pied du vôtre.

LETTRE ĀMDXXXVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 novembre.

Puisque vous dites, madame, à M. d'Argental :

> Atys, comblé d'honneurs, n'aime plus Sangaride;
> QUINAULT, *Atys*, acte IV, sc. I.

je vous dirai :

> Églé ne m'aime plus, et n'a rien à me dire.
> Quatrain, *Thésée*, act. IV, sc. V.

Car j'aime autant Quinault que vous : je ne suis pas de ces pédants qui le trouvent fade, et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour lorsqu'il en devait parler. Je le regarde comme le second de nos poëtes pour l'élégance, pour la naïveté, la vérité, et la précision.

Il est très vrai que vous n'avez plus rien à me dire, puisque vous ne m'écrivez point; mais il n'est pas vrai que je sois comblé d'honneurs; je

ne le suis que de ridicules, et c'est toujours par ses amis qu'on est maltraité.

M. d'Argental s'obstine à me croire tombé dans une espèce d'apoplexie pour avoir été gourmand ; et le fait est que mon accident me prit après avoir été un jour sans manger. Il m'appelle aussi commissaire départi par le roi auprès des fermiers-généraux, pendant que je suis opprimé départi par ces messieurs.

Voulez-vous, madame, que je vous parle vrai ? mon département est l'abyme du néant éternel, où je vais bientôt entrer.

Je lis tous les ouvrages philosophiques de Cicéron sur ce sujet plus usé qu'aisé, et je ne vous conseille pas de les lire; car, quoique ce grand homme soit très éloquent, il ne nous apprend rien du tout. L'abbé de Chaulieu avait précisément mon âge quand il est mort, et il n'en a pas appris davantage.

Les suites de mon accident m'ont paru si sérieuses, que je n'ai pas voulu faire mon voyage sans prendre la liberté de dire adieu à celle que vous appeliez votre grand'maman[1]. Comme il faut se réconcilier dans ces moments-là, j'avais sur le cœur l'injustice de son mari, qui me croyait un petit ingrat. J'étais assurément bien éloigné de

[1] * La duchesse de Choiseul. (L. D. B.)

l'être ; mais je n'ai pas mieux réussi auprès de votre grand'maman qu'auprès de vous. Vous me croyez comblé d'honneurs, et elle me croit plein de ménagements : elle se moque de mes honneurs et de mon apoplexie.

Jugez si dans cet état j'ai eu des choses bien amusantes à vous dire : je ne savais aucune nouvelle ni de l'opéra-comique, ni de l'assmblée du clergé.

Mais vous, madame, qui vivez dans le centre des plaisirs et des grandes affaires, comment voulez-vous qu'un pauvre solitaire ose vous écrire du fond de ses déserts et de ses neiges, privé de toute société et de presque tous ses sens, lorsque vous en avez encore quatre excellents? C'est à vous à réveiller les gens qui s'endorment auprès de leur tombeau ; mais ce n'est pas à eux de vous importuner de leurs rêveries ; il faut qu'ils soient discrets, et qu'ils attendent vos ordres. Il n'y a que les vampires de dom Calmet qui viennent lutiner les vivants.

Soyez très sûre que si j'ai perdu tout ce qui fait vivre, passions, amusements, imagination, et toutes les bagatelles de ce monde, je vous reste sérieusement attaché, et que je le serai tant que mes petites apoplexies me le permettront. Je vous regarderai comme la personne de mon siècle qui est le plus selon mon cœur et selon mon goût,

supposé que j'aie encore goût et cœur. Je vous demanderai vos bontés comme la première de mes consolations, et je dirai : C'est auprès d'elle que j'aurais voulu passer ma vie.

LETTRE ĀMDXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 novembre.

Il faut donc que je vous dise, mon cher ange, que, si madame du Deffand se plaint de moi par un vers de Quinault, je me suis plaint d'elle par un vers de Quinault aussi. Je crois qu'actuellement nous sommes les seuls en France qui citions aujourd'hui ce Quinault, qui était autrefois dans la bouche de tout le monde.

Je ne sais quel auteur je vous citerai pour me plaindre à vous de votre acharnement à m'accuser de gourmandise. Je veux bien que vous sachiez que je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures, lorsque mon accident m'arriva. Cette petite aventure a des suites assez désagréables, et je n'ai de secours que dans la patience.

Ma dignité de commissaire départi se trouve apparemment dans le même roman que mon indigestion. Il est triste d'être à-la-fois apoplectique et ridicule.

Je croyais, quand je vous ai parlé de *Menzicof*, qu'on le jouât déja à la Comédie française. Je n'ai point osé importuner M. le duc de Duras en faveur de *Cicéron* et de *Catilina ;* j'ai cru qu'il n'était pas trop séant, dans l'état où je suis, de disputer une place dans le *tripot* comique : cependant, si vous jugez que la chose soit convenable, je vous obéirai selon ma coutume. Je crains seulement que cette démarche ne soit hasardée pendant les représentations du prince-pâtissier.

J'ai à vous parler d'une autre nouvelle qui est assez intéressante selon ma façon de penser, c'est de la persécution que l'on suscite à l'abbé Raynal. On dit qu'il a été obligé de disparaître. Heureusement son livre ne disparaîtra pas. Est-il vrai qu'on en veut à ce livre et à la personne de l'auteur? Les jansénistes et les pharisiens se sont réunis, *et fuerunt amici ex illâ horâ.* Il n'y aura donc plus moyen chez les Welches de penser honnêtement, sans être exposé à la fureur des barbares! Cette idée me trouble jusque dans la paix de ma retraite, et aux portes de la paix éternelle, où je vais bientôt entrer. Je me flatte qu'au moins l'abbé Raynal trouvera des amis. Dieu veuille qu'on ne soit pas forcé à lui chercher des vengeurs, qu'on ne trouverait pas!

Adieu, mon cher ange; aimez toujours un peu celui qui est à vous depuis environ soixante-dix ans.

LETTRE ĀMDXXXIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

2 décembre.

Il est donc dit que mon héros verra mourir tous ses courtisans l'un après l'autre, et qu'il fera continuellement maison neuve. Madame de Voisenon me mande qu'elle vient de perdre son petit beau-frère que vous aimiez. Je tiens bon encore, mais ce n'est pas pour long-temps. J'ai eu, il y a quinze jours, un petit avertissement de la nature. Elle m'a signifié qu'il fallait bientôt faire mon paquet. Je vous avoue que j'aurais mieux aimé mourir à vos pieds, dans Paris ou à Richelieu, qu'au milieu des neiges du mont Jura. Mais il faut que chacun remplisse sa destinée. La vôtre, monseigneur, a été brillante de grandeurs et de plaisirs; j'ajoute encore de tracasseries de cour, qui n'ont jamais pu vous ôter votre gloire. Je relisais hier des paperasses dans lesquelles je voyais les beaux tours qu'on vous joua, lorsque vous eûtes fait mettre bas les armes à l'armée anglaise, et que vous la fîtes passer sous les fourches Caudines de Closter-Severn. Vous alliez tout de suite à Magdebourg et à Berlin; c'eût été la plus belle campagne qu'on eût faite. Mais au lieu de vous laisser con-

sommer votre ouvrage, je vois qu'une petite intrigue vous envoya à Bordeaux. Cependant quelques niches qu'on ait pu vous faire, vous avez toujours été victorieux en guerre comme en amour.

Il me semble qu'il ne s'agit plus que de vivre dans un loisir honorable, avec un peu de philosophie.

Je ne sais pas qui vous prendrez pour confrère, à la place de ce pauvre abbé de Voisenon. Je ne sais pas si vous serez le protecteur de notre Académie, et si la détestable aventure de votre maudite Provençale vous laissera le temps d'être le modérateur de nos petites intrigues littéraires. On a fait de l'indigne procès de madame de Saint-Vincent un labyrinthe dans lequel on veut vous faire tourner des années entières. Il faut pourtant qu'à la fin justice se fasse.

Je pense que vous aurez vu madame de Saint-Julien, qui a, je crois, de son côté un procès pour un petit legs que lui avait fait M. de Gouvernet, le mari des *vous* et des *tu*[1].

Si j'osais vous parler de mes misères, je vous dirais que j'en ai un avec les fermiers-généraux, qui veulent écraser un peu trop fort la petite et chétive patrie que je me suis faite. M. Turgot et

[1] * Mademoiselle de Livri. (L. D. B.)

M. de Trudaine sont juges suprêmes dans ce procès, dans lequel il s'agit du sort d'une province. Mais je vous assure que le vôtre me tient bien plus à cœur. En vérité, depuis que les Bénédictins font des titres, il n'y a point eu d'affaire pareille à celle que vous êtes obligé de soutenir. Mon neveu d'Hornoy m'a dit que vous avez un rapporteur un peu lent. Si d'Hornoy avait été le vôtre, je crois que l'affaire serait bientôt finie; mais je parle de tout au hasard. On est si peu au fait des choses à cent lieues; on voit de si loin et si mal, qu'il faut se taire, et se borner au respectueux et tendre dévouement que le vieux malade de quatre-vingt-deux ans conservera jusqu'à son dernier soupir pour son héros, toujours rempli de gloire et de graces. V.

LETTRE ĀMDXL.

A M. DE TRUDAINE.

A Fernei, 3 décembre.

Monsieur, c'est malgré moi que j'eus l'honneur de vous envoyer les cris de ma province[1] contre les trente mille livres[2]; et c'est du fond de mon

[1] * Mémoire en date de novembre 1775. (L. D. B.)

[2] * Il s'agissait d'une indemnité annuelle de 30,000 livres que demandait la Ferme, et que Voltaire trouvait trop forte. (L. D B.)

cœur que je vous présente ma reconnaissance pure et simple.

Je fais part à nos syndics de vos intentions. Je me flatte qu'ils penseront comme moi. J'ai peu de jours à jouir de vos bontés; mais je serai jusqu'au dernier moment de ma vie avec respect, attachement et reconnaissance, monsieur, votre très humble, très obéissant, et très obligé serviteur, VOLTAIRE.

LETTRE ĀMDXLI.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 4 décembre.

Aucune de vos lettres ne m'a fait autant de plaisir que celle que je viens de recevoir : elle me tire des inquiétudes que la nouvelle de votre maladie m'avait causées. Il faut que le patriarche de Fernei vive longues années pour la gloire des lettres, et pour honorer le dix-huitième siècle. J'ai survécu vingt-six ans à une attaque d'apoplexie que j'eus l'année 1749 : j'espère que vous en ferez de même. Ce qu'on appelle semi-apoplexie n'est pas si dangereux; et, en observant un bon régime, en renonçant aux soupers, j'espère que nous pourrons vous conserver encore pour la satisfaction de tous ceux qui pensent.

Vous me demandez ce que c'est que l'*esprit*. Hélas! je vous dirai tout ce qu'il n'est pas. J'en ai si peu moi-même, que je serais bien embarrassé de le définir. Si cependant vous voulez, pour vous amuser, que je fasse mon roman comme

un autre, je m'en tiendrai aux notions que l'expérience m'a données.

Je suis très certain que je ne suis pas double : de là je me considère comme un être unique. Je sais que je suis un animal matériel, animé, organisé, et qui pense; d'où je conclus que la matière animée peut penser, ainsi qu'elle a la propriété d'être électrique.

Je vois que la vie de l'animal dépend de la chaleur et du mouvement : je soupçonne donc qu'une parcelle de feu élémentaire pourrait bien être la cause de l'un et de l'autre de ces phénomènes. J'attribue la pensée aux cinq sens que la nature nous a donnés; les connaissances qu'ils nous communiquent s'impriment dans les nerfs qui en sont les messagers. Ces impressions, que nous appelons *mémoire,* nous fournissent les idées; la chaleur du feu élémentaire, qui tient le sang dans une agitation perpétuelle, réveille ces idées, occasione l'imagination. Selon que ce mouvement est vif et facile, les pensées se succèdent rapidement; si le mouvement est lent et embarrassé, les pensées ne viennent que de loin en loin. Le sommeil confirme cette opinion : quand il est parfait, le sang circule si doucement, que les idées sont comme engourdies, que les nerfs de l'entendement se détendent, et l'ame demeure comme anéantie. Si le sang circule avec trop de véhémence dans le cerveau, comme chez les ivrognes ou dans les fièvres chaudes, il confond, il bouleverse les idées; si quelque légère obstruction se forme dans les nerfs du cerveau, elle occasione la folie; si une goutte d'eau se dilate dans le crâne, la perte de la mémoire s'ensuit; si enfin une goutte de sang extravasé presse le cerveau et les nerfs de l'entendement, voilà la cause de l'apoplexie.

Vous voyez que j'examine *l'ame* plutôt en médecin qu'en métaphysicien. Je m'en tiens à ces vraisemblances, en attendant mieux. Je me contente de jouir des fruits de votre

entendement, de votre imagination renaissante, de votre beau génie, sans m'embarrasser si ces dons admirables nous viennent d'idées innées, ou si Dieu vous inspire toutes vos pensées, ou si vous êtes une horloge dont le cadran montre Henri IV, tandis que votre carillon sonne *la Henriade.*

Qu'un autre se fasse un labyrinthe pour s'y égarer, je me délecte dans vos ouvrages, et je bénis l'Être des êtres de ce qu'il m'a rendu votre contemporain.

Je n'ai pu vous écrire de long-temps; je sors de mon quatorzième accès de goutte. Jamais elle ne m'a plus maltraité; je suis à demi perclus de tous mes membres. Cela ne m'a pas empêché de voir Morival, et de m'entretenir longuement sur votre sujet. Il faut bien que nous fêtions nos martyrs; ils souffrent pour la vérité, et les autres n'ont été que les victimes de l'erreur et de la superstition. Je m'attends de jour à autre que Morival fera des miracles. Le plus célèbre serait de confondre * et de causer des remords à ses juges iniques, qui l'ont condamné à subir une mort affreuse.

J'ai participé à la faveur que ** le roi de France a faite à M. de Saint-Germain. Ce brave officier m'est connu depuis long-temps; il ne se rendra pas indigne de la place qu'il a obtenue. Il a tout le mérite qu'il faut pour la remplir, et un zèle bien louable pour le bien public; ce qui doit le rendre recommandable à tous les honnêtes gens.

Je vous félicite en même temps, mon cher Voltaire; on m'assure que vous êtes devenu directeur des impôts dans le pays de Gex; que vous réduirez toutes les taxes sous un seul titre, et que l'exemple que vous donnerez de cette simplification sera introduit dans toute la France. Les bons

* De confondre les juges iniques qui l'ont condamné, et de leur causer des remords. (*Édit. de Berlin.*)

** J'ai pris part à la faveur que... (*Édit. de Berlin.*)

esprits sont propres à tous les emplois. Un raisonnement juste, des idées nettes, et un peu de travail, servent également d'instrument pour les arts, pour la guerre, pour les finances, et pour le commerce.

Il sera donc dit que celui dont l'imagination enfanta *la Henriade*, l'*OEdipe*, et tant d'autres admirables tragédies, que le traducteur de Newton, l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, l'oracle de la tolérance, l'émule de l'Arioste, aura encore instruit sa nation dans l'art de soulager les peuples dans la perception des impôts.

Nous ne connaissons pas trop Homère, mais Virgile n'était que poëte. Racine n'écrivait pas bien en prose; Milton n'avait été que l'esclave du tyran de sa patrie : il n'y a que vous seul qui ayez réuni tant de genres si différents. Vivez donc pour éclairer votre patrie dans cette nouvelle carrière : elle vous devra son goût, sa raison; et les laboureurs, leur conservation. Quel bien de plus vous reste-t-il à faire, sinon de ne pas oublier le solitaire de Sans-Souci, qui vous admire trop pour que vous ne l'aimiez pas un peu? *Vale.*

FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMDXLII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 5 décembre.

Je vous ai mille obligations de la semence que vous avez bien voulu m'envoyer. Qui aurait dit que notre correspondance roulerait sur l'art de Triptolème, et qu'il s'agirait entre nous deux qui cultiverait le mieux son champ? C'est cependant le premier des arts, et sans lequel il n'y aurait ni marchands, ni rois, ni courtisans, ni poëtes, ni philosophes. Il n'y a de vraies richesses que celles que la

terre produit. Améliorer ses terres, défricher des champs incultes, saigner des marais, c'est faire des conquêtes sur la barbarie et procurer de la subsistance à des colons qui, se trouvant en état de se marier, travaillent gaiement à perpétuer l'espèce, et augmentent le nombre des citoyens laborieux.

Nous avons imité ici les prairies artificielles des Anglais; ce qui réussit très bien, et a fait augmenter nos bestiaux d'un tiers. Leur charrue et leur semoir n'ont pas eu le même succès : la charrue, parcequ'en partie nos terres sont trop légères; le semoir, parcequ'il est trop cher pour le peuple et pour les paysans.

En revanche nous sommes parvenus à cultiver la rhubarbe dans nos jardins; elle conserve toutes ses propriétés, et ne diffère point, pour l'usage, de celle qu'on fait venir des pays orientaux.

Nous avons gagné cette année dix mille livres de soie, et l'on a augmenté les ruches à miel d'un tiers.

Ce sont là les hochets de ma vieillesse, et les plaisirs qu'un esprit dont l'imagination est éteinte peut goûter encore. Il n'est pas donné à tout le monde d'être immortel comme vous. Notre bon patriarche est toujours le même. Pour moi j'ai déja envoyé une partie de ma mémoire, le peu d'imagination que j'avais, et mes jambes, sur les bords du Cocyte. Le gros bagage prend les devants, en attendant que le corps de bataille le suive. C'est une disposition d'arrière-garde à laquelle Feuquières et M. de Saint-Germain donneraient leur approbation.

J'espère que vous continuerez de me donner de bonnes nouvelles de votre santé, qui certainement ne m'est pas indifférente, et que vous vous souviendrez quelquefois du solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMDXLIII.

A M. DE TRUDAINE.

A Fernei, 8 décembre.

Monsieur, nos petits états s'assembleront lundi 11 du mois; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui représentent le premier ordre de la France, et qui regardent comme un péché mortel l'assujettissement de payer trente mille francs à la ferme-générale. Ils auront beau dire que les publicains sont maudits dans l'Évangile, je leur dirai qu'il faut vous bénir, et que vous êtes le maître à qui les publicains et eux doivent obéissance.

Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit purement et simplement, comme on acceptait la bulle.

Mais, monsieur, il faut que je vous envoie une lettre que je viens de recevoir de M. Fabri, l'un de nos syndics. Il écrit comme un chat; mais peut-être a-t-il raison de se plaindre des fermiers-généraux, qui, en 1760, portèrent, par une exagération excessive, le produit des traites et gabelles, dans le pays de Gex, à vingt-trois mille six cents livres, et qui, par une autre exagération, le por-

tent cette année-ci à soixante mille livres : *positis ponendis, et ablatis auferendis.*

Je ne saurais guère accorder ces assertions avec la dernière idée de nos états, qui m'assuraient, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, que le profit net des fermiers-généraux n'allait avec nous qu'à sept ou huit mille livres. S'il faut que vous soyez obligés continuellement, vous, monsieur, et M. le contrôleur-général, de réformer tous les mémoires dont la cupidité humaine vous pestifère, je vous plains de passer si tristement votre temps.

Mais notre chétive province est peut-être aussi un peu à plaindre d'être obligée de donner cinq cents francs par an à chacune des soixante colonnes de l'état, qui sont des colonnes d'or. Nous ne sommes que d'argile, et notre argile encore ne vaut rien. Quand on y a semé un grain, il ne meurt pas, à la vérité, pour renaître, comme l'Évangile le disait, mais il ne rend jamais que trois pour un aux pauvres cultivateurs, *qui euntes ibant, et flebant mittentes semina sua.*

Enfin, monsieur, cette opération est la vôtre; c'est celle de M. Turgot. Ou je mourrai à la peine, ou lundi prochain la plus petite de toutes les cohues signera son remerciement; mais nous empêcherez-vous de vous demander l'aumône? on la doit aux pauvres, c'est par-là qu'on rachète ses

péchés. Certainement les fermiers-généraux en ont fait; et, quand ils nous donneront cinq ou six mille livres pour entrer dans le royaume des cieux, ils feront un très bon marché. Je propose cette bonne œuvre à M. le contrôleur-général. Qu'il mette dans l'édit vingt-cinq mille francs au lieu de trente, cela est très aisé; et messieurs des fermes ne pousseront pas plus de cris de douleur que nous autres gueux nous en pousserons de joie.

Pardonnez à cette exhortation chrétienne. Elle n'a rien de commun avec l'acceptation solennelle que nous devons faire dans la grande ville de Gex, etc.

LETTRE ĀMDXLIV.

A M. TURGOT,

MINISTRE D'ÉTAT, CONTROLEUR-GÉNÉRAL DES FINANCES.

Décembre.

Monseigneur le contrôleur-général est supplié de daigner jeter un coup d'œil sur les demandes des états du pays de Gex. Ces demandes consistent:

I.

Dans la permission de faire venir toutes les marchandises de Marseille avec la même exemption de droits dont Genève jouit, attendu que cette

exemption seule a réduit le pays de Gex à n'avoir jamais aucun marchand français, et à la nécessité de se pourvoir à Genève de toutes les choses nécessaires à la vie. Cette différence prodigieuse entre une ville étrangère et un pays appartenant au roi a mis les Génevois en état de se faire plus de sept millions de rente sur les finances de sa majesté, et d'être en possession, avec le sieur Geoffrin, de la manufacture de glaces de Saint-Gobin et de Paris.

II.

Monseigneur le contrôleur-général verra que ce petit pays paie à sa majesté environ cent trente mille livres par année, sans qu'aucune communauté ait pu faire le moindre profit, excepté la colonie établie à Fernei.

III.

Il verra que ce pays très pauvre a été obligé d'emprunter cent trente-quatre mille livres pour réparer les pertes occasionées par les corvées.

IV.

Il verra ce que coûte à la ferme-générale la foule d'employés inutiles établis dans le pays de Gex.

V.

Il verra le bénéfice que ce pays propose à la

ferme-générale, et ce qu'il demande au sujet du sel et du tabac.

Les états de Gex attendront très respectueusement les ordres de monseigneur.

LETTRE ĀMDXLV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 décembre.

Notre protectrice sait sans doute qu'il n'est plus question de ce mémoire que l'abbé Morellet devait lui communiquer. L'affaire est faite; l'édit est entre les mains de nos chétifs états. Nous nous assemblons le 11 du mois pour accepter la bulle *Unigenitus* purement et simplement, et même en remerciant.

Il est vrai, madame, que je demande une petite explication, et cette explication est une aumône de cinq mille livres, somme excessivement petite, par laquelle je propose aux soixante publicains, maîtres du royaume, de racheter leurs péchés. Je fais les derniers efforts auprès de M. Turgot, pour obtenir de lui cette bonne œuvre. Mais, soit qu'il se rende, soit qu'il persiste dans l'impénitence finale, je ferai le diable à quatre dans nos états pour faire accepter sa pancarte même par le clergé.

Je profite des bontés de M. le marquis de La

Tour-du-Pin, que vous m'avez procurées. Je lui demande un ordre pour me chauffer, quoique les fermiers-généraux nous réduisent à n'avoir pas de quoi acheter du bois.

Je me suis avisé de faire l'épitaphe de l'abbé de Voisenon :

Ici gît, ou plutôt frétille
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu;
Car je m'en vais au même lieu,
Comme un cadet de la famille.

Il ne faut pas prendre cela tout-à-fait au pied de la lettre. Il est bien vrai que l'abbé de Voisenon frétille, mais je ne veux point l'aller voir sitôt. Je veux vivre encore pour vous dire combien je suis sensible à vos bontés, combien j'adore votre caractère, votre esprit lumineux, et votre personne. Vous parlez d'affaire comme un vieux conseiller d'état; vous êtes active à rendre mille bons offices, comme si vous n'aviez rien à faire; vous jugez tous les ouvrages mieux que si vous étiez de l'Académie. Je me flatte bien que monsieur votre frère et vous vous gagnerez votre procès. La chicane qu'on vous fait me paraît absurde, et ce n'est pas là le cas où les choses absurdes réussissent.

Adieu, madame; je ne sors point du coin de mon feu, tandis que vous tuez des perdrix en plein

air. Je ne sortirai que pour la bulle de M. Turgot, et je ne respirerai que pour vous être attaché avec le plus tendre respect.

LETTRE ĀMDXLVI.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

10 décembre.

Monsieur, fatigué, excédé d'écritures, ayant excédé mon cher Wagnière, j'écris un petit mot de ma maigre main pour vous dire que j'ai fait la sauce de ces messieurs à M. Turgot *, et que je le supplie de s'informer à M. de Vergennes si vous n'avez pas fait la même sauce. Il faut que ces pandoures déguerpissent avant que je meure de mes fatigues; mais ce sera assurément en vous aimant.

V.

* Il s'agit ici de l'abonnement que Voltaire vient à bout de conclure avec les fermiers-généraux afin de soustraire le pays de Gex à la perception.

LETTRE ĀMDXLVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 décembre.

Mon cher marquis, le vieux malade est charmé de votre conversion. Vos lettres étaient auparavant comme celles de Cicéron *ad familiares suos*. Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte bien : adieu. Vous êtes actuellement plus communicatif; vous entrez dans les détails. Ce que vous me mandez me fait craindre que le succès de *Menzicof* ne soit encore plus balancé à Paris qu'à Versailles.

Mon ami La Harpe pourrait bien, de cette affaire-ci, voir reculer son entrée dans le temple de nos quarante. Il a eu beau frapper plusieurs fois à la porte avec ses branches de laurier, il va trouver des épines qui lui boucheront cette porte. Ce n'est pas chez nous comme dans le ministère, où les places ont été données au mérite, sans cabale et sans bruit.

Je suis fâché de la mort de ce pauvre abbé de Voisenon. Avant d'aller le trouver, je m'occupe, dans mon petit antre de Gex, d'une grande affaire dont sûrement personne ne se soucie à Paris; c'est de faire un essai de liberté dans les provinces, et

d'arracher le plus petit pays de France aux griffes affreuses des suppôts de la ferme-générale. Il y a soixante rois en France, et je me flatte qu'un jour il n'y en aura plus qu'un, grace à la probité éclairée et aux travaux immenses d'un goutteux[1]. J'ignore encore si je réussirai dans ma tentative : cela sera décidé demain. Je vous écris donc la veille de la bataille : priez Dieu pour moi.

Dites à M. d'Argental mon ange qu'il secoue bien ses ailes. Je suis entre le *Te Deum* et le *De profundis*. Je voulais lui écrire, mais le temps me presse. Il faut, tout malade que je suis, aller à nos états faire valoir les bienfaits dont M. de Sulli-Turgot veut nous combler, et dont on ne sent pas encore tout l'avantage. Dites, je vous prie, à mon ange que, selon ses ordres charmants, j'ai écrit à M. le maréchal de Duras, ce matin, au sujet de *Rome sauvée,* quoique les *Catilinaires* de Cicéron n'intéressent point du tout la cour de Versailles.

Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez la bonté de m'écrire, mandez-moi tout ce qu'on fait et tout ce qu'on dit. Ces fariboles amusent l'écrivain et le lecteur.

Adieu, mon cher marquis : si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte mal.

[1] * Le contrôleur-général Turgot. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDXLVIII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

13 décembre.

Le courrier du Bas-Rhin écrit de Clèves souvent des sottises et rarement de bonnes choses; on s'est borné jusqu'ici à contenir sa plume, quelquefois trop hardie sur le sujet des souverains. Comme je ne lis point ses feuilles, j'ignore parfaitement leur contenu. S'il s'est avisé de faire l'apologie des juges et du procès de ce malheureux La Barre, il donnera au public une mauvaise opinion de son caractère moral, ou de son jugement; il était permis chez les Romains de plaider les causes d'accusés dont le crime était douteux, mais les avocats abandonnaient celles des scélérats. Hortensius se désista de la défense de Verrès convaincu de méchantes actions, et Cicéron nous apprend qu'il abandonna par la même raison un esclave d'Oppianicus pour lequel il avait commencé à plaider. Je ne puis citer de plus illustres exemples au gazetier de Clèves que ceux de deux consuls romains; pour les égaler il faudra qu'il se résolve à chanter la palinodie, et j'espère que les ministres auront assez de crédit sur lui pour qu'il prenne généreusement le parti de se rétracter. Morival est à Berlin, où il étudie la géométrie et la fortification chez un habile professeur; il pourra fournir le mémoire aux ministres, qui s'en serviront pour condamner les mensonges du gazetier.

Mais vous me demandez des nouvelles de ma santé, et vous ne m'en donnez pas de la vôtre. Cela n'est pas bien. Je n'ai que la goutte, qu'on chasse par le régime et la patience; mais malheureusement vous avez été atteint d'un mal plus dangereux. Vous croyez qu'on ne prend qu'un

intérêt tiède à votre santé; cela vous trompe. Il y a quelques bons esprits qui craignent avec moi que le trône du Parnasse ne devienne vacant. J'ai reçu une lettre de Grimm, qui vous a vu : cette lettre ne me rassure pas assez; il faut que le vieux patriarche de Fernei m'écrive qu'il se trouve soulagé, et qu'il me tranquillise lui-même. Croyez que vous me devez cette consolation, comme à celui de tous vos admirateurs qui vous rend le plus de justice. *Vale.*

LETTRE ĀMDXLIX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Fernei, 14 décembre.

Je n'ai point encore eu un plus beau sujet d'écrire à notre protectrice. C'était mardi, 12 de ce mois, que je devais lui mander notre triomphe sur ceux qui s'opposaient au salut du pays, et qui avaient mis des prêtres dans leur parti. Mon ame commanda à mon corps de la suivre aux états. J'allai à Gex, tout malingre et tout misérable que j'étais. Je parlai, quoique ma voix fût entièrement éteinte. Je proposai au clergé d'accepter la bulle *Unigenitus* de M. Turgot, c'est-à-dire la taxe de trente mille livres, purement et simplement, avec une *reconnaissance respectueuse.* Tout fut fait, tout fut écrit comme je le voulais. Mille habitants du pays étaient dans les environs aux écoutes, et soupiraient après ce moment comme après leur sa-

lut, malgré les trente mille livres. Ce fut un cri de joie dans toute la province; on mit des cocardes à nos chevaux; on jeta des feuilles de laurier dans notre carrosse. Nos dragons accoururent en bel uniforme, l'épée à la main. On s'enivra par-tout à votre santé, à celle de M. Turgot et de M. de Trudaine. On tira nos canons de poche toute la journée.

Je devais donc, madame, vous écrire tout cela le mardi; mais il fallut travailler à mille détails attachés à la grande opération; il fallut envoyer des paquets à Paris; j'étais excédé, et je m'endormis. Ma lettre ne partira donc que demain vendredi, 15 du mois; et vous verrez, par cette lettre, qu'il n'y a point de joie pure dans ce monde; car, pendant que nous passions doucement notre temps à remercier M. Turgot, et que toute la province était occupée à boire, les pandoures de la ferme-générale, qui ne doivent finir la campagne qu'au premier de janvier, avaient des ordres secrets de nous saccager. Ils marchaient par troupes au nombre de cinquante, arrêtaient toutes les voitures, fouillaient dans toutes les poches, forçaient toutes les maisons, y fesaient le dégât au nom du roi, et obligeaient tous les paysans à se racheter pour de l'argent. Je ne conçois pas comment on n'a pas sonné le tocsin contre eux dans tous les villages, et comment on ne les a pas ex-

Universitas BIBLIOTHECA

terminés. Il est bien étrange que la ferme-générale, n'ayant plus que quinze jours pour tenir ses troupes chez nous en quartier d'hiver, ait pu leur permettre, et même leur ordonner des excès si punissables. Les honnêtes gens ont été très sages, et ont contenu le peuple qui voulait se jeter sur ces brigands comme sur des loups enragés.

Puisse M. Turgot nous délivrer de ces monstres pour nos étrennes, comme il nous l'a promis!

Le palais Dauphin est bien loin d'être couvert. M. Racle nous avait flattés qu'il le serait au premier de novembre; mais tout s'est borné à des préparatifs, et à piquer à coups de marteau de grandes pierres de roche, qui, à mon gré, ne conviennent point du tout à une maison de campagne. Il en a fini entièrement une pour lui, qui contient de grands magasins et des appartements commodes, et qui coûte quatre fois moins. Tout le monde est persuadé que notre petit pays va s'enrichir et se peupler. On s'empresse en effet à me demander des maisons à toute heure; mais je ne bâtis pas comme Amphion, et je n'ai plus de lyre. Tout va bientôt me manquer; mais j'aurai au moins achevé à-peu-près mon ouvrage, et je mourrai avec la consolation d'avoir été encouragé par vous.

Agréez l'atttachement inviolable de votre protégé V., qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

LETTRE ĀMDL.

A M. BAILLY,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

A Fernei, 15 décembre.

J'ai bien des graces à vous rendre, monsieur; car, ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre [1], lorsque j'étais encore malade, je n'ai point ouvert le premier; j'ai déja lu le second presque tout entier, et je me porte mieux.

Vous pouviez intituler votre livre *Histoire du Ciel,* à bien plus juste titre que l'abbé Pluche, qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne sont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou, qui prétendait que les douze signes du zodiaque étaient évidemment inventés par les patriarches juifs; que Rebecca était le signe de la vierge, avant qu'elle eût épousé Isaac; que le belier était celui qu'Abraham avait sacrifié sur la montagne Moria; que les gémeaux étaient Jacob et Ésaü, etc.

Je vois dans votre livre, monsieur, une profonde connaissance de tous les faits avérés et de tous les faits probables. Lorsque je l'aurai fini, je

[1] *Histoire de l'Astronomie ancienne.* Paris, 1775, 1 vol. in-4°. (L. D. B.)

n'aurai d'autre empressement que celui de le relire : mes yeux de quatre-vingt-deux ans me permettront ce plaisir. Je suis déja entièrement de votre avis sur ce que vous dites qu'il n'est pas possible que différents peuples se soient accordés dans les mêmes méthodes, les mêmes connaissances, les mêmes fables, et les mêmes superstitions, si tout cela n'a pas été puisé chez une nation primitive qui a enseigné et égaré le reste de la terre. Or il y a long-temps que j'ai regardé l'ancienne dynastie des brachmanes comme cette nation primitive. Vous connaissez les livres de M. Holwell et de M. Dow; vous citez sur-tout ce bon homme Holwell.

Vous devez avoir été bien étonné, monsieur, des fragments de l'ancien Shastabad, écrit il y a environ cinq mille ans. C'est le seul monument un peu antique qui reste sur la terre. Il a fallu l'opiniâtreté anglaise pour le chercher et pour l'entendre. Je soupçonnais ce gouverneur de Calcuta d'avoir un peu aidé à la lettre; je m'en suis informé au gouverneur de la compagnie anglaise des Indes, qui vint chez moi il y a quelque temps, et qui est un des hommes les plus instruits de l'Europe. Il m'a dit que M. Holwell était la vérité et la simplicité même : il ne pouvait assez l'admirer d'avoir eu le courage et la patience d'apprendre l'ancienne langue sacrée des brachmanes, qui n'est

connue aujourd'hui que d'un petit nombre de brames de Bénarès.

Enfin, monsieur, je suis convaincu que tout nous vient des bords du Gange, astronomie, astrologie, métempsycose, etc.[1]. . . . . .

. . . . . .

Je ne puis assez vous remercier de la bonté dont vous m'avez honoré.

Agréez, monsieur, l'estime la plus sincère et la plus respectueuse, etc. LE VIEUX MALADE.

LETTRE ĀMDLI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 décembre.

Il se pourrait faire, notre respectable et chère protectrice, qu'il y eût actuellement par les chemins une lettre de vous, et même une de M. le marquis de La Tour-du-Pin, à qui j'écrivis il y a quinze jours pour le remercier de vos bontés et des siennes, et pour obtenir une permission authentique de me chauffer dans son gouvernement. Vous connaissez le fort l'Écluse; ce n'est pas la

[1] * Cette lacune est indiquée dans les Lettres de Bailly sur l'origine des sciences (Paris, 1777, in-8°), où se trouvent cette lettre de Voltaire et quelques autres. Nous avons cru devoir l'indiquer afin de faire connaître que la lettre n'est pas complète. (L. D. B.)

plus importante citadelle du royaume, mais elle est pour moi en pays ennemi, et le major de la place ne laisse pas passer une bûche sans un ordre exprès du commandant de la province. Je me flatte que M. le commandant aime trop madame sa sœur pour souffrir que son protégé, qui n'a que la peau sur les os, meure de froid aux fêtes de Noël, à l'extrémité du royaume de France.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, madame, que nos postes sont tellement arrangées dans votre colonie, qu'il faut toujours vous faire réponse avant d'avoir reçu votre lettre.

Le courrier qui s'en va de chez nous part à neuf heures du matin, et le courrier qui vient de chez vous n'arrive qu'à onze heures. Cela n'est pas trop bien entendu, mais cela est au nombre des cent mille petits abus trop légers pour être réformés.

Je vous écris donc, madame, à neuf heures du matin, le 20 de décembre, en attendant que vers le midi j'aie la consolation de voir un peu de votre petite écriture.

Racle a de très beaux magasins dans lesquels il y a de très belle faïence. Nous avons réparé tous les désastres que les ouragans et les inondations avaient causés; mais, pour Château-Dauphin, il a été entièrement négligé, je crois vous l'avoir déja mandé : ainsi je conseille à notre chère commandante, quand elle viendra honorer sa colonie de

sa présence, de ne point descendre à Château-Dauphin, où elle ne trouverait que des pierres qui ne sont pas encore les unes sur les autres; mais il y a encore bien loin de la fin de décembre aux beaux jours où notre commandante pourra venir visiter son pays. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de Varicour, qui est un des plus beaux prêtres du royaume, et un des plus pauvres. Elle aura accommodé les difficiles affaires de M. de Crassi; elle aura arrangé celles de dix ou douze familles; elle aura rapatrié M. de Richelieu avec madame de Saint-Vincent, plutôt que de venir dans notre misérable climat. Il faut me résoudre à passer mon hiver dans les regrets. Je n'ai pas encore le plaisir d'être délivré des pandoures de messieurs les fermiers-généraux. Leur armée est encore à nos portes. Je ne peux pas dire :

> Et mes derniers regards ont vu fuir les *commis;*
>
> RACINE, *Mithridate*, act. V, sc. v.

et je ne sais quand mes derniers regards seront consolés par votre présence.

LETTRE ĀMDLII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 21 décembre.

Sire, il n'y a jamais eu ni de roi ni de goutteux plus philosophe que vous. Il faut que vous soyez comme celui[1] qui disait : *Non, la goutte n'est point un mal.* Vos réflexions sur cette machine, qui a, je ne sais comment, la faculté d'éternuer par le nez et de penser par la cervelle, valent mieux que tout ce que les docteurs en grec et en hébreu ont jamais dit sur cette matière.

Votre majesté est actuellement dans le cas de Xénophon, qui s'occupait de l'agriculture dans le loisir de la paix. Mais ce n'est pas après une retraite de dix mille, c'est après des victoires de cinquante mille.

Je crois que vous aurez un peu de peine à faire produire à votre sablonnière du Brandebourg d'aussi riches moissons que celles des plaines de Babylone, quoique, à mon avis, vous valiez beaucoup mieux que tous les rois de ce pays-là. Mais du moins vos soins rendront la Marche, et la Nouvelle-Marche, et la Poméranie plus fertiles que le

[1] * C'était le philosophe Possidonius. (L. D. B.)

pays de Salomon, qu'on appela si mal-à-propos *la Terre-Promise,* et qui était encore plus sablonneux que le chemin de Berlin à Sans-Souci.

Votre majesté est trop bonne de daigner jeter les yeux sur mes petits travaux rustiques. Elle m'encourage en m'approuvant. Je n'ai qu'un petit coin de terre à défricher, et encore est-il un des plus mauvais de l'Europe. Vous daignez encourager de même ma chétive faculté intellectuelle, en me persuadant qu'une demi-apoplexie n'est qu'une bagatelle : je ne savais pas que votre majesté eût jamais eu affaire à un pareil ennemi. Vous l'avez vaincu comme tous les autres, et vous triomphez enfin de la goutte, qui est plus formidable. Vous tendez une main protectrice du haut de votre génie à ma petite machine pensante : je serai assez hardi, dans quelque temps, pour mettre à vos pieds des lettres assez scientifiques, assez ridicules, que j'ai pris la liberté d'écrire à M. Pauw sur ses Chinois, ses Égyptiens, et ses Indiens.

La barbare aventure du général Lally, le désastre et les friponneries de notre compagnie des Indes, m'ont mis à portée de me faire instruire de bien des choses concernant l'Inde et les anciens brachmanes. Il m'a paru évident que notre sainte religion chrétienne est uniquement fondée sur l'antique religion de Brama. Notre chute des anges

qui a produit le diable, et le diable qui a produit la damnation du genre humain, et la mort de Dieu pour une pomme, ne sont qu'une misérable et froide copie de l'ancienne théologie indienne. J'ose assurer que votre majesté trouvera la chose démontrée.

Je ne connais point M. Pauw. Mes lettres sont d'un petit bénédictin tout différent de M. Pernetti. Je trouve ce M. Pauw un très habile homme, plein d'esprit et d'imagination; un peu systématique, à la vérité, mais avec lequel on peut s'amuser et s'instruire.

J'espère mettre dans un mois ou deux ce petit ouvrage de saint Benoît à vos pieds.

On me mande qu'on a imprimé à Berlin une traduction[1] fort bonne d'Ammien-Marcellin avec des notes instructives : comme cet Ammien-Marcellin était contemporain du grand Julien, que nos misérables prêtres n'osent plus appeler *apostat,* souffrez, sire, que je prenne une liberté avec celui auquel il n'a manqué, selon moi, pour être en tout très supérieur à ce Julien, que de faire à-peu-près ce qu'il fit, et que je n'ose pas dire.

Cette liberté est de supplier votre majesté d'ordonner qu'on m'envoie par les Michelet et Gérard un exemplaire de cet ouvrage. Je vous demande

[1] * Par de Moulines. Berlin, Rottmann, 1775, 3 vol. in-12. (L. D. B.)

très humblement pardon de mon impudence; tout ce qui regarde ce Julien m'est précieux, mais vos bontés me le sont bien davantage.

Je me mets à vos pieds plus que jamais; je me flatte qu'ils ne sont plus enflés du tout.

LETTRE ĀMDLIII.

A M. TURGOT.

22 décembre.

Monseigneur, vous avez d'autres affaires que celles du pays de Gex, ainsi je serai court.

Quand je vous ai proposé de sauver les ames de soixante fermiers-généraux pour une aumône d'environ cinq mille livres, c'était bon marché; et c'était même contre mon intention que je vous adressais ma prière, parceque je crois fermement avec vous qu'il faut les damner pour leurs trente mille livres.

Quand je suis allé à nos états, malgré mon âge de quatre-vingt-deux ans et ma faiblesse, ce n'a été que pour faire accepter purement et simplement vos bontés, sans aucune représentation.

Si on en a fait depuis, pendant que je suis dans mon lit, j'en suis très innocent, et de plus très fâché.

Je ne me mêle que de ma petite colonie. Je fais

bâtir plusieurs nouvelles maisons de pierre de taille que des étrangers, nouveaux sujets du roi, habiteront ce printemps.

Je défriche et j'améliore le plus mauvais terrain du royaume.

Je bénis, en m'éveillant et en m'endormant, M. le duc de Sulli-Turgot.

Si je devais mourir le 2 de janvier 1776, je voudrais avoir fait venir pour mes héritiers, le premier de janvier, dans ma colonie, du sucre, du café, des épices, de l'huile, des citrons, des oranges, du vin de Saint-Laurent, sans acheter tout cela à Genève.

Je vous supplie de croire que, si j'étais encore dans ma jeunesse; si, par exemple, je n'avais que soixante-dix ans, je ne vous serais pas attaché avec plus d'admiration et de respect.

LETTRE ĀMDLIV.

A M. L'ABBÉ DE VITRAC,

SOUS-PRINCIPAL DU COLLÉGE DE LIMOGES,

DES ACADÉMIES DE MONTAUBAN, CLERMONT-FERRAND, LA ROCHELLE, etc.

A Fernei, 23 décembre.

Je vous dois des remerciements, monsieur, pour les deux pièces d'éloquence que vous avez bien voulu m'envoyer. Il est très beau de célébrer, au

bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur siècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'éloge de l'ancien Dorat[1] vous a fourni une occasion bien agréable de rendre justice à M. Dorat d'aujourd'hui.

Il y a un autre homme[2] dont Limoges se souviendra un jour avec une tendre reconnaissance, et qui fait actuellement autant de bien à la France qu'il en a fait à votre patrie.

Permettez-moi une observation sur l'anecdote dont vous parlez dans votre ouvrage. Vous supposez, après tant d'autres, que Charles IX est l'auteur de ces beaux vers à Ronsard :

> Tous deux également nous portons des couronnes, etc.

Il n'est guère possible que ces vers soient de la même main qui écrivait à Ronsard :

> Si tu ne viens demain me trouver à Pontoise,
> Adviendra entre nous une bien grande noise.

On peut croire que ces derniers vers étaient de Charles IX, et que les autres étaient d'Amyot, son précepteur. Le malheureux prince qui commanda la Saint-Barthélemi n'était pas digne de faire de beaux vers.

[1]* Jean Dorat, né à Limoges en 1508, mort à Paris en 1588. (L. D. B.)

[2]* Turgot avait été intendant de Limoges. (L. D. B.)

Il est triste que vous citiez dans vos notes un aussi vil coquin que le Sabatier de Castres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀMDLV.

A M. DE TRUDAINE.

A Fernei, 23 décembre.

Monsieur, depuis l'acceptation unanime de vos bienfaits, et notre prompte soumission à payer trente mille livres d'indemnité à la ferme-générale, j'apprends des choses dont je crois vous devoir donner avis.

Il vous souvient qu'autrefois, lorsque vous étiez près de faire à notre pays la même grace, on suscita je ne sais quels ouvriers lapidaires de la ville de Gex pour s'y opposer. On se sert aujourd'hui du même artifice.

Ces prétendus lapidaires n'ont pas un pouce de terrain dans la province. On m'assure même qu'on a signé des noms de gens qui n'existent pas.

Je ne fais nulle réflexion sur cette manœuvre, je la soumets à votre jugement et à vos ordres, ainsi qu'à ceux de M. le contrôleur-général.

Un nommé Lagros sort de chez moi dans le moment. Il propose, conjointement avec le sieur Sédillot, receveur du sel de la province pour les

fermiers-généraux, et avec le sieur Lachaux, receveur du domaine, de fournir de sel le pays de Gex au prix qui nous conviendra, et se charge de payer pour nous les trente mille livres à la ferme-générale.

Il prétend que la république de Genève veut bien, dès à présent, lui céder mille minots au même prix qu'elle les a reçus, pourvu que vous l'approuviez conjointement avec M. le contrôleur-général.

Je lui ai demandé s'il avait parlé de cette affaire à M. Fabri, il m'a répondu que oui; que M. Fabri a reçu ses offres avec transport, et qu'il n'attend que la consommation de l'affaire des franchises pour transiger avec cette nouvelle compagnie au nom de la province, bien entendu que le marché fait avec cette compagnie n'empêcherait point les particuliers de se pourvoir de sel où ils voudraient.

Il n'y a encore rien de signé entre cette compagnie et M. Fabri, subdélégué de M. l'intendant.

Je me borne, monsieur, à vous dire simplement les faits, et à vous renouveler les justes sentiments de ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

LETTRE AMDLVI.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 décembre.

Il faut, monsieur, que je vous conte nos aventures, parceque vous les savez, et que vous avez contribué plus que personne à nous délivrer d'esclavage.

Vous ne pensez pas sans doute que les hommes soient plus sages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous sommes, il est vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues, nos petits intérêts, nos divisions, nos sottises, *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de M. Turgot la permission de payer trente mille francs d'impôts à messieurs les fermiers-généraux. Il a fallu que j'écrivisse lettre sur lettre pour supplier le ministre de diminuer cette somme; de sorte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les assemblées du clergé, c'est-à-dire agir contre ma conscience.

Cependant, quand il fallut assembler les états pour accepter les bontés de M. le contrôleur-général, j'allai à cette assemblée, où d'ailleurs je ne vais jamais, et j'eus le plaisir de faire mettre dans les registres : « Nous acceptons unanimement avec « la reconnaissance la plus respectueuse. »

Je vous avertis que j'ai borné là ma mission ; je ne veux aller ni sur les droits, ni sur les prétentions de personne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je suis assez content, pourvu que nous soyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puisse commercer, comme Genève, avec les provinces méridionales du royaume.

Je suis persuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déja à valoir beaucoup plus qu'on ne les estimait auparavant. Ce seul mot de liberté du commerce réveille toute industrie, anime l'espérance, et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit essai de M. le contrôleur-général, comme *experimentum in animâ vili;* mais assurément cette *anima vilis,* du moins la mienne, est pénétrée, enchantée de tout ce que fait M. Turgot. C'est le premier médecin du royaume; et ce grand corps épuisé et malade lui devra bientôt une santé brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, sans quoi je se-

rai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en son nom.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de Trudaine; je le sens plus que personne. Je sens sur-tout combien il est doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne sais rien de l'Académie; on dit que M. Turgot pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. Colbert; plût à Dieu! Mais vous, est-ce que vous ne serez pas un jour de la bande?

Je vous embrasse bien tendrement.

LE VIEUX MALADE.

LETTRE ĀMDLVII.

A M. L'ABBÉ DE LUBERSAC [1],

VICAIRE-GÉNÉRAL DE NARBONNE.

Fernei, ce 25 décembre.

Mon grand âge, monsieur, mes maladies, mes yeux que je perds presque entièrement, sont mon excuse auprès de vous, si je ne suis pas encore entré dans de grands détails sur l'estimable ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je n'ai fait que le parcourir encore; mais

[1] * L'abbé de Lubersac, né en 1730, mort à Londres en 1804. — Auteur du *Discours sur les monuments publics*. Paris, 1775; in-fol. (CLOG.)

j'ai déja jugé combien il était profond en recherches sur l'antiquité, et bien fait pour fixer l'attention de notre jeune monarque à qui vous le dédiez; j'ai encore vu qu'en décrivant tant de grands monuments, vous en éleviez véritablement un à votre gloire. Je souhaite sur-tout que celui que vous proposez pour être élevé vis-à-vis la façade du Louvre, plein de génie, puisse être incessamment exécuté. Je vois que vous êtes animé comme M. votre frère (le comte de Lubersac) de l'amour du bien public et de la gloire de votre roi. Il n'appartient pas à un vieillard près de quitter le monde d'en dire davantage à celui qui ne s'occupe qu'à l'embellir.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé VOLTAIRE.

LETTRE AMDLVIII.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

A Fernei, 27 décembre.

Mon cher ami, vous ne m'avez point accusé la réception de deux paquets de graine pour sa majesté. Vous ne m'avez rien écrit au sujet des impertinences de la *Gazette du Bas-Rhin*. Je vous ai mandé que j'avais instruit sa majesté de cette af-

faire. Je dois vous dire, de plus, que l'avocat célèbre qui avait écrit en faveur des jeunes gens coaccusés est le seul qui soit pleinement instruit des malversations horribles qui furent commises dans Abbeville. Il dit qu'elles furent portées à un excès inconcevable, et il compte dévoiler tous ces mystères d'iniquité dans un mémoire qui servira beaucoup à la réforme de la jurisprudence.

Le présent ministère sous lequel nous avons le bonheur de vivre a fort à cœur cette réforme nécessaire. On y travaillera avec le plus grand zèle, et l'abominable mort de votre ancien ami ne sera pas oubliée.

C'est tout ce que peut vous mander pour le présent un pauvre malade qui n'en peut plus, et qui vous est très attaché.

LETTRE ĀMDLIX.

A M. DE LA FOLLIE [1].

Au château de Fernei, 29 décembre.

Le malade de Fernei, qui n'a d'autre prétention, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, que celle de mourir en paix, remercie très sensiblement le

[1] * Louis-Guillaume de La Follie, né en 1733 à Rouen où il mourut en 1780; auteur du *Philosophe sans prétention ou l'Homme rare*, par M. D. L. F. Paris, 1775; in-8°. (L. D. B.)

philosophe sans prétention, qui lui a fait l'honneur de lui présenter son livre. Si l'auteur n'a pas eu la prétention de plaire, il a été directement contre son but. Le vieux malade est pénétré de reconnaissance pour le philosophe qui lui a fait un présent si agréable.

Il a l'honneur d'être avec tous les sentiments qu'il lui doit, son très humble et très obéissant serviteur.

LETTRE ĀMDLX.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Fernei, 29 décembre.

Je commence, monsieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex, dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que MM. les fermiers-généraux ont demandé de nous une somme un peu trop forte, mais que nous sommes très heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grace aux bontés de M. le contrôleur-général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province; il en sera autant du reste du royaume. L'abolition des corvées est sur-tout un bienfait que la France n'oubliera jamais.

Dites-moi, je vous prie, si le commencement de

l'année 1776 serait un temps convenable pour demander l'abolition de la mainmorte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à mesure qu'on en jouit; mais ce n'est pas pour nous que nous présenterions cette requête; ce serait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du royaume, où la nature humaine est encore écrasée par la tyrannie féodale. Quel insupportable opprobre, mon cher philosophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de six pieds de haut, esclaves de quelques moines, et beaucoup plus esclaves que s'ils étaient tombés entre les mains de messieurs de Maroc et d'Alger! Songe-t-on combien il est ridicule et horrible, préjudiciable à l'état et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très utiles et très nombreux soient esclaves d'un petit nombre de faquins inutiles? Cela peut-il se souffrir après tant de déclarations de nos rois qui ont voulu que la servitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des Francs?

Nous avons un projet d'édit sous Louis XIV, minuté par le bisaïeul de M. de Malesherbes, pour détruire la mainmorte, en indemnisant les seigneurs féodaux. Qui pourra s'opposer à cette entreprise, si M. de Malesherbes et M. Turgot veulent la faire réussir?

On propose, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une aussi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ses droits? Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez;

« Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici. »
HOR., *de Art. poet.*, v. 43.

Un M. l'abbé de Lubersac[1], vicaire-général de Narbonne, etc., vient de m'envoyer un grand in-folio sur tous les monuments faits et à faire, et sur-tout un grand arc de triomphe à la gloire de Louis XVI. Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire un sujet de conversation avec M. Turgot. N'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume en entier le bénira.

Je vous demande aussi en grace de vous souvenir de moi auprès de M. de Trudaine; je suis pénétré de ses bontés.

Avez-vous vu madame de Saint-Julien? Je vous avais envoyé, il y a long-temps, un mémoire pour lui être communiqué; mais tous nos mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchise du pays de Gex consommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter des *Te Deum*.

[1] * Voyez plus haut la lettre MDLVII. (L. D. B.)

Au reste, je ne sais rien de ce qui se passe à Paris : je ne sais pas même qui succédera dans l'Académie au frétillant abbé de Voisenon.

LETTRE ĀMDLXI.

A M. MALLET DU PAN L'AINÉ[1].

Vous allez dans un pays devenu presque barbare par la violence des factions; c'est un de mes grands chagrins que l'homme éloquent[2] que vous y verrez soit malheureux; il lui faudra du temps pour en parler la langue avec facilité; à combien d'embarras ce grand ouvrage politique hebdomadaire va l'exposer! C'est une chose si délicate que de vouloir rappeler à une nation ses intérêts, lorsqu'elle s'est privée elle-même de tous les moyens de régénération. Je doute que Xénophon eût osé le tenter chez le jeune Cyrus; mais ce qui me donne les plus grandes espérances, c'est que M. Linguet a les outils universels avec lesquels on fait tout ce qu'on veut, le courage et l'éloquence. Je lui souhaite autant de succès qu'il a de mérite. Vous savez que, selon La Fontaine,

[1] * Jacques Mallet du Pan, né à Genève en 1749, mort à Londres le 10 mai 1800. Écrivain politique, ennemi plus violent qu'éclairé de la philosophie et de la révolution. (L. D. B.)

[2] * Linguet qui publiait les *Annales politiques et littéraires.* (L. D. B.)

Tout feseur de journal doit tribut au malin.

Il serait beau qu'il ne crût jamais avoir besoin de cette ressource, et en effet il est trop au-dessus d'elle. Je ne vous reverrai plus ni l'un ni l'autre; mon grand âge et mes maladies continuelles ouvrent mon tombeau[1], etc. VOLTAIRE.

LETTRE ĀMDLXII.

A M. DE LA HARPE.

Mon cher ami, j'étais bien en peine; M. De Vaines m'annonçait par sa lettre, que je reçus le 17, votre *Menzicof*, qui devait arriver par le même courrier; mais *Menzicof* s'est arrêté en chemin, je ne l'ai reçu que le 19; je l'ai lu sur-le-champ, et je le renvoie le même jour, car il faut être fidèle.

Madame Denis n'a pas pu le lire; elle est très malade dans sa Sibérie, depuis près d'un mois, et dans un état qui nous a fait trembler.

Je n'ai montré votre pièce à personne; j'ai eu du plaisir pour moi tout seul. Vous voilà, mon cher ami, dans la force de votre talent; la pièce est neuve, intéressante, fortement et élégamment

[1] * Cette lettre, adressée par Voltaire à Mallet du Pan à son passage à Londres, se trouve page 385, décembre 1779, du tome VII des *Annales* de Linguet. Elle n'avait point encore paru dans les Œuvres de Voltaire. (L. D. B.)

écrite. En vérité c'est l'ouvrage d'un esprit supérieur, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir fait connaître. Je ne suis pas de ces gens qui, en lisant une pièce de théâtre de leur ami, imaginent sur-le-champ un plan différent de celui qu'ils lisent, et qui critiquent tout ce qu'ils ne trouvent pas conforme à leurs idées. Je me laisse aller aux idées de l'auteur, c'est lui qui me mène. S'il m'émeut, s'il m'intéresse, si son ensemble et ses détails font sur moi une grande impression, je ne le chicane pas, je ne sens que le plaisir qu'il m'a donné.

Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est qu'on envoie en Sibérie les acteurs de Paris, qui sont indignes de jouer votre pièce, et qu'on réforme entièrement le théâtre de Paris.

La maison de Brandebourg s'enrichit actuellement de nos dépouilles, comme dans la guerre de 1756. Elle vous prend Le Kain et Clairon. Il ne reste rien à Paris, et le pauvre siècle s'en irait, sans vous, dans le néant.

Pourquoi n'auriez-vous pas une troupe de Monsieur, comme il y en avait une du temps de Louis XIV? cette troupe pourrait être sous vos ordres; vous auriez là un assez joli petit ministère. C'est une idée qui me passe par la tête, et qui ne me paraît pas impraticable; il faut tout tenter plutôt que de dépendre des comédiens.

Quelque chose qui arrive, je vous regarde comme le restaurateur des belles-lettres. J'attends avec impatience, mon cher ami, le moment où vous parlerez dans l'Académie, et où vous ramènerez les Welches au bon goût, dont ils se sont tant écartés; vous en ferez de vrais Français.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur; je vous aime autant que j'aime *Menzicof*.

LETTRE ĀMDLXIII.

A M. DE FABRI,

SYNDIC DES ÉTATS DU PAYS DE GEX.

4 janvier 1776.

Je puis vous assurer, monsieur, que je n'ai jamais entendu parler du mémoire des douze notables dont vous faites mention dans votre lettre d'hier. Vous savez que je passe ma vie dans la plus grande solitude; je ne sors de ma chambre que pour aller manger un morceau avec madame Denis : je lui ai demandé en général si jamais elle avait entendu parler d'un mémoire signé par douze personnes à Gex; elle n'en a pas eu la moindre connaissance.

Je reçus hier, monsieur, une lettre de M. de Fargès, intendant des blés du royaume, de la part de M. Turgot; il me mande, comme M. de Tru-

daine, que la déclaration du roi doit être actuellement entre les mains du parlement de Dijon. Je crois qu'il ne sera pas difficile à M. l'intendant et à vous, monsieur, de faire contribuer tous les habitants du pays de Gex, puisque tous les habitants profiteront de la liberté qu'on leur donne : un tel arrangement est si juste, que je ne vois pas comment on pourrait s'y refuser; j'en dirais un petit mot en qualité de commissionnaire des états.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. J'apprends, monsieur, que, malgré les ordres précis donnés par M. le contrôleur-général à la ferme de retirer sans délai leurs employés du pays de Gex, ils ont pourtant encore l'insolence de saisir et de conduire en prison tous ceux qu'ils rencontrent avec des marchandises permises : cette abominable tyrannie n'est pas concevable. Nous payons trente mille francs à la ferme, du 1er janvier; donc nous sommes libres du 1er janvier; donc on ne doit regarder que comme des assassins les scélérats qui, à la faveur d'une ancienne bandoulière, viennent voler sur les grands chemins et dans les maisons les sujets du roi. Il me semble qu'il faut faire sortir de prison ceux qu'on y a si injustement conduits hier, et y mettre à leur place les coquins qui ont osé les arrêter.

LETTRE ĀMDLXIV.

A M. TURGOT.

Fernei, 8 janvier.

Monseigneur, un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaissance, se jette à vos pieds pour vous remercier.

Je vous demanderai la permission d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques personnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le sieur Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, lequel s'est conduit dans cette affaire avec un désintéressement inouï; il a préféré hautement, dans l'assemblée des états, l'affranchissement de son pays à son intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé Rouph, pourvu anciennement de l'office de contrôleur du grenier à sel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfants.

En attendant, je vous supplie de vouloir bien jeter un coup d'œil sur le mémoire ci-joint[1], seulement pour vous amuser, supposé que vous en ayez le temps. J'ai tâché, dans ce mémoire, de vous deviner; mais je ne suis capable que de sen-

[1] * Voyez POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II, parmi les écrits relatifs au pays de Gex (8 janvier 1776). (L. D. B.)

tir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile respect, mon inutile reconnaissance, mon inutile attachement. LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

LETTRE ĀMDLXV.

A M. DE CHABANON.

A Fernei, 8 janvier.

Lorsque vous viendrez souper, monsieur, à Saconnay ou à Fernei, vous ne verrez plus de pandoures des fermes-générales, fouillant des religieuses, et troussant leurs cottes sacrées. Ces petits scandales n'arriveront plus dans mon voisinage. Tous les alguazils de notre pays sont partis avec l'étoile des trois rois. Nous sommes libres aujourd'hui comme les Génevois et les Suisses, moyennant une indemnité que nous payons à la ferme-générale. Je ne sais point de plus beau spectacle que celui de la joie publique; il n'y a point d'opéra qui en approche.

Vous qui aimez M. Turgot, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitants, en attendant qu'il le soit de vingt millions de Français. Il me semble qu'il fait un essai sur notre petite province. Le ministre de la guerre fait, de son côté, des arrangements aussi utiles. L'âge d'or commence; c'est à vous de le chanter, je

n'ai plus de voix; *vox quoque Mœrim deficit*[1]. Mes sentiments pour vous ne se ressentent point de ma décrépitude.

Madame Denis, qui est presque aussi malade que moi, vous fait mille compliments.

LETTRE ĀMDLXVI.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

10 janvier.

Votre lettre m'est venue bien à propos. Les gazetiers nous avaient tous alarmés par les nouvelles qu'ils débitaient de votre maladie. Je suis charmé qu'ils aient menti sur ce sujet comme selon leur coutume. Le dernier accident qui vous est arrivé vous oblige à vous ménager dorénavant plus que par le passé. Je pense qu'il faudrait se contenter d'un repas par jour; dîner à midi pour laisser à l'estomac le temps d'achever sa digestion avant les heures du sommeil. J'ai reçu du grand-seigneur un présent de baume de la Mecque; il est de la première main. Si votre médecin juge que l'usage de ce baume vous puisse être utile, je vous en enverrai très volontiers une fiole. Voici le livre que vous me demandez; le traducteur se plaint de l'obscurité de son original; il a eu toutes les peines du monde à deviner le sens de quelques passages. Messieurs nos académiciens se mettent à traduire; en quoi ils me font plaisir,

[1] « Vox quoque Mœrim
« Jam fugit ipsa. »
VIRG., ecl. IX, v. 53.
(L. D. B.)

parcequ'ils me mettent en état de lire des ouvrages des anciens, qui jusqu'ici ont été ou mal traduits, ou traduits en vieux français, ou point du tout. Les livres sont les hochets de ma vieillesse; et leur lecture, le seul plaisir dont je jouisse. J'avoue qu'excepté la Libye, peu d'états peuvent se vanter de nous égaler en fait de sable; cependant nous défrichons cette année soixante-seize mille arpents de prairies; ces prairies nourriront sept mille vaches, ce fumier engraissera et corrigera notre sable, et les moissons en vaudront mieux. Je sais qu'il n'est pas donné aux hommes de changer la nature des choses; mais je pense qu'à force d'industrie et de travail on parvient à corriger un terrain stérile, et qu'on peut en faire une terre médiocre; et voilà de quoi nous contenter.

J'ai lu à l'abbé Pauw votre lettre; il a été pénétré des choses obligeantes que vous écrivez sur son sujet; il vous estime et vous admire, mais je crois qu'il ne changera pas d'opinion au sujet des Chinois; il dit qu'il en croit plus l'ex-jésuite Parennin, qui a été dans ce pays-là, que le patriarche de Fernei, qui n'y a jamais mis les pieds. Vous voudrez bien que je garde la neutralité, et que j'abandonne les Chinois et leur cause aux avocats qui plaident pour et contre eux. L'empereur de la Chine ne se doute certainement pas que sa nation va être jugée en dernier ressort en Europe, et que des personnes qui n'ont jamais mis le pied à Pékin décideront de la réputation de son empire. Il faut l'avouer, les Européans sont plus curieux que les habitants des autres parties de notre globe; ils vont par-tout, ils veulent tout savoir, ils veulent convertir tous les peuples chez lesquels ils pénètrent, et ils apprécient le mérite de chaque province.

J'attends avec impatience les ouvrages que vous voulez bien m'envoyer. Vous savez le cas que je fais de tout ce qui part de votre plume; mais j'avoue en même temps mon

extrême ignorance sur les mœurs des peuples du Mogol, du Japon, et de la Chine; j'ai borné mon attention à l'Europe; cette connaissance est d'un usage journalier et nécessaire. Ce que je pourrais ramasser d'érudition sur le Mogol, l'Arabie, et le Japon, serait l'objet d'une vaine curiosité. Je ne connais de l'empereur de la Chine que les mauvais vers qu'on lui attribue; s'il n'a pas de meilleurs poëtes à Pékin, personne n'apprendra cette langue pour pouvoir lire de pareilles poésies; et tant que la fatalité ne fera pas naître le génie d'un Voltaire dans ce pays-là, je m'embarrasserai peu du reste. Vivez donc, mon cher marquis, mon cher intendant, pour soulager le pays de Gex, pour donner un exemple à votre patrie d'un gouvernement philosophique, et pour la satisfaction de tous ceux qui s'intéressent vivement comme moi à la conservation du Protée de Fernei. *Vale.*

LETTRE ĀMDLXVII.

A M. DE VAINÈS.

11 janvier.

Il faut, monsieur, que je vous interrompe un moment. Il faut absolument que je vous dise, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. Turgot, à quel point son nom nous est cher, et dans quelle ivresse de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit essai de liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de plus grands événements. La plus petite province du royaume ne sera pas sans

doute la seule heureuse. Je sais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je sais que des fripons murmurent contre le bonheur public; qu'ils se font écouter par leurs parasites. Ils crient que tout est perdu, si jamais le peuple est soulagé, et le roi plus riche; mais j'espère tout de la fermeté du roi, qui soutiendra son ministre contre une cabale odieuse. Il a déja confondu cette cabale, quand il a répondu à ses libelles en vous nommant son lecteur. Vous ne pourrez jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. Turgot.

Conservez un peu de bienveillance pour votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE.

LETTRE ĀMDLXVIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

11 janvier.

Je ne jouis guère, ma belle protectrice, des triomphes dont nous vous avons l'obligation. L'hiver nous désole madame Denis et moi. Vous seriez bien attrapée, si vous étiez obligée, comme nous, de ne pas sortir de votre chambre. Nous sommes consolés par le bruit des acclamations, par les

cris de joie de toute une province, et par les compliments que nous recevons de tous côtés. Si on pouvait savoir à Paris le bon effet que ce petit événement a produit dans le pays étranger, la cabale qui s'élève contre M. Turgot changerait bien de ton, et serait forcée de chanter ses louanges. C'est une chose honteuse et infame qu'on ose décrier dans Paris le ministre le plus éclairé et le plus intègre que la France ait jamais eu. Ses ennemis, ne pouvant désapprouver ce qu'il a fait, s'occupent à blâmer ce qu'il fera. Qu'ils attendent du moins les événements pour s'en plaindre, à moins qu'ils n'aient le don de prophétie.

Je ne sais comment vous êtes avec M. le maréchal de Richelieu. Je vous demanderais votre protection auprès de lui, s'il était assez heureux pour vous voir souvent. Il me semble que je suis dans sa disgrace pour lui avoir écrit en faveur de quelques uns de nos académiciens, et pour lui avoir remontré qu'il ne tenait qu'à lui de se faire des partisans zélés de ceux qui ont l'honneur d'être ses confrères, et auxquels il avait peut-être témoigné trop peu de bienveillance. Je vois qu'il est comme les rois, qui ne veulent pas que les courtisans leur disent leurs vérités.

Je crois M. le duc de Choiseul plus juste. Je me flatte qu'il rend justice à la pureté de ma conduite et aux sentiments de mon cœur; mais c'est de

vous sur-tout, madame, que j'attends mes plus chères consolations. C'est sur les ailes brillantes de mon papillon-philosophe que je fonde mes espérances. Ne reviendra-t-elle pas dans son gouvernement, après avoir voltigé tout l'hiver dans Paris? ne gagnera-t-elle plus le prix des jeux au pied du mont Jura?

Je me chauffe, en attendant, avec le bois que monsieur votre frère m'a permis de tirer du fond de notre petite province; et les employés des fermes savent à présent de quel bois je me chauffe. Votre amitié et vos bontés me rendraient le plus heureux des hommes, si on pouvait être heureux à quatre-vingt-deux ans, avec une santé détestable; mais au moins avec l'amitié dont vous m'honorez, je suis sans doute moins malheureux.

LETTRE ĀMDLXIX.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 janvier.

Mon cher marquis, je vous sais bien bon gré de vous être à la fin humanisé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui disent quelque chose. J'ai le malheur, dans ma solitude, de ne connaître ni *le Paysan perverti,* ni *le Célibataire;* mais je trouve plaisant que vous me recommandiez de ne mon-

trer qu'à madame Denis ce que vous avez la complaisance de m'écrire. Messieurs les Parisiens s'imaginent toujours que le reste de la terre est fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais-Royal; et qu'au sortir de l'Opéra les Suisses content les nouvelles du jour avant de souper avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'est pas là ma façon d'être. Ma solitude n'est interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitants qui bénissent M. Turgot.

Notre petite province se trouve à présent la seule en France qui soit délivrée des pandoures des fermes-générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un seul paysan perverti, et il n'y a peut-être que moi qui sache si l'on a joué *le Célibataire* et *le Connétable de Bourbon*.

Les déserteurs, qui reviennent en foule, et qui passent par notre pays, chantent les louanges de M. de Saint-Germain, comme nous chantons celles de M. Turgot. Je me doute bien qu'il y a quelques financiers dans Paris dont les voix ne se mêlent point à nos concerts; nous savons que les sangsues ne chantent point; et nous ne nous embarrassons guère que ces messieurs applaudissent ou non aux opérations du meilleur ministre des finances que la France ait jamais eu.

On dit qu'il court dans Paris une pasquinade

intitulée *Entretien du père Adam et du père Saint-Germain*. Je ne connais pas plus cette sottise que *le Paysan perverti*.

Madame Denis est fort languissante. L'hiver me tue, et ne la corrigera point de sa paresse.

Le vieux malade de Fernei vous écrit pour elle, et tous deux vous sont tendrement attachés.

LETTRE AMDLXX.

A M. TURGOT.

13 janvier.

Pardonnez à un vieillard ses indiscrétions et ses importunités. Un des droits de votre place est d'essuyer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau siécle dont je ne verrai que la première aurore. J'entrevois de grands changements, et la France en avait besoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toscane on vient d'essayer l'usage de vos principes, et qu'un plein succès en a justifié la bonté.

On me dit qu'en France des gens intéressés et d'autres gens très ingrats, qui vous doivent leur existence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle sera dissipée. Mon espérance est fon-

dée sur le caractère du roi et sur les vrais services que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex est à peine un point sur la carte, mais vous ne sauriez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations sont portées jusqu'aux bords du Rhin. Vous ne vous en souciez guère, mais je m'en soucie beaucoup, parceque j'aime votre gloire autant que vous aimez le bien public.

Permettez-moi, monseigneur, de vous présenter, sur un papier séparé, des *Prières et* des *Questions*[1] sur lesquelles je n'ose vous prier de me répondre. Mais je vous supplie de me faire savoir vos volontés par M. Dupont.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad secundum*, comme on fait en Allemagne, si mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, monseigneur, des fripons et de la goutte; conservez vos bontés pour le plus vieux de vos serviteurs et le plus zélé de vos admirateurs : vous ne vous embarrassez guère de son profond respect. LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

[1] * Voyez, POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II, parmi les écrits relatifs au pays de Gex (13 janvier 1776). (L. D. B.)

LETTRE ĀMDLXXI.

A M. TURGOT.

Les habitants de la vallée de Chézery et de Lellex au mont Jura, frontière du royaume, représentent très humblement qu'ils sont serfs des moines bernardins établis à Chézery;

Que leur pays appartenait à la Savoie avant l'échange de 1760;

Que le roi de Sardaigne, duc de Savoie, abolit la servitude en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parcequ'ils sont devenus Français.

Ils informent monseigneur que, tandis qu'il abolit les corvées en France, le couvent des bernardins de Chézery leur ordonne de travailler par corvées aux embellissements de cette seigneurie, et leur impose des travaux qui surpassent leurs forces et qui ruinent leur santé.

Ils se jettent aux pieds du père du peuple.

LETTRE ĀMDLXXII.

A M. DE FARGÈS[1],

CONSEILLER D'ÉTAT.

Vers le 15 janvier.

Le sieur Bornel qui fait exploiter une grande forêt de chênes à Trepierre, en Franche-Comté, a été arrêté le 14 janvier 1776 à Nantua en Bugei avec trois chariots d'écorces qu'il conduisait, selon son usage, au pays de Gex, desquelles écorces il offrait de payer les droits. Le directeur des bureaux des fermes, nommé Sauvage Saint-Marc, lui a signifié que s'il allait à Gex, la marchandise, les chevaux, et ses chariots, seraient confisqués, attendu que Gex était à présent province étrangère.

Les états de Gex représentent que leur pays est désuni des fermes-générales, moyennant une somme annuelle, et qu'ils sont province de France.

Ils attendent la décision de M. de Fargès.

[1] * Fargès, maître des requêtes dès 1756, était en 1776 conseiller d'état et intendant des finances. Il était fils ou neveu de Fargès de Polisi, nommé conseiller d'état en 1768. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDLXXIII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 17 janvier.

Sire, il y avait autrefois vers le cinquante-troisième degré de latitude un bel aigle, dont le vol était admiré dans toutes les latitudes du monde. Un petit rat était sorti de sa souricière pour aller contempler l'aigle, et il fut épris d'une violente passion pour ce roi des oiseaux; le rat vieillit depuis dans sa retraite, et fut réduit à ronger des livres; encore les rongeait-il fort mal, parcequ'il n'avait plus de dents. L'aigle conserva toujours son beau bec, mais il eut mal à ses royales pattes.

Ce qu'on ne croira jamais, c'est que cet aigle, pendant sa maladie, s'amusait quelquefois à faire de fort jolis vers, qu'il daignait envoyer au rat. Puisque les chênes de Dodone parlaient, pourquoi un aigle ne ferait-il pas des vers? Le rat devenu décrépit ne pouvait plus faire que de la prose: il prit la liberté d'envoyer à son ancien patron l'aigle quelques feuillets d'un ancien livre qu'il avait trouvé dans une bibliothèque; ces fragments commençaient à la page 86.

Les choses dont il est parlé dans ces fragments sont très vraies et très singulières. Le rat s'ima-

gina qu'elles pourraient amuser l'aigle. S'il se trompa, on peut lui pardonner, car, dans le fond, il n'avait que de bonnes intentions; il ne voyait pas la vérité avec un coup d'œil d'aigle, mais il l'aimait tant qu'il pouvait. C'était même pour cultiver cette vérité et pour la contempler de plus près qu'il avait fait autrefois un voyage dans la moyenne région de l'air pour se mettre sous la protection de son aigle, auquel il resta attaché bien respectueusement et bien tendrement jusqu'à ce qu'il fût mangé des chats.

P. S. Si par hasard sa majesté l'aigle pouvait s'amuser de ces chiffons, son vieux vassal le rat lui enverrait tout l'ouvrage par les chariots de poste, dès qu'il sera imprimé.

LETTRE ĀMDLXXIV.

A M. BAILLY.

A Fernei, 19 janvier.

J'ose toujours, monsieur, vous demander grace pour les brachmanes. Ces Gangarides, qui habitaient un si beau climat, et à qui la nature prodiguait tous les biens, devaient, ce me semble, avoir plus de loisir pour contempler les astres que n'en avaient les Tartares-kalcas et les Tartares-usbecks. Les autres Tartares portugais, espagnols, hollan-

dais, et même français, qui sont venus ravager les côtes de Malabar et de Coromandel, ont pu détruire les sciences dans ce pays-là, comme les Turcs les ont détruites dans la Grèce. Nos compagnies des Indes n'ont pas été des académies des sciences. . . . . .

[1]... Je n'ai pas de peine à croire que nos soldats envoyés dans l'Inde, et nos commis, encore plus cruels et plus fripons, aient un peu dérangé les études des écoles que Zoroastre et Pythagore venaient consulter. Mais enfin nous n'avons point encore brûlé Bénarès, les Espagnols n'y ont point établi l'inquisition comme à Goa; et l'on m'assure que dans cette ville, qui est peut-être la plus ancienne du monde, il y a encore de vrais savants.

Les Tartares vinrent plus d'une fois subjuguer ce beau pays; mais ils respectaient Bénarès; et il y a encore un grand pays voisin où ce qu'on appelle l'âge d'or s'est conservé.

Il ne nous est jamais venu de la Scythie européane et asiatique que des tigres qui ont mangé nos agneaux. Quelques uns de ces tigres à la vérité ont été un peu astronomes quand ils ont été de loisir, après avoir saccagé tout le nord de l'Inde; mais est-il à croire que ces tigres partirent

[1] * Il y a ici une lacune que nos prédécesseurs n'ont pas indiquée, et qu'on trouve signalée dans les lettres de Bailly à Voltaire sur l'origine des sciences, etc. (L. D. B.)

d'abord de leurs tanières avec des quarts de cercle et des astrolabes? Rien n'est plus ingénieux et plus vraisemblable, monsieur, que ce que vous dites des premières observations, qui n'ont pu être faites que dans des pays où le plus long jour est de seize heures et le plus court de huit; mais il me semble que les Indiens septentrionaux, qui demeuraient à Cachemire, vers le trente-sixième degré, pouvaient bien être à portée de faire cette découverte.

Enfin ce qui me fait pencher pour les brachmanes, c'est cette foule de témoignages avantageux que l'antiquité nous fournit en leur faveur. Ce sont les voyages étonnants entrepris des bouts de l'Europe pour aller s'instruire chez eux. A-t-on jamais vu un philosophe grec aller chercher la science dans les pays de Gog et de Magog?

Il est vrai que les bramines d'aujourd'hui qui demeurent à Tanjaour ne sont que des copistes qui travaillent de routine, et dont nous avons beaucoup dérangé les études; mais songez, je vous en prie, qu'il n'y a plus de Platon dans Athènes, ni de Cicéron dans Rome.

Ce que je sais certainement, c'est que vous citez des livres qui ne valent pas le vôtre à beaucoup près; que je vous ai une extrême obligation de me l'avoir envoyé et de m'avoir instruit, et que je vous demande pardon d'avoir quelque scrupule

sur un ou deux points. Le doute sert à raffermir la foi.

J'ai l'honneur d'être, avec reconnaissance et avec l'estime la plus respectueuse, etc.

LE VIEUX MALADE.

LETTRE ĀMDLXXV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Fernei, 21 janvier.

Un des plus vieux malades du pays de Gex, un homme pénétré de chagrins et de regrets, un cœur attaché tendrement à M. et à madame de Rochefort, tant qu'il battra dans son vieil étui, demande à M. et madame de Rochefort où ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils pensent. Leur montre est faite depuis long-temps; mais où l'envoyer, où l'adresser? êtes-vous en Champagne, à la Cour? Dans quelque endroit que vous soyez, n'oubliez pas ce pauvre homme. Quand je dis ce pauvre homme, ce n'est pas dans le goût du Tartufe.

Je suis enterré sous dix pieds de neige; je suis presque aveugle; je n'ai plus qu'un souffle de vie, et c'est pour vous aimer.

LETTRE ĀMDLXXVI.

A M. DE TRUDAINE.

A Fernei, 26 janvier.

Monsieur, vos bontés m'ont enhardi à vous faire de nouvelles sollicitations.

J'ai envoyé à M. le contrôleur-général un petit Mémoire de nos requêtes pour être renvoyé à votre examen et à votre décision. J'ai malheureusement appris depuis qu'il avait un nouvel accès de goutte. J'attendrai le retour de sa santé et de vos ordres.

Permettez-moi, monsieur, de joindre à ce Mémoire de nouvelles supplications que je vous présente au nom de ma province.

Nous avons au revers du mont Jura, à trois ou quatre cents pieds sous neige, juste au bout du chemin de la Faucille, un abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents malheureux que la nature a placés dans le pays de Gex, et que M. l'abbé Terrai en a détachés. Ils étaient nos compatriotes de temps immémorial. Ils prenaient leur sel à Gex. M. Fabri, notre subdélégué, les fesait travailler aux corvées de Gex. Ils grimpaient l'abominable Faucille de Gex avec leurs outils,

pour venir perdre leur temps aux chemins de Gex. M. l'abbé Terrai les a déclarés, en 1771, habitants de la banlieue de Belley, qui est à quinze lieues de Gex. Ces pauvres malheureux croient que vous pouvez défaire ce que M. l'abbé Terrai a fait, et rendre à la nature ce qu'on a voulu lui ôter. Ils crient : Rendez-nous à Gex.

J'ai l'honneur de vous présenter un petit croquis topographique qui vous fera voir d'un coup d'œil que M. l'abbé Terrai n'était pas géographe. Les échanges faits avec le roi de Sardaigne ont été la cause de ce péché contre nature.

Nous attendons vos ordres, monsieur, jusqu'à ce que les nouveaux arrangements qu'on projette vous laissent le temps de jeter les yeux sur notre petit coin de terre.

J'ose encore vous supplier de daigner protéger nos tanneries, notre bois de chauffage, notre charbon, notre beurre, notre fromage. Nous avons compté que tous ces objets de première nécessité ne paieraient aucun droit, en vertu de nos trente mille livres. Ces trente mille livres que nous donnons tous les ans prouvent assez que nous ne sommes point province étrangère ; et nos tanneurs croient sur-tout que nous ne devons rien à la compagnie des cuirs, attendu qu'ils ont été déclarés exempts de cet impôt par Henri IV. Ils prétendent, monsieur, que les volontés de

Henri IV doivent vous être chères à vous et à M. Turgot plus qu'à personne.

J'aurais encore, si je l'osais, d'autres requêtes à vous présenter. Je vous dirais que nous sommes obligés d'envoyer à Belley, c'est-à-dire à quinze lieues de chez nous, l'argent de notre capitation, de nos vingtièmes, et de la taille de nos villages. Ne serait-il pas raisonnable que nous eussions chez nous un receveur qui ferait passer tout d'un trait nos contributions à Paris?

Ne serait-il pas juste de donner cet emploi à M. Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, qui a séance dans nos états, qui possède une terre seigneuriale dans le pays, et qui, dans notre affaire avec les fermiers-généraux, a préféré hautement le bien public à son intérêt particulier?

Voilà, monsieur, ce que je prendrais la liberté de vous proposer, parceque la chose me paraît juste.

Je vous demande pardon d'abuser de votre temps et de votre patience.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀMDLXXVII.

A M. DE FARGÈS,

CONSEILLER D'ÉTAT.

A Fernei, 26 janvier.

Monsieur, vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaissants, je serais aussi au nombre des importuns. Les petites provinces fatiguent le ministère comme les grandes.

Nous avons entre les deux plus horribles montagnes de l'Europe un petit abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents habitants, qui ont toujours été employés aux corvées de l'abominable chemin dit la Faucille. Ces malheureux ont toujours pris leur sel à Gex; ils étaient du pays de Gex, quand cette province appartenait au duc de Savoie.

Il a plu à M. l'abbé Terrai de les déclarer ressortissants de Belley, quoique Belley soit à plus de quinze lieues, et que Gex ne soit qu'à une.

Il me semble que M. Turgot a autant de droit de les remettre dans l'état où la nature les a placés, que M. l'abbé Terrai en a eu de les en ôter.

Je joins, monsieur, à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, une carte fidèle de cet affreux coin de terre, et un ordre de M. Fabri, chevalier

de l'ordre du roi et subdélégué de Gex, donné à ces malheureux en 1774. J'y joins aussi un certificat d'un curé. Vous pourrez décider sur ces pièces quand il vous plaira.

Comme les tanneries du royaume et les papeteries, monsieur, sont aussi sous vos lois, permettez-moi de vous demander si vous voulez que ces manufactures paient des droits. N'avez-vous pas entendu qu'au moyen des trente mille livres que nous donnons, notre petite province serait délivrée de tous ces impôts? N'est-ce pas l'intention de M. le contrôleur-général?

Je lui ai envoyé un mémoire concernant nos autres griefs; mais malheureusement j'ai appris au départ de mon paquet que notre bienfesant ministre avait un nouvel accès de goutte.

J'apprends aussi que ses ennemis ont un nouvel accès de rage. Ils sont comme les diables dont on dit que les tourments redoublent quand Dieu veut faire du bien aux hommes.

Je me flatte, monsieur, que, sans écouter leurs cris, vous voudrez bien m'envoyer votre décision, et pardonner à mes importunités avec votre bonté ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

P. S. Je vous supplie de pardonner à mes yeux de quatre-vingt-deux ans, s'ils ne peuvent pas lire

votre écriture. Ayez la bonté, monsieur, de me donner vos ordres par un secrétaire; car, révérence parler, vous écrivez comme un chat.

Le parlement de Dijon vient enfin d'enregistrer nos franchises, en se réservant de faire des remontrances au roi.

On me dit que M. Turgot est très mal. Si cela est, je suis désespéré, et je renonce à toute affaire.

LETTRE ĀMDLXXVIII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

29 janvier.

Sire, je reçois dans ce moment la lettre charmante dont votre majesté m'honore, du 2 décembre; elle me rend la force, elle me fait oublier tous les maux auxquels je suis souvent près de succomber.

Je ne fais assurément nulle comparaison entre vous et l'empereur Kien-long, quoiqu'il soit arrière-petit-fils d'une vierge céleste, sœur de Dieu. J'ai pris la liberté de m'égayer un peu sur cette généalogie, qui est beaucoup plus commune qu'on ne croyait; je n'ai fait tout ce badinage que pour dissiper mes souffrances; s'il peut amuser votre majesté un moment, ma peine n'est pas perdue.

L'ancienne religion des brachmanes est évidemment l'origine du christianisme; vous en serez convaincu si vous daignez lire la lettre sur l'Inde, et cela pourra peut-être amuser davantage votre esprit philosophique: tout ce que je dis des brachmanes est puisé mot à mot dans des écrits authentiques, que M. Pauw connaît mieux que moi.

Je pense absolument comme lui sur ceux qui croient connaître mieux la Chine que ce père Parennin, homme très savant et très sensé, qui avait demeuré trente ans à Pékin.

Au reste, ces lettres sont sous le nom d'un jeune bénédictin qui voudrait être un peu philosophe, et qui s'adresse à M. Pauw comme à son maître, en dépit de saint Benoît et de saint Idulphe.

Il est vrai, sire, que je fais plus de cas de vos soixante-seize mille journaux de prairies et des sept mille vaches qui vous devront leur existence, que des romans théologiques des Chinois et des Indiens; mais l'empereur Kien-long défriche aussi, et on prétend même que sa charrue vaut mieux que sa lyre. Vous êtes assurément le seul roi sur ce globe qui soyez supérieur dans tous les genres.

Vous ressembleriez à Apollon comme deux gouttes d'eau, si vous n'aviez pas pris si longtemps pour votre patron un autre saint nommé Mars: car Apollon bâtissait comme vous des palais, cultivait des prairies, était le dieu de la mu-

sique et de la poésie : de plus vous êtes médecin comme lui ; car votre majesté pousse la bonté jusqu'à vouloir m'envoyer une fiole du baume de la Mecque. C'est un reméde souverain pour la maladie de poitrine dont ma niéce est attaquée, et pour la faiblesse extrême où je suis. Non seulement votre majesté fait le charme de ma vie, mais elle la prolonge : le reste de mes jours doit lui être consacré.

Je la remercie de l'Ammien-Marcellin, dont on m'a dit que les notes étaient très instructives. Cet Ammien était un superstitieux personnage qui croyait aux démons de l'air et aux sorciers, comme tout le monde y croyait de son temps, comme les Welches y ont cru du temps même de Louis XIV, comme les Polonais y croient plus que jamais; car on dit qu'ils viennent de brûler sept pauvres vieilles femmes accusées d'avoir fait manquer la récolte par des paroles magiques.

Je ne sais, sire, si je ne me suis pas démis à vos pieds de mon marquisat; je n'ai voulu accepter aucune récompense du peu de peine que j'ai pris pour le petit pays dont j'ai fait ma patrie.

J'ai quatre-vingt-deux ans, je n'ai point d'enfants; l'érection d'une terre en marquisat demande des soins au-dessus de mes forces; je ne desire à présent d'autres honneurs que celui d'être toujours protégé par le roi Frédéric-le-Grand, à qui

je suis attaché avec le plus profond respect jusqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE ĀMDLXXIX.

A M. D'ALEMBERT.

6 février.

Je vous avertis, illustre secrétaire de notre Académie, que M. Poncet, l'un des plus célèbres sculpteurs de Rome, vient exprès à Paris pour faire votre buste en marbre. Il s'est, en passant, essayé sur moi pour arriver jusqu'à vous par degrés. Ce n'est pas un simple artiste qui copie la nature, c'est un homme de génie qui donne la vie et la parole.

Prêtez-lui votre visage pour quelques heures, et conservez votre amitié pour votre très humble et très obéissant serviteur et confrère, V.

LETTRE ĀMDLXXX.

A M. TURGOT.

A Fernei, 7 février.

Quoique le protégé de M. le contrôleur-général sache très bien qu'il prend mal son temps, il ne peut s'empêcher de se mettre à ses pieds avec tous

les habitants du petit pays nommé Lellex appartenant au pays de Gex, au bas du mont Jura, lesquels ayant toujours pris leur sel à Gex, ayant toujours travaillé aux corvées à Gex, viennent d'être saisis par les commis du voisinage, en rapportant le sel de Gex qu'ils venaient d'acheter, et sont réputés faux-sauniers dans le procès-verbal des commis.

Ils ont envoyé ci-devant à monseigneur leurs titres en bonne forme, par lesquels il leur a toujours été ordonné de prendre leur sel à Gex. Ils demandent justice contre la vexation qu'ils éprouvent *.

LETTRE ĀMDLXXXI.

A M. D'ALEMBERT.

8 février.

Notre maître à tous, notre grand Bertrand, vous abandonnez votre vieux Raton depuis que vous êtes secrétaire du clergé, sous le nom de secrétaire de l'Académie. Je ne suis plus l'heureux Raton à qui vous fesiez quelquefois tirer les marrons du feu. Je ne tire que les marrons de mon

* En attendant que le sort du pays de Lelex soit décidé, il ne faut pas que les commis punissent les habitants d'avoir acheté du sel où ils étaient dans l'usage d'en acheter. (*Note de M. de Fourqueux.*)

petit pays de Gex; et, dans cette aventure, j'ai plus brûlé les griffes des fermiers-généraux que je n'ai brûlé mes pattes. Il est bien doux d'avoir délivré ma nouvelle petite patrie de la rapacité de soixante-dix-huit alguazils, qui n'étaient que soixante-dix-huit voleurs de grand chemin, au nom du roi.

Vous souvenez-vous de celui qui disait à Jacques-Auguste De Thou : « Je travaille comme un « diable, pour avoir quelque part dans votre his- « toire? » Je pourrais vous en dire autant, puisque vous vous amusez quelquefois à faire passer vos confrères à la postérité.

A propos de postérité, je vous avertis, mon cher philosophe, que vous aurez bientôt un sculpteur de Rome, qui vient exprès à Paris pour faire votre statue en marbre. Je lui ai donné une lettre pour vous, et je vous préviens que je ne vous trompe pas dans cette lettre, quand je vous dis qu'il donne la vie et la parole.

Il aurait aussi une grande envie de sculpter M. Turgot:

« Consule Fabricio, dignumque numismate vultum. »

M. Turgot succédera-t-il dans notre Académie à M. le duc de Saint-Aignan, qui était, je pense, son beau-frère? et si vous ne choisissez pas M. Turgot, prendrez-vous M. de La Harpe? il nous faut

un homme qui ose penser, soit ministre, soit poëte tragique.

Je ne peux pas vous dire au juste quand ma place sera vacante, mais je vous confie qu'il y a quelques fanatiques d'un *tripot* remis en honneur qui feront tout ce qu'ils pourront pour me rendre les mêmes honneurs qu'ils ont rendus au chevalier de La Barre et à d'Étallonde. Un misérable libraire, nommé Bardin, s'est avisé d'annoncer une édition en quarante volumes, sous mon nom. Il ne se contente pas de m'étouffer sous ce tas énorme de sottises qu'il m'attribue, il veut encore me faire brûler avec elles. Le scélérat m'impute hardiment tous les ouvrages de milord Bolyngbrocke, *le Catéchumène* de M. Bordes, académicien de Lyon, *le Dîner de Boulainvilliers*, des extraits de Boulanger et de Fréret, et cent autres abominations de cette force. Ce procédé est punissable; mais que faire à un libraire qui demeure dans une république, où tout le monde est ouvertement socinien, excepté ceux qui sont anabaptistes ou moraves? Figurez-vous, mon cher ami, qu'il n'y a pas actuellement un chrétien, de Genève à Berne; cela fait frémir. Il n'y a pas longtemps que les polissons qu'on nomme ministres ou pasteurs ont présenté une requête aux polissons de je ne sais quel Conseil de Genève, pour obtenir une augmentation de leur pension, et une

diminution du nombre de leurs prêches, attendu, disaient-ils, que personne ne venait plus les entendre. Nous n'avons plus de défenseurs de la religion que dans la Sorbonne et dans la grand'-chambre; mais aussi il ne faut pas que ces messieurs persécutent ceux que le libraire Bardin calomnie si indignement. Je ne plaisante point, je sens combien il est dangereux d'être accusé, et combien il est ridicule de se justifier; je sens aussi qu'il serait bien triste, à mon âge de quatre-vingt-deux ans, de chercher une nouvelle patrie comme d'Étallonde. J'aime fort la vérité, mais je n'aime point du tout le martyre.

Je vous embrasse très tendrement; consolez-moi, je vous prie, si cela peut vous amuser quelques minutes.

LETTRE ĀMDLXXXII.

A M. DE FARGÈS,

CONSEILLER D'ÉTAT.

9 février.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier, reçue le 7 de février, redouble la joie et les acclamations de mes compatriotes.

Je commence par vous remercier, au nom de

douze mille hommes, de vos deux mille minots de sel.

Ensuite j'ose vous prier, monsieur, de vouloir bien seulement montrer à M. le contrôleur-général, dans un moment de loisir, ce petit article-ci par lequel je lui demande pour nos états la faveur de les laisser les maîtres d'asseoir la répartition des trente mille livres pour les pauvres fermiers-généraux. Le fait est qu'en général l'agriculture dans notre canton est à charge aux propriétaires, et qu'un homme qui n'a point d'attelage pour labourer son champ, et qui emprunte la charrue et la peine d'autrui, perd douze livres par arpent. Un gros marchand horloger peut gagner trente mille francs par an. N'est-il pas juste qu'il contribue un peu à soulager le pays qui le protège? tout vient de la terre, sans doute; elle produit les métaux comme les blés; mais cet horloger n'emploie pas pour trente sous de cuivre et de fer au mouvement d'une montre qu'il vend cinquante louis d'or; et ce cuivre, et ce fer changé en acier fin, il les tire de l'étranger. A l'égard de l'or dont la boîte est formée, et les diamants dont elle est souvent ornée, on sait assez que notre agriculture ne produit pas de ces misères.

Nous nous proposons, monsieur, de ne recevoir jamais au-delà de six francs par tête de chaque maître horloger, et nous n'en recevrons pas

davantage des autres marchands et des cabaretiers qui offrent tous de nous secourir dans l'affaire des trente mille livres, et dans celle de l'heureuse abolition des corvées.

Quant à la nécessité absolue de tirer nos grains de la Franche-Comté et du Bugei, ou de mourir de faim, si quelques paysans abusent de cette permission, il sera aisé à M. le contrôleur-général de limiter d'un mot la quantité de cette importation.

Pour les tanneries, j'ai cru, monsieur, sur la foi de l'*Almanach royal*, qu'elles étaient sous vos ordres. Je me contente de représenter ici que les tanneries de Gex ont été déclarées exemptes de tous droits par le duc de Sulli, prédécesseur immédiat de M. Turgot.

A l'égard des pauvres habitants de l'abyme nommé Lellex, cinq cents pieds sous neige au bas de la Faucille de Gex, déclarés dépendants de Belley, à quinze lieues de leur habitation, par cet autre prédécesseur M. l'abbé Terrai, je me jette encore aux pieds de M. le contrôleur-général, en faveur de ces malheureux qui travaillèrent encore l'an passé à nos corvées, et qui ont toujours pris leur sel à Gex. Les gardes viennent de les saisir chargés de quelques livres de sel achetées à Fernei. J'ai pris la liberté d'envoyer le procès-verbal à M. le contrôleur-général.

Nous attendons l'édit des corvées, comme des

forçats attendent la liberté. Vous daignez me proposer, monsieur, de publier un écrit sur cet objet. J'y travaillerais sans doute dès ce moment, si j'avais vos connaissances, votre style, et votre précision. Je suis si ignorant sur cette matière, que je ne sais pas même comment M. Turgot s'y est pris pour détruire ce cruel abus dans sa province. Si je recevais de vos bontés quelques instructions, je pourrais hasarder de me faire de loin votre secrétaire, comme je le suis de nos états.

Pourriez-vous, monsieur, pousser votre extrême condescendance jusqu'à me favoriser d'un mot de réponse et d'éclaircissement sur les articles de cette trop longue lettre?

J'ai l'honneur d'être, avec respect et reconnaissance, monsieur, votre, etc.

LETTRE AMDLXXXIII.

A M. BAILLY.

A Fernei, 9 février.

Vous faites, monsieur, comme les missionnaires qui vont convertir les gens dans le pays dont nous parlons. Dès qu'un pauvre Indien est convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les autres vérités sublimes dont il est stupéfait. Vous n'êtes pas content de m'avoir appris des vérités

long-temps cachées, vous voulez encore[1] que je croie à votre ancien peuple perdu, qui devina l'astronomie, et qui l'enseigna aux nations avant de disparaître de la terre; vous m'avez ébranlé et presque converti[2].

D'abord je suis frappé de votre conjecture très ingénieuse, et même plausible, que l'astronomie avait dû naître dans le climat où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit; mais ma faiblesse pour les anciens brachmanes, pour les maîtres de Pythagore, m'a un peu retenu.

J'avais lu Bernier il y a long-temps. Il n'a ni votre science, ni votre sagacité, ni votre style. Il me parut qu'il parlait de la philosophie antique de l'Inde, comme un Indien parlerait de la nôtre s'il n'avait entretenu que nos bacheliers, au lieu de s'instruire avec des hommes comme vous. Bernier fit un petit voyage à Bénarès; d'accord : mais avait-il conversé avec le petit nombre de brames qui entendent la langue du Shasta? Deux directeurs du comptoir anglais de Calcuta, peu éloigné de Bénarès, m'assurèrent, il y a quelques années, que les véritables savants brames ne se communiquaient presque jamais aux étrangers; et M. Legentil, qui en sait plus qu'eux, avoue que les pe-

[1]* *Toujours :* variante tirée de l'édition des *Lettres sur les sciences*, etc. 1777; in-8°. (L. D. B.)

[2]* Je vous avoue que je suis fort ébranlé. (L. D. B.)

tits savants de province, qui demeurent dans le voisinage de Pondichéri, ont pour nous le même mépris dont leurs ancêtres honorèrent les Portugais.

Si un Bernier indou était venu à Paris ou à Rome entendre un professeur de la Propagande ou du collége des Cholets, et, s'il jugeait de nous par ces deux animaux, ne nous prendrait-il pas tous pour des fous et des imbéciles?

Cependant, monsieur, il me paraît très surprenant qu'un peuple, qui certainement avait étudié les mathématiques depuis cinq mille ans, fût tombé dans l'abrutissement que Bernier et d'autres voyageurs lui attribuent. Comment, dans la même ville, a-t-on pu inventer la géométrie, l'astronomie, et croire que la lune est cinquante mille lieues au-delà du soleil? Ce contraste me fesait de la peine; mais l'aventure de Galilée et de ses juges m'en fesait davantage; et je me disais comme Arlequin: *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Ensuite je me figurais qu'une nation pouvait avoir été autrefois très instruite, très industrieuse, très respectable, et être aujourd'hui très ignorante à beaucoup d'égards, et peut-être assez méprisable, quoiqu'elle eût beaucoup plus d'écoles qu'autrefois. Si vous alliez aujourd'hui, monsieur, proposer au sacré collége de vous faire une quinquérème, je doute que vous fussiez aussi bien

servi que du temps d'Auguste. Le gouvernement tartare a bien pu produire d'aussi grands changements dans l'Inde que les deux clefs de saint Pierre en ont opéré à Rome.

Il faut vous faire ma confession entière. Je remarquais [1] qu'autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fût habitée au-delà du cinquantième degré de latitude boréale; et je fesais encore honneur à mes brachmanes d'avoir deviné que le plus long jour d'été était double du plus long jour d'hiver; je pardonnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes précisément vers le cinquantième degré.

Enfin, monsieur, pardonnez-moi sur-tout si la faiblesse de mes organes ne m'avait pas permis de croire que l'astronomie eût pu naître chez les Usbecks et chez les Kalcas. J'habite depuis près de vingt-quatre ans un climat couvert de neige et de frimas, comme le leur, pendant six mois de l'année au moins. Nos étés nous donnent rarement de beaux jours, et jamais de belles nuits. J'ai eu long-temps chez moi un Tartare fort aimable, envoyé par l'impératrice de Russie; il m'a dit que le mont Caucase n'est pas plus agréable que le mont Jura, et je me suis imaginé qu'on n'était guère tenté d'observer assidument les étoiles sous un ciel

[1] Je me souvenais. (L. D. B.)

si triste, sur-tout lorsqu'on manquait de tous les secours nécessaires.

Il est vrai que l'abbé Chappe a observé le passage de Vénus sur le soleil à Tobolsk, vers le cinquante-huitième degré, sur le terrain le plus froid, et sous le ciel le plus nébuleux; mais il était muni de toute la science de l'Europe, des meilleurs instruments, de la santé la plus robuste, encore mourut-il bientôt après de telles fatigues.

J'étais donc toujours persuadé que le pays des belles nuits était le seul où l'astronomie avait pu naître. L'idée que notre pauvre globe avait été autrefois plus chaud qu'il n'est, et qu'il s'était refroidi par degrés, me fesait peu d'impression. Je n'ai jamais lu le feu central de M. de Mairan, et, depuis qu'on ne croit plus au Tartare et au Phlégéthon, il me semblait que le feu central n'avait pas grand crédit.

La fable du phénix ne me paraissait pas inventée par les habitants du Caucase; mais enfin, monsieur, votre système[1] me paraît soutenu d'une si vaste érudition, et appuyé de si grandes probabilités, que je sacrifierais sans peine mes doutes à votre torrent de lumières.

Je ne suis pas digne d'entrer dans l'un des cieux antiques dont vous parlez si bien; mais je vous

[1] * Tout ce que vous avancez. (L. D. B.)

supplierais de m'accorder une place dans le quarante-neuvième degré.

Votre livre est non seulement un chef-d'œuvre de science et de génie, mais un des systèmes les plus probables. Il vous fera un honneur infini. Je vous remercie encore une fois de la bonté que vous avez eue de m'en gratifier.

Je vous demande bien pardon de mes petits scrupules. Vous les chassez de mon esprit, et vous n'y laissez que la tendre estime et la respectueuse reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.[1].

LETTRE ĀMDLXXXIV.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 février.

Je ne sais pas bien de quoi il s'agit, monsieur; mais je vois que l'on commet une injustice ridicule et affreuse. Tout me persuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuse folie de vouloir éclairer les hommes. La petite aventure qu'essuya l'année passée le pauvre La Harpe me fit naître cette idée, et tout me l'a con-

[1] * Ces deux alinéa ne se trouvent pas dans les éditions qui ont précédé celle-ci. Ils sont tirés des *Lettres sur les sciences*.

(L. D. B.)

firmée depuis. Jugez si l'homme qui se plaignit à vous d'une épître qu'on lui imputait avait raison de se plaindre. Vous savez qu'il n'y a nul ouvrage qu'on ne puisse empoisonner, et nul homme qu'on ne puisse persécuter.

Je vous prie très instamment de vouloir bien me dire quel est l'infortuné qui m'a écrit de chez vous; quel est le scélérat qui le poursuit; pourquoi on l'accuse d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'est pas sous son nom; quelles procédures on a faites contre son ouvrage et contre sa personne? Est-il décrété de prise de corps? Est-il poursuivi par le procureur du roi? a-t-il des défenseurs et des protecteurs? Il faut, dans ces affaires, en agir comme en temps de peste, *citò, longè, tardè.* Fuyez Vite, allez Loin, revenez Tard.

Pythagore a dit: *Dans la tempête adorez l'écho.* Cela signifie, à mon avis, si on vous persécute à la ville, allez-vous-en à la campagne. Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville; les échos de ma retraite saluent très humblement ceux de la vôtre.

Je vous demande en grace de m'instruire pleinement de tout, ou d'engager votre réfugié à m'instruire.

Agréez mes respects et mon tendre attachement, qui ne finira qu'avec ma vie.

LETTRE ĀMDLXXXV.

A M. DE LISLE DE SALES.

11 février.

Le philosophe qui adore actuellement l'écho de Franconville, pendant le plus ridicule orage du monde, ne doit pas douter du vif intérêt que je prends à lui. Je dois d'ailleurs lui dire: *Hodiè tibi, cras mihi*[1]. Il peut, en attendant, me donner ses ordres en sûreté.

LETTRE ĀMDLXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 12 février.

Votre lettre, mon cher ange, est venue consoler deux pauvres victimes de l'hiver affreux du mont Jura.

Vous me rendez la vie, mais j'ai à peine la force de vous le dire. Nous étions trop heureux par les bienfaits inouïs dont M. Turgot a comblé notre petit coin de terre; mais il ne commande pas aux éléments qui nous persécutent. Le buste que vous

[1] « Mihi heri, et tibi hodiè. » (Ecclésiastique, ch. XXXVIII, v. 23.) (L. D. B.)

avez daigné placer chez vous n'en sent rien. L'original reprend toute sa sensibilité, en apprenant que son image est chez vous; et d'ailleurs il est content de n'y être pas tout nu. De quoi s'est avisé Pigalle de me sculpter en Vénus? Quoi qu'il en soit, je suis sûr que mon buste vous a dit cent fois qu'il vous aimera jusqu'à mon dernier soupir. Il ne vous le dira pas en vers, car assurément il n'en pourrait faire qui approchassent de ceux de M. l'abbé Arnaud, tout prodigieusement exagérés qu'ils sont.

Je ne suis point étonné de ce que vous me dites sur Le Kain. Il est le seul acteur qui ait été véritablement tragique. Baron n'était que noble et décent, mais il n'avait jamais su peindre les grands mouvements de l'ame.

Vous me parlez d'un plus grand acteur qui joue actuellement le premier rôle, et que le Parlement voudrait bien siffler, mais auquel il sera forcé d'applaudir tout comme moi.

Je vous supplie, mon cher ange, de me dire si vous savez que ce Parlement, occupé de ses grandes pièces, a remis à son substitut, le Châtelet, le soin de persécuter les brochures et leurs auteurs.

Savez-vous ce que c'est qu'un M. De Lisle de Sales que le Châtelet poursuit à toute rigueur, pour je ne sais quel livre imprimé et ignoré il y a environ six ans, intitulé *la Philosophie de la Na-*

ture? Il y a tant de livres sur cette pauvre nature, qu'il faut que le Châtelet soit bien désœuvré pour rechercher celui-là, et pour intenter un procès criminel à l'auteur. De quoi se mêle le Châtelet? a-t-il l'inspection de la librairie? se sert-on de cette juridiction subalterne pour étouffer toutes les connaissances humaines? y a-t-il un dessein formé contre la liberté de penser et d'écrire? les réformes qu'on fait en tant de genres s'étendent-elles jusqu'à la presse? Un de mes amis m'écrit très tragiquement sur cette aventure. Je vous demande en grace de me dire ce que vous en savez, et ce que vous en pensez. Cette *Philosophie* prétendue *de la Nature* est sans nom d'auteur. Pourquoi a-t-on déterré ce De Lisle de Sales? cela m'intéresse comme ami de la tolérance.

J'aime fort les réformes de M. Turgot et de M. de Saint-Germain; mais je n'aime point qu'on fasse des procès criminels aux gens, pour avoir raisonné ou déraisonné en métaphysique. Mon cher ange, j'ai fort à cœur cette aventure de M. De Lisle de Sales, dont probablement vous ne vous souciez guère; mais, par bonté pour moi, tâchez de vous en soucier un peu.

Je mets à l'ombre de vos ailes le vieux pigeon qui grelotte à présent sans plumes; et je vous dis toujours, du fond de ma solitude: Conservez-moi votre amitié, qui fait la consolation de ma vie.

LETTRE ĀMDLXXXVII.

A M. DE LA HARPE.

12 février.

Prenez toujours votre place à l'Académie, mon cher ami, en attendant qu'on joue *Menzicof* et *les Barmécides*. N'allez pas manquer cette place. Notre *tripot*, à ce qu'il me semble, s'est fait une espèce de loi de remplacer de simples ducs et pairs de la Cour par des ducs et pairs de la littérature. Nous avons besoin de vous ; il faut absolument que cette fois-ci vous remplissiez le quarantième fauteuil.

Auriez-vous entendu parler d'un M. De Lisle de Sales, auteur d'un livre intitulé *la Philosophie de la Nature*, en trois petits volumes[1]? Est-il vrai qu'on s'est avisé de persécuter le livre et l'auteur, qu'on ait déchaîné le Châtelet contre lui, et qu'on l'ait décrété de prise de corps? Cela me paraît également horrible et absurde. J'ai bien peur qu'en voulant réformer les finances et le ministère, on n'ait prétendu aussi réformer la philosophie. Elle n'est pourtant pas onéreuse à l'état. Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous aurez pu apprendre de l'aventure dont je vous parle. Ce M. De

[1] In-12. (L. D. B.)

Lisle de Sales appartient à des personnes qui me sont chères. Ne regardez point ma prière comme une simple curiosité de provincial qui veut savoir des nouvelles de Paris.

Savez-vous bien que nous sommes libres à présent à Fernei comme on l'est à Genève? J'ai eu le bonheur d'obtenir de M. Turgot qu'il nous délivrât de l'armée des aides et gabelles. Il est le bienfaiteur des peuples, et il doit avoir contre lui les talons rouges et les bonnets carrés.

Adieu, mon cher ami, et bientôt mon cher confrère.

LETTRE ĀMDLXXXVIII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 13 février.

La fable du rat et de l'aigle vaut bien celle de l'âne et du rossignol. L'aigle troquerait volontiers avec le rat, si par ce troc il pouvait s'approprier les rares talents du dernier. Mais il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe, de même que n'est pas Protée qui veut.

Dans la fable, jadis dans la Grèce inventée,
Nous admirons sur-tout le grand art de Protée,
Qui toujours à propos sachant se transformer,
A tous les cas divers pouvait se conformer;
Mais, bien plus merveilleux encor que cette fable,
Voltaire la rendit, de nos jours, véritable.

En effet, il n'y a point de mutation dont vous ne soyez susceptible; et, pour vous rendre entièrement universel, il ne nous manque de vous qu'un ouvrage sur la tactique. Je l'attends incessamment comme devant éclore de votre universalité.

J'ai lu la brochure que vous m'avez envoyée, et j'espère bien que vous voudrez y joindre la continuation, qui contiendra sans doute des découvertes et des combinaisons curieuses.

Je viens d'essuyer encore un violent accès de goutte qui me met bien bas. Il faut que la belle saison vienne à mon secours pour me rendre mes forces. En attendant, le marquis de Fernei, intendant du pays de Gex, soulagera les peuples du fardeau des impôts; il réglera les corvées, et donnera l'échantillon de ce qui pourra servir à établir le bonheur des Welches. Je finirai ma lettre comme Boileau, épître *à Louis XIV :*

J'admire et je me tais.
Épît. VIII, dern. vers.

Vale. FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMDLXXXIX.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, mardi au soir, 13 février.

Monsieur le résident est prié de vouloir bien nous dire qui a gagné, de madame Denis ou du vieux malade?

Le vieux malade gage vingt et un sous que les

deux seigneurs[1] qu'on a arrêtés hier à Genève ne sont point des coupeurs de bourse.

Madame Denis gage ses vingt et un sous qu'ils sont coupeurs de bourse.

L'un portait une croix de Malte garnie de brillants, qui valait au moins 20,000 écus. L'autre jouait du clavecin d'une manière qui en vaut 40,000.

Le joueur de clavecin est bègue comme Moïse, et colère comme lui. Il nous a dit être officier dans le corps des gendarmes de M. le prince de Soubise. Il était très irrité contre M. le comte de Saint-Germain.

Tous deux vinrent à Fernei hier lundi; tous deux bien faits, tous deux polis; tous deux bien mis; tous deux sans laquais; tous deux n'ayant point dit leurs noms.

M. le résident est prié de vouloir bien nous apprendre ce qu'il en sait.

[1]* L'un d'eux était Italien. Hennin les considérait comme des fripons. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDXC.

A M. DUPONT,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE VASA.

A Fernei, 14 février.

Je suis pénétré, monsieur, de tous les sentiments que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de Versailles, premier de février; amour du bien public, par conséquent zéle ardent pour M. de Sulli-Turgot; et enfin bonté pour moi, en qualité d'homme de votre religion.

Oserais-je m'adresser à vous pour vous prier de me faire avoir ce qu'on a écrit de mieux sur les corvées? Mon vieux sang bouillonne dans mes vieilles veines, quand j'entends dire que les escarpins de Versailles et de Paris s'opposent à l'extirpation de cette barbare servitude destructive des campagnes.

Nous autres Suisses de Gex nous soupirons après l'édit des corvées, comme nous avons soupiré après la retraite des armées de la ferme-générale; et nous paierons tous avec alégresse ce qui sera ordonné.

Nous ne fesons de représentations que sur un seul point. Nous insistons sur le droit qu'ont tous les pays d'états d'asseoir l'imposition. Notre impo-

sition par les états de Gex n'est autre chose qu'un don gratuit de nos compatriotes. Nos maîtres horlogers donnaient, par exemple, six louis d'or aux commis d'un bureau de Saconnay, pour n'être pas fouillés en allant acheter à Genève leur nécessaire, et nous n'acceptons d'eux que six écus de six francs pour leur part de la subvention qu'ils nous offrent. Nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non possessionné. M. le contrôleur-général ne permettra-t-il pas que nos états arrêtent le tarif de cette légère contribution, qui est fort au-dessous de ce qu'on nous offre, et que nous n'augmenterons jamais? Nos fabricants étrangers offrent de nous soulager; le ministère s'y opposera-t-il?

En général la terre doit tout payer, parceque tout vient de la terre; mais un horloger qui emploie pour trente sous d'acier et de cuivre formés dans la terre, et qui, avec cent écus d'or venus du Pérou, et cent écus de carats venus de Golconde, fait une montre de soixante louis, n'est-il pas plus en état de payer un petit impôt qu'un cultivateur dont le terrain lui rend trois épis pour un? Je parle contre moi, car j'ai rassemblé plus d'horlogers que tous les possesseurs des terres n'en ont autour de Genève: mais je vous imite, monsieur, je préfère le bien public à mon amour-propre.

Vous voulez que je vous parle à cœur ouvert

sur M. Fabri. Il est vrai qu'il réunit plusieurs offices qui semblaient peu compatibles. Il est comme le chien de La Fontaine :

> Il mangeait plus que trois, mais on ne disait pas
> Qu'il avait aussi triple gueule
> Quand les loups livraient des combats.
>
> LA FONTAINE, liv. VIII, fab. XVIII.

Il travaille en effet plus que trois hommes occupés ; et depuis que les états m'ont fait leur commissionnaire, je ne l'ai trouvé en faute sur rien. Je dirai naïvement la vérité à M. le contrôleur-général en toute occasion.

Puisque vous m'avez envoyé les réponses de ce digne ministre à mes importunes questions, permettez que je demande encore ses ordres ; j'aime à les recevoir de votre main. Puisse la sienne, qu'il emploie au soulagement des peuples, n'être plus enflée de la goutte ?

LETTRE ĀMDXCI.

A M. TURGOT.

18 février.

Il n'y a point, monseigneur, de malade plus importun que moi. Il faut que je vous ennuie de mon lit, autant qu'on vous ennuie à Paris par des remontrances.

J'apprends de mon curé (qui ne me confesse pourtant point) qu'on trouve mauvais que nos états aient traité avec Berne pour saler notre pot. Je vous assure que nos états n'ont fait aucun traité avec Berne; ils ne sont point du corps diplomatique.

Nous manquions absolument de sel dès la fin de décembre dernier; on nous en a vendu deux mille minots, soit à Nyon dans la Suisse même, soit à Genève. J'en ai acheté pour ma part huit quintaux; *car, si le sel s'évanouissait, avec quoi salerait-on*[1]?

J'ose vous représenter qu'il nous faudrait environ cinq mille minots, parceque nous comptons en donner prodigieusement à tous nos bestiaux, dans la crainte trop bien fondée de l'épizootie, et parceque je compte en semer sur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui fesait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité. Un peu de sel, au contraire, versé sur les terres glaiseuses est un des meilleurs engrais possibles: c'est une expérience de physique et de labourage.

Je vous demande en grace, monseigneur, de n'être point fâché contre nos états, qui n'ont ni proposé ni signé aucun traité avec personne. C'est de quoi je vous réponds sur ma vie, laquelle ne

[1] * « Quod si sal evanuerit, in quo salietur? » (Évangile de saint Matthieu, ch. v, v. 13.) (L. D. B.)

tient qu'à un filet, et laquelle est à vous avec respect et reconnaissance. LE VIEUX MALADE.

LETTRE ĀMDXCII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 février.

Mon cher philosophe, pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre Académie? Vous n'êtes point prêtre, vous êtes homme, et homme aussi estimable dans la société qu'utile dans les belles-lettres et dans les affaires.

On me mande que M. Turgot ne veut point être des nôtres, et que M. de La Harpe ne peut en être. Il me semble que nous avons un besoin extrême de vous et de M. de Condorcet. Il ne faut pas que vous abandonniez vos amis dans leurs nécessités urgentes.

Nous chantons des *Te Deum* tous les dimanches dans notre petit trou de Gex. J'en ferai chanter un dans ma paroisse quand j'apprendrai votre réception.

Mandez-moi, je vous en prie, tout ce que vous savez de l'aventure de M. De Lisle de Sales, affublé d'un décret de prise de corps rendu au Châtelet contre lui, à la réquisition d'un avocat du roi. Le libraire Saillant est impliqué dans cette affaire.

De Lisle est en fuite. Il s'agit d'un livre imprimé en 1769, avec permission du lieutenant de police; ce livre est intitulé *la Philosophie de la Nature*. On prétend qu'il y a un conflit de juridiction entre le Parlement et le Châtelet, à qui fera brûler le livre et l'auteur.

Les ministres, dit-on, ne veulent se mêler en aucune façon de pareilles affaires; ils les abandonnent toutes à ce qu'on appelle chez vous la justice; et vous savez comment cette justice est faite. On m'assure que, dans sa dernière séance, l'assemblée du clergé livra au bras séculier, par un décret formel, quatre-vingts volumes et quatre-vingts auteurs. Le zèle de la maison de Dieu les dévore.

Vous devez être instruit de toutes ces facéties en qualité de *socius sorbonicus*. Écrivez-moi en qualité d'*amicus*, car je suis assurément votre ami, et rempli pour vous du plus sincère attachement.

LE VIEUX MALADE.

LETTRE ĀMDXCIII.

A M. DUPONT.

A Fernei, 23 février.

Je sais bien, monsieur, que je prends mal mon temps, et que notre digne ministre a autre chose

à faire qu'à répondre aux hurlements de quelques bipèdes ensevelis sous cinq cents pieds de neige, et dépecés par des moines et par des commis des fermes, au milieu des rochers et des précipices; mais c'est le cas où M. Turgot dira[1] :

« Homo sum : humani nihil a me alienum puto. »
TÉRENCE, *Heautontimorumenos*, act. I, sc. I.

Premièrement je le supplie très instamment de m'envoyer par vous ses réponses décisives en marge du dernier mémoire que je lui ai adressé, signé de nos états.

Secondement voici un tableau très fidèle de la situation et du bonheur des bipèdes, dont il faut absolument que je l'entretienne. Tâchez de n'en point frémir.

Au milieu des rochers et des abymes qui bordent le pays de Gex, au revers du mont Jura, au bord d'un torrent nommé la Valserine, est une habitation d'environ douze cents spectres, qui appartenaient à la Savoie, et qui sont réputés Français depuis l'échange fait avec le roi de Sardaigne en 1760.

Les bernardins sont seigneurs de ce terrain; et voici les droits que s'arrogent ces seigneurs, par excès d'humilité et de désintéressement.

Tous les habitants sont esclaves de l'abbaye, et esclaves de corps et de biens. Si j'achetais une

toise de terrain dans la censive de monseigneur l'abbé, je deviendrais serf de monseigneur, et tout mon bien lui appartiendrait sans difficulté, fût-il situé à Pondichéri.

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le scellé sur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches, et chasse mes parents de la maison.

Les habitants de ce pays les plus favorisés sément un peu d'orge et d'avoine dont ils se nourrissent; ils paient la dîme, sur le pied de la sixième gerbe, à monseigneur l'abbé; et on a excommunié ceux qui ont eu l'insolence de prétendre qu'ils ne devaient que la dixième gerbe.

En 1762, le 20 janvier, le feu roi de Sardaigne abolit dans tous ses états cet esclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs seigneurs, et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour se rédimer.

Ainsi, monsieur, il est arrivé que les cultivateurs dont je vous parle auraient été libres s'ils étaient restés Savoyards jusqu'en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parcequ'ils sont Français.

Le petit pays dont je vous parle s'appelle Chézery. M. le contrôleur-général peut s'attendre que, si Dieu me prête vie, je viendrai me jeter à ses

pieds avec tous les habitants de Chézery, et lui dire : *Domine, perimus, salva nos*[1]. Mais ce qu'il y a de plus admirable et de plus chrétien, c'est que la France a le bonheur de posséder plus de cinquante mille hommes qui sont dans le cas de Chézery, et par conséquent immédiatement au-dessous des bœufs qui labourent les terres monacales.

M. de Sulli-Turgot verra combien l'hydre qu'il combat a de têtes; mais il verra aussi que tous les cœurs des vrais Français sont à lui.

Ayez la bonté, je vous en conjure, de m'envoyer les ordres de M. le contrôleur-général en marge de mon mémoire, dès que vous le pourrez.

Votre très humble et très obéissant serviteur, du fond de mon cœur, LE VIEUX MALADE.

Je ne sais ce que c'est qu'un reproche qu'on fait à nos petits états d'avoir traité de couronne à couronne avec la république de Berne, pour saler notre pot.

[1]* « Domine, salva nos, perimus. » (Évangile de saint Matthieu, ch. VIII, v. 25.) (L. D. B.)

LETTRE ĀMDXCIV.

A M. DE LISLE DE SALES.

25 février

Étant entré, monsieur, dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'attends et j'appelle la mort pour n'être pas témoin des horreurs du fanatisme qui va désoler ma patrie. Je vois qu'on a déchaîné les monstres qui étaient auparavant retenus par quelques honnêtes gens. Je ne serais point étonné que ces fanatiques fissent une Saint-Barthélemi de philosophes :

« Heu! fuge crudeles terras, fuge littus *iniquum!* »
VIRG., *Æneid.*, lib. III, v. 44.

Le sang des La Barre fume encore : notre divine religion n'est et ne sera soutenue que par des bénéfices de cent mille écus de rente et par des bourreaux. Ce sont des marques distinctives de la vérité.

Si je puis, avant ma mort, avoir le temps de recevoir quelques ordres de vous, vous n'avez qu'à parler. Vous ne pouvez les donner à quelqu'un plus pénétré que moi d'estime pour votre personne, et de respect pour votre malheur.

LETTRE ĀMDXCV.

A M. DE FARGÈS.

Fernei, 25 février.

Monsieur, puisque vous voulez bien entrer *in judicium cum servo tuo, domine*[1], souffrez que je vous dise que, si je pouvais sortir de mon lit, étant entré dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'irais me jeter aux pieds de M. le contrôleur-général; et voici comme je radoterais au nom de nos états:

Notre petit pays est pire que la Sologne, pire que les plus mauvais terrains de la Champagne Pouilleuse, pire que les plus mauvais des landes de Bordeaux.

Dans notre pauvreté, vingt-huit paroisses ont chanté vingt-huit *Te Deum*, et on a crié vingt-huit fois *Vivent le roi et M. Turgot!* Nous paierons avec alégresse trente mille francs à messieurs les soixante sous-rois, parceque nous sommes fort aises de mourir de faim, en étant délivrés de soixante-dix-huit coquins qui nous fesaient mourir de rage.

Nous pensons, comme vous, qu'auprès de Paris,

[1] * David, psaume cxlii, v. 2. (L. D. B.)

de Milan, et de Naples, la terre peut supporter tous les impôts, parceque la terre est bonne; mais, chez nous, il n'en est pas de même; elle rend trois pour un dans les meilleures années, souvent deux, et quelquefois rien, et il faut six bœufs pour la labourer. Les mêmes grains ne produisent qu'une fois en dix ans.

Vous me demanderez de quoi nous subsistons: je réponds: De pain noir et de pommes de terre, et sur-tout de la vente des bois que nos paysans coupent dans les forêts, et qu'ils portent à Genève. Cette ressource va leur manquer incessamment, car tous les bois sont dévastés ici beaucoup plus que dans le reste du royaume.

J'ajoute, en passant, que le bois manquera bientôt en France, et qu'en dernier lieu on est allé acheter du bois de chauffage en Prusse.

Comme il faut tout dire, j'avoue que nous fesons quelques fromages sur quelques montagnes du mont Jura, en juin, juillet, et auguste.

Notre principal avantage est au bout de nos doigts. Nos paysans, n'ayant pas de quoi se nourrir, ont eu l'industrie de travailler en horlogerie pour les Génevois, lesquels Génevois ont fait un commerce de dix millions par an, en payant fort mal les ouvriers du pays de Gex.

Un vieillard, qui s'est avisé de s'établir entre la Suisse et Genève, a formé dans le pays de Gex

des fabriques de montres qui paient très bien tous les ouvriers du pays, qui en augmentent la population, et qui feront tomber le commerce de l'opulente Genève, si elles sont protégées par le gouvernement; mais ce pauvre vieillard va mourir.

Nous ne vivons donc que d'industrie. Or je demande si le fabricant de montres, qui aura gagné dix mille francs par an, qui jouit du bénéfice du sel bien plus que les cultivateurs, ne peut pas aider ces cultivateurs à payer les trente mille francs d'indemnité pour ce sel.

Je demande si les gros cabaretiers, qui gagnent encore plus que les horlogers, et qui consomment plus de sel, ne doivent pas aider aussi les pauvres possesseurs d'un détestable terrain.

Les gros manufacturiers, les hôteliers, les bouchers, les boulangers, les marchands, ont si bien connu l'état misérable du pays, et les bontés du ministère, qu'ils offrent tous de nous aider d'une légère contribution.

Ou permettez cette contribution, ou diminuez un peu la somme exorbitante de trente mille livres que les soixante sous-rois exigent de nous.

Voilà un des sous-rois, nommé Boisemont, qui vient de mourir riche, dit-on, de dix-huit millions. Ce drôle-là avait-il besoin que nous fussions écorchés pour que notre peau lui valût cinq cents livres?

Voilà, monsieur, une très petite partie des doléances que je mettrais aux pieds de M. le contrôleur-général; mais je ne dis mot: je m'en rapporte à vous. Si vous êtes touché de mes raisons, vous daignerez les représenter; si elles vous paraissent mauvaises, vous les sifflerez.

Si j'ai tort en plaidant fort mal pour mon pays, j'ai certainement raison en vous disant que je suis pénétré de la plus grande estime pour vos lumières, de reconnaissance pour vos bontés, et du sincère respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀMDXCVI.

A M. DES ESSARTS,

AVOCAT.

A Fernei, 26 février.

Je ne sais pas, monsieur, si le code noir permet d'écrire le nom d'une Négresse sur un de ses tétons, et celui d'un Nègre sur une de ses fesses. Tout ce que je sais, c'est que si j'étais juge, j'écrirais sur le front du Juif: *Homme à pendre.* Il est à croire du moins que, si les allégations de vos clients sont prouvées, ils seront déclarés libres.

Au reste, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'esclaves chez

elle. Il y a dans une province de France qui touche à la Suisse, et dont je ne suis séparé que par une montagne, quinze ou seize mille esclaves, beaucoup plus malheureux que les Négres qui sont protégés par vous; car, si vos esclaves appartiennent à un Juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines, en dépit de Louis-le-Gros, de Louis-Hutin, et de Henri II. C'est dans la Comté, nommée *Franche*, que le peuple est réduit à cet esclavage. Il faut espérer qu'on détruira un jour cet opprobre infame. En attendant, je me flatte, monsieur, que vous rendrez la liberté à Pampy et à Aminthe*; car il se peut en effet qu'il y ait encore quelque vertu sociale, et quelque humanité dans la nation qui s'est rendue coupable de la Saint-Barthélemi, etc.

Vos principes serviront peut-être à corriger un peuple dont une moitié a été si souvent frivole, et l'autre barbare.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que je vous dois, monsieur, votre, etc.

* M. Des Essarts a en effet procuré la liberté aux deux Négres qu'il défendait.

LETTRE ĀMDXCVII.

A M. FABRI.

27 février.

La pièce d'éloquence, monsieur, dont vous voulez bien me donner communication, ne doit point vous décourager. Je pense qu'il faudrait nous assembler à dîner quelqu'un de ces jours chez le vieux malade; et que chacun eût le temps de réfléchir un peu sur les choses qu'il aurait à proposer.

Le troisième dimanche de carême, 10 du mois de mars, où nous allons entrer, vous conviendrait-il? et pourriez-vous avoir la bonté de nous faire voir, avant ou après le dîner, un petit relevé des vingtièmes? car il est bon de s'arranger plus tôt que plus tard, pour être en état de payer cinq cents francs à chacun des soixante sous-rois de France. Il vient d'en mourir un, nommé Boisemont, qui a laissé dix-huit millions de bien, le tout dans son portefeuille. Il ne contribuait pas d'une obole aux charges de l'état: il est juste d'assister de pareilles gens.

A l'égard de notre sel bernois, je n'ai pas encore bien compris les sens profonds de la sublime lettre qu'on vous a écrite en style d'Apocalypse; mais je

dis, et je dirai toujours en style très simple, que vous nous avez rendu un très grand service, que la province vous doit de la reconnaissance, que votre entrepreneur en use très honnêtement en nous donnant douze mille francs, et en payant ainsi lui seul plus du tiers de notre indemnité.

J'ai vu l'édit de la suppression de la caisse de Poissy : il m'a paru très bien fait, très sage, très noble, très bienfesant ; *Messieurs* ne pourront y mordre. L'édit des corvées ne sera pas si bien reçu, et pourra bien nous embarrasser un peu dans notre fourmilière.

Adieu, monsieur ; comptez sur la tendre et respectueuse amitié du vieux malade de Fernei.

LETTRE ĀMDXCVIII.

A M. AUDIBERT,

A MARSEILLE.

A Fernei, 28 février.

« Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ « retribuit mihi [1] ? »

Quoi ! monsieur, c'est au milieu de vos voyages et de vos plus grandes occupations que vous avez la bonté de songer à Fernei, à mon huile, à cette petite rente sur M. le marquis de Saint-Tropez,

[1] * David, psaume cxv, v. 12. (L. D. B.)

de laquelle je n'ai obligation qu'à vous seul! Si les princes et les ducs et pairs étaient aussi généreux et aussi bienfesants que vous, je ne serais pas dans la triste situation où je me trouve. Il est triste d'avoir affaire à des débiteurs grands seigneurs. Leurs chiens, leurs chevaux, leurs catins, et leurs usuriers, disposent de tout leur argent : il ne leur en reste plus pour payer leurs dettes. Je suis obligé de renoncer à tous les travaux de Fernei, et je suis menacé de mourir misérable, parceque de grands seigneurs vivent à mes dépens. Vous êtes plus sage que moi; vous ne mettez point votre fortune entre les mains des princes. C'est encore un trait de votre sagesse de passer l'hiver dans un climat doux et chaud, lorsque nous sommes cent pieds sous neige vers le mont Jura. Le *Pastor fido* a bien raison de dire : *Lieto nido, esca dolce, aura cortese... bramano i cigni.*

Vous savez peut-être que le parlement de Paris ayant dit au roi, dans une grande députation, que sa majesté dégraderait la noblesse de son royaume en l'invitant de payer les journées de ceux qui travaillent aux chemins de leurs terres, le roi leur a répondu : « J'ai l'honneur d'être gentilhomme aussi: « je paierai dans mes domaines la confection des che- « mins, et je ne me crois point dégradé pour cela. »

Vous savez peut-être aussi que ce Parlement, ayant fait brûler par son bourreau, au pied de son

grand escalier, un excellent livre[1] en faveur du peuple, composé par M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ayant décrété l'auteur d'ajournement personnel, sa majesté leur a ordonné de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres : elle leur a dit que ces dénonciations n'appartenaient qu'à son procureur-général, qui même ne pouvait le faire qu'après avoir pris ses ordres*.

Voilà des jugements de Titus et de Marc-Aurèle; mais *Messieurs* ne sont pas des sénateurs de Rome. Pour M. Turgot, il a tout l'air d'un ancien Romain.

LETTRE ĀMDXCIX.

A M. DE VAINES[2].

Fernei, 28 février.

Vous savez, monsieur, qu'il n'est plus question

[1] * *Les Inconvénients des Droits féodaux*, in-8° de 64 pag. Paris, Valade; 1776. Cette brochure fut, par arrêt du parlement de Paris (du 23 février 1776), condamnée à être brûlée. (L. D. B.)

* Cette nouvelle n'est pas exacte. Il est très vrai seulement que le Parlement fit brûler ce livre, mais la protection du ministère se borna à empêcher de poursuivre l'auteur. Plusieurs ministres fomentaient dès-lors sous main ces entreprises du Parlement, et s'étaient réunis avec lui pour empêcher M. Turgot de sauver la nation.

[2] * Dans le volume de *Lettres inédites* publié par M. Renouard,

de fatiguer M. Turgot de tant de vaines représentations: l'affaire est consommée. Nos chétifs états ne doivent plus se livrer qu'aux sentiments de reconnaissance. Les fermiers-généraux veulent absolument nous arracher trente mille francs; il les auront: on ne peut acheter trop cher sa liberté, car ce n'est que par la liberté que l'homme est heureux. Je n'ai actuellement d'autre négociation en tête que celle de placer M. de La Harpe au rang de ceux qui donnent les prix; c'est une place qui lui est bien due, après qu'il en a tant gagné.

LETTRE ĀMDC.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Fernei, février.

Ceux qui vous ont dit, monsieur l'abbé, qu'en 1744 et 1745 je fus courtisan, ont avancé une triste vérité. Je le fus; je m'en corrigeai en 1746, et je m'en repentis en 1747. De tout le temps que j'ai perdu en ma vie, c'est sans doute celui-là que je regrette le plus. Ce ne fut pas le temps de ma gloire, si j'en eus jamais. J'élevai pourtant, dans le cours de l'année 1745, un *Temple à la gloire.*

on avait réuni les lettres ĀMDCV et ĀMDCXVII à celle-ci pour n'en former qu'une seule. Nous les rétablissons telles qu'elles ont été écrites, d'après un manuscrit que nous avons sous les yeux. (L. D. B.)

C'était un ouvrage de commande, comme M. le maréchal de Richelieu et M. le duc de La Vallière peuvent le dire. Le public ne trouva point agréable l'architecture de ce temple; je ne la trouvai pas moi-même trop bonne. Piron y logea des rats; j'aurais pu le loger lui-même dans la caverne de l'Envie, que j'avais placée à l'entrée du temple de la Gloire. Mes amis m'ont toujours assuré que, dans la seule bonne pièce que nous ayons de lui, il m'avait fait jouer un rôle fort ridicule. J'aurais bien pu le lui rendre; j'étais aussi malin que lui, mais j'étais plus occupé. Il a passé sa vie à boire, à chanter, à dire des bons mots, à faire des priapées, et à ne rien faire de bien utile. Le temps et les talents, quand on en a, doivent, ce me semble, être mieux employés. On en meurt plus content.

LETTRE ĀMDCI.

A M. DE LA HARPE.

1er mars.

Mon cher ami, je vois bien que la destinée a ordonné que vous me succéderiez; cependant je vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon successeur. Vous vivez dans un singulier temps, et parmi d'étonnants contrastes. La raison d'un côté, le fanatisme absurde

de l'autre; des lauriers à droite, des bûchers à gauche; d'un côté le temple de la gloire, et de l'autre des préparations pour une Saint-Barthélemi; un contrôleur-général qui a pitié du peuple, et un Parlement qui veut l'écraser; une guerre civile dans tous les esprits, des cabales dans tous les *tripots*..... *Sauve qui peut!* Pour moi je ne suis pas encore assez loin.

S'il y a quelque chose d'intéressant, je vous demande en grace de m'en instruire sous l'enveloppe de M. De Vaines, qui pense comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

LETTRE ĀMDCII.

A M. DE VAINES.

1er mars.

Le vieux malade, monsieur, vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour avoir l'édit concernant l'École militaire. Il l'a lu dans un journal; mais sa grande passion est pour les corvées et pour les maîtrises.

Il vient de lire le factum de maître La Croix, de l'ordre des avocats. Voilà donc M. Turgot qui a un procès en Parlement, tandis que le roi en a un autre au sujet des Remontrances. Les voilà

tous deux bien payés d'avoir rétabli leurs juges*! Tous deux doivent être charmés de la reconnaissance qu'on leur témoigne.

Ce factum de maître La Croix paraît très insidieux; il écarte toujours avec adresse le fond de la question, et le principal objet de M. Turgot, qui est le soulagement du peuple. Il est bien clair que toutes ces maîtrises et toutes ces jurandes n'ont été inventées que pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir des traitants, et pour écraser la nation. Voilà la première fois qu'on a vu un roi prendre le parti de son peuple contre *Messieurs*.

C'est le mémoire de M. Bigot, imprimé, dit-on, il y a cinq ou six mois, que j'ai une extrême impatience de lire. C'est contre ce M. Bigot que ce maître La Croix présente requête au Parlement. Heureusement M. Bigot, qui était président de je ne sais où, est mort; mais le corps du délit subsiste.

J'ose vous supplier, monsieur, de vouloir bien m'envoyer ce corps du délit. Je suis curieux de voir comment on a eu l'insolence de soutenir qu'un homme pourrait, à toute force, raccommoder des souliers ou recoudre des culottes, sans avoir payé cent écus aux maîtres jurés.

* Turgot n'a eu aucune part à ce rétablissement.

En un mot, monsieur, j'implore vos bontés pour être instruit de tout ce qui se passe dans ce procès de *Messieurs* contre le roi et son peuple; mais je ne veux pas abuser de votre temps, il est trop précieux. Je vous demande simplement d'ordonner qu'on m'envoie tout. Il faut avoir pitié d'un vieux solitaire.

J'apprends que les prêtres se joignent à *Messieurs :* Dieu soit béni!

Vous ne sauriez croire combien mon cœur est pénétré de reconnaissance pour vous.

LETTRE ĀMDCIII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Fernei, 3 mars.

L'apôtre prétendu de la tolérance pourrait bien en être le martyr. Il sait très bien que la cabale du fanatisme est plus animée est plus dangereuse que la cabale contre M. Turgot.

Le vieil apôtre est obligé, dans le moment présent, d'aller faire un petit voyage en Allemagne pour des affaires indispensables; mais, en quelque endroit qu'il soit, il prendra un intérêt bien vif à M. de Lisle, auquel il conseille de ne jamais exposer sa personne. L'effervescence est trop violente, on n'est que trop bien informé des résolu-

tions prises par des assassins en robe noire, les uns tondus, les autres en bonnet carré. Tout cela est affreux, mais très digne d'une nation qui n'a encore assassiné que trois de ses rois, qui n'a fait qu'une grande Saint-Barthélemi, mais qui en a fait mille petites en détail. Les ministres, tout sages et tout éclairés qu'ils sont, ne pourraient s'opposer aux barbaries que les persécuteurs méditent.

On embrasse tendrement le seigneur de Franconville.

LETTRE ĀMDCIV.

A M. CHRISTIN.

5 mars.

Mon cher ami, voici bien d'autres nouvelles. Vous connaissez ce petit livre qni en vaut bien un plus gros, cet examen sage et savant, ce code plein d'humanité, intitulé *les Inconvénients des Droits féodaux**. Nous le regardions, vous et moi, comme un préliminaire de la justice que le roi pouvait rendre à ses sujets les plus utiles. Nous attendions en conséquence le moment de présenter un mémoire à M. Turgot et à M. de Malesherbes. Je vous attendais à Pâques pour y tra-

* Par M. de Boncerf.

vailler avec vous. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler, par son bourreau, au pied de son grand escalier, cet excellent ouvrage des *Inconvénients des Droits féodaux*. Les princes du sang ont donné leur voix pour le proscrire. Je suis pétrifié d'étonnement et de douleur. Il faut absolument que nous mangions l'agneau pascal ensemble. Il faut que vous veniez le plus tôt qu'il vous sera possible, et que la dernière action de ma vie soit de m'unir à vous pour secourir des opprimés.

N. B. Le clergé réuni avec le Parlement a laissé, par sa dernière assemblée, quatre-vingts ouvrages à brûler par ces *Messieurs*, et quatre-vingts auteurs à être jetés dans les mêmes flammes.

LETTRE ĀMDCV.

A M. DE VAINES.

A Fernei, ce 6 mars.

Pardon, monsieur; mais si vous voulez bien avoir la bonté d'ordonner qu'on m'envoie l'édit ou l'ordonnance concernant l'École militaire, je vous serai infiniment obligé. Je vois bien que je n'aurai pas sitôt les édits en faveur du peuple enregistrés. Les Welches sont plus Welches que jamais; mais un Français tel que vous me con-

sole. Il est bien clair que c'est faire brûler par le bourreau les édits du roi, que de faire brûler cette brochure intitulée *les Inconvénients des droits féodaux**; cette brochure ne contient, à ce qu'il me paraît, que les principes de M. Turgot, l'abolissement des corvées, le soulagement du peuple et le bien de l'état. Je ne sais comment tout ceci tournera, mais je vois de loin des serpents qui mordent le sein qui les a réchauffés.

LETTRE ĀMDCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 mars.

Mon cher ange, je n'ai envoyé *Sésostris* qu'à vous, parceque vous êtes l'homme de France qui connaissez le mieux la cour d'Égypte, et qui jugez le mieux des vers égyptiens.

Si donc vous trouvez que cette petite plaisanterie peut passer des bords du Nil à ceux de la Seine, je la mets sous votre protection. Vous n'êtes pas hors de portée de la faire parvenir à M. de Maurepas, qui probablement ne me traitera pas cette fois-ci comme un crocodile; et, entre nous, je ne serais pas fâché que Sésostris eût quelque

* Par M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot.

bonne opinion de moi. J'en aurais d'autant plus de besoin, que les mêmes barbares qui persécutent si violemment l'ex-oratorien de Lisle de Sales ont juré de m'en faire autant.

Une maudite édition faite, non seulement sans moi, mais malgré moi, à Genève, par Gabriel Cramer, et par un nommé Bardin [1], ne donne que trop beau jeu aux persécuteurs. J'apprends que Panckoucke s'est chargé de cette édition très criminelle, en quarante volumes. Je n'ai su cette manigance que quand elle a été faite, et je ne puis y remédier.

Je demeure, il est vrai, à une lieue de Genève; mais je n'irai certainement pas intenter un procès dans Genève à un Génevois. Je sais toutes les atrocités qu'on prépare à Paris. Je me vois de tous côtés entre l'enclume et le marteau, victime de l'avarice d'un libraire, victime d'une faction de fanatiques à Paris, et près de quitter, dans ma quatre-vingt-troisième année, le château et la ville que j'ai bâtis, les jardins et les forêts que j'ai plantés, les manufactures florissantes que j'ai établies, et d'aller mourir ailleurs, loin de toutes mes consolations. Ma situation est étrange. Ce Cramer a gagné plus de quatre cent mille francs à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il

[1] * Voyez plus haut la lettre ĀMDLXXXI. (L. D. B.)

finit par une édition dans laquelle il glisse des ouvrages beaucoup plus dangereux que ceux de Spinosa et de Vanini, des ouvrages qu'il sait n'être pas de moi; et je ne puis faire éclater mes plaintes, parceque personne ne croira jamais qu'on ait fait une telle entreprise à une lieue de chez moi, sans que je m'en sois mêlé. Cramer n'a point mis son nom en tête de l'ouvrage, et à peine a-t-il vendu cette édition à Panckoucke, qu'il a quitté sur-le-champ la librairie, et vit dans une très belle maison de campagne qu'il vient d'acheter chèrement. Je ne sais pas encore quel parti je prendrai; mais il est clair que je n'en puis prendre un que fort triste. Pour la faction des Clément et des Pasquier, je sais bien quel parti elle prendra. Il y a soixante ans que je vis dans l'oppression; il faut mourir comme on a vécu : mais aussi je mourrai en adorant mon cher ange.

Il y a trois mois que madame de Saint-Julien ne m'a écrit. Je puis envoyer à M. de Sartine le rogaton dont je vous ai parlé; il s'en amusera peut-être, d'autant plus qu'il y est un peu question de la compagnie des Indes, dont il s'est mêlé avant qu'il fût ministre. Mon idée est donc de lui en envoyer un exemplaire pour lui, et un pour vous. Je crois d'ailleurs madame de Saint-Julien si occupée de son procès, qu'elle ne se souciera guère des affaires des Indes et de la Chine. Au reste,

cette bagatelle ne me fait plus aucun plaisir depuis qu'elle est imprimée. Toutes les éditions me sont odieuses depuis l'aventure de Cramer.

J'attends avec bien de l'impatience l'événement de la querelle entre M. Turgot et le Parlement. Je vous avoue que je suis entièrement pour M. Turgot, parceque ses vues sont humaines et patriotiques. Il est réellement père du peuple, et le Parlement veut le paraître. Je dois à ce ministre la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me suis faite; il sera bien douloureux de la quitter.

LETTRE ĀMDCVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Fernei, 7 mars.

Mais vraiment vous parlez à un malade de quatre-vingt-trois ans comme s'il était de votre espèce, comme s'il était toujours jeune, comme s'il vivait dans le grand monde, comme s'il pouvait vous amuser dans vos moments perdus, comme si la mort, cette compagne si hideuse, ne l'avait pas déja entraîné à moitié dans son tombeau; enfin, comme si ce n'était pas de là qu'il vous écrit. Pensez-vous, d'ailleurs, que je sois grand-maître des postes? J'avais envoyé, par M. de Sartine, à M. le comte d'Argental les insipides rogatons dont

vous me parlez, et M. d'Argental ne les a point reçus. On ne sait plus ni à quel ministre on peut s'adresser pour faire passer un livre, ni à quel saint il faut se vouer pour le faire. Trouvez-moi une adresse sûre, et je vous ferai tenir tout ce que vous me demanderez; mais je ne vous enverrai rien de mieux que votre épitaphe de l'ami Fréron.

Savez-vous que j'ai reçu une lettre très tendre d'une dame qui est sûrement parente de Fréron, si elle n'est pas sa veuve? Elle m'avoue que ce pauvre diable est mort banqueroutier, et elle me conjure de marier sa fille, par la raison, dit-elle, que j'ai marié la petite-fille de Corneille; elle me propose le curé de la Magdeleine pour l'entremetteur de cette affaire; ces curés se fourrent par-tout. J'ai répondu que si Fréron a fait *le Cid* et *Cinna*, je marierai sa fille sans difficulté.

M. d'Argental s'est bien donné de garde de m'avouer les dégoûts que le *tripot* vous a donnés à tous deux: c'est un ministre qui ne veut pas révéler la turpitude de sa cour. Vous êtes plus confiant, mon cher Baron*, et je n'y suis que plus sensible.

On dit que vous allez avoir *Henri IV* à la Comédie Française, à l'Italienne, et chez Nicolet: qu'on le fasse du moins parler comme il parlait.

* Par allusion au célèbre acteur de ce nom, dont M. de Thibouville remplissait souvent les rôles sur les théâtres de société.

Quoique je n'aie pas grande foi aux discours de Paris, voulez-vous bien cependant me mander ce qu'on pense, dans cette babillarde ville, de l'affaire de M. le maréchal de Richelieu? mais surtout dites-moi au juste en quel état est la santé de madame d'Argental.

Pour ma santé, mon cher marquis, vous saurez au juste que le vieux malade causait hier avec un apothicaire de Genève. Hélas! il n'a que trop souvent de tels entretiens. A propos, dit le malade à l'apothicaire, de quoi guérit l'épine-vinette? de rien du tout, me dit-il, ainsi que la plupart des remèdes. Et où trouve-t-on, lui dit le malade, des pastilles d'épine-vinette? On les fait à Dijon, répliqua-t-il: j'en ai chez moi par hasard une petite boîte. Envoyez-la-moi tout-à-l'heure, dit le malade; il l'envoya, et je vous l'envoie.

Envoyez-moi un cœur différent du mien, si vous ne voulez plus être aimé, car j'aurai cette passion pour tout le temps qu'il me restera de vie.

Mes maladies me condamnent à vivre absolument dans la solitude; mais si quelque voyageur passe vers ma caverne, en allant à Paris, je vous enverrai par lui beaucoup de sottises. Pour madame Denis, elle ne vous enverra rien, car elle n'écrit à personne. Personne ne vous est plus attaché que moi, monsieur le marquis; c'est un bonheur que je sens et auquel je me livre.

LETTRE ĀMDCVIII.

A M. DE BONCERF,

AUTEUR DU LIVRE INTITULÉ

LES INCONVÉNIENTS DES DROITS FÉODAUX.

8 mars.

J'avais lu, monsieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'estimable patriote que je devais remercier. Il me paraissait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi : j'en étais d'autant plus persuadé qu'elles sont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur ministre que la France ait jamais eu à la tête des finances. Ce grand ministre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années. Non seulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible esclavage, mais nous venions d'obtenir la franchise du sel, du tabac, et de l'impôt sur toutes les denrées, moyennant une somme modique : toutes nos communautés chantaient des *Te Deum;* enfin j'espérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en bénissant le roi et M. Turgot.

Vous m'apprenez, monsieur, que je me suis trompé, que l'idée de faire du bien aux hommes est absurde et criminelle, et que vous avez été justement puni de penser comme M. Turgot et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru; et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs descendent au tombeau avec amertume, comme dit l'autre.

Cependant j'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale, c'est-à-dire plein d'estime et de reconnaissance pour vous; je pourrai même mourir martyr de votre hérésie. En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous supplie de me regarder comme un de vos fidèles.

LETTRE ĀMDCIX.

A M. MARMONTEL.

8 mars.

Mon très cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau: je n'ai jamais été si malade, mais aussi je n'ai jamais été si consolé ni si sensiblement touché qu'en lisant vos beaux vers récités à l'Académie. Quand nos Fréron, nos Clément, nos Sabatier, s'acharnent sur les restes de votre ami, vous embaumez ces restes, et vous les préservez de la dent de ces

monstres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conservez-moi, mon cher ami, une partie de ces sentiments tant que vous vivrez. Je suis si bien mort, que je ne savais pas que mademoiselle Clairon fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés; vous êtes faits l'un pour l'autre. Son mérite est encore au-dessus de ses talents. Si j'existais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble sont le véritable charme de la société.

J'entends dire que dans Paris tout est faction, frivolité, et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts et qui s'éloignent du tumulte!

Il faut espérer que *Sésostris* dissipera toutes ces cabales affreuses qui persécutent l'innocence et la vertu. Ce sage Égyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très grand nombre sur les bords de la Seine; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils, qui sont les cygnes de Mantoue.

Madame Denis a eu une maladie de six mois, et n'est pas encore parfaitement rétablie. Nos étés sont délicieux, mais nos hivers sont horribles. Si le canton d'Allemagne où mademoiselle Clairon règne est dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui souhaite, comme à vous, des jours heureux.

Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui sont très difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami; je vous serre entre mes faibles bras, et ma momie salue très humblement la figure vivante de mademoiselle Clairon.

LETTRE ĀMDCX.

A M. L'ABBÉ SPALLANZANI.

Le.... mars.

« Ringrazio vostra S. illustrissima per il bel re-
« galo del quale io sono veramente indegno. » Ma main, que quatre-vingt-deux ans font un peu trembler, ne peut écrire, et mes yeux, qui ont quatre-vingt-deux ans aussi, peuvent lire à peine.

Cependant j'ai lu avec bien du plaisir le livre utile dans lequel vous m'instruisez. Vous donnez le dernier coup, monsieur, aux anguilles du jésuite Needham. Elles ont beau frétiller, elles sont mortes, et M. Bonnet ne les ressuscitera pas dans sa *Palingénésie*. Des animaux nés sans germe ne pouvaient pas vivre long-temps. Ce sera votre livre qui vivra, parcequ'il est fondé sur l'expérience et sur la raison.

Il faut rire des anciennes charlataneries et des

nouvelles, et de tous les romanciers, *che si fanno eguali a Dio e creano un mundo colla parola.*

Si je ne craignais d'abuser de votre temps, je vous demanderais quelques nouvelles de limaçons. Je croyais avoir coupé des têtes à quelques uns de ces animaux, et que ces têtes étaient revenues : des gens plus adroits que moi m'ont assuré que je n'avais coupé que des visages dont la peau seule avait été reproduite. C'est toujours beaucoup qu'un visage renaisse. Taliacotius ne reproduisait que des nez. Je m'en rapporte à vous, monsieur, sur tous les animaux grands et petits, sur toute la nature, et sur les systèmes.

LETTRE ĀMDCXI.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 11 mars.

Sire, l'infatigable Achille sera-t-il toujours pris par le pied? L'ingénieux et sage Horace souffrira-t-il toujours de cette main qui a écrit de si belles choses? Vos fréquents accès de goutte alarment ce pauvre vieillard qui vous dit autrefois qu'il voudrait mourir à vos pieds, et qui vous le dit encore. La saison où nous sommes est bien malsaine; notre printemps n'est pas celui que les Grecs ont tant chanté; nous avons cru, nous au-

tres pauvres habitants du septentrion, que nous avions aussi un printemps, parceque les Grecs en avaient un; mais nous n'avons en effet que des vents, du froid, et des orages. Votre majesté brave tout cela dès qu'elle est quitte de sa goutte : il n'en est pas de même des octogénaires, qui ne peuvent remuer, et à qui la nature n'a laissé qu'une main pour avoir l'honneur de vous écrire, et un cœur pour regretter le temps où il était auprès de vous.

Puisque votre majesté m'ordonne de lui envoyer la correspondance d'un bénédictin avec M. Pauw, je la mets à vos pieds; j'en retranche un fatras de pièces étrangères qui grossissaient cet inutile volume; j'y laisse seulement un petit ouvrage de Maxime de Madaure, célèbre païen, ami de saint Augustin, célèbre chrétien. Il me semble que ce Maxime pensait à-peu-près comme le héros de nos jours, et qu'il avait l'esprit plus conséquent et plus solide que M. l'évêque d'Hippone. Le paquet est un peu gros pour partir par la poste, mais votre majesté l'ordonne.

Je lui souhaite la santé et la longue vie du maréchal Keit; je lui souhaite un doux repos, qu'il a bien mérité par son activité en tout genre. Je suis au désespoir de mourir loin de lui; j'ose lui demander avec autant de respect que de tendresse la continuation de ses bontés.

LETTRE ĀMDCXII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

13 mars.

En vous remerciant, monsieur. Soyez sûr que je vous garderai le secret.

Vous savez qu'il y avait autrefois un gros chien qui mangeait plus que trois. On proposa d'avoir à sa place trois roquets; mais comme les trois ensemble auraient mangé autant que lui, on fut obligé de garder le gros chien.

Nos états ne savent que faire ni que dire. Je voudrais qu'ils vous donnassent leurs pleins pouvoirs, et que vous voulussiez bien les accepter; nos affaires iraient plus vite et mieux. Tout change dans ce petit pays-ci, comme tout va changer en France. Le roi a ordonné au Parlement d'enregistrer; et, sur ce que ce corps AUGUSTE lui disait que la noblesse serait dégradée si elle souffrait que ses fermiers donnassent quelques petites contributions pour épargner les corvées aux cultivateurs, sa majesté a répondu qu'elle payait elle-même cette contribution dans ses domaines, et qu'elle ne se croyait point dégradée.

Malgré cette réponse, digne de Titus et de

Marc-Aurèle, *Messieurs* font d'itératives remontrances. Le roi sera ferme, et le bien de la nation sera opéré.

Il a fort désapprouvé l'arrêt étonnant qui a condamné le petit livre de M. Boncerf, premier commis de M. Turgot, à être brûlé. Il leur a dit qu'il ne souffrirait pas qu'on vexât ainsi ses plus fidèles sujets; qu'il défendait les dénonciations faites par les officiers du corps; qu'elles ne devaient être faites que par son procureur-général, après avoir pris ses ordres. Il faut espérer que la sagesse et la bonté de notre jeune monarque feront taire à la fin des voix peut-être un peu trop dangereuses.

Conservez toujours, monsieur, un peu d'amitié pour votre vieux malade qui vous est bien tendrement dévoué. V.

LETTRE ĀMDCXIII.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Fernei, 14 mars.

Un officier du régiment de Deux-Ponts, nommé M. de Crassi, mon voisin et mon ami, a mandé, monsieur, que j'avais grand tort; que vous m'aviez favorisé de trois lettres, et que vous n'aviez reçu de moi aucune réponse. Je vous jure que de-

puis le mois que les Welches appellent *aoust*, je n'ai pas entendu parler de vous. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent. Il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut même, dans sa quatre-vingt-troisième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on est accablé de maladies comme je le suis; mais, malgré mon triste état, ne croyez pas que je vous eusse oublié un moment. J'avais au contraire un besoin extrême de vos lettres; elles auraient fait ma consolation. Il n'y a que votre présence qui aurait pu me plaire davantage.

Je vous avouerai que je ne suis pas tout-à-fait de votre avis sur les préfaces des édits*. Je peux me tromper; mais elles m'ont paru si instructives, il m'a paru si beau qu'un roi rendît raison à son peuple de toutes ses résolutions, j'ai été si touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum* depuis qu'il est délivré des corvées, des jurandes, et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe, et si notre reconnaissance nous aveugle, je me rétracterai; mais actuellement nous sommes dans l'ivresse du bonheur.

S'il est vrai que l'auteur du *Portier des Chartreux*

* M. De Lisle était attaché à M. de Choiseul, dont la cabale s'était réunie aux ennemis de M. Turgot.

ait fait le discours du premier président*, il ne s'est pas souvenu de la règle de saint Bruno, qui ordonne aux chartreux le silence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de justice en lisant votre lettre.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*itératives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier*, et de l'avocat-général *des bord*... Je ne sais ce qui en est, car dans ma solitude je ne sais rien, sinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

LETTRE ĀMDCXIV.

A M. VASSELIER,

A LYON.

Fernei, 15 mars.

Je suis enchanté des édits sur les corvées et sur les maîtrises. On a eu bien raison de nommer le lit de justice *le lit de bienfesance;* il faut encore le nommer *le lit de l'éloquence* digne d'un bon roi.

* M. d'Aligre prononça au lit de justice, pour l'abolissement des corvées, un discours, composé, disait-on, par un avocat nommé Gervaise. — C'est en effet à Jean-Charles Gervaise de La Touche, avocat au parlement de Paris, que l'on attribue le roman obscène intitulé *Dom B.....*, ou *le Portier des Chartreux*, qu'on a réimprimé sous le titre de *Mémoires de Saturnin*. In-12, vers 1750. (L. D. B.)

Lorsque maître Séguier lui dit qu'il était à craindre que le peuple ne se révoltât, parcequ'on lui ôtait le plaisir des corvées, et qu'on le délivrait de l'excessif impôt des maîtrises, le roi se mit à sourire, mais d'un sourire très dédaigneux. Le siècle d'or vient après un siècle de fer.

LETTRE ĀMDCXV.

A M. D'ALEMBERT.

16 mars.

Mon cher philosophe, il me paraît démontré par convenance, plus justice, moins bavarderie et ennui, plus intérêt du corps, divisé par véritable esprit et véritable éloquence, qu'il faut absolument que M. de Condorcet soit des nôtres, sans quoi notre Académie sera un jour aussi méprisée que la Sorbonne. Nous avons été si touchés sur notre frontière de Suisse des remontrances de votre parlement de Paris, que nous en avons fait aussi dans notre province. Je vous les envoie. Ces pauvretés amusent un moment; mais, moi, je vous relis toujours, et je vous aime de même. V.

Je reçois dans ce moment une lettre de votre digne ami, M. de Condorcet, du 10 mars. Voici le siècle de Marc-Aurèle, ou je suis bien trompé.

Mais que dites-vous de *Messieurs?*

LETTRE ĀMDCXVI.

A M. DE VAINES [1].

16 mars.

Votre amitié et votre indulgence, monsieur, veulent bien, malgré toutes vos occupations, me demander deux pages. J'ai l'honneur de vous en envoyer quatre; elles sont écrites par toute une province; je ne suis que le secrétaire. Votre Parlement nous donne l'exemple des remontrances; mais nous le suivons sans crainte de nous égarer sur les traces de cet auguste corps, toujours impartial et toujours infaillible.

LETTRE ĀMDCXVII.

A M. DE VAINES.

Fernei, le 17 mars.

Voici, monsieur, ce *Sésostris* *, qui est un peu moins incorrect que la copie qui court dans Paris.

[1] * On avait encore, dans le volume inédit de M. Renouard, réuni les lettres ĀMDCXXX et ĀMDCLI avec celle-ci pour n'en faire qu'une seule. (L. D. B.)

* On avait un peu douté que ce conte allégorique fût véritablement de Voltaire; mais cette lettre ôte à cet égard toute incertitude.

Je ne sais si *Messieurs* feront brûler ce petit ouvrage, et si la brochure excommuniera l'auteur comme hérétique sentant l'hérésie. On prétend que *Messieurs*, dans leurs Remontrances, ont dit qu'ils ne doutaient pas que les bontés et l'humanité de Sésostris ne l'engageassent à maintenir les corvées, et à faire travailler les gens loin de chez eux, sans leur donner ni à manger ni à boire. Mais le roi d'Égypte leur aura répondu, sans doute, que ses ancêtres donnaient du pain et des ognons à ceux qui bâtissaient des pyramides. J'ai sur-tout la plus grande espérance dans la vertu persévérante de M. Turgot. Je maintiendrai toujours, malgré la Sorbonne et *Messieurs*, que le ministre qui protége le peuple, et qui inspire à Pharaon l'esprit de sagesse et d'économie, vaut beaucoup mieux que le ministre des sept vaches maigres et des sept vaches grasses, qui ne fit manger du pain au peuple qu'en le rendant esclave.

Je suis très fâché, monsieur, d'être trop vieux pour voir encore un an ou deux de ce Sésostris dont vous êtes le lecteur; j'attends avec impatience ces édits enregistrés ou non enregistrés. Ceux que j'ai lus jusqu'à présent me paraissent tout-à-fait dans le goût chinois. Ils encouragent à la vertu et ils promettent le bonheur: ces deux choses sont de votre ressort.

Voilà beaucoup de *Sésostris* qui se mettent sous votre protection.

LETTRE ĀMDCXVIII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

17 mars.

Mon respectable philosophe, je n'ai pu vous féliciter, vous et M. De Lisle, aussitôt que je l'aurais voulu. Je savais bien que M. d'Argental ne serait pas inutile à M. de Sales; il a été autrefois conseiller au Parlement, il y a des amis, il déteste la persécution et chérit la philosophie. Il me paraît qu'on ne persécute, dans le moment présent, que M. Turgot. Celui-là se tirera d'affaire fort aisément; il a du génie et de la vertu; son maître paraît digne d'avoir un tel ministre; et je ne crois pas que *Messieurs* veuillent faire la guerre de la Fronde pour des corvées. Je dois à ce digne ministre la suppression de toutes les gabelles et de tous les commis qui désolaient mon petit pays, moitié français, moitié suisse. J'en souhaite autant aux citoyens de Franconville et de Pontoise, mais ils sont trop près du centre. On a commencé par notre chétive frontière pour faire un essai; c'est *experimentum in animâ vili:* mais l'expérience est belle, et est de la vraie philosophie.

Celles que vous faites sur l'électricité m'instruiront beaucoup. Je me suis mêlé d'électriser le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a long-temps que je regarde cette électricité comme le feu élémentaire qui est la source de la vie. Je me flatte qu'il n'en sera pas de votre ouvrage comme de celui de l'éducation, que j'ai si vainement attendu. Continuez, philosophez dans votre retraite : votre printemps a été orné de tant de fleurs qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouissance pour moi, qui suis dans l'extrême vieillesse; mais vous me consolerez, vous me donnerez des idées, si je ne puis en produire.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage de M. Bailly sur l'ancienne astronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plausibles; je souhaite que tout soit aussi vrai qu'ingénieux. Ce livre recule furieusement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez, en passant, que le petit peuple juif, qui parut si tard, est le seul qui ait parlé d'Adam et de sa famille, absolument inconnus dans le reste du monde entier.

Adieu, monsieur; conservez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de M. de Sales, à qui je fais les plus sincères et les plus tendres compliments.

LETTRE ĀMDCXIX.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 19 mars.

Il est vrai, comme vous le dites, que les chrétiens ont été les plagiaires grossiers des fables qu'on avait inventées avant eux. Je leur pardonne encore *les vierges* en faveur de quelques beaux tableaux que les peintres en ont faits; mais vous m'avouerez cependant que jamais l'antiquité ni quelque autre nation que ce soit n'a imaginé une absurdité plus atroce et plus blasphématoire que celle de manger son dieu. C'est le dogme le plus révoltant, le plus injurieux à l'Être suprême, le comble de la folie et de la démence. Les Gentils, il est vrai, fesaient jouer à leurs dieux des rôles assez ridicules, en leur prêtant toutes les passions et les faiblesses humaines. Les Indiens font incarner trente fois leur *Sommona-Codom*, à la bonne heure: mais tous ces peuples ne mangeaient point les objets de leur adoration. Il n'aurait été permis qu'aux Égyptiens de dévorer leur dieu Apis. Et c'est ainsi que les chrétiens traitent l'autocrateur * de l'univers.

Je vous abandonne, ainsi qu'à l'abbé Pauw, les Chinois, les Indiens et les Tartares. Les nations européanes me donnent tant d'occupation, que je ne sors guère, avec mes méditations, de cette partie la plus intéressante de notre globe. Cela n'empêche pas que je n'aie lu avec plaisir les dissertations que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Comment recevrait-on autrement ce qui sort de votre plume! L'abbé Pauw prétend savoir que l'empereur Kien-long est

* L'autocrate. (*Édit. de Berlin.*)

mort, que son fils gouverne à présent, et que le défunt empereur a exercé d'énormes cruautés envers les jésuites. Peut-être veut-il que je prenne fait et cause contre Kienlong, d'autant plus qu'il sait combien je protége les débris du troupeau de saint Ignace. Mais je demeure neutre, plus occupé d'apprendre si la colonie de Penn continuera de pratiquer ses vertus pacifiques, ou si, tout quakers qu'ils sont, ils voudront défendre leur liberté et combattre pour leurs foyers. Si cela arrive, comme il est apparent, vous serez obligé de convenir qu'il est des cas où la guerre devient nécessaire, puisque les plus humains de tous les peuples la font.

Ammien-Marcellin doit être bien près de Fernei, à compter le temps qu'on vous l'a expédié. Nos académiciens conviennent tous que c'est un des auteurs de l'antiquité les plus difficiles à traduire, à cause de son obscurité. Il est sûr que, si d'ailleurs nous ne surpassons pas les anciens en autre chose, du moins écrit-on mieux dans ce siècle qu'à Rome après les douze Césars. La méthode, la clarté, la netteté, règnent dans tous les ouvrages, et l'on ne s'égare pas dans des épisodes, comme les Grecs en avaient l'habitude.

Je n'aime point les auteurs qu'on admire en bâillant, fussent-ils même empereurs de la Chine. Mais j'aime ceux qu'on lit et qu'on relit toujours volontiers, comme les ouvrages d'un certain patriarche de Fernei, dont l'antiquité nous fournit quelques uns de la même trempe.

Il faut, par toutes ces raisons, que vous ne mouriez point, et que, tandis que le Parlement, qui radote, vous brûle à Paris, vous preniez de nouvelles forces pour confondre les tuteurs des rois, et ceux qui empoisonnent les ames du venin de la superstition. Ce sont les vœux d'un pauvre goutteux qui se réjouit de sa convalescence, jouissant par-là du plaisir de vous admirer encore. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMDCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 mars.

Mon cher ange, vous souvenez-vous que lorsqu'on brûla Déchauffourd au lieu de l'abbé Desfontaines, le feu prit le même jour au collége des jésuites, et qu'on fit ce petit quatrain honnête?

Lorsque Déchauffourd [1] on brûla
Pour le péché philosophique,
Une étincelle sympathique
S'étendit jusqu'à Loyola.

Ne soyez donc pas surpris si un certain homme a songé à se mettre à l'abri, lorsqu'on poursuivait ce M. De Lisle de Sales, qui a tant d'obligation à vos bons offices, et ce M. de Boncerf si estimable, et M. de Condorcet si éloquent et si intrépide, etc., etc.

Voici donc *Sésostris,* auquel il manque encore une rime; mais un vieux malade dans son lit, un

[1] * Paul-Édouard Déchauffourd, brûlé pour sodomie à Paris le 10 juillet 1726. Il avait été porté sur le huitième rôle de la liste des gens d'affaires taxés le 2 janvier 1717 à la somme de 157,000 francs. De ses deux sœurs, l'une épousa le marquis du Pont-Saint-Pierre, et l'autre Aubron, commissaire des guerres à Weissembourg.

(L. D. B.)

peu accablé des intérêts de sa petite province, ne peut pas songer à tout.

Puisque vous me répondez de M. de Sartine, je vais donc lui adresser les insolentes *Lettres chinoises, indiennes, et tartares.*

Vous n'êtes pas au bout, mon cher ange; je ne suis que dans ma quatre-vingt-troisième année. Vous verrez bien d'autres sottises quand je serai majeur.

Je n'ai pas reçu un mot de madame de Saint-Julien. Mon papillon-philosophe n'est plus que papillon tout court.

Mon cher ange, conservez-moi toutes vos bontés, sans quoi je meurs à la fleur de mon âge.

LETTRE ĀMDCXXI.

A M. DUPONT.

A Fernei, 20 mars.

Ayant vu que nos états n'avaient point encore pu asseoir la contribution nécessaire pour suppléer à l'abolition des corvées; que la pauvreté du pays rendait cet impôt, et sur-tout celui de trente mille livres en faveur des fermiers-généraux, extrêmement difficiles; que pendant ces délais le grand chemin de Gex à Genève est devenu impraticable en plusieurs endroits, et que ce n'était

plus qu'une longue fondrière; pressé par toutes ces circonstances, j'ai fait assembler la colonie de Fernei. Chacun a offert ou un peu d'argent ou sa peine.

On a donné depuis un écu jusqu'à trois sous, et on a fait une liste de tous ceux qui ont donné, et de ceux qui ont travaillé. J'ai fourni mes chariots, mes chevaux, mes bœufs, mes domestiques, mes manœuvres, ma contribution; tout le monde a travaillé avec alégresse, et, en six jours, le chemin a été solidement réparé.

J'ai promis que je rendrais l'argent à ceux qui l'ont avancé, quand on ferait la contribution générale pour les corvées. Je propose que chaque seigneur en fasse autant dans sa terre; il est juste que nous contribuions à l'entretien des chemins, puisque nous en jouissons. Tous nos manœuvres demandent à y travailler chacun dans le district dont il dépend.

L'horreur des corvées consiste à faire venir de trois à quatre lieues de pauvres familles sans leur donner ni nourriture ni salaire, et à leur faire perdre plusieurs journées entières, qu'ils emploieraient utilement à cultiver leurs héritages.

Que chacun travaille sur son territoire, tous les ouvrages seront faits avec très peu de dépense.

Que les habitants de la ville de Gex, qui au lieu de cultiver la terre dévastent les forêts, et conduisent, trois fois par semaine, les bois à Genève sur des charrettes attelées de trois chevaux, réparent du moins les chemins qu'ils détruisent. Le ministère les a délivrés de la gabelle et des employés, ce n'est pas pour s'occuper uniquement de dégrader les forêts du roi, et passer le reste du temps au cabaret. Il faut que le dernier paysan apprenne à aimer le bien public, quand le roi donne l'exemple.

Qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le sentiront et ils l'aimeront. Il y a dans l'ame la plus brute un rayon de justice.

Un entrepreneur de tous les chemins de la province voudra y gagner beaucoup. Chaque paroisse, en travaillant séparément, et en payant un peu sous les ordres de M. l'intendant, rendra le fardeau insensible.

LETTRE ĀMDCXXII.

A M. L'ABBÉ DE LA CHAU[1].

21 mars.

Monsieur, après avoir lu votre *Vénus**, j'ai dit entre mes dents :

« Intermissa, Venus, diù
« *Tandem* bella moves ; *incipe*, dulcium
« Mater *grata* Cupidinum,
« Circa *centum hiemes* flectere mollibus,
« *Heu*, durum imperiis **! »

[1] * Géraud de La Chau, sur la patrie, la naissance, et la mort duquel on ne trouve aucuns renseignements dans nos Biographies, a concouru avec l'abbé Michel Le Blond, son ami, à la description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans. 1784, IIe vol. in-fol., pp. (Le Ier vol. est de l'abbé Arnaud. (L. D. B.)

* *Dissertation sur les attributs de Vénus, qui a obtenu l'accessit au jugement de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à la séance publique du mois de novembre 1775, par M. de La Chau, bibliothécaire, secrétaire-interprète, et garde du cabinet des pierres gravées de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans.* A Paris, de l'imprimerie de Prault, brochure in-4° enrichie d'un grand nombre de vignettes, culs-de-lampes, etc., et sur-tout d'une très belle estampe de la Vénus Anadyoméne, gravée d'après un tableau original du Titien, par Auguste de Saint-Aubin. Le sujet proposé par l'Académie consistait à examiner quels furent les noms et les attributs divers de Vénus chez les différents peuples de la Grèce et de l'Italie, quelles furent l'origine et les raisons de ces attributs, quel a été son culte, etc.

** « Intermissa, Venus, diù,
« Rursus bella moves. Parce, precor, precor...

Je vous rends mille actions de graces, monsieur, de m'avoir fait l'honneur de m'envoyer votre Dissertation. Votre *accessit,* selon moi, signifie *accessit ad Deæ templum.*

Je crois fermement qu'il n'y a jamais eu de culte contre les mœurs, c'est-à-dire contre la décence établie chez une nation. Le *phallus* et le *kteis* n'étaient point indécents dans les pays où l'on regardait la propagation comme un devoir très sérieux. Je sais bien que par-tout les fêtes, les processions nocturnes, dégénérèrent en parties de plaisir. On voit dans Plaute un amant qui avoue avoir fait un enfant, dans la célébration des mystères, à la fille de son ami, comme chez vous on fait l'amour à la messe et à vêpres. Mais, dans l'origine, les fêtes n'étaient que sacrées : les prêtresses de Bacchus fesaient vœu de chasteté. Si les jeunes filles dans Rome se montraient toutes nues devant la statue de Vénus, dans une petite chapelle, c'était pour la prier de cacher les défauts de leur corps aux maris qu'elles allaient prendre.

Il est ridicule que de prétendus savants aient

« Non sum qualis eram bonæ
« Sub regno Cinaræ. Desine, dulcium
« Mater sæva Cupidinum,
« Circa lustra decem flectere mollibus
« Jam durum imperiis.
« . . . . . »

Hor., lib. IV, od. I.

regardé des bord... tolérés, comme des lois religieuses, et qu'ils n'aient pas su distinguer les filles de l'Opéra de Babylone d'avec les femmes et les filles des satrapes.

Votre ouvrage, monsieur, est utile et agréable. Je vous sais bon gré de l'avoir orné de monuments très instructifs. Votre Vénus émergente est admirable; et, pour votre *callipyge :*

En voyant cette belle estampe,
Tout lecteur est bien convaincu,
Lorsque Vénus montre son cu,
Que ce n'est pas un cu-de-lampe.

Vos recherches, à l'occasion du temple d'Érycine, sont aussi intéressantes que savantes. Enfin je vous crois interprète de la déesse autant que de M. le duc d'Orléans.

Agréez, monsieur, les sincères remerciements, la respectueuse estime, et la reconnaissance d'un vieillard très indigne de votre beau présent, mais qui en sent tout le prix.

LETTRE AMDCXXIII.

A M. DUPONT.

23 mars.

Oui, monsieur, ce qu'on a jamais écrit de mieux sur les corvées, c'est l'édit des corvées. Je

trouve que l'amour du bien public est la plus éloquente de toutes les passions; mais j'aime bien autant la préface des maîtrises. Béni soit l'article XIV de l'édit qui abolit les confréries! Si on avait aboli en Languedoc les confréries des pénitents bleus, blancs, et gris, le bon homme Calas n'aurait pas été roué et jeté dans les flammes. Voici l'âge d'or qui succède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me sied point.

Dites-moi donc, je vous prie, monsieur, si ce beau siècle sera pour nous le siècle du sel, et s'il est vrai que nous aurons deux mille huit cents minots de Peccais.

Je me trompe fort, ou le père de la nation ne souffrira pas long-temps que des moines aient des sujets du roi pour esclaves. Je vous prierai quelque jour de coopérer à cette bonne œuvre, et de m'avertir quand il sera temps de présenter requête au libérateur de la nation.

Je trouve fort plaisant le discoureur qui a dit au roi que les peuples pourraient bien se révolter, si on les délivrait des corvées et des jurandes. Ma foi, si on se révolte, ce ne sera pas chez nous.

Je vous remercie du fond de mon cœur, monsieur. Votre, etc.

LETTRE ĀMDCXXIV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 25 mars.

Bertrand plaint très sincèrement Raton de se croire obligé de se taire au sujet de Rossinante-Childebrand, pour Bertrand, qui n'a jamais vu Childebrand-Adonis, qui ne l'a jamais cru Mars, mais tout au plus Mercure; il ne peut que se réjouir, avec tous les honnêtes Bertrands, de voir Childebrand dans l'opprobre [1], qu'il mérite.

Chabanon passe sa vie à dire des injures de l'Académie, et à desirer d'en être. Il réussirait mieux avec moins d'injures et plus de bons ouvrages.

J'ai lu la lettre de Raton à Cormoran *; cette lettre est charmante, et Bertrand en fera l'usage que Raton desire. Il aurait pu l'augmenter d'un article intéressant, c'est que *Messieurs* se proposaient, il y a peu de temps, de faire revivre, par leurs arrêts, les principes si raisonnables de la Sorbonne, au sujet de l'intérêt de l'argent : c'était à l'occasion d'une affaire où ils voulaient faire regarder M. Turgot comme *fauteur de l'usure*. Vous jugez du succès qu'aurait eu cette adroite imputation. Heureusement on leur a imposé silence sur cette affaire, et on leur a épargné le ridicule dont ils allaient encore se couvrir, quoiqu'ils soient déja bien en fonds sur ce point.

Le rêve de Bailly sur ce peuple ancien, qui nous a tout

[1] * Le duc de Richelieu fut en effet disgracié à cette époque; et il le méritait bien. (L. D. B.)

* Le roi de Prusse.

appris, excepté son nom et son existence*, me paraît un des plus creux qu'on ait jamais eus; mais celá est bon à faire des phrases, comme d'autres idées creuses que nous connaissons, et qui font dire qu'on est *sublime*. J'aime mieux dire avec Boileau, en philosophie comme en poésie:

Rien n'est beau que le vrai.

Ép. IX, v. 43.

Ce Poncet est venu chez moi avec une lettre de vous: je lui ai demandé quels étaient les Italiens, si jaloux d'avoir ma figure, qui desiraient que je me soumisse encore à l'ennui de la faire modeler. Il m'a dit que c'était un *secret*. J'en ai conclu que ce grand sculpteur était encore un plus grand hâbleur, et je l'ai remercié de sa bonne volonté, en lui disant qu'un sculpteur célèbre de ce pays-ci venait de faire mon buste, et qu'il pouvait le copier s'il le voulait. Adieu, mon cher et illustre maître; je crois que La Harpe va enfin être de l'Académie; nous en avons grand besoin. Ce n'est pas que nous manquions de postulants pour s'enrôler; mais ils ne sont pas de taille. *Vale et me ama.*

LETTRE ĀMDCXXV.

A M. TURGOT.

Fernei, 29 mars.

Monseigneur le contrôleur-général permettra-t-il au vieux malade de Fernei toutes ses témérités?

* Dans son *Histoire de l'Astronomie ancienne*, Bailly parle d'un peuple détruit et oublié qui a précédé et éclairé les plus anciens peuples connus.

il les fait les plus courtes qu'il peut. Il sait qu'il ne faut pas bourdonner aux oreilles d'une tête occupée du bien public.

On lui a parlé de deux mille huit cents minots de sel de Peccais, mais il n'ose en parler. Il ne présente que son profond respect et sa reconnaissance.

Le sieur Sédillot père [1], âgé de quatre-vingt-dix ans, a géré pendant près de soixante ans l'emploi de receveur du grenier à sel à Gex.

Son fils l'exerce avec son père depuis vingt ans. Ils sont tous deux gentilshommes. Ils ont sacrifié sans peine leurs intérêts, et ont perdu leur place pour le bien de la province.

Ils implorent la protection de monseigneur le contrôleur-général.

Le sieur Roupha, procureur du roi à Gex, père de dix enfants, acheta en 1767 l'office de contrôleur au grenier à sel de Gex, sous le nom de Duprez, lequel est décédé. Il a payé, pour cet office et pour les différentes taxations, 8,711 livres.

Il espère que monseigneur le contrôleur-général daignera ordonner qu'il soit remboursé en justifiant de ses titres.

[1] * Voyez plus haut la lettre ĀMDLXIV. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCXXVI.

A M. DE VAINES.

30 mars.

Vous me demandez, monsieur, ce que je pense sur le lit qu'on nomme, *de justice et de bienfesance*, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple, depuis le commencement de la monarchie. Je ressemble au roi comme deux gouttes d'eau ; je m'affermis dans mon goût pour les édits par les objections mêmes.

Je me souviens que lorsque Newton, au commencement du siècle, nous montra comment la lumière est faite, ce que personne n'avait encore vu depuis la création du monde, quelques uns de nos mathématiciens voulurent faire ses expériences, et les manquèrent ; de là on jugea qu'un certain ouvrier nommé Newton, *artifex quidam nomine Newton*, s'était trompé ; mais bientôt après, les expériences étant mieux faites, on dit : *Fiat lux, et facta est lux*[1].

J'ose être persuadé que la même chose arrivera au Parlement : il sentira l'avantage de ces édits, et il les regardera comme le salut de l'état.

[1] Genèse, ch. 1, v. 3. (L. D. B.)

J'oserais croire que, quand on a cité Henri IV, qui adopta les impôts sur les maîtrises et sur les corporations, à la fameuse assemblée des notables de Rouen, on n'a pas fait réflexion que toutes les taxes de ce genre et celle du sou pour livre furent l'objet des railleries du duc de Sulli. Il fallait, comme vous savez, condescendre aux idées de l'évêque de Paris, Gondi, qui se croyait un grand financier, parcequ'il avait beaucoup d'argent, et qu'il n'en dépensait guère. M. de Sulli eut la malice de partager avec lui le fardeau de l'administration; et il se chargea des véritables objets de finance, et laissa à l'évêque tous ces petits détails. M. de Sulli réussit dans tout ce qu'il s'était réservé; et l'évêque, au bout de six mois, n'ayant pas pu recouvrer un denier dans son département, vint remettre au roi sa moitié de surintendance, et le supplier de le délivrer d'un poids qu'il ne pouvait porter.

Je vous avoue pourtant, monsieur, que l'ancienne proposition renouvelée par M. Séguier de faire travailler les troupes aux grands chemins m'a fait beaucoup d'impression. La mère du grand Condé dit, dans une requête au Parlement, que son fils avait obtenu de ses soldats qu'ils travaillassent sans salaire à aplanir des chemins qui les conduisirent à des victoires.

M. Séguier veut qu'on double leur paie. Je ne

m'y connais point, et ce n'est pas à moi de juger le grand Condé. Je vous dirai seulement qu'en dernier lieu, voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuse, je me suis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable. Il est juste que ceux qui profitent le plus de l'agrément des belles routes y contribuent. Il est encore plus juste que ceux qui les gâtent les raccommodent. Je vois trois fois par semaine des chariots chargés de bois qu'on a volé dans les forêts du roi enfoncer le terrain qui mène juste au bout du royaume. Je voudrais que les maîtres des charrettes payassent au moins le dégât, et qu'on fît comme dans tant d'autres pays où l'on établit des barrières auxquelles les voitures paient le droit de gâter la route; mais je suis Gros-Jean qui remontre à son curé. J'aime bien mieux lui demander sa bénédiction; et je vous remercie tendrement, monsieur, de m'avoir envoyé son prône.

LETTRE ĀMDCXXVII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, le 30 mars.

Sire, si votre camarade l'empereur Kien-long est mort, comme on vous l'a dit, j'en suis très fâ-

ché. Votre majesté sait assez combien j'aime et révère les rois qui font des vers; j'en connais un qui en fait assurément de bien meilleurs que Kienlong, et à qui je serai bien attaché jusqu'à ce que j'aille faire ma cour là bas à feu l'empereur chinois.

Nous avons actuellement en France un jeune roi qui, à la vérité, ne fait point de vers, mais qui fait d'excellente prose. Il a donné en dernier lieu sept beaux ouvrages, qui sont tous en faveur du peuple. Les préambules de ces édits sont des chefs-d'œuvre d'éloquence, car ce sont des chefs-d'œuvre de raison et de bonté. Le parlement de Paris lui a fait des remontrances séduisantes : c'était un combat d'esprit; s'il avait fallu donner un prix au meilleur discours, les connaisseurs l'auraient donné au roi sans difficulté.

Ce droit d'enregistrer et de remontrer, que vous ne connaissez pas dans votre royaume, est fondé sur l'ancien exemple d'un prevôt de Paris du temps de saint Louis, et de votre Conrad Hohenzollern II, lequel prevôt s'avisa de tenir un registre de toutes les ordonnances royales, en quoi il fut imité par un greffier du Parlement nommé Jean Montluc, en 1313. Les rois trouvèrent cette invention fort utile. Philippe de Valois fit enregistrer au Parlement ses droits de *régale*. Charles V prit la même précaution pour le fameux édit de

la majorité des rois à quatorze ans. Des traités de paix furent souvent enregistrés; on ne savait pas dans ce temps-là ce que c'était que des remontrances. Les premières remontrances sur les finances furent faites sous François Ier pour une grille d'argent massif qui entourait le tombeau de saint Martin. Ce saint n'ayant nullement besoin de sa grille, et François Ier ayant grand besoin d'argent comptant, il prit la grille qui lui fut cédée par les chanoines de Tours, et dont le prix devait être remboursé sur les domaines de la couronne; le Parlement représenta au roi l'irrégularité de ce marché. Voilà l'origine de toutes les remontrances qui ont depuis tant embarrassé nos rois, et qui ont enfin produit la guerre de la Fronde dans la minorité de Louis XIV. Nous n'avons pas de Fronde à craindre sous Louis XVI; nous avons encore moins à craindre les horreurs ridicules des jésuites, des jansénistes, et des convulsionnaires. Il est vrai que nos dettes sont aussi immenses que celles des Anglais; mais nous goûtons tous les biens de la paix, d'un bon gouvernement, et de l'espérance. Votre majesté a bien raison de me dire que les Anglais ne sont pas aussi heureux que nous; ils se sont lassés de leur félicité. Je ne crois pas que mes chers quakers se battent; mais ils donneront de l'argent, et on se battra pour eux. Je ne suis pas grand politique, votre majesté le sait bien; mais

je doute beaucoup que le ministère de Londres vaille le nôtre. Nous étions ruinés, les Anglais se ruinent aujourd'hui : chacun son tour.

Pour vous, sire, vous bâtissez des villes et des villages ; vous encouragez tous les arts, et vous n'avez plus pour ennemi que la goutte ; j'espère qu'elle fera sa paix avec votre majesté, comme ont fait tant d'autres puissances.

Quant aux jésuites que vous aimez tant, la protection que vous leur donnez est bien noble dans un excommunié tel que vous avez l'honneur de l'être; j'ai quelque droit, en cette qualité, de me flatter aussi de la même protection. Je ne crois point, comme M. Pauw, que l'empereur Kienlong ait traité cruellement les jésuites qui étaient dans son empire. Le père Amiot avait traduit son poëme; on aime toujours son traducteur, et je maintiens qu'un monarque qui fait des vers ne peut être cruel.

J'oserais demander une grace à votre majesté: c'est de daigner me dire lequel est le plus vieux de milord Maréchal ou de moi; je suis dans ma quatre-vingt-troisième année, et je pense qu'il n'en a que quatre-vingt-deux. Je souhaite que vous soyez un jour dans votre cent douzième.

LETTRE ĀMDCXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 mars.

Mon cher ange, vous devez avoir reçu les très inutiles rogatons envoyés à M. de Sartine. Ils consistent en magots de la Chine, en pagodes des Indes, et en figures tartares. J'ai bien peur que cela ne vous amuse guère; mais enfin, quand j'y travaillais, c'était pour vous amuser, et vous me saurez gré de l'intention. Les éditeurs y ont joint des pauvretés assez inutiles.

Je ne crois pas que les remontrances d'une province aussi chétive que celle de Gex puissent faire à Paris une grande sensation. Je présume qu'on se soucie fort peu que nous soyons délivrés des fermes, des corvées, et des maîtrises. Je vous avoue cependant que je serais bien flatté que la simple et grossière reconnaissance d'un petit pays presque barbare pût parvenir jusqu'à Sésostris et à Sésostra. Peut-être aimerait-on bien autant notre rusticité que la politesse et l'éloquence touchante de M. Séguier.

Peut-être y aura-t-il quelques partisans de l'ancien gouvernement féodal qui trouveront nos remontrances trop populaires. Nous leur répon-

drons que dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce sont les plébiscites qui font les lois.

Je n'ai point vu les remontrances du Parlement; mais j'ai lu avec beaucoup d'attention tous les discours adressés au roi dans *le lit de bienfesance*[1].

Quelqu'un m'avait mandé que les préfaces des édits étaient *très ignobles*. Il voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à un roi de rendre raison à son peuple, et qu'il fallait en user comme le Parlement, qui ne motive jamais ses arrêts. Je suis persuadé que vous ne pensez pas ainsi, et que vous trouvez ces préfaces très nobles et très paternelles. Il me semble qu'elles sont dans le vrai goût chinois, et que ceux qui les condamnent sont un peu tartares. Il y a pourtant un endroit du discours de Séguier qui m'a paru humain et politique, deux choses qui vont rarement ensemble : c'est le conseil qu'il donne au roi de faire travailler les troupes aux grands chemins, en doublant leur paie pour ces travaux. Le grand Condé les y avait accoutumées, et même sans paie; mais aussi c'était le grand Condé.

Quelque parti qu'on prenne, Dieu bénisse le gouvernement! et Dieu bénisse un contrôleur-général des finances qui, le premier depuis la fon-

[1] * Allusion au lit de justice. (L. D. B.)

dation de la monarchie, a eu pour passion dominante l'amour du bien public!

Savez-vous, mon cher ange, que j'ai reçu une invitation d'assister à l'inhumation de Catherin Fréron, et de plus une lettre anonyme d'une femme qui pourrait bien être la veuve? Elle me propose de prendre chez moi la fille à Fréron, et de la marier, puisque, dit-elle, j'ai marié la petite-nièce de Corneille. J'ai répondu que si Fréron a fait *le Cid, Cinna,* et *Polyeucte*, je marierai sa fille incontestablement.

Adieu, mon très cher ange; je suis bien vieux et bien malade. Est-il vrai que M. de Sainte-Palaye est tout comme moi?

LETTRE ĀMDCXXIX.

A M. DUPONT.

A Fernei, 3 avril.

Je crois bien, monsieur, que le fruit de l'arbre de la liberté n'est pas assez mûr pour être mangé par les habitants de Chézery, et qu'ils auront la consolation d'aller au ciel en mourant de faim dans l'esclavage des moines bernardins.

Vous savez qu'ils ne sont pas les seuls, et que nous avons encore en France plus de quatre-vingt

mille esclaves de moines; mais il existe un homme amoureux de la justice, qui sera assez mauvais chrétien pour briser ces fers si pesants et si infames, quand il en sera temps.

Je vous renouvelle, monsieur, mes remerciements du second exemplaire des édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru assez plaisant que le roi ayant déclaré par ses édits qu'il ne pouvait régner que par l'équité, on lui ait répondu sur-le-champ: « Sire, la puissance royale « ne connaît d'autres bornes que celles qu'il lui « plaît de se donner. »

Cette aventure m'a fait relire avec beaucoup d'application les *Mémoires de Sulli*. C'était un grand ministre pour l'économie; mais il était bien vain, bien brusque, et quelquefois bien chimérique. On dit qu'il y en a un dans l'Europe qui a ses bonnes qualités, sans avoir ses défauts.

Si ce n'était pas une indiscrétion de vous parler ici de mon chétif pays, je vous dirais que tout le monde a gagné au marché que M. le contrôleur-général a daigné faire. La ferme-générale y a déja gagné plus que nous, puisque la recette de son bureau nommé Longerey, sur la frontière, a triplé.

Si nous avons les deux mille huit cents minots de sel Peccais qu'on dit nous être promis, nous serons aussi contents que la ferme-générale doit l'ê-

tre. Je crois que c'est dans l'opéra d'*Atys* qu'on chantait :

O l'heureux temps
Où tous les cœurs seront contents !

L'auteur était prophète.

Le vieux malade de Fernei a grande envie de vivre encore un peu pour voir l'accomplissement de la prophétie.

Il est de tout son cœur, monsieur, et avec bien de la reconnaissance, etc.

LETTRE ĀMDCXXX.

A M. DE VAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

Fernei, 3 avril.

Je n'interromprai point aujourd'hui, monsieur, vos occupations pour vous écrire deux pages, quoique je sois encore tout plein des édits, des remontrances des pères de la patrie, et de la chanson qui court les rues :

O les fichus pères !
Oh ! gai !
O les fichus pères !

quoique je vienne de lire les *Mémoires de Sulli*, et que je ne fasse nulle comparaison entre Sulli

second et Sulli premier; quoique enfin j'eusse bien des choses à vous dire sur tout cela.

LETTRE ĀMDCXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Mon cher ange, ce vieux bon homme vous fatigue de vers et de prose. J'ai toujours un petit malheur, c'est que les choses les plus innocentes que j'écris sont presque toujours défigurées, falsifiées, et deviennent de petits poignards dont on veut me percer. Je vous soumets la véritable lettre que j'ai écrite au roi de Prusse en dernier lieu, et dont malheureusement il a couru des copies très informes. S'il vous prend fantaisie de mettre cette copie véritable dans des mains sûres qui puissent en faire un usage agréable, je vous serai très obligé. On connaîtra deux choses, la manière dont je suis avec ce singulier monarque, et la manière dont je pense sur le temps présent. Qui sait si ces deux choses bien connues ne pourraient pas m'enhardir à faire quelque jour un petit tour à l'ombre des ailes de mon cher ange? Il serait fort plaisant, à mon gré, que je vinsse dans ma quatre-vingt-troisième année vous embrasser en poste à la barbe des Pasquier et des Séguier. Il me semble que le

maréchal de Richelieu n'a pas été traité bien favorablement dans la cour des pairs. J'ai bien peur que les neveux de madame de Saint-Vincent, et le major et les autres qui ont été emprisonnés à sa réquisition et à ses risques, périls, et fortune, ne demandent de gros dommages et de grandes réparations. Voilà une triste aventure. Le vainqueur de Mahon et de tant de belles femmes finit désagréablement sa carrière. Heureux qui sait rester en paix chez soi!

Serait-il bien vrai, mon cher ange, que l'auteur du *Portier des Chartreux* fût l'auteur du discours qu'a prononcé M. d'Aligre? Ce portier n'aurait-il pas mieux fait de s'en tenir à la règle de saint Bruno, qui ordonne le silence?

LETTRE ĀMDCXXXII.

A M. DIONIS DU SÉJOUR,

CONSEILLER AU PARLEMENT.

6 avril.

Monsieur, l'honneur que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne** me fait sentir toute votre bonté et toute mon indignité; mais, tout indigne que je suis de ce beau présent, il me fait faire bien des réflexions.

* *Essai sur les Phénomènes relatifs aux disparutions périodiques de l'Anneau de Saturne.*

Nous avons connu si tard les lunes et l'anneau de Saturne, très inutilement appelés *les Astres de Louis;* les philosophes de notre chétif globe ont été tant de siécles sans deviner ce qui se passe autour de cette dernière planéte, qu'il est clair qu'elle n'a pas été faite pour nous. Mais, en même temps, il est bien beau que de petits animaux de cinq pieds et demi aient enfin calculé des phénoménes si étonnants, à trois cent trente millions de lieues loin de chez eux.

Quand on songe que la lumière réfléchie de notre petite planéte et de ce gros Saturne est précisément la même; que la gravitation agit sur ses cinq lunes comme sur la nôtre; que nous pesons sur le soleil aussi bien que Saturne; que ses cinq lunes et son anneau semblent absolument nécessaires pour l'éclairer un peu, on est ravi d'admiration, et l'on s'anéantit. On est obligé d'admettre, avec Platon, un éternel géométre.

Ceux qui, comme vous, monsieur, entrent dans ce vaste et profond sanctuaire, me paraissent des êtres bien au-dessus de la nature humaine. Je vous avoue que je ne conçois pas comment un génie occupé des lois de l'univers entier peut descendre à juger des procès dans un petit coin de ce monde nommé la Gaule.

Je suis avec le plus sincère respect, etc.

LETTRE ĀMDCXXXIII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 8 avril.

J'ai lu avec plaisir les lettres curieuses que vous avez bien voulu m'envoyer. J'ai beaucoup ri de l'anecdote sur Alexandre rapportée par Oléarius. L'abbé Pauw est tout vain de ce que ces lettres lui sont adressées ; il croit n'avoir aucune dispute avec vous pour le fond des choses ; il croit qu'il ne diffère de vos opinions sur les Chinois que de quelques nuances ; il croit que l'empire de la Chine remonte à la plus haute antiquité, qu'on y connaît les principes de la morale, que les lois y sont équitables : mais il est aussi très persuadé qu'avec ces lois et cette morale les hommes sont les mêmes à Pékin qu'à Paris, à Londres et à Naples.

Ce qui le révolte le plus contre cette nation, c'est l'usage barbare d'exposer les enfants, c'est la friponnerie invétérée dans ce peuple, ce sont les supplices plus atroces que ceux dont on ne se sert encore que trop en Europe.

Je lui dis : Mais ne voyez-vous pas que le patriarche de Fernei suit l'exemple de Tacite ? Ce Romain, pour animer ses compatriotes à la vertu, leur proposait pour modèle de candeur et de frugalité nos anciens Germains, qui certainement ne méritaient alors d'être imités de personne. De même M. de Voltaire se tue de dire à ses Welches : Apprenez des Chinois à récompenser les actions vertueuses ; encouragez comme eux l'agriculture, et vous verrez vos landes de Bordeaux et votre Champagne Pouilleuse, fécondées par vos travaux, produire d'abondantes moissons : faites de vos encyclopédistes des mandarins, et vous serez bien gouvernés. Si les lois sont uniformes et les mêmes dans tout le

vaste empire de la Chine, ô Welches! n'êtes-vous pas honteux de ce que dans votre petit royaume vos lois changent à chaque poste, et qu'on ne sait jamais par quelle coutume on est jugé?

L'abbé me répond que vous faites fort bien; mais il prétend que la Chine n'est ni si heureuse ni si sage que vous le soutenez, et qu'elle est rongée par des abus plus intolérables que ceux dont on se plaint dans notre occident.

Il me semble donc que votre dispute se réduit à ceci: Est-il permis d'employer des mensonges officieux pour parvenir à de bonnes fins? On pourra soutenir le pour et le contre, et sur cette question les avis ne se réuniront jamais.

Pour moi, pauvre Achille, si tant y a, je ne suis invulnérable ni aux talons, ni aux genoux, ni aux mains. La goutte s'est promenée successivement dans tout mon corps, et m'a donné une bonne leçon de patience. Il n'y a que ma tête qui est demeurée hors d'atteinte. A présent j'ai fait divorce avec cette harpie, et j'espère au moins d'en être délivré pour un temps. Il faut bien que notre frêle machine soit détruite par le temps, qui absorbe tout. Mes fondements sont déja sapés; je défends encore la citadelle, et j'abandonne les ouvrages extérieurs à la force majeure, qui bientôt m'achèvera par quelque assaut bien préparé.

Mais tout cela ne m'embarrasse guère, pourvu que j'apprenne que le Protée de Fernei a eu quelques succès contre l'*inf...**, qu'il éclaire encore la littérature, la raison, les finances, etc., etc. Cela me suffit, et j'espère qu'il n'oubliera pas l'ex-jésuite de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

Je reçois une lettre de ma nièce de Hollande, qui me marque qu'un mandarin chinois étant arrivé à La Haie, elle avait eu la curiosité de le voir et de lui parler par le

* Contre la superstition. (*Édit. de Berlin.*)

moyen d'un interprète; qu'il passait pour être fort ignorant et pour avoir peu d'esprit. L'abbé Pauw triomphe de cette nouvelle. Je lui ai répondu qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, et qu'il faut nécessairement, selon les lois éternelles de la nature, que sur une population de cent soixante millions d'ames, dont vous gratifiez la Chine, il y ait au moins quatre-vingt-dix millions de bêtes et d'imbéciles, et que la mauvaise étoile de la Chine a voulu que précisément un être de cette espèce eût fait le voyage de Hollande. Si je ne l'ai pas assez réfuté, je vous abandonne le reste.

LETTRE ĀMDCXXXIV.

A M. DE POMARET,

A GANGES.

8 avril.

Il y a un mois, monsieur, que je vous dois une réponse. Pardonnez à mon état très languissant, si je n'ai pas rempli mon devoir. J'approche du terme où tout aboutit, et je finirai ma carrière en regrettant d'avoir fait tant de chemin sans goûter la consolation de vous voir. Je mourrai près du pays où mourut le brave Zuingle [1], qui pensait que les Numa, les Socrate, et l'*autre*, étaient tous de fort honnêtes gens.

On doute beaucoup que les *Lettres de Ganga-*

[1] Le réformateur Ulrich Zwingle périt les armes à la main le 11 octobre 1531, à l'âge de quarante-sept ans environ. (L. D. B.)

nelli[1] soient de lui. Le monde est plein de sorciers qui font parler les gens après leur mort. Il y a d'autres gens qui s'érigent en prophétes. On nous avait assuré que de très sages ministres d'état s'occupaient de rétablir une ancienne loi de la nature qui veut qu'un enfant appartienne légitimement à son père et à sa mère, soit que le mariage soit une chose incompréhensible nommée *sacrement*, soit qu'on ne le regarde que comme une affaire humaine; mais tout cela est renvoyé bien loin, et il faut attendre. Bien des gens de votre communion et de celle de mon curé se marient comme ils peuvent. La société n'en est point troublée dans ma colonie. C'est aujourd'hui le jour de Pâques, les uns chantent chez moi *O filii et filiæ;* les autres ne chantent point, et chacun est content, sans savoir un mot de ce dont il s'agit. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut vivre en paix, et que je suis rempli d'estime pour vous, monsieur, comme de reconnaissance pour les sentiments que vous avez la bonté de témoigner à votre, etc.

[1]* Elles sont toutes ou presque toutes de Caraccioli, écrivain d'une fécondité déplorable, qui les donna au public en 1775, et les traduisit ensuite lui-même en italien pour les rendre plus vraisemblables. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCXXXV.

A M. D'ALEMBERT.

12 avril.

Vous vous moquez toujours du poëte ignorant
Qui de tant de héros *a* choisi Childebrand.
BOILEAU, *Art poét.*, ch. III, v. 241.

Mais ce Childebrand a été vingt ans Adonis; il a été Mars. Je lui ai eu, dans deux occasions de ma vie, les plus grandes obligations. Je dois donc me taire. Je souffre un peu de la disgrace qu'il éprouve, car il me doit de l'argent : seconde raison pour me taire. Je lui avais conseillé de ménager des gens de lettres qui sont écoutés dans Paris; ce conseil lui a déplu : troisième raison pour me taire.

Vous savez, mon très cher philosophe, que Chabanon a la plus grande envie d'être des nôtres; mais comme les octogénaires de notre *tripot* ne sont pas encore morts, ni moi non plus, j'attends pour vous en parler que ma place soit vacante.

Je devrais me taire encore sur un homme qui m'a fait du mal, et qui vous a fait un très petit bien*; mais il faut que je vous en parle. J'apprends qu'il y a quelques copies dans Paris d'une

* Le roi de Prusse.

lettre* que je lui ai écrite; ces copies sont toutes défigurées, et c'est ce qui arrive fort souvent. Je me crois obligé, en conscience, de vous envoyer une copie très fidéle, où il n'y a pas un mot de changé, afin que, dans l'occasion, mon cher Bertrand puisse rendre à Raton la justice qui lui est due.

Je vous prie, quand vous serez de loisir, de me mander si vous croyez que les brachmanes aient autrefois reçu une astronomie compléte d'un peuple qui n'existe plus. M. Bailly, votre confrère, me paraît fort attaché à cette opinion; il a beaucoup d'esprit et de sagacité; son livre est un roman céleste. Pour l'anneau de Saturne, cela passe mes forces**.

Ce qui ne passe pas ma portée, c'est de sentir une partie de votre mérite, de le révérer de loin, ce qui me fâche beaucoup, et de vous aimer de tout mon cœur, ce qui fait ma consolation.

Vous ne m'avez point mandé si ce sculpteur, nommé Poncet ou Poncetti, avait obtenu de vous la permission de faire votre buste. Son ambition était de sculpter M. Turgot et vous.

* Voyez la lettre ĀMDCXXVII.

** L'ouvrage de M. Dionis du Séjour, *sur l'anneau de Saturne.*

LETTRE ĀMDCXXXVI.

A M. DE CHABANON.

12 avril.

Mon cher Grec, il y a grande apparence que vous succéderez à quelque académicien français ou suisse, soit au vieillard de Fernei, soit à Sainte-Palaye. Je ne puis vous envoyer la lettre que vous me demandez, par la raison qu'elle est pleine de choses qui n'ont aucun rapport à Théocrite, et que sans doute vous ne voulez pas que je divulgue les secrets d'un ami.

Si, par quelque aventure étrange, vous aviez à recueillir une autre succession que la mienne, et si j'avais assez de force pour venir moi-même vous donner ma voix, soyez sûr que je ferais le voyage; mais il est très probable que je ne voyagerai que dans l'autre monde. Je vois que dans celui-ci tout est plein de cabales et de sottises. Votre Paris est partagé en dix mille petites factions dont Versailles ne sait jamais rien. Paris est une grande basse-cour composée de coqs-d'Inde qui font la roue, et de perroquets qui répètent des paroles sans les entendre. On leur envoie de Versailles leur pâture; ils font bien du bruit, et Versailles les laisse crier.

Les provinces sont plus tranquilles et plus sages; elles rendent justice à M. Turgot, et il est déja regardé comme un grand homme dans les cours étrangères.

Souvenez-vous quelquefois d'un vieux solitaire qui vous aimera tant qu'il aura un reste de vie.

LETTRE ĀMDCXXXVII.

A M. DE VAINES.

13 avril.

S'il y a, monsieur, quelque nouvel édit en faveur de la nation, quelques remontrances des soi-disant pères de la nation, quelque folie nouvelle de particuliers qui parlent au nom de la nation, je vous prie d'ordonner que cela me parvienne contre-signé; car, dans l'état où je suis, je n'ai plus de consolation que celle de lire.

J'ignore si M. de Condorcet est à la campagne ou à Paris; j'ignore tout ce qui se passe.

On nous parle d'une caisse d'escompte dont plusieurs banquiers disent des merveilles: peut-être ce qui est bon pour des banquiers n'est pas si bon pour le public.

J'ai quelques petites discussions avec messieurs les fermiers-généraux. Un particulier n'a pas beau jeu contre soixante souverains. Je me garde bien

d'interrompre M. Turgot, et de l'importuner de mes affaires particulières avec ces messieurs. Je frémis quand je songe au prodigieux fardeau dont ce ministre est chargé; mais je frémis bien davantage en voyant l'obstination de ceux qui veulent avoir l'honneur d'être ses ennemis, et qui abjurent leurs propres sentiments pour combattre le bien qu'il veut faire.

Conservez vos bontés pour votre, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

LETTRE ĀMDCXXXVIII.

A M. D'ALEMBERT.

15 avril.

Mon cher ami, on me mande que mademoiselle d'Espinasse est très dangereusement malade. J'en suis très affligé, car je la connais mieux que personne, puisque je la connais par l'estime et par l'amitié que vous avez pour elle. Je vous prie, si vous avez le temps d'écrire un mot, de vouloir bien m'informer au plus vite du retour de sa santé.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher philosophe. V.

LETTRE ĀMDCXXXIX.

A M. DE LISLE DE SALES.

15 avril.

Il faut enfin espérer, monsieur, que le Parlement vous rendra la justice que vous n'avez pas obtenue au Châtelet.

Mais ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvrirait-on pas une souscription pour vous procurer les moyens de le soutenir? n'est-ce pas la cause publique que vous défendez? Laissez-vous conduire. Il faut ici du courage, et non une vaine délicatesse.

Madame la comtesse de Vidampierre, qui prend tant d'intérêt à votre sort, pourrait vous servir dans une entreprise si honorable. Ma souscription doit être prête. Elle est en votre nom, et vous la trouverez chez M. Dailli, notaire, rue de la Tixeranderie*. Je ne doute pas que tous les véritables gens de lettres ne s'empressent à vous donner les marques de l'intérêt qu'ils doivent prendre à vous. Le triste état où me réduit ma mauvaise santé, aidée de quatre-vingt-trois ans, me met dans l'im-

* Cette souscription était de 500 livres. M. De Lisle n'a jamais voulu consentir à l'accepter, et M. de Voltaire n'a jamais voulu la retirer. On a dû la remettre à ses héritiers.

possibilité de vous dire plus au long à quel point j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀMDCXL.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 avril.

Enfin, madame, M. de Crassi m'apporte des consolations, et me rend un peu de courage. Je vois bien que vous avez reçu mes quatre lettres, qui en effet ne pouvaient être perdues; mais je vois aussi que votre cœur généreux était un peu piqué de ce que vous n'aviez trouvé dans ces lettres aucune occasion nouvelle de répandre vos bontés accoutumées sur mon petit pays et sur moi.

Je ne vous avais point importunée pour de nouvelles graces, parcequ'il ne s'agissait plus que de petits détails qui ne concernaient que nos prétendus états, et dont nous n'avons pas fatigué le ministre. Vous êtes bien persuadée que, si j'avais eu quelque chose à solliciter, je n'aurais pas cherché d'autre protection que la vôtre.

J'ai écrit, à la vérité, à M. de Fargès, mais c'était pour des marchands de cuir, pour des tanneurs, pour des papetiers. Il est intendant du commerce, et il faut bien qu'il entre dans ces mi-

nuties, qui sont de son département, tout indignes qu'elles sont de l'occuper.

Quand il s'est agi de rendre la liberté à dix ou douze mille hommes, et de délivrer tout un pays d'un joug insupportable, nous ne nous sommes jamais adressés qu'à madame de Saint-Julien, et c'est en son nom que toutes les paroisses sont venues chanter des *Te Deum* dans la nôtre.

J'ai été bien humilié et bien malade de me voir abandonné par vous; mais enfin je me flatte que je ne suis pas tout-à-fait disgracié dans votre cour*. Vous me faites même espérer que nos dragons et notre artillerie seront encore assez heureux pour vous faire tous les honneurs de la guerre. Je renaîtrai alors, et j'ai grand besoin de renaître, car ma santé est affreuse. Quand j'ai un petit moment de relâche, je me crois capable de faire le voyage de Paris; je m'en vante à M. d'Argental; mais cette illusion ne dure pas, et je retombe bientôt dans ma misère.

M. de Boncerf n'a pas eu autant de circonspection que de philosophie et de vertu. Il ne devrait pas faire courir ma lettre; mais, après tout, que pourra-t-on y avoir vu de si dangereux? j'ai pensé précisément comme le roi; il n'y a pas là de quoi se désespérer. J'ose me flatter même que j'ai pensé

* Telle est la leçon de l'édition de Kehl; dans l'édition de M. Renouard, on lit *cœur*.

comme vous, madame; car, quoique vous soyez née de l'ancienne chevalerie, vous ne voulez pas que le reste du monde soit esclave; on ne doit l'être que de vos charmes et de la supériorité de votre esprit. Ce sont là mes chaînes; je les porterai avec joie tout le reste de ma vie, malgré les maux que la nature s'obstine à me faire.

Ne laissez pas refroidir vos bontés pour le vieux malade de Fernei.

LETTRE ĀMDCXLI.

A M. DE LA HARPE.

19 avril.

Mon cher ami, je suis si peu de ce monde, que j'ignorais la nomination de Colardeau et sa mort, aussi bien que ses ouvrages. Tout ce que je sais, c'est que je souhaitais depuis long-temps de vous avoir pour confrères, vous et M. de Condorcet; car il faut absolument réhabiliter l'Académie.

Je n'avais jamais entendu parler de Rigoley de Juvigni. Je vous serai très obligé de m'apprendre s'il est parent de M. Rigoley d'Ogni, intendant des postes. C'est sans doute un grand génie, et digne du siècle.

A l'égard de Gilles Piron, qui, à mon avis, n'a jamais travaillé que pour la Foire, je ne crois pas

l'avoir vu trois fois en ma vie. Je ne connais point du tout ses œuvres posthumes ou mortes; mais je puis jurer et même parier que je n'ai jamais parlé au roi de Prusse ni de Piron, ni de Fréron, ni d'aucun de ces messieurs-là.

Je vous suis très obligé, mon cher ami, de l'avis que vous me donnez concernant la petite calomnie absurde dont je suis affligé dans cette édition de Gilles Piron. Voici ma réponse, que je vous prie de vouloir bien faire insérer dans le prochain *Mercure*[1].

Je vais hasarder de vous envoyer les *Lettres chinoises* sous l'enveloppe de M. De Vaines. Vous permettrez que d'abord je lui envoie un exemplaire pour lui, car il est juste de lui payer sa commission, et il y en aura un autre pour vous la poste d'après : mais je doute beaucoup que ces paquets arrivent à bon port. J'en avais adressé un à M. d'Argental, qu'il n'a point reçu. Les obstacles et les gênes se multiplient de tous les côtés. Je vois bien qu'il faut que je renonce à la littérature, et que je me borne à bâtir des maisons, en attendant que je forme les quatre ais de ma bière. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année, quoi qu'on dise; il y a environ quatre-vingts ans que je suis malade, et j'ai été persécuté environ soixante. Voilà à-peu-près le sort des gens de lettres.

[1] * Voyez la lettre suivante. (L. D. B.)

Portez-vous bien, mon cher ami, écrasez l'envie; combattez, triomphez, et aimez-moi.

LETTRE ĀMDCXLII.

AU RÉDACTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

Fernei, 19 avril.

Vous m'apprenez, monsieur, qu'on vient d'imprimer les œuvres posthumes de feu M. Piron, et que l'éditeur ne m'a pas épargné. Il prétend, dites-vous, que le roi de Prusse m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable, plein d'esprit et de saillies*, je lui répondis : « Fi donc! c'est un homme sans « mœurs. »

Je vous conseille, monsieur, de mettre cette anecdote au nombre des mensonges imprimés. Elle n'est assurément ni vraie ni vraisemblable. Je puis vous attester, et j'ose prendre sa majesté le roi de Prusse à témoin, que jamais il ne m'a parlé de Piron, et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir entrevu Piron trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ses ouvrages; mais je suis accoutumé depuis longtemps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment, et oublier pour toujours.

LETTRE ĀMDCXLIII.

A M. DE VAINES.

Fernei, 19 avril.

Vous n'avez pas assurément, monsieur, le temps de lire des fatras inutiles; cependant on veut que je vous envoie ce rogaton [1]. Si vous n'en lisez rien, comme cela est très vraisemblable, donnez-le à M. de La Harpe, qui aura, dit-il, le courage de le lire, et qui a moins d'affaires que vous. Il s'agit d'ouvrages chinois et indiens dont on ne se soucie guère. J'aime cent fois mieux les écrits d'un certain ministre de France que tous ceux de Confucius.

Si, par hasard, vous donniez une place dans votre bibliothèque au livre que je vous envoie, je vous demanderais la permission d'en adresser un à M. de La Harpe, sous votre enveloppe.

Conservez, monsieur, votre bienveillance pour le vieux malade qui vous est très attaché.

[1] * *Lettres chinoises, indiennes, et tartares.* MÉLANGES HISTORIQUES, tome III. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCXLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Mon cher ange, le gros abbé Mignot m'a apporté des lettres bien consolantes de vous. J'en avais grand besoin, quand il est arrivé; car tous mes maux m'avaient repris. Vos lettres versent toujours du baume sur mes blessures; mais je vous avoue que les cicatrices sont un peu profondes. Tout ce que vous dites des pères de la patrie est bien pensé, bien juste, bien vrai. Vous avez grande raison d'être de l'avis du Pont-Neuf, qui dit dans la chanson :

O les fichus pères!
Oh! gai!
O les fichus pères!

Mais tout fichus pères qu'ils sont, en ont-ils moins répandu le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally? en ont-ils moins persécuté les gens de lettres qui avaient eu la bêtise de prendre leur parti? se sont-ils moins déclarés contre le bien que fait le roi? ont-ils moins essayé de troubler le ministère? sont-ils moins redoutables aux particuliers? cabalent-ils moins avec ce même clergé

qu'ils avaient poursuivi avec tant d'acharnement? oppriment-ils moins quiconque n'est pas le parent ou l'ami de leurs gros bonnets? font-ils moins semblant d'avoir de la religion? forcent-ils moins les gens qui pensent à s'éloigner de leur ressort? ont-ils moins poursuivi M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ne le poursuivent-ils pas encore, sans le nommer, dans l'arrêt qu'ils ont donné le lendemain du lit de justice? S'ils sont rois de France, il faut donc quitter la France et se préparer ailleurs un asile. Personne n'est sûr de sa vie. Ils se vengeront, sur le premier venu, de la disgrace qu'ils se sont attirée sous Louis XV; et ils embarrasseront Louis XVI autant qu'ils le pourront. Le roi se défendra bien; mais les sujets ne peuvent se défendre qu'en fuyant.

Je vous avoue, mon cher ange, que tout cela empoisonne les derniers jours de ma vie.

Comme vous mettez à l'ombre de vos ailes toutes mes petites tribulations, il faut que je vous dise qu'un Rigoley de Juvigni, éditeur des œuvres de Piron, a inséré dans son édition que j'avais empêché ce Gilles Piron d'être présenté au roi de Prusse, et que j'avais dit à ce monarque : « Fi « donc! sire, Piron est un homme sans mœurs. » Ce mensonge imprimé serait bien aisé à réfuter. Le roi de Prusse peut m'être témoin qu'il ne m'a jamais parlé de Piron, et que je ne lui ai jamais

parlé de ce drôle de corps, qui était alors absolument inconnu.

Je ne sais qui est ce Rigoley de Juvigni. Je me flatte qu'il n'est pas parent de M. Rigoley d'Ogni, à qui ma colonie a les plus grandes obligations.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu le petit paquet que je vous ai envoyé sous l'enveloppe de M. de Sartine. Il m'a mandé qu'il l'avait reçu, et qu'il allait vous le dépêcher. Vous devez l'avoir à présent, à moins qu'il ne vous l'ait adressé dans quelque port de mer.

Vivez toujours heureux, mon cher ange, et je serai moins triste.

LETTRE ĀMDCXLV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, le 20 avril.

L'abbé Pauw, qui marque une foi sincère pour toutes les relations des jésuites de la Chine, est sûr de la mort de l'empereur Kien-long, parcequ'ils l'ont annoncée. Pour moi, en qualité de rigide pyrrhonien, je crois qu'il n'est ni mort ni vivant. La curiosité s'affaiblit avec l'âge; l'on se resserre dans une sphère plus bornée. Walpole disait: J'abandonne l'Europe à mon frère, et ne me réserve que l'Angleterre. Moi, je me contente de ce qui s'est fait, de ce qui se fait, et de ce qui pourra arriver dans notre Europe.

Louis XVI attire bien autrement ma curiosité que l'empereur Kien-long. J'ai lu un placet, ou plutôt un remer-

ciement du pays de Gex, adressé à ce monarque; et dans l'intérieur de mon ame, j'ai béni le bien que ce souverain a fait, ainsi que ceux qui lui ont donné d'aussi bons conseils. Le Parlement aurait dû applaudir aux édits de son souverain, au lieu de lui faire des remontrances ridicules. Mais le Parlement est composé d'hommes, et la fragilité des vertus humaines se cache moins dans les délibérations des grands corps que dans les résolutions prises entre peu de personnes.

Si notre espèce n'abusait pas de tout généralement, il n'y aurait point de meilleure institution que celle d'une compagnie qui eût droit de faire des représentations aux souverains sur les injustices qu'ils seraient au moment de commettre. Nous voyons en France combien peu cette compagnie pense au bien du royaume. M. Turgot a même trouvé dans les papiers de ses prédécesseurs les sommes qu'il en a coûté à Louis XV pour corrompre les conseillers de son Parlement, afin de leur faire enregistrer, sans opposition, je ne sais quels édits.

Comme vos Français sont possédés de la manie anglicane, ils ont imité, en se laissant corrompre, ce qu'il y a de plus blâmable en Angleterre. Les républicains prétendent avoir le droit de vendre leur voix: mais des juges! mais des gens de justice! mais ceux qui se disent les tuteurs des rois!...

Pour nous autres Obotrites, nous sommes en comparaison de l'Europe ce qu'est une fourmilière pour le parc de Versailles. Nous accommodons nos petites demeures, nous nous pourvoyons de vivres pour l'hiver, nous travaillons et végétons dans le silence. Ma voisine la fourmi, le bon milord Maréchal, dont vous me demandez des nouvelles, a présentement quatre-vingt-six ans passés: il lit l'ouvrage du père Sanchez [1] *de matrimonio*, pour s'amuser; et il se plaint

[1] * Ce jésuite est auteur de *Disputationes de sancto matrimonii sa-*

que ce livre réveille en lui des idées qui le tracassent quelquefois. Comme il a quatre années de plus que le protecteur des capucins de Fernei, je me flatte que ce dernier pourrait bien encore nous donner de sa progéniture, pour peu qu'il le voulût*.

L'ex-jésuite de Sans-Souci est toujours occupé à recouvrer ses forces, qui ne reviennent que lentement. Il a reçu des remarques sur la Bible, un ouvrage de morale, et un autre sur les lois : il soupçonne d'où ce présent peut lui venir. Ce ne sera qu'après la lecture de ces livres qu'il pourra juger s'il a bien rencontré, ou s'il a mal deviné; et les remerciements s'ensuivront, comme de raison.

J'implore tous mes saints, Ignace, Xavier, Lainez, etc., etc., pour qu'ils protégent le protecteur des capucins à Fernei, que leurs saintes prières prolongent ses jours, afin qu'il consomme le bel ouvrage qu'il a entrepris dans le pays de Gex, qu'il éclaire long-temps encore la France et l'univers, et qu'il n'oublie point l'ex-jésuite de Sans-Souci. *Vale.*
FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMDCXLVI.

A M. DE CHABANON.

22 avril.

Mon cher ami, vous sentez bien que dans ma solitude je ne suis pas trop instruit de l'esprit qui règne parmi mes confrères, des prétentions, des

cramento. Gênes, 1602, in-fol. C'est un mélange d'obscénités révoltantes et de chicanes théologiques. (L. D. B.)

* , et ce serait une bonne œuvre. (*Édit. de Berlin.*)

aspirants, des manœuvres qu'on emploie, et des brigues qui se forment. On ne me mande rien de positif: on craint de se commettre. Je ne connais point M. Millot[1], qui a dit-on, un très grand parti. J'ignore si M. de La Harpe fait valoir ses droits, acquis par tant de prix remportés à l'Académie. Je ne suis informé que de votre mérite.

J'avais écrit, il y a quelque temps, à M. Gaillard. Je n'avais pas nui autrefois à sa nomination; il ne m'a pas répondu. Je commence à être plus négligé et plus ignoré qu'on ne le serait à la Martinique ou à Saint-Domingue; et, depuis que je suis retiré du monde, on ne s'y est guère souvenu de moi que pour me persécuter. Croyez-moi, il n'y a rien de si aisé que d'être oublié. Vous ne le serez pas; vous réussirez toujours dans les belles-lettres et dans la bonne compagnie; vous serez de l'Académie, soit cette année, soit à la première place vacante, et, quand vous en serez, vous vous en dégoûterez; mais ne vous dégoûtez jamais de l'amitié que vous m'avez témoignée.

[1] * C'est l'abbé Millot, auteur de très bons éléments d'histoire. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCXLVII.

A M. DE VAINES.

26 avril.

Eh bien! monsieur, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer, en voilà encore un de M. Turgot en faveur de la nation. C'est celui des forêts qui sont auprès des salines de Franche-Comté. Ce ministre fera tant de bien, qu'à la fin on conspirera contre lui.

Je l'ai importuné depuis quelque temps avec beaucoup d'indiscrétion; mais, en qualité de commissionnaire et de scribe de nos petits états, je n'ai pu faire autrement. Je n'ai point exigé qu'il me lût. Je mets en marge de mes mémoires, *pays de Gex*. Je le prie seulement qu'on fasse une liasse de toutes nos requêtes, après quoi il examinera un jour à loisir ce qu'il voudra accorder ou refuser. Cette manière de procéder avec le ministère me paraît la moins gênante et la plus honnête. Je tâche sur-tout d'être extrêmement court dans mes demandes; car il m'a paru que les présenteurs de requêtes sont presque toujours d'une prolixité insupportable, et s'imaginent qu'un ministre doit oublier le monde entier pour leur affaire. C'est peut-être cet ennui qui dégoûte M. de

Malesherbes de sa place; mais il est bien triste qu'il songe à se retirer, lorsqu'il peut faire du bien. Il me semble qu'en se joignant à M. Turgot pour refondre cette France qui a tant besoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles.

Je n'ai jamais vu mademoiselle d'Espinasse, mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer. Je serais très affligé de sa perte. Voici un petit mot pour M. d'Alembert, que je mets sous la protection de votre contre-seing.

Je ne peux, monsieur, vous envoyer que des balivernes, lorsque vous daignez me faire parvenir les ouvrages les plus utiles; mais chacun donne ce qu'il a.

Conservez-moi, monsieur, vos bontés, qui font le charme de ma solitude et de ma vieillesse.

LETTRE ĀMDCXLVIII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, 26 avril.

Monsieur, quoiqu'il ne soit pas encore temps, suivant votre étiquette, cependant je me mets aux pieds de madame Hennin*.

* Hennin venait d'épouser mademoiselle Camille-Élisabeth Mallet, de Genève.

Je viendrai contempler votre bonheur dès que je me croirai en vie; mais, pour le moment présent, je n'ai pas l'air d'un garçon de la noce. Soyez heureux tout le reste de votre vie, et conservez-moi vos bontés. V.

LETTRE ĀMDCXLIX.

A M. TURGOT.

A Fernei, 3 mai.

Monsieur de Trudaine, votre digne ami, monseigneur, m'a fait voir un édit sur les vins qui vaut bien celui du 14 septembre sur les blés. Ces deux pièces, véritablement éloquentes, puisque la raison et le bien public y parlent à chaque ligne, n'ont qu'à se joindre à l'édit de la caisse de Poissi, et la France est sûre de faire bonne chère. Les aloyaux, que les Anglais appellent *rost beef*, valent bien la poule au pot. Je crois bien que le parlement de Bordeaux sera un peu fâché, mais le parlement de Toulouse sera fort aise.

M. de Trudaine est témoin des transports de joie que vous avez causés dans tous les pays qui nous environnent. Nous voyons naître le siècle d'or; mais il est bien ridicule qu'il y ait tant de gens du siècle de fer dans Paris. On m'assure, pour ma

consolation, que vous pouvez compter sur la fermeté de Sésostris; c'était là mon plus grand souci.

Je n'ose vous supplier de me confirmer cette heureuse anecdote, dont dépend la destinée de toute une nation; mais je vous avoue que je voudrais bien, avant de mourir, être sûr de mon fait, et pouvoir vous excepter du nombre des grands hommes dont Horace a dit :

« Diram qui contudit hydram,

. . . . . .

« Comperit invidiam supremo fine domari. »

Lib. II, ep. I.

Quant à notre sel, monseigneur, je ne vous en importunerai plus puisque je vois que vous n'oubliez rien.

Quant à la dame Lobreau, il est clair que son argent est tout aussi bon que celui des épiciers, qui veulent donner la comédie sans avoir d'acteurs.

« *Quisque suam* exerceat artem. »

Hor., lib. I, ep. XIV.

Pour votre art, il est

« Quum tot sustineas et tanta negotia solus. »

Hor., lib. II, ep. I.

Vous voyez que je passe ma vie entre vos ouvrages et ceux d'Horace; je ne peux mieux finir ma carrière.

Madame Denis est pénétrée de l'honneur de votre souvenir, et nous le sommes tous de vos extrêmes bontés.

LETTRE ĀMDCL.

A M. LE BARON DE FAUGÈRES,

OFFICIER DE MARINE.

3 mai.

Vous proposez, monsieur, qu'autour de la statue élevée à Montpellier, *à Louis XIV après sa mort,* on dresse des monuments aux grands hommes qui ont illustré son siècle en tout genre. Ce projet est d'autant plus beau que, depuis quelques années, il semble qu'on ait formé parmi nous une cabale pour rabaisser tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables. On s'est lassé des chefs-d'œuvre du siècle passé. On s'efforce de rendre Louis XIV petit, et on lui reproche sur-tout d'avoir voulu être grand. La nation, en général, donne la préférence à Henri IV, et l'exclusion à tous les autres rois. Je n'examine pas si c'est justice ou inconstance; si notre raison perfectionnée connaît mieux le vrai mérite aujourd'hui qu'autrefois; je remarque seulement que, du temps de Henri IV, elle ne connaissait point du tout le mérite, elle ne le sentait point.

On ne me connaît pas, disait ce bon prince au duc de Sulli, on me regrettera. En effet, monsieur, ne dissimulons rien : il était haï et peu respecté. Le fanatisme, qui le persécuta dès son berceau, conspira cent fois contre sa vie, et la lui arracha enfin, au milieu de ses grands-officiers, par la main d'un ancien moine feuillant, devenu fou, enragé de la rage de la Ligue. Nous lui fesons aujourd'hui amende honorable; nous le préférons à tous les rois, quoique nous conservions encore, et pour long-temps, une grande partie des préjugés qui ont concouru à l'assassinat de ce héros.

Mais si Henri IV fut grand, son siècle ne le fut en aucun genre. Je ne parlerai pas ici de cette foule de crimes et d'infamies dont la superstition et la discorde souillèrent la France. Je m'arrête aux arts dont vous voulez éterniser la gloire. Ils étaient ou ignorés ou très mal exercés, à commencer par celui de la guerre. On la fesait depuis quarante ans, et il n'y eut pas un seul homme qui laissa la réputation d'un général habile, pas un que la postérité ait mis à côté d'un prince de Parme, d'un prince d'Orange. Pour la marine, monsieur, vous qui vous y êtes distingué, vous savez qu'elle n'existait pas alors. Les arts de la paix, qui font le charme de la société, qui embellissent les villes, qui éclairent l'esprit, qui adoucissent les mœurs, tout cela nous fut étranger,

tout cela n'est né que dans l'âge qui vit naître et mourir Louis XIV.

J'ai peine à concevoir l'acharnement avec lequel on poursuit aujourd'hui la mémoire du grand Colbert, qui contribua tant à faire fleurir tous ces arts, et sur-tout la marine, qui est un des principaux objets de votre grand dessein. Vous savez, monsieur, qu'il créa cette marine si long-temps formidable. La France, deux ans avant sa mort, avait cent quatre-vingts vaisseaux de guerre et trente galères. Les manufactures, le commerce, les compagnies de négoce, dans l'Orient et dans l'Occident, tout fut son ouvrage. On peut lui être supérieur, mais on ne pourra jamais l'éclipser.

Il en sera de même dans les arts de l'esprit, comme en éloquence, en poésie, en philosophie, et dans les arts où l'esprit conduit la main, comme en architecture, en peinture, en sculpture, en mécanique. Les hommes qui embellirent le siècle de Louis XIV par tous ces talents ne seront jamais oubliés, quel que soit le mérite de leurs successeurs. Les premiers qui marchent dans une carrière restent toujours à la tête des autres dans la postérité. Il n'y a de gloire que pour les inventeurs, a dit Newton dans sa querelle avec Leibnitz, et il avait raison. Il faut regarder comme inventeur un Pascal, qui forma en effet un genre d'éloquence nouveau; un Pélisson, qui défendit Fou-

quet du même style dont Cicéron avait défendu le roi Déjotarus devant César ; un Corneille, qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, même en copiant *le Cid* espagnol ; un Molière, qui inventa réellement et perfectionna la comédie ; et si Descartes ne s'était pas écarté, dans ses inventions, de son guide, la géométrie ; si Malebranche avait su s'arrêter dans son vol, quels hommes ils auraient été !

Tout le monde convient que ce grand siècle passé fut celui du génie ; mais, après les hommes qu'on regarde comme inventeurs, viennent souvent, je ne dis pas des disciples formés dans l'école de leurs maîtres, ce qui serait louable, mais des singes qui s'efforcent de gâter l'ouvrage de ces maîtres inimitables. Ainsi, après que Newton a découvert la nature de la lumière, arrive un Castel, qui veut enchérir, et qui propose un clavecin oculaire.

A peine a-t-on découvert, avec le microscope, un nouveau monde en petit, que voilà un Needham qui imagine avoir fait une république d'anguilles, lesquelles accouchent sur-le-champ d'autres anguilles, le tout dans une goutte de bouillon ou dans une goutte d'eau qui a bouilli avec du blé ergoté. Les animaux, les végétaux, sont produits sans germe, et, pour comble de ridicule, cela est appelé le sublime de l'histoire naturelle.

Sitôt que de vrais philosophes eurent calculé l'action du soleil et de la lune sur le flux et le reflux des mers, des romanciers, au-dessous de Cyrano de Bergerac, écrivent l'histoire des temps où ces mers couvraient les Alpes et le Caucase, et où l'univers n'était habité que par des poissons. Ils nous découvrent ensuite la grande époque dans laquelle les marsouins, nos aïeux, devinrent hommes, et comment leur queue fourchue se changea en cuisses et en jambes. C'est là le grand service que Telliamed[1] a rendu depuis peu au genre humain. Ainsi, monsieur, dans tous les arts, dans toutes les professions, les charlatans succèdent aux bons maîtres; et fasse le ciel que nous n'ayons jamais de charlatans plus funestes!

Puisse votre projet être exécuté! puissent tous les génies qui ont décoré le siècle de Louis XIV reparaître dans la place de Montpellier, autour de la statue de ce roi, et inspirer aux siècles à venir une émulation éternelle! etc.

[1] * Anagramme rétrograde de De Maillet, auteur d'un livre bizarre dont il est ici question. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCLI.

A M. DE VAINES.

3 mai.

Puisque vous daignez, monsieur, admettre dans votre bibliothèque des facéties chinoises, indiennes, et tartares, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire; mais je viens de lire une brochure qui me dégoûte de toutes les autres. C'est un édit sur la liberté du commerce des vins. Il fait un beau pendant avec l'édit du 14 de septembre en faveur des blés.

Je conçois qu'il y ait des gens tout étonnés de voir des traités de politique et de morale avec la formule *Car tel est notre bon plaisir,* mais je ne conçois pas que des gens qui ont de la barbe au menton s'effarouchent des vérités qu'on leur démontre. Il me semble que je vois les médecins du temps de Molière soutenir des thèses contre la circulation du sang. Il est impossible que le parti de ceux qui ferment les yeux à la lumière se soutienne longtemps. Toutes les nouvelles vérités sont d'abord mal reçues chez nous. On est fâché d'être obligé de retourner à l'école, quand on se croit docteur,

« Et quæ
« Imberbes didicere, senes perdenda fateri. »
HOR., lib. II, ep. I.

Enfin, monsieur, ces vins me paraissent avoir une séve et une force toute nouvelle. Je conseille à *Messieurs* d'en boire largement, au lieu d'en dire du mal. Ces bons vins de M. Turgot sont capables de me ranimer. Mon malheur est de n'avoir pas long-temps à en boire.

LETTRE ĀMDCLII.

A M. LAUS DE BOISSI,

SUR SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE DES ARCADES DE ROME.

A Fernei, 6 mai.

Si j'ai l'honneur, monsieur, d'être votre confrère à Rome, je ne serais pas moins flatté de l'être à Paris : j'ambitionne encore un titre plus flatteur, celui de votre ami; vos lettres m'en ont inspiré le desir autant que vos ouvrages ont de droit à mon estime; il est vrai que mon âge, mes maladies, et ma retraite, ne me permettent guère de cultiver une liaison si flatteuse; mais souffrez que je cherche, dans l'expression de mes sentiments pour vous, une consolation qui m'est nécessaire. Je crois apercevoir dans tout ce que vous écrivez quel est le charme de votre société. J'ai reçu un peu tard le présent charmant dont vous m'honorez; il n'y aurait qu'un Anacréon qui pût mériter une telle

galanterie : il aurait chanté vos couplets, je puis à peine les lire, et je n'ai d'Anacréon que la vieillesse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, votre, etc.

LETTRE ĀMDCLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 11 mai.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 2 mai; elle est bien consolante; tout ce qui part de vous porte ce caractère; mais je suis bien ébaubi que vous n'ayez pas reçu un paquet qui vous a certainement été envoyé par M. de Sartine. Je ne sais que répondre à M. de Thibouville, qui m'a demandé un paquet semblable. Vous ne sauriez croire à combien de difficultés tout cela est sujet. Il y a quelque génie malin qui persécute les absents et qui intercepte leur correspondance. Je suis bien fâché d'apprendre que M. d'Ogni, le protecteur de notre colonie, soit le proche parent de M. de Juvigni, que je n'ai jamais vu, et qui s'acharne contre moi d'une manière si bizarre. M. de La Harpe m'avait averti en dernier lieu de l'imposture dont vous avez la bonté de me parler. Je lui ai envoyé un billet signé de ma main, dans lequel j'atteste le roi de Prusse lui-même sur la

fausseté de cette imputation. J'ignore si M. de La Harpe aura pu faire insérer cette protestation dans les papiers publics; car il me semble que, depuis quelque temps, il est permis de calomnier dans les gazettes, et qu'il n'est pas permis de se justifier. Je vois sur-tout que les absents ont tort, et que les battus paient toujours l'amende.

Après les tentatives discrètes, mais assez fortes, auprès du roi de Prusse en faveur de Le Kain, il n'y a pas moyen de faire de nouveaux efforts. Il ne m'a rien répondu sur cet article; il se fâche quand on lui propose, pour la seconde fois, des choses qui ne sont pas de son goût. Il faut prendre les rois comme ils sont. Ce qu'il y a de pis pour Le Kain, c'est qu'il prétend avoir sujet de se plaindre de ses camarades encore plus que des rois.

On dit que mademoiselle Dumesnil s'est enfin retirée; mais qui pourra la remplacer? *Se vo, chi sta? Se sto, chi va?*

Il faut, mon cher ange, que je vous parle d'autre chose. On me mande que le roi a rayé lui-même le chevalier de Boufflers du nombre des colonels; je ne puis le croire. Quel fondement y aurait-il à cette historiette? On fait mille contes dans Paris, et je ne crois que ce que vous me dites.

Le gros abbé et sa sœur* sont infiniment sensi-

* L'abbé Mignot et madame Denis.

bles à votre souvenir; et moi, je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes. Je suis désespéré d'en être si loin.

LETTRE ĀMDCLIV.

A MADAME LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

15 mai.

Madame, j'ai peur d'avoir perdu votre adresse, mais je ne perdrai jamais le souvenir des bontés dont vous m'honorez, et des nobles sentiments que j'ai admirés dans votre lettre.

Je ne suis point inquiet de l'affaire de M. De Lisle, puisque vous le protégez. Vous êtes d'un sang à qui les belles-lettres et la philosophie auront une obligation éternelle... Il paraît que le temps des Anytus est passé. Vous contribuerez plus que personne, madame, à faire régner la raison; car on me dit que vous l'ornez de toutes les graces qui assurent son triomphe. Les hommes ne sont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend du petit nombre de personnes qui vous ressemblent. C'est par leurs charmes et par la force de leur esprit que le public est dirigé, sans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il suffit de trois ou quatre dames comme vous, pour rendre une nation meilleure et plus aimable.

Je sens combien votre lettre aurait de pouvoir sur moi, si on pouvait se réformer à mon âge.

Je suis, avec un profond respect, etc.

LETTRE ĀMDCLV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 mai.

Voici, madame, une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux présages. L'hôtel La Tour-du-Pin est tombé tout entier à Fernei. Racle s'était avisé de faire une cave en sous-œuvre, prétendant soutenir la maison avec des étais : il s'est trompé; la maison s'est écroulée en un moment; il a démoli le peu qui restait, et il n'y a pas actuellement le moindre vestige de maison. Si j'étais superstitieux, je prendrais cet accident pour un avertissement du ciel. Ce serait un signe évident que vous avez abandonné entièrement le vieillard de Fernei comme ses masures; ce malheur ne me serait pas arrivé, si vous aviez daigné continuer à m'écrire. La maison est tombée comme moi dans votre disgrace. Je suis malheureux de toutes les façons; tout est en décadence chez moi. L'horreur d'une vieillesse accablée de maladies est bien pire que la chute d'une maison; mais tout cela, joint au profond oubli dont vous m'honorez, constitue l'état

le plus misérable où un pauvre homme puisse se trouver.

Je n'ai rien su de la perte de cette maison, qui est très considérable, qu'après le départ de M. de Trudaine. Il a passé à Fernei quelques jours avec madame de Trudaine et madame d'Invau. Il ne sait pas encore que cette grande maison est tombée, et que le reste est dédaigné par vous. Je ne lui en dirai rien dans mes lettres, il semblerait que je demanderais du secours au ministère, et assurément je suis bien loin de faire une telle indiscrétion.

Au reste, cet accident n'est pas le seul qui me soit arrivé; il avait été précédé, il y a quelques mois, de la chute d'une maisonnette voisine. Me voilà au milieu des débris de toute espèce. J'y comprends les miens de quatre-vingt-deux ans et demi. Voilà par où il faut que tout finisse. Je souhaite au héros de Chanteloup plus de bonheur dans ses palais. Son ame sera toujours plus inébranlable qu'eux. Je cours *à bride abattue* au dernier moment de ma vie. Je mourrai dans la rage de penser qu'il m'a cru capable d'oublier ses bontés. Cette idée désespérante me poursuit jour et nuit. Je voudrais qu'il sût qu'il n'y a personne en France plus tendrement attaché que moi à sa personne. Je l'ai toujours révéré, et j'ose dire, aimé autant que j'ai détesté la vénalité des charges en tout genre.

J'ignore plus que jamais ce qu'on fait et ce qu'on dit à Paris: j'ignore sur-tout quelles sont vos marches; si vous allez en Bourgogne voir monsieur votre frère cette année, si vous daignerez vous souvenir de Fernei, si vous viendrez pleurer ou rire avec moi sur les ruines du château de La Tour-du-Pin. Tout ce que je sais bien, c'est que je me regarderai comme un de vos sujets, et que je vous serai toujours fidèle, soit que vous me continuiez vos bontés, soit que vous m'accabliez de votre disgrace. Soyez papillon, soyez aigle, je serai toujours l'admirateur de vos ailes brillantes.

LE TRISTE HIBOU DE FERNEI.

LETTRE ĀMDCLVI.

A M. DE VAINES.

15 mai.

Ah! mon Dieu, monsieur, quelle funeste nouvelle j'apprends*! La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous? restez-vous en place? auriez-vous le temps de me rassurer par un mot? puis-je m'adresser à vous pour faire passer ce billet? Je suis atterré et désespéré.

* La retraite de M. Turgot du ministère, le 11 mai 1776.

LETTRE ĀMDCLVII.

A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

18 mai.

Monseigneur, je vous avoue que je suis bien étonné. J'avais cru jusqu'ici que votre altesse sérénissime se bornait à estimer, à protéger ceux qui donnent d'utiles conseils aux princes. Je viens de lire un petit écrit * dans lequel un prince souverain les instruit de leurs devoirs avec autant de noblesse d'ame qu'il les remplit. Celui qui disait autrefois que pour former un bon gouvernement il fallait que les philosophes fussent souverains ou que les souverains fussent philosophes avait bien raison. Vous voilà philosophe, et si je n'étais pas si vieux, je viendrais me mettre aux pieds de votre philosophie sérénissime. Les seigneurs Cattes vos prédécesseurs, ceux qui battirent Varus, ceux qui bravèrent si long-temps Charlemagne, n'auraient jamais écrit ce que je viens de lire. Le siècle où nous sommes sera célèbre par ce progrès des connaissances morales qui ont parlé aux hommes du haut des trônes, et qui ont inspiré des ministres.

* Voir la Lettre ĀMDCLXXIV du roi de Prusse à Voltaire, au sujet de cet ouvrage et de son auteur.

Votre altesse sérénissime sait peut-être déja que la France vient de perdre les secours de deux ministres philosophes qui pratiquaient toutes les leçons qu'on trouve dans ce petit écrit qui m'a tant surpris. L'un est M. Turgot qui, en moins de deux ans, avait gagné les suffrages de toute l'Europe; l'autre est M. de Lamoignon, digne héritier d'un nom cher à la France. Ils se sont démis du ministère le même jour, et on pleure leur retraite.

Je ne sais point encore dans mes déserts quel philosophe prendra leur place, et aura la charité de nous gouverner. La sagesse d'aujourd'hui apprend non seulement à faire du bien, mais à voir d'un œil égal les places où l'on peut faire ce bien, et le repos dans lequel on ne cultive la vertu qu'avec ses amis.

Je ne doute pas, monseigneur, que vous n'adoucissiez le poids du gouvernement par les douceurs de l'amitié. Heureux les peuples qui vous sont soumis! heureux les hommes privilégiés qui vous approchent!

Je suis avec un profond respect, monseigneur, de votre altesse sérénissime, etc.

LETTRE ĀMDCLVIII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 21 mai.

Sire, vous allez être étonné en jetant les yeux sur la petite brochure que j'envoie à votre majesté : devineriez-vous qu'elle est de monsieur le landgrave de Hesse? Son génie s'est déployé depuis qu'il est devenu votre neveu, et qu'il a lu vos ouvrages. Je ne sais pas positivement s'il avoue ce petit livre, mais je sais certainement qu'il est de lui; c'est un tableau qu'on reconnaîtra aisément pour être d'un peintre de votre école. Vous avez fait naître un nouveau siècle, vous avez formé des hommes et des princes. Dans combien de genres votre nom n'étonnera-t-il pas la postérité!

Nous avons grand besoin que votre majesté philosophique règne long-temps; nous avions chez les Welches deux ministres philosophes, les voilà tous deux à-la-fois exclus du ministère; et qui sait si les scènes des La Barre et des d'Étallonde ne se renouvelleront pas dans notre malheureux pays? La Raison commence à se faire un parti si nombreux, que ses ennemis se mettent sous les armes, et on sait combien ces armes sont dangereuses. Il faudra que cette malheureuse Raison vienne se réfu-

gier dans vos états avec ses disciples, comme les protestants vinrent chercher un asile chez le roi votre grand-père. Depuis que je suis au monde, je n'ai vu cette Raison que persécutée; je la laisserai sans doute dans le même état; mais je me consolerai en me flattant qu'elle a un appui inébranlable dans le héros qui a dit :

> Mais, quoique admirateur d'Alexandre et d'Alcide,
> J'eusse aimé mieux pourtant les vertus d'Aristide.

Je me mets aux pieds de l'Alcide et de l'Aristide de nos jours.

LETTRE ĀMDCLIX.

A M. DE LA HARPE.

22 mai.

Mon cher ami, il n'y avait que votre promotion au fauteuil qui pût me consoler de la perte que tous les vrais philosophes et tous les bons citoyens viennent de faire.

Vous avez, mon cher confrère, une place que vous rendrez plus considérable qu'elle ne l'est par elle-même : tant vaut l'homme, tant vaut l'Académie. Les deux bras de votre fauteuil seront ornés de *Menzicof* et des *Barmécides*. Vous avez enterré Fréron, vous étoufferez les autres insectes dans

leur naissance. C'est à présent qu'il y a plaisir à être des quarante. Votre prose est aussi bonne que vos vers. Je fais un petit recueil de toutes les feuilles que vous avez daigné insérer dans *le Mercure*, et je jette tout le reste au feu. C'est ainsi que je traite tous les journaux; sans cela on aurait une bibliothèque immense de livres inutiles.

Je crois qu'on fait actuellement à Lausanne un recueil de tout ce qu'on a pu rassembler de vos ouvrages. Ce sera un livre qui me sera cher, et que je lirai bien souvent.

Je n'ai point eu encore le courage de faire venir le fatras de ce Gilles nommé Piron : on ne peut à mon âge souffrir les plaisanteries de la Foire. Je vous sais bon gré de n'être jamais descendu à la plaisanterie bouffonne. Vous avez toujours été fait pour le noble et pour l'élégant; c'est votre caractère. La bouffonnerie l'aurait dégradé.

Nous avions besoin d'un homme tel que vous. Votre nomination fera taire la racaille* des petits auteurs ; ils doivent être confondus et rentrer dans le néant.

Si vous voyez M. De Vaines, je vous supplie, mon cher confrère, de lui dire combien je m'intéresse à lui, et à quel point je suis affligé. Que dit M. d'Alembert? où est M. de Condorcet? aurez-

* Leçon conforme à l'édition de Kehl. Dans celle de M. Renouard on lit *canaille*.

vous le temps de répondre à ces questions? Vous allez travailler à votre discours de réception, et vous vous doutez bien que je l'attends avec quelque impatience.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher confrère, et ce n'est pas pour long-temps, car je n'en peux plus. Je crois qu'à la fin je me meurs :

« *Supremum*... quod te alloquor hoc est. »
VIRG., *Æneid.*, lib. VI, v. 466.

LETTRE ĀMDCLX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 mai.

Mon cher ange, je suis pénétré de la bonté que vous avez eue de m'écrire dans les tristes circonstances où je me trouve. Je ne serai jamais bien consolé; mais votre amitié me rend ma douleur plus supportable.

Il m'est impossible de songer actuellement à ces petits changements que vous me proposez : cela demande une tête libre, et la mienne est bien loin de l'être. Je suis menacé de voir détruire tout ce que j'avais créé; et, pour comble, en perdant le fruit de toutes mes peines, j'ai encore le ridicule d'avoir paru jouir d'un triomphe passager. Deux beaux colosses, à l'ombre desquels je me croyais en

sûreté, tombent et m'écrasent par leur chute. Tous mes chagrins sont augmentés par l'impossibilité où je suis de vous ouvrir mon cœur de si loin. Je peux seulement vous dire que je ne suis pas tout-à-fait à plaindre, puisque vous m'aimez toujours.

Mon gros neveu et sa sœur ne voient qu'une très petite partie de mes tribulations, et ils goûtent en paix la consolation d'être dans votre souvenir.

J'ai mandé à M. de Thibouville que je n'avais pas pu trouver dans toute la Suisse un seul de ces chiffons qu'il voulait avoir. Il y en avait fort peu, et ce peu est tout dissipé. Je ne savais point qu'il eût une sœur. Il faut que je sois bien provincial ou bien étranger, et malheureusement l'un et l'autre à-la-fois. Si vous avez la bonté de m'écrire, mettez-moi au fait. Il m'appartient d'écrire aux cœurs affligés. Je me trouve avec eux dans mon élément.

Mais, mon cher ange, je crains de vous excéder par ma douloureuse lettre. J'apprends que La Harpe est encore plus maltraité que moi par l'éditeur de Piron. J'ai reçu une lettre bien singulière d'un homme qui signe le marquis de Morsans, et qui éclate en menaces contre La Harpe. J'ai tout lieu de soupçonner que cette lettre est de ce M. de Juvigni. Le moindre mal qu'on puisse faire, quand

on reçoit de telles lettres, est de n'en faire aucun usage. Il semble que les épines que j'ai trouvées toujours dans ma carrière piquent à présent La Harpe : c'est le sort de quiconque a des talents. Pardon, mon cher ange, de vous entretenir de tant de misères; une autre fois je vous parlerai d'un joli théâtre qu'on bâtit dans ma colonie, et où Le Kain ne jouera pas devant le roi de Prusse. On me fait espérer que mademoiselle Sainval sera de la troupe.

Conservez-moi votre amitié, mon cher ange : c'est la seule chose que j'attende de Paris.

LETTRE ĀMDCLXI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

29 mai.

J'ose me servir de ma faible main pour remercier enfin mon charmant papillon de s'être ressouvenu de son hibou. Vous êtes vraiment, madame, papillon-philosophe. Je vous rends votre titre, que vous méritez si bien. Ce n'est pas que je me flatte de vous voir voltiger dans nos déserts, et reposer vos belles ailes dans un pays dont vous avez été la protectrice et l'ornement

Votre hibou sera toujours bien respectueusement, bien tendrement, bien tristement attaché

à son brillant papillon; mais je péris dans mon corps et dans mon ame. La retraite des deux aigles qui me protégeaient est un coup qui m'accable.

C'est pour rire apparemment que vous parlez de donner de l'argent à Racle. Je crois vous avoir mandé que la maison était tombée, parceque Racle avait oublié de la soutenir par des étais, lorsqu'il y creusait une cave en sous-œuvre. Il rebâtit à présent cette maison pour un négociant. Elle n'est plus faite pour loger les graces et l'esprit. De plus elle était offusquée par deux bâtiments voisins qu'on vient de construire. Pourquoi imaginiez-vous de loger là quand vous viendriez honorer nos chaumières de votre présence? pourquoi fuir notre château, tout chétif qu'il est? songez-vous bien qu'il aurait fallu attendre deux ans avant que votre maison fût meublée, et qu'elle aurait coûté plus de quatre-vingt mille francs avant que vous eussiez pu y coucher?

Ne pouvant écrire long-temps de ma main, je donne la plume à l'ami Wagnière; car ma faiblesse devient de jour en jour, et d'heure en heure, si insupportable que je ne puis rien faire de tout ce que les autres hommes font. Le désastre qui nous est arrivé, en nous ôtant les deux appuis sur lesquels nous nous reposions, nous a frappés au milieu des plaisirs, comme un coup de tonnerre dans les beaux jours. Saint-Géran bâtissait une salle de

théâtre et ses appartenances tout auprès de la place que vous aviez choisie; M. de Trudaine venait de prendre des arrangements pour qu'on pavât notre hameau devenu ville; madame d'Invau et M. de Trudaine ne songeaient qu'à se réjouir; M. De Lille nous récitait de beaux morceaux de sa traduction de l'*Énéide*[1], lorsque tout-à-coup nous apprîmes que notre beau rêve était fini. C'est ainsi que les espérances sont toujours trompées d'un bout du monde à l'autre.

J'avais toujours cru que M. de Fargès était intendant du commerce. J'en croyais l'*Almanach royal*, le seul livre, dit-on, qui contienne des vérités; mais si l'*Almanach royal* m'a trompé, à qui faudra-t-il jamais croire? Au reste, je ne pense pas que je doive prendre ce moment pour fatiguer ni les intendants du commerce, ni les intendants des finances, de mes requêtes en faveur de la colonie. J'ai toujours remarqué que les prières des Rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaise. Le meilleur parti est de souffrir sans se plaindre. A quoi servirait-il d'avoir vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, si je n'avais pas appris à me résigner? C'est ce que je souhaite à un de vos amis, jeune homme de quatre-vingts ans, qui n'a, je crois, de bon parti à prendre que

[1] * De Lille ne la publia qu'en 1805. (L. D. B.)

d'être véritablement philosophe. Cette philosophie, dont on a dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation, pour les esprits bien faits, dans les malheurs de cette vie. Il n'y a que votre absence, papillon respectable et aimable, dont la philosophie ne peut consoler.

LETTRE ĀMDCLXII.

A M. CHRISTIN.

30 mai.

Vous jugez bien, mon cher ami, de la désolation où nous sommes. Vous êtes dans un faubourg de l'enfer, et moi dans l'autre. J'avais déja parlé à M. de Trudaine de cette mainmorte gothe, visigothe, et vandale. Il pensait absolument comme nous, et il répondait de deux ministres aussi philosophes que lui, et amoureux comme lui du bien public. Il avait fait un petit voyage à Lyon pour y consommer l'affaire des jurandes et des corvées, et pour établir la liberté dans toutes les provinces voisines, lorsque tout d'un coup un courrier extraordinaire lui apporta la fatale nouvelle*. Il revint sur-le-champ à la petite maison où il avait laissé madame sa femme, entre Genève et Fernei.

* La retraite de M. Turgot.

Il repartit au bout de deux jours pour Paris, et nous laissa dans le désespoir. Le reste de ma vie, mon cher ami, ne sera plus que de l'amertume; et, s'il est pour moi quelque consolation, elle ne peut être que dans votre amitié.

LETTRE ĀMDCLXIII.

A M ***[1].

Il faut que je vous dise combien je suis fâché contre un nommé Le Tourneur, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu les deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shakspeare comme le seul modèle de la véritable tragédie? Il l'appelle le *Dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à Cérès; il ne daigne pas même nommer Corneille et Racine. Ces deux grands hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a

[1] * Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, année 1776 (juin), cite cette lettre comme ayant été adressée à d'Argental; quelques personnes pensent, non sans raison, qu'elle le fut à La Harpe lui-même qui l'a conservée en entier dans sa *Correspondance* adressée au grand duc de Russie. (N. D.)

déja deux tomes imprimés de ce Shakspeare[1], qu'on prendrait pour des pièces de la Foire, faites il y deux cents ans. Ce maraud a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine, et toute la famille royale à souscrire à cet ouvrage.

Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes? Avez-vous une haine assez rigoureuse contre cet impudent imbécile? Souffrez-vous l'affront qu'il fait à la France? Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang petille dans mes vieilles veines en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France, et, pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakspeare; c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner le front d'un histrion barbare.

Tâchez, je vous en prie, d'être aussi en colère que moi, sans quoi je me sens capable de faire un mauvais coup.

[1] * Ces deux premiers volumes parurent en 1776. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCLXIV.

DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Wabern, le 1er juin.

Monsieur, vous flattez singulièrement mon amour-propre par l'approbation obligeante que vous voulez bien donner aux *Pensées diverses sur les princes*. Je la dois, cette approbation, à votre amitié pour moi, qui m'est si chère, et non au mérite de l'ouvrage. Je n'ai fait qu'y tracer les sentiments de mon cœur, joints à un peu d'expérience. Que ne suis-je à portée, mon cher ami, de vous voir souvent, pour puiser dans votre conversation les principes difficiles de l'art de conduire les hommes, et de leur faire envisager que tout ce que l'on fait est pour leur propre bien!

Plus je connais M. de Luchet et plus je l'estime. Quel charme dans la conversation! quelles idées nettes! il s'exprime avec la plus grande facilité et précision. Je l'ai fait directeur de mes spectacles, et l'on dirait qu'il est fait exprès pour cette place.

La France perd beaucoup dans les deux ministres qui ont donné leur démission. Ils étaient philosophes, et cela est rare. Il me semble que l'on fait mal, à moins d'une nécessité absolue, de changer souvent de ministres. L'on perd trop à l'apprentissage. Les regards des politiques sont tournés vers l'Amérique. J'y ai aussi envoyé douze mille hommes qui contribueront, à ce que j'espère, à faire rentrer les rebelles dans leur devoir. Le pays est beau, mais le trajet par mer est fort long.

Conservez-moi toujours votre amitié, étant pour le reste

de ma vie avec l'estime la plus sincère, monsieur, votre, etc.
FRÉDÉRIC.

LETTRE ĀMDCLXV.

A M. L'ABBÉ SPALLANZANI [1].

A Fernei, 6 juin.

Votre lettre, du 31 de mai, ranime mes anciens goûts et mes anciennes espérances. J'avais renoncé à l'honneur de rendre des têtes à des colimaçons. J'avais la modestie de croire que je n'étais point du tout propre à faire des miracles. Je me souvenais pourtant très bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées; mais de bons naturalistes avaient bien rabattu ma vanité, en me persuadant que je n'étais qu'un maladroit, et que je n'avais coupé que des visages dont la peau revient aisément. Mais puisque vous m'assurez que vous avez coupé de vraies têtes, et qu'elles sont revenues, *io ripiglio la mia confidenza*, et je recommence à croire la nature capable de tout.

Ce que vous m'apprenez d'animaux morts depuis long-temps, ressuscités par vous, est assuré-

[1] * Lazare Spallanzani, né le 12 janvier 1729 à Scandiano, mourut à Pavie le 12 février 1799. Savant et naturaliste très distingué.
(L. D. B.)

ment un plus grand miracle. Vous passez pour le meilleur observateur de l'Europe. Toutes vos expériences ont été faites avec la plus grande sagacité. Quand un homme tel que vous nous annonce qu'il a ressuscité des morts, il faut l'en croire.

Je ne sais ce que c'est que le *rotifero* et le *tardigrado*[1], ni comment nos naturalistes nomment ces petits animaux aquatiques; vous les faites réellement mourir en les mettant à sec, et vous les faites revivre long-temps après, en les replongeant dans leur élément.

Après avoir fait, monsieur, des expériences si prodigieuses, vous descendez jusqu'à me demander mon sentiment sur les ames du *rotifero* et du *tardigrado*, que devient leur ame? est-elle immatérielle? renaît-elle? en reprennent-ils une autre?

Je suis en peine, monsieur, de toute ame et de la mienne; mais il y a long-temps que je suis persuadé de la puissance immense et inconnue de l'auteur de la nature. J'ai toujours cru qu'il pouvait donner la faculté d'avoir du sentiment, des idées, de la mémoire, à tel être qu'il daignera choisir; qu'il peut ôter ces facultés et les faire re-

[1] * C'est bien à tort que tous nos prédécesseurs ont imprimé *cotifero* et *tardi grado*. Les rotifères et les tardigrades sont des insectes fort curieux sur lesquels Spallanzani a fait de savantes observations : ces animaux ont la faculté de recouvrer la vie après plusieurs années de supension totale de ses actes apparents. (L. D. B.)

naître, et que nous avons souvent pris pour une substance ce qui est en effet une faculté de cette substance. L'attraction, la gravitation, est une qualité, une faculté. Il y a dans le genre animal et dans le végétal mille ressorts pareils, dont l'énergie est sensible, et dont la cause sera ignorée à jamais.

Si le *rotifero* et le *tardigrado*, morts et pourris, reviennent en vie, reprennent leur mouvement, leurs sensations, engendrent, mangent, et digèrent, on ne saura pas plus comment la nature leur a rendu tout cela, qu'on ne saura comment la nature le leur avait donné; et l'un n'est pas plus incompréhensible que l'autre. J'avoue que je serais curieux de savoir pourquoi le grand Être, l'auteur de tout, qui nous fait vivre et mourir, n'accorde la faculté de ressusciter qu'au *rotifero* et au *tardigrado*. Les baleines doivent être bien jalouses de ces petits poissons d'eau douce.

Si quelqu'un a droit, monsieur, d'expliquer ce mystère, c'est vous. Il est bon aussi de savoir si ces petits animaux, qui ressuscitent plusieurs fois, ne meurent pas enfin tout de bon, et sur combien de résurrections ils peuvent compter.

C'est apparemment d'eux que les Grecs apprirent autrefois la résurrection d'Atalide, de Pélops, d'Hippolyte, d'Alceste, de Pirithoüs. C'est dommage que le secret en soit perdu. Je crois que c'est

M. Bonnet, grand observateur, qui a prétendu que nous ressusciterions avec notre devant, mais sans derrière. C'est là le fin du fin, etc.

LETTRE ĀMDCLXVI.

A MADAME LA COMTESSE DE TURPIN,

ÉDITEUR DES OEUVRES DE L'ABBÉ DE VOISENON.

A Fernei, 6 juin.

Madame, vous et moi avons perdu un ami : je le suivrai bientôt; l'état où je suis m'en avertit à chaque moment; vous rendez un grand service à sa mémoire, et en même temps au public, en fesant connaître ses ouvrages, et en joignant votre esprit au sien. Pour moi, accablé d'années, de maladies cruelles, et d'ennemis plus cruels encore, j'aurais voulu, du fond de ma retraite et du bord de mon tombeau, épargner à jamais au public tous mes écrits aussi malheureux que moi, et toutes les correspondances des personnes qui valaient mieux que moi en tous genres. La véritable gloire appartient au petit nombre d'hommes qui ont ressemblé à monsieur votre père [1]; ceux qui ne ressemblent qu'à moi doivent être ignorés.

Parmi ceux qui se sont dévoués aux lettres, vo-

[1] * Le maréchal Lowendahl. (L. D. B.)

tre ami s'était distingué par un mérite personnel, qui le mettait à l'abri de toutes les horreurs dont j'ai été la victime. Je me suis cru obligé, dans ma dernière maladie, de brûler la plus grande partie de toutes mes correspondances, et d'arracher au moins quelque pâture à la haine et à la malignité. Si j'ai été assez heureux pour conserver quelques-uns de ces légers écrits de M. l'abbé de Voisenon, qui fesaient le charme de la société, je ne manquerai pas de vous les restituer, madame; tout ce qui est du domaine des graces vous appartient; c'est une grande consolation pour moi de pouvoir obéir à quelques-uns de vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, etc.

LETTRE ĀMDCLXVII.

A M. D'ALEMBERT.

10 juin.

C'est pour le coup, mon cher ami, que la philosophie vous a été bien nécessaire. Je n'ai appris que tard, et par d'autres que par vous, la perte que vous avez faite *. Voilà toute votre vie changée. Il sera bien difficile que vous vous accoutumiez à une telle privation. On dit que le loge-

* Mademoiselle de l'Espinasse était morte le 23 mai 1776.

ment que vous habitez peut-être déja est triste. Je crains pour votre santé. Le courage sert à combattre, mais il ne sert pas toujours à rendre heureux.

Je ne vous parle point dans votre perte particulière de la perte générale que nous avons faite d'un ministre digne de vous aimer, et qui n'était pas assez connu chez les Welches de Paris. Ce sont à-la-fois deux grands malheurs auxquels j'espère que vous résisterez.

Je n'ai point de nouvelles de M. de Condorcet. On le dit non seulement affligé, mais en colère. Lorsque vous aurez arrangé toutes vos affaires et fini votre déménagement; lorsque vous aurez un moment de loisir, mandez-moi, je vous prie, s'il y a quelque chose à craindre pour cette malheureuse philosophie, qui est toujours menacée. Ah! que nous avons à souffrir de la nature, de la fortune, des méchants, et des sots! Je quitterai bientôt ce malheureux monde, et ce sera avec le regret de n'avoir pu vivre avec vous. Ménagez votre existence le plus long-temps que vous pourrez. Vous êtes aimé et considéré, c'est la plus grande des ressources. Il est vrai qu'elle ne tient pas lieu d'une amie intime; mais elle est au-dessus de tout le reste.

Adieu, mon vrai philosophe; souvenez-vous quelquefois d'un pauvre vieillard mourant qui

vous est aussi tendrement dévoué qu'aucun de vos amis de Paris.

LETTRE ĀMDCLXVIII.

A M. DE LA HARPE.

10 juin.

Mon très cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loisir, je vous prierai de m'apprendre si, dans la victoire que vous avez remportée, M. Gaillard a été pour vous. Je vous prierai sur-tout de me dire où est l'intrépide philosophe M. de Condorcet. Est-il à Paris? n'est-il pas occupé à consoler M. d'Alembert? Ni eux ni moi ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que M. Turgot nous préparait.

J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Fernei dont j'avais fait un séjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que M. Turgot est hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur.

Oui vraiment M. de Trudaine nous fesait l'honneur d'être à Fernei, et daignait se proposer de l'embellir, lorsqu'un courrier lui apporta la fatale

nouvelle. Madame de Trudaine et madame d'Invau avaient amené notre Virgile; et je ne dirai pas

« Virgilium vidi tantum, »

car je l'ai entendu, et avec très grand plaisir. Ses vers ressemblent aux vôtres. Voilà l'Académie qui se fortifie. Il faut que M. de Condorcet y entre, et vous serez bien plus forts. Il faudra que les Clément aillent se cacher.

Je vous serre entre mes deux faibles bras.

LETTRE ĀMDCLXIX.

A M. LAUJON [1].

A Fernei, 11 juin.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, monsieur, reçut ces jours passés, presque en même temps, un amusement [2] charmant dont il est fort indigne, et des reproches de M. le comte de La Touraille, d'avoir tardé trop long-temps à vous remercier. Je suis obligé de vous dire que le ballot dans lequel ce joli présent était enfermé n'arriva dans ma retraite qu'avant-hier. C'est un malheur qui arrive souvent aux pauvres gens qui

[1] * Pierre Laujon, né à Paris le 13 janvier 1727, mort le 14 juillet 1811; auteur de quelques jolis opéra-comiques. (L. D. B.)

[2] * *Les A-propos de société*, recueil de jolies chansons. (L. D. B.)

vivent loin de la capitale. Mon malheur est d'autant plus grand, que je suis éloigné de vous pour jamais; et c'est ce qui redouble les obligations que je vous ai d'avoir bien voulu songer à moi, au milieu des plaisirs et de tous les agréments dont vous jouissez. Quoique je sois plus près des *De profundis* que de l'*allegro,* je sens cependant tout le prix de la grace que vous me faites. Je suis aussi sensible à de jolies chansons que si je pouvais les chanter. Dans quelque genre que vous exerciez, monsieur, vos talents aimables, vous êtes toujours sûr de plaire. Je suis très fâché du retardement qui m'a privé si long-temps de vos bontés, et qui m'a empêché de vous en remercier.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments, toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

LETTRE ĀMDCLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juin.

Mon cher ange, vous avez en moi un correspondant bien peu digne de vous. Vous êtes sage et tranquille, et je ne puis parvenir à l'être. J'ai eu beau chercher la retraite, je me trouve, à l'âge

de quatre-vingt-deux ans, secoué par des dissipations qui sont de véritables fatigues, et qui me forcent à vous importuner vous-même. Il n'est pas juste que vous pâtissiez des frivolités de ma jeunesse; cependant il faut que je vous propose de daigner partager un peu mes faiblesses.

Un directeur de troupe, nommé Saint-Géran, fort protégé par madame de Saint-Julien et par M. le marquis de Gouvernet son frère, achève actuellement, dans ma colonie, le plus joli théâtre de province. Il demande Le Kain pour consacrer cette église immédiatement après le jubilé. Il se flatte que Le Kain viendra passer chez nous tout le mois de juillet, si M. le maréchal de Duras lui en donne la permission. C'est une grace, mon cher ange, qui ne peut être obtenue que par vous. Voyez si vous pouvez vous en charger.

On m'assure que le plaisir d'entendre Le Kain pourra diminuer les souffrances dont mes maladies continuelles m'accablent. Je vous devrai, non pas ma santé, car je ne puis espérer à mon âge ce que je n'ai jamais eu de ma vie, mais du moins quelques heures plus tolérables; et il me sera bien doux de vous en avoir l'obligation. Mes colons disent qu'il suffit d'eux pour remplir le spectacle; mais ils se trompent: il me faut Genève, et il n'y a que Le Kain qui puisse l'attirer. Il gagnera plus auprès d'une république qu'auprès du roi de Prusse.

J'arrangerai volontiers avec Le Kain ce que vous m'avez proposé pour *Sémiramis* et pour *Tancrède*.

Ce que je vous ai mandé des *Lettres Chinoises* est très vrai. On ne sait, au bout de quinze jours, ce que deviennent toutes ces petites brochures; cela s'en va dans les provinces et en Allemagne, et on n'en entend plus parler. Je vous avoue que je voudrais souvent qu'on n'eût jamais parlé de moi, et que j'eusse pu prendre pour ma devise : *Qui benè latuit, benè vixit*[1] ; mais on ne peut se soustraire à sa destinée.

Je suis toujours inquiet de cette énorme collection dont Panckoucke a eu l'imprudence de se charger. Toute ma ressource est dans l'espérance qu'il n'en vendra pas un seul exemplaire. S'il arrivait un malheur, je sentirais vivement la perte de deux ministres qui pensaient comme vous, et qui ont quitté leur place bien mal-à-propos pour les pauvres philosophes. Mon ame n'est point en paix. Je voudrais bien savoir dans quel état est celle de M. le maréchal de Richelieu : elle doit être ulcérée et bouleversée. Il m'avait mandé qu'il comptait publier un résumé de toute son affaire; mais si

[1] * Oxenstiern avait pris pour emblème une chouette avec ces mots : « Benè vixit, qui benè latuit. » C'est toujours l'idée d'Ovide :

Et benè qui latuit, benè vixit.

Trist., lib. III, eleg. IV.

(L. D. B.)

ce résumé est fait par le même avocat qu'il avait choisi, il vaudrait mieux, à mon avis, ne rien écrire. Le public ne pardonne l'ennui en aucun genre.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire un mot de l'idée qui était venue à M. de Thibouvile, de faire jouer *Olimpie*. Peut-être que les deux demoiselles Sainval pourraient représenter la mère et la fille; et je fais réflexion qu'en ce cas je devrais demander que cette pièce ne fût reprise qu'au temps de Fontainebleau, supposé qu'il y ait un Fontainebleau, car je ne voudrais pas perdre mon Le Kain pour le mois de juillet. Il n'y a que vous au monde, mon cher ange, à qui j'ose parler de toutes ces futilités. Vous me les pardonnez; vous êtes ma consolation dans tous les temps et dans toutes mes rêveries. Tous mes chagrins semblent presque s'évanouir, quand je songe que vous daignez m'aimer.

LETTRE ĀMDCLXXI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

12 juin.

Notre belle bienfaitrice, ce n'est pas moi assurément qui suis le patron du village; c'est bien vous qui êtes la vraie patronne de la colonie. Vous comblez notre architecte de vos bienfaits. Je pré-

sume qu'il vous aura mise au fait de l'état brillant et un peu équivoque de notre fondation. Il vous aura dit, sans doute, que votre autre protégé, Saint-Géran, est devenu un de nos citoyens, et que tous deux achèvent de bâtir et d'embellir un très joli théâtre sur lequel on donnera des spectacles dans quinze jours. Saint-Géran même se flattait de faire venir Le Kain et mademoiselle Sainval. Il comptait demander votre protection et celle de M. d'Argental, pour faire venir de Paris ces deux personnes, qui auraient donné tant de gloire à notre pays; mais j'ai bien peur que de si grandes espérances ne s'évanouissent.

Pendant que nous bâtissons un cirque comme les anciens Romains, nous relevons le palais Dauphin, qui était tombé, comme vous savez, et il appartient à deux de vos vassaux qui sont sous les ordres de M. le marquis de Gouvernet votre frère; ce sont de gros négociants de Mâcon.

Tout cela est un peu romanesque. Il y avait à Lausanne une voyageuse qui passait, chez les gens qui aiment les grandes aventures, pour être la veuve du czarovitz assassiné par son père Pierre Ier, héros du Nord, et parricide. Cette dame, quelque temps après, n'avait été que comtesse, au lieu d'être impératrice; ensuite on l'a intitulée présidente. A la fin, elle est venue chez nous simple conseillère : elle est veuve d'un conseiller de Rouen,

nommé Fauvelles d'Hacqueville, et l'ami Racle lui bâtit une maison presque à côté du château. A peine a-t-elle conclu son marché, qu'elle est partie pour l'Angleterre ou pour la Russie, après nous avoir donné parole de revenir dès que la maison serait prête. Nous avons actuellement dix-huit bâtiments commencés. Cela ressemble aux *Mille et une Nuits;* et ce qui pourrait paraître encore plus fabuleux, c'est que le vieillard, qui s'est épuisé dans toutes ces facéties, n'a pas demandé le moindre secours au gouvernement pour l'établissement d'une colonie qui fait un commerce de cinq ou six cent mille francs par an, et qui fait entrer de l'argent dans le royaume. Il a imploré seulement les bontés de M. de Trudaine, pour faire paver dans Fernei deux grandes routes dont la colonie est traversée. M. de Trudaine nous a déja accordé une partie de cette grace, et a donné ses ordres pour le reste. Vous savez qu'il était à Fernei lorsque la fatale nouvelle arriva.

Il y a eu de grands changements dans ce monde, depuis que je suis retiré entre le mont Jura et les Alpes. Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand Barmécide[1]. Je ne me console point de l'injustice que ce grand homme m'a faite en me

[1] * Le duc de Choiseul. (L. B. D.)

croyant ingrat. C'est un crime affreux dont je suis incapable. J'ai toujours pensé que les places de l'aréopage ne devaient pas être vénales; je l'ai dit cent fois, et je le redis encore plus que jamais. Cela n'a rien de commun avec la générosité de Barmécide. Je ne pouvais certainement deviner dans mes cavernes que le nouveau chef d'un aréopage de passage avait le malheur d'être brouillé avec le plus magnanime de tous les hommes. En un mot, je n'ai jamais discontinué de brûler mon encens au temple de Barmécide le bienfesant. Vous savez quelle a été ma douleur lorsque j'ai su qu'il me soupçonnait de l'avoir oublié. J'ai écrit quelquefois à madame Barmécide pour me justifier, et, si j'étais près de mourir, j'écrirais encore.

Je vous avertis, notre chère protectrice, que je ne cesserai jamais de me plaindre à vous. Je vous demanderai toujours en grace de bien faire voir quelle est mon innocence. Je vous importune souvent sur cet objet; mais les passions malheureuses sont plaintives; et je vous conjure de dire à cet homme sublime qu'il a fait un infortuné. J'aurais encore quatre pages à écrire, mais je me tais.

LETTRE ĀMDCLXXII.

A M. LE GENTIL [1].

A Fernei, 14 juin.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur. Le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer est si instructif, que je vous prie de m'instruire encore. Vous avez deviné la grande énigme des brachmanes : elle ressemble à la période julienne de Scaliger, qu'on aurait prise au pied de la lettre, et dont un philosophe découvrirait la composition.

Ou je me trompe, ou les brames attribuent six cent mille années à leurs quatre jogues [2]. Peut-être qu'en se servant de votre méthode, on pourrait découvrir le mystère de ces siècles. La période serait curieuse. Elle servirait à faire soupçonner du moins pourquoi les Chaldéens, imitateurs des Indiens, prétendirent autrefois avoir des observations de plus de quatre mille siècles.

Il est certain que les Indiens furent les premiers de tous les hommes qui connurent la précession

[1] * Guil. Jos. Hyacinthe J. B. Le Gentil de La Galaisière, né à Coutances le 12 septembre 1725, mort le 22 octobre 1792. Savant voyageur et astronome. (L. D. B.)

[2] * Iougam ou âge du monde. (L. D. B.)

des équinoxes. Ils ne se trompèrent que de deux secondes par année. Ne se pourrait-il pas qu'ils eussent calculé une période de six cent mille ans sur la révolution résultante de leur cycle de vingt-quatre mille ans, fondée sur cette précession des équinoxes?

M. Holwell et M. Dow prétendent qu'on ne peut tirer aujourd'hui ces secrets que du petit nombre de brames qui fouillent à Bénarès dans les ténébres de leurs antiquités; mais vous avouez, monsieur, qu'ils sont peu communicatifs, et vous avez la bonne foi de nous faire entendre qu'ils ne méritent guère qu'on aille sur le Gange pour les interroger. Pour moi, monsieur, c'est à vous seul que je prends la liberté de faire des questions. Trouvez bon que je vous demande si les noms des signes de leur zodiaque ont toujours été les mêmes; et s'il serait vrai que les Grecs, qui voyagèrent autrefois dans l'Inde, y eussent établi peu à peu les noms et les signes que nous avons reçus d'eux. C'est un savant jésuite, nommé Pons, qui le dit dans sa lettre au père Du Halde, tome XXVIe des *Lettres curieuses*.

Je ne conçois guère comment les brachmanes, qui étaient si jaloux de leur science, auraient reçu de quelques Grecs un zodiaque étranger qui n'était nullement convenable à leur climat; car, s'il est vrai que les Grecs eussent désigné leur pre-

mière dodécatémorie par le belier, parceque les agneaux naissaient d'ordinaire en Gréce au mois de mars; si leur second signe avait été un taureau, parcequ'on commençait les labours au mois d'avril; si une fille tenant en ses mains des épis de blé avait été le symbole du sixième mois, comment des Indiens, qui ne connaissaient pas le blé, auraient-ils pu adopter ces signes?

Mais, supposé que les Indiens regardés par les Grecs comme les précepteurs du genre humain, et chez qui ces Grecs mêmes n'avaient d'abord voyagé que pour s'instruire, eussent pourtant tenu d'eux leur zodiaque, pourquoi les brachmanes auraient-ils substitué la constellation du chien à la constellation grecque du belier? Je vous demanderais encore s'il n'est pas vrai que la mythologie indienne soit l'origine de toutes les mythologies de notre hémisphère, et si on ne doit pas être convaincu après avoir lu M. Holwell et M. Dow? le gouverneur de la compagnie des Indes d'Angleterre, que je vis à Fernei l'année passée, m'assura que tout ce que ces deux Anglais avaient écrit était très vrai. Je vous demande pardon, monsieur, de vous faire des questions si frivoles; mais votre bonté m'a encouragé.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀMDCLXXIII.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

Fernei, 15 juin.

Mon cher ami, le bon M. Roset arriva hier avec ses mille louis, qui disparaissent aujourd'hui. Il en faudrait encore quatre mille pour payer les folies utiles que j'ai entreprises. Il n'appartenait pas à un pauvre homme de lettres de fonder une jolie ville, dans laquelle on fait déja pour environ cinq cent mille francs de commerce par an. Mon insolence me fait voir du moins quel bien les seigneurs pourraient faire dans leurs provinces, s'ils savaient demeurer chez eux. Ils aiment mieux dépenser cent mille écus à la Cour pour obtenir une pension de deux mille. Leur folie ne vaut pas la mienne. Je m'y suis pris trop tard, mon cher ami, pour faire ce petit bien. M. Turgot, le père du peuple, m'encourageait. Il avait délivré mon petit pays des alguazils de la ferme-générale et de la tyrannie des gabelles. La destitution de ce grand homme m'écrase, et je vais mourir en le regrettant. Soyez sûr que je regrette aussi mon ami de Colmar qui pense comme M. Turgot; mais

je ne regretterai guère la vie. Je vous embrasse tendrement. Le vieux malade VOLTAIRE.

LETTRE ĀMDCLXXIV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 18 juin.

Je reviens après avoir visité mes demi-sauvages de la Prusse; et pour me corroborer, j'ai trouvé ici la lettre que vous avez bien voulu m'écrire.

Je vous remercie du *Catéchisme des souverains*, production que je n'attendais pas de la plume de monsieur le landgrave de Hesse. Vous me faites trop d'honneur de m'attribuer son éducation. S'il était sorti de mon école, il ne se serait point fait catholique, et il n'aurait pas vendu ses sujets aux Anglais, comme on vend du bétail pour le faire égorger. Ce dernier trait ne s'assimile point avec le caractère d'un prince qui s'érige en précepteur des souverains. La passion d'un intérêt sordide est l'unique cause de cette indigne démarche. Je plains ces pauvres Hessois, qui termineront aussi malheureusement qu'inutilement leur carrière en Amérique.

Nous avons appris également ici le déplacement de quelques ministres français. Je ne m'en étonne point. Je me représente Louis XVI comme une jeune brebis entourée de vieux loups: il sera bien heureux s'il leur échappe. Un homme qui a toute la routine du gouvernement trouverait de la besogne en France; épié, séduit par des détours fallacieux, on lui ferait faire des faux pas: il est donc tout simple qu'un jeune monarque sans expérience se soit laissé entraîner par le torrent des intrigues et des cabales. Mais

je ne croirai jamais que la patrie de Voltaire redevienne de nos jours l'asile ou le dernier retranchement de la superstition. Il y a trop de connaissances et trop d'esprit en France pour que la barbarie superstitieuse du clergé puisse commettre désormais des atrocités dont les temps passés fourmillent d'exemples. Si Hercule a dompté le lion de Némée, un fort athlète, nommé Voltaire, a écrasé sous ses pieds l'hydre du fanatisme.

La raison se développe journellement dans notre Europe; les pays les plus stupides en ressentent les secousses. Je n'en excepte que la Pologne. Les autres états rougissent des bêtises où l'erreur a entraîné leurs pères : l'Autriche, la Westphalie, tous, jusqu'à la Bavière, tâchent d'attirer sur eux quelques rayons de lumière. C'est vous, ce sont vos ouvrages qui ont produit cette révolution dans les esprits. L'hélépole de la bonne plaisanterie a ruiné les remparts de la superstition que la bonne dialectique de Bayle n'a pu abattre.

Jouissez de votre triomphe; que votre raison domine longues années sur les esprits que vous avez éclairés, et que le patriarche de Fernei, le coryphée de la vérité, n'oublie pas le vieux solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMDCLXXV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Fernei, 24 juin.

Eh bien! madame, tandis que vous nous abandonnez, voilà Saint-Géran qui nous donne dans Fernei le bal et la comédie. Il a fait bâtir une salle de spectacle très ornée, très bien entendue, et

très commode. Deux choses me privent de ces plaisirs : ma déplorable vieillesse et votre absence. Je me console un peu en vous écrivant de cette main qui est bien faible, et qui fait un effort en étant conduite par mon cœur. J'ai une grace à vous demander, et voici ce que c'est.

Vous vous souvenez du procès de M. de Morangiés. Il y avait dans cette affaire un cocher fort célèbre, nommé Gilbert, qui déposa effrontément contre le comte de Morangiés, et qui le fit condamner au bailliage du Palais par un polisson nommé Pigeon, et par quelques gens de cette espèce. La cabale mettait le cocher Gilbert au rang des grands hommes qui se sont immortalisés par la seule vertu.

On me mande aujourd'hui que ce Caton-Gilbert a été pris volant dans la poche, qu'il est convaincu d'être plus faussaire que madame de Saint-Vincent n'est accusée de l'être, qu'il est dans les cachots du Châtelet, et qu'il va être pendu. Comme je me suis un peu mêlé de l'affaire de M. de Morangiés, je m'intéresse à celle du cocher Gilbert, et je vous supplie instamment, madame, de me mander ce que vous en aurez pu apprendre. Il est très utile de connaître les gens qui se sont fait un grand parti dans la canaille.

Je ne vous parle point de la Cour et du ministère. Je ne sais si M. Turgot est à la campagne

chez madame la duchesse d'Enville. J'attendrai tristement, mais patiemment, ce qu'on décidera de Fernei. Vous serez toujours la divinité de nos cantons, soit qu'on nous favorise, soit qu'on nous opprime. Nos dragons rouges, nos dragons verts, notre artillerie, et nos cœurs, seront toujours à vos pieds.

LETTRE ĀMDCLXXVI.

DE M. D'ALEMBERT.

Ce 24 juin.

Je ne vous ai point appris mon malheur, mon très cher et très digne maître; d'abord parceque je n'avais pas la force d'écrire, et ensuite parceque je n'ai pas douté que nos amis communs ne vous en instruisissent. Je ne m'apercevrai du secours de la philosophie que lorsqu'elle aura pu réussir à me rendre le sommeil et l'appétit, que j'ai perdus. Ma vie et mon ame sont dans le vide, et l'abyme de douleur où je suis me paraît sans fond. J'essaie de me secouer et de me distraire, mais jusqu'à présent sans succès. Je n'ai pu m'occuper, depuis un mois que j'ai essuyé cet affreux malheur, qu'à un éloge* que j'ai lu à la réception de La Harpe, et dans lequel il y avait plusieurs choses relatives à ma situation, que le public a bien voulu sentir et partager. Ce succès n'a fait qu'augmenter mon affliction, puisqu'il sera ignoré pour jamais de la malheureuse amie qu'il aurait intéressée.

* *Éloge de M. de Saci*, lu à l'Académie française le 20 juin 1776.

Adieu, mon cher maître; quand ma pauvre ame sera plus calme et moins flétrie, je vous parlerai des autres chagrins que je partage avec vous, mais qui, en ce moment, sont étouffés par une douleur plus vive et plus pénétrante. Conservez-vous, et aimez toujours *tuum ex animo.*

LETTRE ĀMDCLXXVII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Czarskozélo, 14-25 juin.

Monsieur, plus on vit dans ce monde et plus on s'accoutume à voir alternativement les évènements heureux céder la place aux plus tristes spectacles, et ceux-ci à leur tour suivis de scènes étonnantes. Les pertes dont vous me parlez, monsieur, m'ont touchée sensiblement en leur temps par toutes les circonstances malheureuses qui les ont accompagnées, aucun secours humain n'ayant pu ni les prévoir, ni les prévenir, ni réussir à sauver tous les deux, ou au moins l'un des deux. La part que vous y prenez, monsieur, m'est une nouvelle preuve des sentiments que vous m'avez toujours témoignés, et pour lesquels je vous ai mille obligations. Nous sommes présentement très occupés à réparer nos pertes. Les réglements que vous me demandez ne sont encore traduits et imprimés qu'en allemand; rien n'est plus difficile que d'avoir une bonne traduction française de quoi que ce soit écrit en russe; cette dernière langue est si riche, si énergique, et souffre tant d'inversions et de compositions de termes, qu'on la manie comme l'on veut; la vôtre est si sage et si pauvre, qu'il faut être vous pour en avoir tiré le parti et l'usage que vous en avez su faire.

Dès que j'aurai une traduction passable, je vous l'enverrai; mais je vous avertis d'avance que cet ouvrage est très sec, et très ennuyeux, et que qui y cherchera autre chose que de l'ordre et du sens commun sera trompé. Il n'y a certainement dans tout ce fatras ni esprit ni génie, mais seulement beaucoup d'utilité.

Adieu, monsieur; portez-vous bien, et soyez assuré que rien au monde ne peut changer ma façon de penser à votre égard. CATERINE.

LETTRE ĀMDCLXXVIII.

A M***.

Vers juin.

Il vous souvient, monsieur, de ce fameux procès de M. le comte de Morangiés, maréchal-de-camp, lequel vous donna tant d'occupation, et de cette cabale abjecte et terrible qui se déchaînait contre lui. Il vous souvient d'un fiacre nommé Gilbert qui était à la tête de la troupe, avec un ancien clerc de procureur nommé Aubriot, lequel était alors dans les grands remèdes. Ils ameutaient le peuple, ils séduisaient tous les esprits. Le cocher Gilbert avait vu maître Liégard Du Jonquay, son intime ami, ne sachant ni lire, ni écrire, reçu docteur ès lois, demeurant dans un grenier sans meubles, et prêt à acheter une charge de conseiller au Parlement; il l'avait vu, dis-je, comptant cent mille écus, en or, dans son grenier; il avait

aidé le docteur ès lois à ranger cette somme et à la mettre dans des sacs. Il avait vu ce jeune magistrat porter à pied ces cent mille écus en treize voyages à M. de Morangiés, et courir chargé d'or l'espace de six lieues en trois heures.

Le clerc de procureur, tout couvert de mercure, d'ulcères, et d'onguents depuis les pieds jusqu'à la tête, s'était échappé de son chirurgien, au risque de sa vie, pour voir avec Gilbert cette course digne des jeux olympiques.

Toute la halle, toute la basoche, jointes à des restes de convulsionnaires, attestaient Dieu en faveur de Du Jonquay. Ils attestaient, après Dieu, le cocher et le clerc de procureur vérolé. Ces deux témoins, comme on dit, ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. Ils avaient vu, et ils déposaient en conscience. La cause du magistrat Du Jonquay était si juste, son droit si évident, qu'un usurier nommé Aucour acheta le procès et le poursuivit en son nom, comme un fripier achète un habit de gala pour le revendre.

En vain M. de Sartine, alors lieutenant-général de la police, secondé du lieutenant-criminel, avait commencé par réprimer sagement l'insolence et l'intrigue aussi absurde que coupable de Du Jonquay et de ses complices. Le peuple cria que les Pilates opprimaient les justes. Les convulsionnaires écrivirent que les commandements de

Dieu étaient impossibles aux maréchaux-de-camp, que tout homme de qualité était nécessairement un fripon, et qu'il n'y avait de vertu que dans les greniers, chez les fiacres, et chez les clercs de procureur attaqués de la maladie que dom Calmet attribue au saint homme Job. La voix du peuple est la voix de Dieu : cette voix fut si éclatante et si forte, que le procès ayant été d'abord envoyé par le Parlement au bailliage du Palais pour être jugé en première instance, cette petite juridiction fit mettre le comte de Morangiés en prison, le condamna à rendre cent mille écus qu'il n'avait jamais pu recevoir, et adjugea trois mille six cents livres au généreux cocher pour récompenser sa vertu.

Le Parlement eut bien de la peine à réparer l'horreur et le ridicule de cette sentence. La cabale accusa le Parlement d'être cabale lui-même. Des avocats continuent à écrire que le maréchal-de-camp avait corrompu le Parlement, le Châtelet, et la police. Un des défenseurs du cocher Gilbert dit dans son mémoire que la présence de ce vertueux cocher fit trembler le juge qui l'interrogeait. C'était Caton que les satellites d'un tyran traînaient en prison.

Enfin, monsieur, on me mande de Paris que ce Gilbert, ce Caton des fiacres, après avoir souvent esquivé la corde, vient d'être surpris en flagrant délit, et convaincu d'être voleur et faussaire. Je

ne sais pas si la cabale le sauvera d'un châtiment capital; mais je sais que, dès qu'un gueux est parvenu à se faire un parti dans la populace, ce parti n'est pas toujours anéanti à la mort du chef. Un seul enthousiaste suffit pour en ranimer la cendre. Si la justice fesait pendre le cocher Gilbert, le fanatisme ferait son panégyrique au pied de la potence. On invoquerait Gilbert comme le martyr du peuple immolé à la Cour; et qui sait où cette passion pourrait aller?

On conte qu'un prêtre irlandais,

Qui vivait à Paris d'arguments et de messes,

mit un jour, par mégarde, dans sa poche un calice d'or appartenant à une chapelle royale. Comme on allait l'exécuter, un de ses camarades cria au peuple : Voyez comme on traite ici les bons catholiques! Ce seul mot excita une sédition. Je ne garantis pas cette histoire, car de mille je puis à peine en croire une.

Si vous me demandez comment, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, une grande partie du public a été assez maligne et assez sotte pour soutenir la misérable cause des gredins qui ont accusé le comte de Morangiés, je vous répondrai que du moins on ne voit plus dans nos jours de ces procès criminels qui ressemblent à des champs de carnage, tels que celui des templiers, condam-

nés à mourir dans les flammes comme des apostats, après avoir combattu soixante ans pour la foi; tels que celui d'un prince d'Armagnac, dont le sang fut versé goutte à goutte sur la tête de ses enfants par les bourreaux de Louis XI; ou celui d'un comte de Montecuccoli, écartelé sous François Ier, parceque le dauphin avait bu imprudemment à la glace; ou d'un conseiller Du Bourg, pendu pour avoir recommandé la vertu de la tolérance; ou d'un Ramus, dont le cadavre sanglant fut traîné aux portes de tous les colléges pour faire amende honorable aux quiddités et aux eccéités d'Aristote; ou d'un maréchal de Marillac, mené à la Grève dans un tombereau, parceque son frère déplaisait à un ministre, etc., etc.

Nous avons eu, à la vérité, il y a quelques années, deux exemples atroces[1], absurdes, exécrables, mais plus rarement qu'autrefois. La France et l'Europe en ont témoigné leur horreur. Nos pères regardèrent pendant douze siécles avec des yeux indifférents une suite non interrompue d'abominations publiques. Aujourd'hui la voix des sages semble en arrêter un peu le cours, etc. Mais qui sait si la voix des sages et des justes (c'est la même chose) l'emportera toujours sur le rugissement des pervers fanatiques?

[1] * Les assassinats juridiques de Calas et de La Barre. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCLXXIX.

A M. DE LA HARPE.

A Fernei, 4 juillet.

Le jour de votre réception, mon très cher ami, a été un vrai jour de triomphe; car il était précédé de batailles et de victoires. Ceux qui mettent dans la même balance la vie indolente et presque obscure avec la vie active et glorieuse ne songent pas qu'il ne faut point comparer Atticus avec César.

Il me semble que je me serais borné à célébrer vos succès, sans vous donner tant de conseils sur la manière d'en jouir; mais, après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs. Votre gloire est entière, mon plaisir aussi, ma reconnaissance aussi. Que ne dois-je point à votre amitié courageuse, qui partage publiquement avec moi les fleurons de sa couronne, et qui me fait asseoir sur son char, à la face de nos ennemis! C'est là ce qui est noble, c'est ce qui est véritablement généreux, c'est ce qui déploie toute la fermeté d'un cœur inébranlable.

Je crois qu'en abrégeant beaucoup *la Pharsale*, vous en tirerez un très bon parti. Vous vous sou-

venez de la devise qu'on avait faite pour Philippe III : *Plus on lui ôte, plus il est grand.*

On m'a dit que vous aviez encore embelli *Menzicof* et *les Barmécides.* Abondance de bien ne peut nuire. Une partie de vos succès vient de la Russie. Je n'aurais pas deviné autrefois que, du fond de la mer Baltique, on enverrait un jour de belles médailles à mon ami, et des flottes qui brûleraient la flotte ottomane à la vue de Smyrne.

LETTRE ĀMDCLXXX.

A M. DE POMARET.

4 juillet.

J'avais de justes sujets d'espérance, monsieur; je voyais deux vrais philosophes dans le ministère. La tolérance était le premier de leurs principes; tous deux se sont retirés le même jour après avoir fait tout le bien qui avait dépendu d'eux en si peu de temps :

« Nimiùm vobis, *ô Galla* propago,
« Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent! »
VIRG., *Æneid.*, lib. VI, v. 870.

M. Turgot sur-tout avait délivré mon petit pays de tous les commis des fermes-générales. Ce qui vous surprendra, monsieur, c'est que M. Turgot avait été bachelier de Sorbonne, et M. de Saint-

Germain a été six ans jésuite. Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens par-tout.

Je ne suis point étonné que vous ayez eu affaire en dernier lieu à un docteur de Sorbonne, qui ne pense pas en tout comme un philosophe des Cévennes. *Quot capita, tot sensus.* Moi-même, monsieur, qui suis si d'accord avec vous dans la morale, j'ai le malheur d'être très éloigné des sentiments que vous êtes obligé de professer; mais ce n'est pour moi qu'une raison de plus de vous être attaché, et d'être de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀMDCLXXXI.

A M. DE TRUDAINE.

Fernei, 9 juillet.

Permettez-vous que j'aie l'honneur de vous présenter un de mes colons, qui fait le plus fleurir le petit coin de terre que vous voulez bien protéger? C'est le sieur Valentin, négociant et artiste très intelligent. Je crois qu'il a quelques graces à vous demander, et j'ose vous assurer qu'il est digne de les obtenir.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

LETTRE ĀMDCLXXXII.

A M. DE VAINES.

Fernei, 11 juillet.

Souffrez, monsieur, que je vous détourne un moment de vos occupations pour faire encore mon compliment au ministre[1] qui vous a conservé une place dans laquelle vous pouvez faire du bien. C'est une de mes consolations, dans ma triste vieillesse, accablé de maladies, que vous m'ayez mis à portée de vous écrire quelquefois, et de vous dérober quelques instants.

Je m'imagine que mes amis, qui sont les vôtres, ont le bonheur de vous voir comme auparavant.

Je me persuade sur-tout que M. le marquis de Condorcet est celui qui a conservé avec vous la liaison la plus suivie. Trouvez bon que je vous adresse cette lettre pour lui, et sur-tout que je vous renouvelle le sincère attachement que vous m'avez inspiré.

Conservez un peu d'amitié pour le vieux malade.

[1] * Clugni, successeur de Turgot qui avait quitté le contrôle-général au mois de mai. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCLXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juillet.

Mon cher ange, j'apprends que madame de Saint-Julien arrive dans mon désert avec Le Kain. Si la chose est vraie, j'en suis tout étonné et tout joyeux; mais il faut que je vous dise combien je suis fâché, pour l'honneur du *tripot*, contre un nommé Tourneur, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shakspeare comme le seul modèle de la véritable tragédie? Il l'appelle le *Dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à Cérès. Il ne daigne pas même nommer Corneille et Racine; ces deux grands hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a déja deux tomes imprimés de ce Shakspeare qu'on prendrait pour des pièces de la Foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine, et toute la famille royale, à souscrire à son ouvrage.

Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes? avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile? souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Vous et M. de Thibouville, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang petille dans mes vieilles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France; et pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakspeare; c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner le front d'un histrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être aussi en colère que moi; sans quoi, je me sens capable de faire un mauvais coup.

Je reviens à Le Kain. On dit qu'il jouera six pièces pour les Génevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué *Olympie* à Paris; mais il n'aime point à figurer dans un rôle, lorsqu'il n'écrase pas tous les autres.

Je ne sais si M. de Richelieu fait paraître le pré-

cis de son procès, qui sera son dernier mot. Il m'avait promis de me l'envoyer. Je ne lui ai point assez dit combien il est important pour lui de ne point ennuyer son monde. Il avait choisi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que pesant. Il y a beaucoup de ces messieurs qui font de grands factums, mais il n'y en a point qui sache écrire.

Quant à mon ami, M. le cocher Gilbert, je souhaite qu'il aille au carcan *à bride abattue.*

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaise humeur, daignez m'écrire un petit mot.

LETTRE ĀMDCLXXXIV.

A M. DE MEUNIER[1].

24 juillet.

Pardonnez, monsieur, si quatre-vingt-deux ans, et presque autant de maladies, ne m'ont pas permis de vous remercier plus tôt du très agréable présent que M. Panckoucke m'a fait de votre part*.

[1] * Jean-Nicolas De Meunier (et non Desmeuniers), né à Nozeroi (Jura) le 15 mars 1751, mort à Paris le 7 février 1814. Membre de l'Assemblée constituante. Auteur et traducteur de plusieurs bons ouvrages. (L. D. B.)

* *L'Esprit des Usages et Coutumes des différents peuples.* Paris, 1776, in-8°.

Je suis bien étonné qu'étant si jeune, vous ayez eu le temps et la patience de parcourir le monde entier, et de mettre en ordre toutes ses fantaisies et tous ses ridicules. Rien n'est plus amusant que ce tableau mouvant; il a dû vous en coûter beaucoup de peine pour nous donner tant de plaisir.

Cet immense tableau du monde moral vaut bien les prodigieux recueils du monde physique; il est bien plus intéressant : car on ne vit point avec les animaux grands ou petits dont les Plines anciens et modernes ont tant parlé, mais on est continuellement exposé à vivre et à traiter avec les hommes de tous les pays. Personne ne sent plus cette vérité que moi qui me trouve placé depuis vingt-cinq ans dans un coin de terre, entre quatre dominations différentes, sur le grand chemin de tous les voyageurs de l'Europe.

Agréez, monsieur, mes remerciements, etc.

LETTRE AMDCLXXXV.

A M. D'ALEMBERT.

A Fernei, 26 juillet.

Secrétaire du bon goût plus que de l'Académie, mon cher philosophe, mon cher ami, à mon secours. Lisez mon factum contre notre ennemi

M. Le Tourneur*. Faites-le lire à M. Marmontel et à M. de La Harpe, qui y sont intéressés. Voyez si vous pourrez, et si vous oserez m'écrire une lettre ostensible, un mot de votre secrétairerie, en réponse de ma requête.

Je suis un peu indigné contre ce Le Tourneur; mais il faut retenir sa colère quand on plaide devant ses juges. On veut nous faire trop Anglais, et je plaide pour la France. J'ai dit exactement la vérité, c'est ce qui fait que je m'adresse à vous.

Je vous crois actuellement très occupé des prix, mais je vous demande un demi-quart d'heure d'audience. Je suis bien malheureux de vous la demander de cent lieues loin. Conservez-moi un peu d'amitié; elle est la consolation des derniers jours de ma vie. Je ne sais si la vôtre est heureuse; la mienne serait moins déplorable si je pouvais vous embrasser.

* *Lettre à l'Académie française*, etc.

LETTRE ĀMDCLXXXVI.

A M. L'ABBÉ PEZZANA.

A Fernei, le 30 juillet.

« Ecco il dotto Pezzana....
« .... Che gran speme
« Mi da che ancor del mio nativo nido
« Udir farà da Calpe agli Indi il grido. »

C'est à-peu-près, monsieur, ce que dit *questo divino Ariosto nel canto XLVI, stanza* 18. Vous me comblez d'honneurs et de plaisirs en me promettant un *Arioste* entier commenté par vous. *L'Orphelin de la Chine* ne méritait pas vos bontés; mais l'*Arioste* mérite tous vos soins. Il a certainement besoin de vos commentaires en France, et vous rendez un très grand service à la littérature. Vous ferez connaître tous les personnages de la maison d'Est dont il parle, et tous les grands hommes de son temps qui ne sont que désignés au commencement du dernier chant. Ce dernier chant surtout est peu connu à Florence même, à ce que m'ont dit des gens de lettres toscans, qui en gémissaient.

Je n'ose vous remercier dans votre belle langue, et je n'ai point d'expressions dans la mienne pour vous exprimer l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀMDCLXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet.

Mon cher ange, l'abomination de la désolation est dans le temple du Seigneur. Le Kain, aussi en colère que vous l'êtes dans votre lettre du 24, me dit que presque toute la jeunesse de Paris est pour Le Tourneur; que les échafauds et les b....ls anglais l'emportent sur le théâtre de Racine et sur les belles scènes de Corneille; qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les Gilles de Londres, et qu'enfin on va donner une tragédie en prose où il y a une assemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raison et du goût. Je vais mourir en laissant la France barbare; mais heureusement vous vivez, et je me flatte que la reine ne laissera pas sa nouvelle patrie, dont elle fait le charme, en proie à des sauvages et à des monstres. Je me flatte que M. le maréchal de Duras ne nous aura pas fait l'honneur d'être de l'Académie pour nous voir mangés par des Hottentots. Je me suis quelquefois plaint des Welches; mais j'ai voulu venger les Français avant de mourir. J'ai envoyé à l'Acadé-

mie un petit écrit[1] dans lequel j'ai essayé d'étouffer ma juste douleur pour ne laisser parler que ma raison. Ce mémoire est entre les mains de M. d'Alembert; mais il me semble que je ne dois le faire imprimer qu'en cas que l'Académie y donne une approbation un peu authentique. Elle n'est pas malheureusement dans cet usage. Voilà pourtant le cas où elle devrait donner des arrêts contre la barbarie. Je vais tâcher de rassembler les feuilles éparses de ma minute pour vous en faire tenir une copie au net. Je sais que je vais me faire de cruels ennemis; mais peut-être un jour la nation me saura gré de m'être sacrifié pour elle.

Secondez ma faiblesse, mon cher ange, et mettez-moi à l'ombre de vos ailes.

LETTRE ĀMDCLXXXVIII.

A MADAME LA PRINCESSE D'HÉNIN.

Madame, madame de Saint-Julien m'a fait l'honneur de me mander que si je disputais Le Kain à la reine, je devais demander votre protection. J'ai couru sur le-champ au temple des graces, pour me jeter à vos pieds. Une de vos compagnes m'a dit :

[1] * C'est la lettre à l'Académie française sur Shakspeare. (L. D. B.)

Imite-nous, tu feras bien.
A cette reine si chérie
Nous ne disputons jamais rien,
Et nous l'avons toujours servie.

Madame, me voilà justement comme les graces, je ne dispute rien à sa majesté; mais malheureusement je ne puis rien faire dans mon métier qui soit digne de ses regards ni des vôtres. Je vous prie seulement de pardonner à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui vous importune, pour vous dire que, s'il avait la force de venir crier : Vive la reine, de vous faire sa cour, de vous voir, et de vous entendre avant de mourir, il mourrait heureux.

Je suis en attendant, avec un profond respect, madame, votre, etc.

LETTRE ĀMDCLXXXIX.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 4 auguste.

J'ai lu hier à l'Académie, mon cher et illustre confrère, l'excellent ouvrage que vous m'avez adressé pour elle. Elle l'a écouté avec le plaisir que lui fait toujours ce qui vient de vous. Vos réflexions sur Shakspeare nous ont paru si intéressantes pour la littérature en général, et pour la littérature française en particulier, si utiles sur-tout au maintien du bon goût, que nous sommes persuadés que le public

en entendrait la lecture avec la plus grande satisfaction, dans la séance du 25 de ce mois, où les prix doivent être distribués. Mais, comme nous ne pouvons disposer ainsi de votre ouvrage sans votre agrément, la Compagnie m'a chargé de vous le demander, et je m'acquitte avec empressement d'une commission qui m'est si agréable. Vous sentez cependant, mon cher et illustre confrère, que cet écrit, dans l'état où il est, aurait besoin de quelques légers changements, sinon pour être imprimé, au moins pour être lu dans une assemblée publique. Il est indispensable de taire le nom du traducteur, que vous attaquez, et de mettre seulement à la place le nom général de traducteurs; car ils sont en effet au nombre de trois *. Il serait convenable encore, même en ne nommant point ces traducteurs, de supprimer tout ce qui pourrait avoir l'air de personnalité offensante. Il serait nécessaire enfin de retrancher dans les citations de Shakspeare quelques traits un peu trop libres pour être hasardés dans une pareille lecture. L'Académie desire donc, mon cher et illustre confrère, ou que vous nous autorisiez à faire ces corrections, dans lesquelles nous mettrons à-la-fois toute la sobriété et toute la prudence possibles, ou, ce qui serait mieux encore, que vous fissiez vous-même ces légers changements, l'ouvrage ne pouvant que gagner de toute manière à être revu et corrigé par vous. J'attends incessamment votre réponse à ce sujet, et vous renouvelle, du fond de mon cœur, les assurances bien vives du tendre et respectueux attachement avec lequel je suis, depuis tant d'années, mon cher et illustre confrère, votre très humble et très obéissant serviteur,

D'ALEMBERT,
secrétaire perpétuel de l'Académie française,
au Louvre.

* Le Tourneur, Catuelan, et Fontaine-Malherbe.

P. S. Après vous avoir parlé au nom de l'Académie, permettez-moi, mon cher maître, de vous parler pour mon compte, et seulement entre vous et moi. Votre ouvrage, excellent en lui-même, me paraît plus excellent encore pour être lu dans une assemblée publique de l'Académie, comme une réclamation, au moins indirecte, de cette compagnie, contre le mauvais goût qu'une certaine classe de littérateurs s'efforce d'accréditer. Je m'attends bien que vous donnerez votre consentement à cette lecture, et que vous m'écrirez une lettre honnête pour l'Académie. Vous pourriez, au lieu des grossièretés (inlisibles publiquement) que vous citez de Shakspeare, y substituer quelques autres passages ridicules et lisibles qui ne vous manqueront pas. Vous pourriez même ajouter à votre diatribe tout ce qui peut contribuer à la rendre piquante, quoiqu'elle le soit déja beaucoup. Par malheur, le temps nous presse un peu; car notre assemblée publique est d'aujourd'hui en trois semaines, et il serait bon que votre diatribe corrigée me parvînt avant le lundi 19 de ce mois. Pour abréger le temps, envoyez-moi, si vous voulez, vos additions, en cas que vous en ayez à faire, et je me chargerai des retranchements, qui ne sont pas difficiles, et qui ne feront rien perdre à l'ouvrage. Au reste, si vous consentez à la lecture publique, comme je l'espère, il sera bon que l'ouvrage ne soit pas imprimé avant le 25, qui sera le jour de cette lecture.

Réponse, mon cher maître, sur tous ces points, et la plus prompte qu'il sera possible. Je vous embrasse tendrement.

LETTRE ĀMDCXC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 5 auguste.

Mon cher ange, vous avez veillé sur le printemps de ma vie, et vous veillez sur la fin. Il faut que je vous découvre toute ma misère : on ne doit rien cacher à son ange gardien. Vous aurez cru, en jetant les yeux sur ma lettre à madame la princesse d'Hénin, et sur mes petits versiculets à la reine, que j'étais un vieux fou qui ne respirait que le plaisir. Le fait est qu'au fond, si j'étais gai, j'étais encore plus triste ; car je volais un moment à mes douleurs pour tâcher d'être plaisant dans ce moment-là.

Vous savez peut-être qu'un troubadour ambulant, nommé Saint-Géran, protégé par madame de Saint-Julien, s'étant aperçu que, dans ma drôle de ville à peine bâtie, il y avait un grand magasin dont on pouvait faire une salle de comédie à laquelle il ferait venir tout Genève et toute la Suisse, a vite établi son théâtre (à mes dépens), et a fait son marché avec Le Kain pour venir enchanter les treize cantons. Pendant qu'il négociait avec Le Kain, et que madame Denis regardait cette

opération comme la plus belle du royaume, je vous demandai si vous pouviez obtenir un congé pour Le Kain; mais je me gardai bien de le demander en mon nom: cette témérité m'aurait paru trop forte. Tout a réussi beaucoup plus que je n'aurais osé l'espérer. Le Kain est venu et a rendu Fernei célèbre. Il a joué supérieurement, tantôt à Fernei, tantôt à deux lieues de là, sur un autre théâtre appartenant encore au troubadour Saint-Géran. Les treize cantons ont accouru et ont été ravis. Pour moi, misérable, à peine ai-je été témoin une fois de ces fêtes. J'étais et je suis non seulement dans une crise d'affaires et de chagrins, mais dans l'accablement des maladies qui assiégent ma fin. J'ai manqué Le Kain deux fois, par conséquent je suis mort, pendant qu'on me croit un folâtre qui a disputé Le Kain à la reine. Vous vous imaginerez peut-être que je ne suis pas mort, parceque je vous écris de ma faible main; mais je suis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. Turgot. Je vois mon pauvre pays désolé, mes *Te Deum* tournés en *De profundis*, mes nouveaux habitants dispersés, cent maisons que j'ai bâties, et qui vont être désertes; tout cela tourne la cervelle et tue son homme, sur-tout quand l'homme a quatre-vingt-deux ans. Ce n'est pourtant pas d'être mort que je me plains, c'est de ce qu'*Olimpie* ne ressuscite pas. J'aimais cette *Olimpie;*

mais à présent qui puis-je aimer? aucune de ces guenons-là.

Je vous lègue *Olimpie*, mon cher ange, et à M. de Thibouville. Je me mets *sub umbrâ alarum tuarum*.

LE VIEUX MALADE.

LETTRE ĀMDCXCI.

A M. D'ALEMBERT.

10 auguste.

Mon très cher grand homme, premièrement je vous supplie de présenter mes remerciements et mes profonds respects à l'Académie.

Souffrez à présent que je vous dise que vous ne pouvez trop vous dissiper, et que ma guerre contre l'Angleterre vous amusera. Ceci devient sérieux. Le Tourneur seul a fait toute la préface, dans laquelle il nous insulte avec toute l'insolence d'un pédant qui régente des écoliers. Voyez, mon cher ami, le ton de Le Tourneur, qui est aussi ennuyeux que l'auteur de *l'Année sainte**, et qui est beaucoup plus impertinent. J'ai été inondé de lettres de Paris; tous les honnêtes gens sont irrités contre cet homme; plusieurs ont retiré leurs souscriptions. Il faudrait mettre au pilori du Par-

* Voltaire a voulu parler de *l'Année chrétienne*, dont l'auteur est Nicolas Letourneux (et non Le Tourneur), mort en 1685.

nasse un faquin qui nous donne, d'un ton de maître, des Gilles anglais pour mettre à la place des Corneille et des Racine, et qui nous traite comme tout le monde doit le traiter.

Ayez donc la bonté de ne point prononcer son vilain nom. A l'égard des turpitudes qu'il est nécessaire de faire connaître au public, et de ces gros mots de la canaille anglaise, qu'on ne doit pas faire entendre au Louvre, serait-il mal de s'arrêter à ces petits défilés, de passer le mot en lisant, et de faire desirer au public qu'on le prononçât, afin de laisser voir le divin Shakspeare dans toute son horreur, et dans son incroyable bassesse? Si c'est vous qui daignez lire, vous saurez bien vous tirer de cet embarras, qui, après tout, est assez piquant. *Fils de p.....* est dans *Molière**. Quand vous le trouverez dans les additions que je vous envoie, il ne vous en coûtera pas beaucoup de le supprimer; mais conservez, je vous en supplie, l'endroit où je demande justice à la reine; je combats pour la nation. Je ressemble à M. Roux de Marseille, qui fit la guerre aux Anglais, en 1756, en son propre et privé nom. Donnez-moi permission d'aller en course; cela s'appelle, je crois, des lettres de marque.

J'ignore si la séance commencera ou finira par

* *Monsieur de Pourceaugnac*, act. II, sc. x.

cette bagatelle. Je souhaiterais qu'elle fût lue au début, et qu'on pelotât en attendant partie.

Adieu; je me console de ma triste existence en vous fournissant un moment pour vous amuser. Je me recommande à tous mes confrères qui voudront bien se ressouvenir de moi, et soutenir un Français contre quelques Welches.

LETTRE ĀMDCXCII.

A M. D'ALEMBERT.

13 auguste.

Je sens bien, mon cher ami, que je n'ai pas assez travaillé ma déclaration de guerre à l'Angleterre; elle ne peut réussir que par votre art, très peu connu, de faire valoir le médiocre, et d'escamoter le mauvais par un mot heureusement substitué à un autre, par une phrase heureusement accourcie, par une expression sous-entendue, enfin par tous les secrets que vous avez.

Tout le plaisant de l'affaire consiste assurément dans le contraste des morceaux admirables de Corneille et de Racine avec les termes du bordel et de la halle que le divin Shakspeare met continuellement dans la bouche de ses héros et de ses héroïnes. Je suis toujours persuadé que, quand vous avertirez l'Académie qu'on ne peut pas prononcer

au Louvre ce que Shakspeare prononçait si familièrement devant la reine Élisabeth, l'auditeur, qui vous saura bon gré de votre retenue, laissera aller son imagination beaucoup au-delà des infamies anglaises, qui resteront sur le bout de votre langue.

Le grand point, mon cher philosophe, est d'inspirer à la nation le dégoût et l'horreur qu'elle doit avoir pour Gilles Le Tourneur, préconiseur de Gilles Shakspeare, de retirer nos jeunes gens de l'abominable bourbier où ils se précipitent, de conserver un peu notre honneur, s'il nous en reste. Je remets tout entre vos mains. Soyez aujourd'hui mon Raton; coupez, taillez, rognez, sur-tout effacez. Mais je vous conjure de laisser subsister mon invocation à la reine et à nos princesses. Il faut les engager à prendre notre parti. Je dois sur-tout prendre la reine pour ma protectrice, puisqu'elle a daigné renoncer à Le Kain pendant un mois en ma faveur. Elle aime le théâtre tragique; elle distingue le bon du mauvais, comme si elle mangeait du beurre et du miel; elle sera le soutien du bon goût.

Je vous prierai de me renvoyer la diatribe, quand vous aurez daigné la lire et l'embellir. J'y retravaillerai encore; j'ai des matériaux, et je vous la renverrai par M. De Vaines. Je crois que c'est au libraire de l'Académie d'imprimer ce petit mor-

ceau. Il augmentera le nombre de mes ennemis; mais je dois mourir en combattant, quand vous êtes mon général.

LETTRE ĀMDCXCIII.

A M. DIDEROT.

A Fernei, 14 auguste.

N'ayant pas été assez heureux, monsieur, pour vous voir et pour vous entendre, à votre retour de Pétersbourg, rien ne pouvait mieux m'en consoler que l'apparition de votre ami M. de Limon. Il est vrai que ma détestable vieillesse, accablée de maladies continuelles, ne m'a pas permis de jouir de sa société autant qu'il m'en a inspiré la passion. Je n'ai fait qu'entrevoir son extrême mérite, et j'ai souhaité qu'il se trouvât beaucoup de Platons semblables auprès des Denys. La saine philosophie gagne du terrain depuis Archangel jusqu'à Cadix; mais nos ennemis ont toujours pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive, et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire dans toute l'Europe aux honnêtes gens que nous avons raison, et peut-être à rendre les mœurs un peu plus douces et plus honnêtes. Cependant le sang du chevalier de La Barre fume encore. Le roi de

Prusse a donné, il est vrai, une place d'ingénieur et de capitaine au malheureux ami du chevalier de La Barre, compris dans l'exécrable arrêt rendu par des cannibales; mais l'arrêt subsiste, et les juges sont en vie. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que les philosophes ne sont point unis, et que les persécuteurs le seront toujours. Il y avait deux sages à la Cour, on a trouvé le secret de nous les ôter; ils n'étaient pas dans leur élément. Le nôtre est la retraite; il y a vingt-cinq ans que je suis dans cet abri. J'apprends que vous ne vous communiquez dans Paris qu'à des esprits dignes de vous connaître : c'est le seul moyen d'échapper à la rage des fanatiques et des fripons. Vivez long-temps, monsieur, et puissiez-vous porter des coups mortels au monstre dont je n'ai mordu que les oreilles! Si jamais vous retournez en Russie, daignez donc passer par mon tombeau.

LETTRE ĀMDCXCIV.

A M. DE LA HARPE.

15 auguste.

Courage, courage, mon cher ami, mon cher confrère; vous allez de victoire en victoire : *Pone inimicos tuos scabellum pedum tuorum* [1]. Le *Journal*

[1] * David, ps. cix, v. 1. (L. D. B.)

littéraire, dont Panckoucke a le privilége, vous donnera gloire et profit; car je suis bien aise de vous dire que personne n'écrit mieux que vous en prose.

M. d'Alembert et vos autres amis font, ce me semble, une œuvre bien patriotique et bien méritoire d'oser défendre, en pleine Académie, Sophocle, Corneille, Euripide, et Racine, contre Gilles Shakspeare et Pierrot Letourneur. Il faudra se laver les mains après cette bataille, car vous aurez combattu contre des gadouards.

Je ne m'attendais pas que la France tomberait un jour dans l'abyme d'ordures où on l'a plongée: voilà l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Je n'ai pas eu le temps, mon très cher confrère, de donner à mon discours patriotique [1] la rondeur et la force dont il a besoin. Vous avez peut-être entendu dire que je suis maçon, et tout le contraire de Sédaine; il a quitté la truelle pour la lyre; et moi, la lyre pour la truelle. C'est en bâtissant à-la-fois plus de maisons que n'en a le soleil, c'est au milieu de deux cents ouvriers, c'est avec une santé déplorable, que j'ai broché ma petite diatribe.

Ma principale intention et le vrai but de mon

[1] * Lettre sur Shakspeare. (L. D. B.)

travail sont que le public soit bien instruit de tout l'excès de la turpitude infame qu'on ose opposer à la majesté de notre théâtre. Il est clair qu'on ne peut faire connaître cette infamie qu'en traduisant littéralement les gros mots du délicat Shakspeare. Il est vrai qu'il ne faut pas prononcer à haute voix, dans le Louvre, ce qu'on prononce tous les jours si hardiment à Londres. M. d'Alembert ne s'abaissera pas jusqu'à faire sonner, devant des dames, *la bête à deux dos, fils de putain, pisser, dépuceler,* etc.; mais M. d'Alembert peut s'arrêter à ces mots sacramentaux; il peut, en supprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'ose pas traduire ce décent Shakspeare dans toute son énergie. Je pense que cette réticence et cette modestie plairont à l'assemblée, qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira.

C'est à-peu-près ce que j'ai mandé à M. d'Alembert[1]; et je vous prie d'obtenir de lui la grace que je lui demande; après quoi je pourrai, à tête reposée, faire un examen plus étendu du Théâtre-Français et de la foire de Londres. Je sais bien que Corneille a de grands défauts; je ne l'ai que trop dit : mais ce sont les défauts d'un grand homme, et Rymer a eu bien raison de dire que Shakspeare n'était qu'un vilain singe.

[1] * Lettre $\bar{\text{A}}$MDCXCI. (L. D. B.)

Adieu, mon cher ami; je finis, car je suis trop en colère.

LETTRE ĀMDCXCV.

A M***,

SUR DES QUESTIONS MÉTAPHYSIQUES.

Le solitaire à qui vous avez écrit, monsieur, reçoit souvent des lettres de littérateurs ou d'amateurs qu'il n'a pas l'honneur de connaître. Rarement ces lettres valent la peine qu'on y réponde. La vôtre n'est pas assurément de ce genre; votre écrit respire la plus saine métaphysique; et si vous n'avez rien puisé dans les livres, cela prouve que vous êtes capable d'en faire un très bon; ce qui est extrêmement rare, sur-tout dans cette matière.

La liberté, telle que plusieurs scolastiques l'entendent, est en effet une chimère absurde. Pour peu qu'on écoute la raison, et qu'on ne veuille point se payer de mots, il est clair que tout ce qui existe et tout ce qui se fait est nécessaire; car s'il n'était pas nécessaire, il serait inutile. La respectable secte des stoïciens pensait ainsi; et ce qu'il y a de singulier, c'est que cette vérité se trouve en cent endroits dans Homère, qui soumet Jupiter au Destin.

Il existe quelque chose, donc il est un Être

éternel; cela est démontré, sans quoi il y aurait un effet sans cause: aussi tous les anciens, sans en excepter un seul, ont cru la matière éternelle.

Il n'en est pas de même de l'immensité ni de la toute-puissance. Je ne vois pas pourquoi il est nécessaire que tout l'espace soit rempli; et je n'entends nullement ce raisonnement de Clarke: « Ce « qui existe nécessairement en un lieu doit exister « nécessairement en tout lieu. » On lui a fait sur cela, ce me semble, de très bonnes objections auxquelles il n'a fait que de très faibles réponses. Pourquoi serait-il impossible qu'il y eût seulement une certaine quantité d'êtres? Je conçois bien mieux la nature bornée que je ne conçois la nature infinie.

Je ne puis sur cet article avoir que des probabilités, et je ne puis que me rendre aux probabilités les plus fortes. Tout se correspondant dans ce que je connais de la nature, j'y aperçois un dessein; ce dessein me fait connaître un moteur; ce moteur est sans doute très puissant, mais la simple philosophie ne m'apprend point que ce grand artisan soit infiniment puissant. Une maison de quarante pieds de haut me prouve un architecte, mais ma seule raison ne peut m'enseigner que cet architecte ait pu bâtir une maison de dix mille lieues de hauteur. Il était peut-être dans sa nature de n'en bâtir une que de quarante pieds. Ma seule

raison ne me dit point encore qu'il n'y ait que cet architecte dans l'espace; et, si un homme me soutenait qu'il y a un grand nombre d'architectes semblables, je ne vois pas comment je pourrais le convaincre du contraire.

La métaphysique est le champ des doutes et le roman de l'ame. Nous savons bien que plus d'un docteur nous a dit des sottises; mais nous n'avons guère de vérités à substituer à leurs innombrables erreurs. Nous nageons dans l'incertitude; nous avons très peu d'idées claires; et cela doit être, puisque nous ne sommes que des animaux hauts d'environ cinq pieds et demi, avec un cerveau d'environ quatre pouces cubes. Mon cerveau, monsieur, est le très humble serviteur du vôtre.

LETTRE ĀMDCXCVI.

A M. DE BURE, PÈRE,

LIBRAIRE A PARIS.

A Fernei, 19 auguste.

A mon âge, monsieur, on n'est pas bon juge. Le ressort de l'ame est un peu faible à quatre-vingt-deux ans. Je crois pourtant avoir senti le mérite de votre ouvrage. Celui que vous combattez m'a paru plein de déclamations rebattues, et de lieux communs d'athéisme : mais à présent

tout est lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne sont que les fripiers des siècles passés. Tout l'athéisme est dans *Lucrèce*, et tout ce qu'on peut dire sur la divinité est dans *Cicéron*, qui n'était que le disciple de Platon.

Quant à la lettre du feu lord Bolyngbrocke*, qui dit qu'il n'y avait que lui, Pouilli, et Pope, qui fussent dignes de régner, je ne crois pas qu'il ait jamais dit une telle folie; et, s'il l'a dite, il ne faut pas l'imprimer.

J'aime mieux ce que disait à ses compagnes la plus fameuse catin de Londres : « Mes sœurs, Bo-« lyngbrocke est déclaré aujourd'hui secrétaire « d'état; sept mille guinées de rente, mes sœurs, « et tout pour nous! »

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, etc. LE VIEUX MALADE.

LETTRE ĀMDCXCVII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 20 auguste.

Vos ordres seront exécutés, mon cher et illustre maître; je vous lirai à l'assemblée de dimanche prochain, et je vous lirai de mon mieux, quoique vos ouvrages n'aient pas

* Dans la *Théorie des Sentiments agréables*, par Lévesque de Pouilli.

besoin d'être aidés par le lecteur. Je regarde ce jour comme un jour de bataille, où il faut tâcher de n'être pas vaincus comme à Crécy et à Poitiers, et où le sous-lieutenant Bertrand secondera de ses faibles pattes les griffes du feld-maréchal Raton. Bertrand est seulement bien fâché qu'on ait été obligé de couper quelques unes de ces griffes, par révérence pour les dames; mais l'imprimeur les rétablira, et Raton est prié de les aiguiser encore. Au reste, Bertrand ne pense pas qu'en laissant, comme de raison, subsister ces griffes, la grave Académie puisse s'en charger, même à l'impression. Il vaudrait mieux imprimer l'ouvrage sans retranchements, en se contentant d'avertir qu'on en a retranché à la lecture publique, par respect pour l'assemblée et pour le Louvre, ce que le *divin Shakspeare prononçait si familièrement devant la reine Élisabeth.* Enfin, mon cher maître, voilà la bataille engagée, et le signal donné. Il faut que Shakspeare ou Racine demeure sur la place. Il faut faire voir à ces tristes et insolents Anglais que nos gens de lettres savent mieux se battre contre eux que nos soldats et nos généraux. Malheureusement il y a parmi ces gens de lettres bien des déserteurs et des faux frères; mais les déserteurs seront pris et pendus. Ce qui me fâche, c'est que la graisse de ces pendus ne sera bonne à rien, car ils sont bien secs et bien maigres. Adieu, mon cher et illustre ami; je crierai dimanche, en allant à la charge: Vive Saint-Denis-Voltaire, et meure George-Shakspeare!

LETTRE ĀMDCXCVIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 27 auguste.

M. le marquis de Villevieille a dû, mon cher et illustre

maître, partir pour Fernei hier de grand matin. Il se proposait de crever quelques chevaux de poste, pour avoir le plaisir de vous rendre compte le premier de votre succès. Il a été tel que vous pouviez le desirer. Vos réflexions ont fait très grand plaisir, et ont été fort applaudies. Les citations de Shakspeare, *la Chronique de Metz, le roi Gorboduc*, etc., ont fort diverti l'assemblée. On m'en a fait répéter plusieurs endroits, et les gens de goût ont sur-tout écouté la fin avec beaucoup d'intérêt. Je n'ai pas besoin de vous dire que les Anglais qui étaient là sont sortis mécontents, et même quelques Français, qui ne se contentent pas d'être battus par eux sur terre et sur mer, et qui voudraient encore que nous le fussions sur le théâtre. Ils ressemblent à la femme du *Médecin malgré lui :* « Je veux qu'il « me batte, moi*; » mais heureusement tous vos auditeurs n'étaient pas comme cette femme et comme eux. Je vous ai lu avec tout l'intérêt de l'amitié, et tout le zèle que donne la bonne cause, j'ajoute même avec l'intérêt de ma petite vanité; car j'avais fort à cœur de ne pas voir rater ce canon, lorsque je m'étais chargé d'y mettre le feu. J'ai eu bien regret aux petits retranchements qu'il a fallu faire, pour ne pas trop scandaliser les dévots et les dames; mais ce que j'avais pu conserver a beaucoup fait rire, et a fort contribué, comme je l'espérais, au gain complet de la bataille. Je vais faire mettre au net l'ouvrage tel que je l'ai lu, afin de vous le renvoyer comme vous le desirez. Vous y ferez les additions que vous jugerez à propos; mais je vous préviens qu'il sera nécessaire de retrancher les ordures de Shakspeare, si vous voulez que l'Académie fasse imprimer l'ouvrage par son libraire; et peut-être l'ouvrage y perdra-t-il quelque chose. Au reste, donnez-moi là-dessus vos ordres; et, quoique l'Académie doive entrer en vacance

* Acte I, scène II.

le 1er de septembre, je prendrai mes mesures auparavant pour que cette impression puisse se faire de son aveu. Adieu, mon cher maître; je suis très flatté que vous m'ayez choisi pour sonner la charge sous vos ordres, et, en vérité, assez content de la manière dont je m'en suis acquitté. Je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime.

LETTRE ĀMDCXCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 27 auguste.

Que vous dirai-je, mon cher ange, sur votre lettre indulgente et aimable du 19 auguste? je vous dirai que, si j'étais un peu ingambe, si je n'avais pas tout-à-fait quatre-vingt-deux ans, je ferais le voyage de Paris pour la reine et pour vous. Je vous avoue que j'ai une furieuse passion de l'avoir pour ma protectrice. J'avais presque espéré qu'*Olimpie* paraîtrait devant elle. Je regardais cette protection déclarée, dont je me flattais, comme une égide nécessaire qui me défendrait contre des ennemis acharnés, et à l'ombre de laquelle j'achéverais paisiblement ma carrière. Ce petit agrément de faire reparaître *Olimpie* m'a été refusé. Il faut avouer que Le Kain n'aime pas les rôles dans lesquels il n'écrase pas tous les autres. Il nous a donné d'un chevalier Bayard à Fernei, dans lequel il n'a eu d'autre succès que celui de paraître sur son lit

un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce détestable ouvrage. Je ne puis supporter les mauvais vers et les tragédies de collége, qui n'ont que la rareté, la curiosité pour tout mérite. Le Kain, pour m'achever, jouera *Scévola*[1] à Fontainebleau. Je suis persuadé qu'une jeune reine qui a du goût ne sera pas trop contente de ce *Scévola*, qui n'est qu'une vieille déclamation digne du temps de Hardy.

Le Kain ne m'a point rendu compte, comme vous le croyez, des raisons qui font donner la préférence à cette antiquaille; il ne m'a rendu compte de rien : aussi ne lui ai-je demandé aucun compte. Il avait fait son marché avec deux entrepreneurs, pour venir gagner de l'argent auprès de Genève et à Besançon. Il joue actuellement à Besançon; je l'ai reçu de mon mieux quand il a été chez moi; je n'en sais pas davantage.

Je ne sais pas comment mon petit procès avec le sieur Le Tourneur aura été jugé le jour de la Saint-Louis. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer mon factum tel que je l'ai fait en dernier lieu. Je vais en faire tirer quelques exemplaires pour vous le soumettre. On dit, à la honte de notre nation, qu'il y a un grand parti composé de feseurs de drames et de tragédies en prose, secondé par des

[1] * Tragédie de Du Ryer. (L. D. B.)

Welches qui croient être du parlement d'Angleterre. Tous ces messieurs, dit-on, abjurent Racine, et m'immolent à leur divinité étrangère. Il n'y a point d'exemple d'un pareil renversement d'esprit, et d'une pareille turpitude. Les Gilles et les Pierrots de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des Cinna et des Polyeucte en comparaison des personnages de cet ivrogne de Shakspeare, que M. Le Tourneur appelle le *Dieu du théâtre*. Je suis si en colère de tout cela, que je ne vous parle point de la décadence affreuse où va retomber mon petit pays. Nous payons bien cher le moment de triomphe que nous avons eu sous M. Turgot. Me voilà complétement honni en vers et en prose. Il me faut abandonner toutes les parties que je jouais. Il faut savoir souffrir; c'est un métier que je fais depuis long-temps. J'ai aujourd'hui ma maîtrise.

Je voudrais bien savoir comment M. de Thibouville prend la barbarie dans laquelle nous tombons. Il me paraît qu'il n'est pas assez fâché. Pour vous, mon cher ange, j'ai été fort édifié de votre noble colère contre M. Le Tourneur.

Je crois que vous aurez bientôt madame Denis, qui entreprend un voyage bien pénible pour aller consulter M. Tronchin; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle va le consulter pour une maladie qu'elle n'a pas. Dieu veuille que ce voyage ne lui

en donne pas une véritable! Le gros abbé Mignot la conduira. Un gentilhomme notre voisin, qui est du voyage, la ramènera. Pourquoi ne vais-je point avec elle? c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maisons à finir, et quatre-vingts sottises à faire; c'est qu'au fond je suis bien plus malade qu'elle, et même trop malade pour parler à des médecins.

Mon cher ange, tout enseveli que je suis sur la frontière de Suisse, cependant je sens encore que je vis pour vous.

LETTRE ĀMDCC.

A M. D'ALEMBERT.

3 septembre.

Mon général, mes troupes ne peuvent actuellement recevoir leurs ordres immédiatement de vous. J'ai changé un peu mon ordre de bataille, et on imprime actuellement la campagne que j'ai faite sous vous. Je suis toujours émerveillé qu'une nation qui a produit des génies pleins de goût et même de délicatesse, aussi bien que des philosophes dignes de vous, veuille encore tirer vanité de cet abominable Shakspeare, qui n'est, en vérité, qu'un Gilles de village, et qui n'a pas écrit deux lignes honnêtes. Il y a, dans cet acharne-

ment de mauvais goût, une fureur nationale dont il est difficile de rendre raison.

Je vois que M. de La Harpe fait la guerre de son côté, avec beaucoup de succès, contre messieurs les feseurs de drames en prose. Il rend en cela un très grand service à la saine littérature, et je l'exhorte à ne jamais mettre les armes bas. Mais quel sera le brave chevalier qui nous délivrera des monstres chimériques dont on accable la physique*? Je vois des folies pires que celles de la matière subtile et de la matière rameuse, pires que les imaginations de Cyrano de Bergerac, et de M. Oufle, se débiter avec le plus grand succès, et marcher le front levé. Je vois les auteurs de ces extravagances aller à la fortune et à la gloire, comme s'ils avaient raison. Chaque genre a donc son Shakspeare; et on n'aura pas même la liberté de siffler ce qui est sifflable. Prions Dieu pour la résurrection du sens commun. Raton se met tant qu'il peut sous la patte de son cher et digne Bertrand. Raton n'en peut plus; il est bien malade, il fera place bientôt à un nouveau quarantième.

* Mesmer.

LETTRE ĀMDCCI.

A M. DE VAINES.

4 septembre.

Je ne sais, monsieur, si, après avoir déclaré la guerre à l'Angleterre, je pourrai faire ma paix avec elle. Je n'ai point de Canada à lui donner, ni de compagnie des Indes à lui sacrifier; mais je ne lui demanderai pas pardon d'avoir soutenu les beautés de Corneille et de Racine contre Gilles et Pierrot, et je ne crois pas que l'ambassadeur d'Angleterre demande au roi de France la suppression de ma déclaration de guerre [1].

Je n'ai pu encore trouver à Genève le petit *commentaire historique* [2] dont vous me parlez. Il a été imprimé à Lausanne, et je crois que c'est Panckoucke qui en a toute l'édition. Je crois pourtant que j'en pourrai trouver incessamment.

Je suis actuellement bien malade, et je ne sors pas de mon lit.

Permettez-moi de mettre sous votre enveloppe un petit mot pour M. d'Alembert.

[1] * Lettre sur Shakspeare. (L. D. B.)

[2] * *Commentaire historique* sur les Œuvres de l'auteur de *la Henriade* (par Wagnière; revu par Voltaire). Bâle et Neuchâtel, 1776. In-8°, tom. II de cette édition, pag. 117. (L. D. B.)

Je vous supplie aussi de vouloir bien faire parvenir ce paquet au sieur Moureau, libraire, quai de Gèvres.

LETTRE ĀMDCCII.

A M. DE VAINES.

7 septembre.

Je ne suis, monsieur, qu'un vieux housard, mais j'ai combattu tout seul contre une armée entière de pandoures. Je me flatte qu'à la fin il se trouvera de braves Français qui se joindront à moi, s'il y a des Welches qui m'abandonnent. M. de La Harpe répondra mieux que moi à M. Le Tourneur, en donnant son *Menzicof* et ses *Barmécides*.

Je suis très content de son journal; il écrit aussi bien en prose qu'en vers; et assurément les gens de bon goût ne regretteront pas son prédécesseur.

Je suis persuadé que vous avez été indigné contre l'insolente mauvaise foi d'un secrétaire de notre librairie, qui a la bassesse d'immoler la France à l'Angleterre, pour obtenir quelques souscriptions des Anglais qui viennent à Paris. Il est impossible qu'un homme qui n'est pas absolument fou ait pu, de sang-froid, préférer un Gilles tel que Shakspeare, à Corneille et à Racine. Cette in-

famie ne peut avoir été commise que par une sordide avarice qui courait après des guinées.

Je sais que Garrick a pu faire illusion par son jeu, qui est, dit-on, très pittoresque; il aura pu représenter très naturellement les passions que Shakspeare a défigurées, en les outrant d'une manière ridicule; et quelques Anglais se seront imaginé que Shakspeare vaut mieux que Corneille, parceque Garrick est supérieur à Molé.

Voilà peut-être l'origine de la bizarre erreur des Anglais. Je les abandonne à leur sens réprouvé, et je ne me rétracterai pas pour leur plaire.

Je me rétracterai encore moins, monsieur, sur un grand homme qui, sans doute, est toujours aimé de vous, et à qui je vous supplie, quand vous le verrez, de présenter ma respectueuse et inaltérable admiration.

LETTRE ĀMDCCIII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 7 septembre.

On me fait bien de l'honneur de parler de moi en Suisse, et les gazetiers doivent prodigieusement manquer de matière, puisqu'ils emploient mon nom pour remplir leurs feuilles.

J'ai été malade, il est vrai, l'hiver passé; mais depuis ma convalescence je me porte à-peu-près comme auparavant.

Il y a peut-être des gens au monde au gré desquels je vis trop long-temps, et qui calomnient ma santé dans l'espérance qu'à force d'en parler, je pourrais peut-être faire le saut périlleux aussi vite qu'ils le desirent. Louis XIV et Louis XV lassèrent la patience des Français : il y a trente-six ans que je suis en place; peut-être qu'à leur exemple j'abuse du privilége de vivre, et que je ne suis pas assez complaisant pour décamper quand on se lasse de moi.

Quant à ma méthode de ne me point ménager, elle est toujours la même. Plus on se soigne, et plus le corps devient délicat et faible. Mon métier veut du travail et de l'action, il faut que mon corps et mon esprit se plient à leur devoir. Il n'est pas nécessaire que je vive, mais bien que j'agisse. Je m'en suis toujours bien trouvé. Cependant je ne prescris cette méthode à personne, et me contente de la suivre.

Enfin j'ai pu assister à toutes les fêtes qu'on a données au grand-duc. Ce jeune prince est le digne fils de son auguste mère. On a fait ce qu'on a pu pour adoucir la fatigue et l'ennui d'un long voyage, et pour lui rendre ce séjour agréable. Il a paru content; nous le savons de retour à Pétersbourg, en parfaite santé. Sa promise y sera le 12 de ce mois; et après quelques simagrées en l'honneur de saint Nicolas, les noces se célèbreront.

Grimm a passé ici pendant le séjour du grand-duc: il vous a vu malade, cela m'a inquiété. Ensuite, après avoir supputé le temps, j'ai conclu que vous étiez entièrement remis. Nous avons de mauvaises gazettes à Berlin, comme vous en avez à Fernei: elles assurent que notre vieux patriarche s'était fait moine de Cluni. En tout cas vous ne garderez pas long-temps votre abbé. Mais je m'intéresse peu à ce dernier, et beaucoup au sort du prétendu moine.

Me voici de retour de la Silésie, où j'ai fait l'économe

comme vous à Fernei. J'ai bâti des villages, défriché des marais, établi des manufactures, et rebâti quelques villes brûlées. Il s'est présenté à Breslau un M. de Ferrière, ingénieur du cabinet; il prétend vous connaître: il sait sans doute que cela vaut une recommandation auprès de moi. Il a été employé en Alsace, il a servi en Corse, actuellement il est à la suite * de M. de Breteuil, à Vienne. Vous l'aurez vu, et peut-être oublié; car, parmi ce peuple innombrable qui se présente à votre Cour, des passe-volants doivent vous échapper. Des imbéciles fesaient autrefois des pèlerinages à Jérusalem ou à Lorète; à présent quiconque se croit de l'esprit va à Fernei, pour dire, en revenant chez soi: *Je l'ai vu.*

Jouissez long-temps de votre gloire, marquis de Fernei, moine de Cluni, ou intendant du pays de Gex, sous quel titre il vous plaira; mais n'oubliez pas qu'au fond de l'Allemagne il est un vieillard qui vous a possédé autrefois, et qui vous regrettera toujours. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMDCCIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 11 septembre.

Je suppose, monseigneur, que, dans ce temps de vacances, votre procès ne prend pas tous vos moments, et que vous aurez peut-être assez de loisir pour jeter les yeux sur cette brochure qui fut lue à l'Académie le jour de la Saint-Louis. Je

* Il est cavalier à la suite de M. de Breteuil. (*Édit. de Berlin.*)

suis persuadé que notre fondateur, qui n'aimait pas les Anglais, aurait protégé ce petit ouvrage; et j'ose croire que notre doyen, qui les a fait passer sous les Fourches-Caudines, ne prendra pas le parti de Shakspeare contre Corneille et Racine.

J'ignore si vous honorâtes l'Académie de votre présence le jour qu'on y lut ce petit ouvrage. On peut pardonner à des Anglais de vanter leurs Gilles et leurs Polichinelles; mais est-il permis à des gens de lettres français d'oser préférer des parades si basses, si dégoûtantes, et si absurdes, aux chefs-d'œuvre de *Cinna* et d'*Athalie?* Il me paraît que tous les honnêtes gens de Paris (car il y en a encore) sont indignés de cette méprisable insolence. Le sieur Le Tourneur a osé mettre le nom du roi et de la reine à la tête de son édition, qui doit déshonorer la France dans toute l'Europe. C'est assurément au petit-neveu de notre fondateur à protéger la nation dans cette guerre; mais il faut que vous commenciez par vous faire rendre justice avant de nous la rendre. Votre procès est aussi extraordinaire que l'insolence du sieur Le Tourneur, et doit vous occuper bien davantage; je dois même vous demander pardon de vous parler d'autre chose que de ce qui vous intéresse de si près.

Madame de Saint-Julien m'a quitté pour aller aux eaux de Plombières, et j'ai bien peur qu'elle

ne tombe sérieusement malade en chemin. Pour moi, je suis à peine en vie; mais je ne le serai pas encore long-temps. Je mourrai au moins comme j'ai vécu, en vous étant bien tendrement attaché.

LETTRE ĀMDCCV.

A M. LE BARON DE TOTT,

A PARIS.

A Fernei, 22 septembre.

La maladie de ma nièce et la mienne, monsieur, jointes à mes quatre-vingt-trois ans, ont retardé la réponse que je devais à vos bontés. Je ne me flattais pas que, du Bosphore au pont des Tuileries, vous daignassiez vous souvenir de moi. Je fus votre voisin il y a quelques années; ce n'était pas chez des Turcs que vous étiez alors. Vous avez, depuis ce temps, fait la guerre à mon autocratrice pour des sultans qui ne la valaient pas, et vous avez donné des leçons à des disciples qui ne passent pas pour être capables d'en profiter.

Vous avez à Fernei un autre disciple plus docile et plus digne de vos instructions; c'est mon neveu l'abbé Mignot, qui vous remercie de toutes les obligations qu'il vous a. Je vous ai celle d'un beau plan de la cacade russe du Pruth. J'ai vu plusieurs officiers de mon autocratrice qui ont

combattu contre vos musulmans plus heureusement que ceux de Pierre Ier; mais je n'en ai point vu qui pussent m'instruire comme vous.

Je suis très fâché que Fernei ne se soit pas trouvé sur la route de Constantinople à Versailles c'eût été une grande consolation pour moi de vous entendre. C'est un bonheur que je ne puis espérer actuellement à mon âge.

Vous serez, monsieur, au nombre fort petit des hommes que je regretterai, en mourant, de n'avoir pu voir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀMDCCVI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Fernei, 27 septembre.

Monseigneur, votre éminence croit peut-être que je suis mort: en ce cas, elle ne se trompe guère; mais, pour le peu de vie qui me reste, j'ai la hardiesse de vous présenter un jeune huguenot mon ami qui n'a nulle envie de se convertir, mais qui en a beaucoup de vous faire sa cour dans un des moments où vous daignez accueillir les étrangers. Il se nomme Labat; il est capable de sentir votre mérite, et il cherche à augmenter le sien,

en voyant la *bella Italia*, et la *virtuosa e valente Eminenza: e bacio il sacro lembo de sua porpora.*

LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

LETTRE ĀMDCCVII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 1er octobre.

Si vous desirez, mon cher maître, des nouvelles littéraires, j'en ai d'intéressantes à vous apprendre. Moureau, à qui j'ai donné votre lettre à l'Académie, comme vous m'en aviez chargé, l'a imprimée sur-le-champ, ne doutant point qu'on ne lui accordât la permission de la vendre. Monsieur le garde-des-sceaux a refusé cette permission; *quod erat primum.*

Nous avions demandé au roi, notre protecteur, quinze cents livres par an pour augmenter nos prix, et exciter l'émulation des jeunes gens. Le roi nous a refusé cette somme; *quod erat secundum.* On dit que les dévots de Versailles lui ont persuadé que votre morceau sur Shakspeare était injurieux à la religion, quoiqu'on ait retranché soigneusement à la lecture publique tous les passages indécents du tragique anglais; *quod erat tertium.* Et, sur ce, je vous embrasse tendrement, en gémissant avec vous du crédit des hypocrites calomniateurs; *quod erat quartum.* Et je suis fâché qu'ils nous empêchent d'apprendre aux gens de lettres que le roi desire de les encourager; *quod erat quintum.*

LETTRE ĀMDCCVIII.

A M. DE VAINES.

2 octobre.

Je vous ai envoyé, monsieur, des exemplaires d'une certaine lettre à l'Académie. J'en ai envoyé à plusieurs de vos amis, sous votre enveloppe, comme à M. de Condorcet, à M. d'Argental, à M. de La Harpe. Il faut que quelque espion des Anglais ait arrêté mes paquets en chemin, ou qu'il y ait en France quelque homme considérable qui préfère Shakspeare à Corneille et à Racine, et qui prenne parti contre moi. Mes lettres ne sont point parvenues. Cependant je reçois le *Camoëns* de M. de La Harpe contre-signé *Cluny*. La poste est plus favorable aux Portugais qu'aux Anglais. Je crois que c'est à vos bontés que je dois ce *Camoëns*, et je vous en remercie, quoique je ne le croie pas tout-à-fait digne d'avoir été traduit par M. de La Harpe.

Permettez-moi de vous adresser une lettre pour cet homme de génie, qui me paraît plus fait pour être traduit que pour traduire. Je me flatte que ma lettre, vous étant adressée, sera plus heureuse que les autres.

Conservez vos bontés pour le vieux malade de

Fernei, qui vous aime comme s'il avait eu l'honneur de vivre long-temps avec vous. Je ne sais rien des affaires de ce monde : aussi je ne vous en parle pas.

LETTRE ĀMDCCIX.

A M. DE BACQUENCOURT.

4 octobre.

Monsieur, si j'avais soupçonné que les colons de Fernei demandassent une injustice, en implorant les graces du roi, je n'aurais jamais sollicité votre protection pour eux. Je sais trop qu'il ne vous faut demander que des choses justes; je vous supplie de pardonner à la compassion qu'ils m'inspirent, si je vous ai présenté leur requête. Ce sont, pour la plupart, des Génevois, des Suisses, des Savoyards, qui travaillaient autrefois à Genève; ils y étaient sur le pied d'habitants. Ils se déclarèrent pour les lois que proposait M. l'ambassadeur de France, et que les bourgeois rejetèrent en 1768. Les bourgeois prirent les armes contre eux, et en tuèrent quelques uns. Plusieurs familles furent obligées de sortir de la ville. Réfugiées à Fernei, je leur procurai quelques secours. Elles s'y établirent; le roi daigna les protéger et leur permettre de travailler avec les mêmes encouragements qu'elles avaient à Genève avant les trou-

bles. Peu à peu la colonie grossit, et elle composait, il y a trois mois, une petite ville d'environ douze cents ames.

Vous savez, monsieur, que, sur une frontière, des artistes étrangers ne sont pas aisés à retenir, et qu'ils vont en foule porter ailleurs leur industrie, dès qu'ils craignent de n'être pas favorisés. J'ai perdu, les deux dernières semaines, près de deux cents ouvriers, et je crains de les perdre tous. C'est dans ces tristes circonstances que j'ai eu recours à vos bontés; je ne demandais pour eux que la confirmation de la grace dont ils ont joui pendant plusieurs années. Ils offraient même de payer à l'état, pour leurs ouvrages, un impôt qu'ils n'ont jamais payé. Ils offraient de payer vingt sous par montre, en travaillant au même titre que Genève. Les Génevois paient au roi un écu; et, si la colonie de Fernei était encouragée, il est clair que les vingt sous de Fernei produiraient à la longue une somme plus forte que les écus de Genève, puisque les Génevois ne paient que pour une petite partie de leurs montres vendues en France, et que les colons de Fernei paieraient pour toutes les montres qu'ils fournissent aux pays étrangers.

Je me flattais donc, monsieur, de demander non seulement une chose juste, mais utile. Si vous la jugez telle, en la considérant sous ce point de vue, j'ose encore vous supplier de la favoriser.

Je ne vous parle point des dépenses immenses que j'ai faites pour établir cette colonie, sans y avoir d'autre intérêt que celui de plaire à des ames faites comme la vôtre. Pour peu que vous voulussiez favoriser d'un mot cet établissement naissant auprès de M. le contrôleur-général, vous le sauveriez de la ruine dont il est menacé. Vous feriez à-la-fois le bien d'un petit pays soumis à votre administration, et le bien de tout l'état; et par ce double bienfait vous satisferiez la plus chère de vos inclinations.

Je vous supplie de me faire savoir si vous me permettez de vous adresser une autre requête conçue sur les idées que je viens de vous présenter.

LETTRE ĀMDCCX.

A M. D'ALEMBERT.

7 octobre.

Le vieux Raton, le malheureux Raton, est tout ébaubi d'avoir cette fois-ci brûlé ses pattes dans une occasion si honnête. Il n'y entend rien; il soupçonne que monsieur le traducteur, ne sachant comment se défendre, aura dit au hasard à l'homme dont il dépend: Monseigneur, il y a là de l'hérésie, du déisme, de l'athéisme, car il y en

a par-tout. On l'aura cru sur sa parole, sans lire l'ouvrage, car on ne lit point.

Je vois bien que ni vous ni vos amis vous n'avez reçu les exemplaires que je vous avais envoyés. Je ne sais plus comment faire; toute voie m'est interdite. La mauvaise volonté est plus forte que jamais. Je meurs désagréablement, mais je mourrai en vous aimant, mon très cher philosophe. J'aurai vu mourir la littérature en France; vivez pour la ressusciter.

J'avais projeté une seconde lettre plus intéressante que la première, mais il ne m'appartient de faire aucun projet.

Je vous embrasse douloureusement.

LETTRE ĀMDCCXI.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 15 octobre.

Il faut que Bertrand rassure un peu Raton, qui ne sera pas absolument brûlé, mais seulement pendu par la clémence des juges. On a levé apparemment la défense de rien dire contre le théâtre anglais, et contre Shakspeare; car je vis, il y a quelques jours, la lettre exposée en vente aux Tuileries. Mais il n'est pas moins vrai que l'imbécile calomnie a persuadé à Versailles que cette lettre était un ouvrage impie, et qu'en conséquence on nous a refusé l'augmentation des prix que nous demandions, pour avoir une occasion

(qui ne se présentera pas sitôt) de remercier et de louer le ministère présent, qui apparemment ne s'en soucie guère. Grand bien lui fasse! En attendant, je vais pousser, comme je pourrai, le temps avec l'épaule, jusqu'au printemps, où j'irai revoir votre ancien disciple, qui m'a écrit deux lettres charmantes sur la perte que j'ai faite, et qui mérite bien que j'aille l'en remercier. Je suis à la veille de faire une autre perte qui m'est bien sensible, celle de madame Geoffrin, et d'autant plus sensible, que madame de La Ferté-Imbault, sa fille, qui joue la dévotion, mais qui ne joue pas la sottise, a écarté du lit de sa mère tout ce qu'on appelle philosophes, et qui n'ont pas plus d'envie que de besoin de parler de religion à sa mère en l'état où elle est. On peut dire de la philosophie ce que Despréaux disait de Dieu, en entendant déraisonner deux sots athées: *Vous avez là de sots ennemis.* Mais ces ennemis sont aussi méchants que sots, et aussi dangereux par leurs calomnies que méprisables par leur imbécillité. Que le ciel nous assiste et les confonde! mais le ciel n'en fera rien; et je ferai comme l'abbé Terrasson fesait, à ce qu'il disait, de la Providence, je m'en passerai; et je vous exhorte, mon cher Raton, à vous en passer aussi, et sur-tout à ne pas nous priver de votre seconde lettre, dussions-nous être condamnés à ne plus couronner de mauvaise prose et de mauvais vers. Adieu; je baise bien tendrement vos pattes, et je les exhorte à ne se laisser ni brûler ni engourdir.

LETTRE ĀMDCCXII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

15 octobre.

Vous me grondez toujours, monseigneur, de

ce que je ne vous envoie pas toutes mes sottises. Je vous déclare du fond de mon cœur que je ne les ai jamais voulu hasarder devant votre tribunal, non seulement parceque je les crois très indignes de vous être présentées, mais parceque vous les avez toujours traitées commes elles le méritent, et qu'elles n'ont jamais obtenu de vous que des plaisanteries dont vous avez accablé votre très humble serviteur. Vous savez bien que vous aimez à humilier votre prochain le plus que vous pouvez. Vous avez passé votre vie à rire souvent aux dépens d'autrui; on ne réforme point son caractère. Vous m'avez intimidé en vous fesant adorer.

Il n'en a pas été de même de ma *Lettre à l'Académie;* c'est en vérité une chose très sérieuse. Vous êtes notre doyen, vous êtes le neveu du cardinal de Richelieu, et certainement il n'aurait pas souffert qu'on eût dédié à Louis XIII un gros ouvrage dans lequel on aurait immolé la France à l'Angleterre. Il y a plus de quatre-vingts ans que je vois des insolences ridicules; mais je n'en avais vu aucune de cette force.

C'est à vous principalement que j'ai dû demander justice. Vous devez prodiguer vos bons mots sur Gilles Shakspeare, le dieu de l'Angleterre, et vous moquer de son jubilé beaucoup plus que de moi.

A l'égard du Commentaire historique sur mes misérables œuvres, il a été fait par un homme sage, d'après toutes les pièces justificatives qui sont encore entre ses mains. Cela ne ressemble pas aux *Lettres* du pape Ganganelli, composées par un marquis italien, natif d'un village auprès de Tours. Ce petit ouvrage doit trouver grace devant vos yeux. Vous avez dû y voir une lettre de M. d'Argenson la bête, ou plutôt de M. d'Argenson le philosophe, dans laquelle la bataille de Fontenoi est très fidèlement décrite, et où l'on vous rend la justice que vous méritez, en avouant que c'est à vous qu'on doit le gain de cette bataille de Fontenoi que le maréchal de Saxe croyait perdue. Laissez faire, laissez dire; ces vérités parviendront un jour à la postérité, malgré toutes vos railleries, malgré toutes vos légèretés, et malgré madame de Saint-Vincent. Et quand même vous perdriez votre procès, ce qui me paraît impossible; quand même vous perdriez tout votre crédit à la Cour, ce qui me paraît très possible, on n'ôtera rien à votre gloire.

Je crois que madame de Saint-Julien est encore à Plombières, et qu'elle va incessamment à Paris se partager entre vous et M. le duc de Choiseul.

M. de La Vie, qui m'est venu voir, m'a parlé de ce livre intitulé *Des Erreurs et de la Vérité*[1], que

[1]* Par de Saint-Martin. 1775, in-8°. (L. D. B.)

vous avez lu tout entier. Je ne le connais point; mais, s'il est bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio pour la première partie, et une demi-page pour la seconde.

J'ai réellement bâti une ville, et même une assez jolie ville, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour à Fernei. Il y a bien là de quoi se moquer de moi plus que jamais; car sûrement je demanderai l'aumône à une porte de la ville, si jamais il y a une porte. M. de Trudaine avait eu la bonté de faire paver la moitié de cette cité naissante. Je doute que votre intendant de Bordeaux donne de l'argent pour paver le reste. Je n'implore point votre protection dans mes misères : je les expose en soupirant. Conservez-moi gaiement vos bontés au bord de mon tombeau.

LETTRE ĀMDCCXIII.

A M. DE VAINES.

18 octobre.

Je vous admire, monsieur, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être chargé; je vous admire encore plus d'avoir su conserver votre chambre, quand le bâtiment s'est écroulé; c'est que vous avez su plaire, et c'est assurément

le premier de tous les talents. Vous n'avez pas eu besoin des *Moyens*[1] du sieur Moncrif.

Je vous remercie du *Camoëns;* je ne l'avais jamais lu tout entier, et je crois encore que peu de gens le liront tout entier.

J'ai été bien inspiré de Dieu, en n'envoyant point à M. de Cluny des requêtes de ma colonie, dont j'étais chargé; il ressemblait alors à M. Turgot par sa goutte, et même il l'emportait beaucoup sur lui; mes requêtes auraient fort mal pris leur temps; je laisserai tomber probablement cette colonie qui m'a coûté tant de peines et de dépenses, je ne dirai point :

« Urbem præclaram statui; mea mœnia vidi. »
VIRG., *Æneid.*, lib. IV, v. 655.

Ma consolation serait de vous voir dans votre maison, mais il n'y a plus moyen de transplanter un vieux arbre séché qui n'a plus ni feuilles ni racines.

Permettez que je vous envoie une lettre pour un homme qui est aussi intrépide dans la philosophie qu'il est doux dans la société; cet homme-là paraît tout fait pour vous. Que ne puis-je me trouver entre vous deux! Je crois y être en vous écrivant.

[1] * *Essai sur la nécessité et les Moyens de plaire.* (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCCXIV.

A M. DES ESSARTS,

AVOCAT AU PARLEMENT.

18 octobre.

Le vieux malade, monsieur, à qui vous aviez eu la bonté d'envoyer, il y a quelques mois, votre éloquent mémoire, était alors aux eaux, et il en est revenu plus malade encore; son triste état ne lui a pas permis de vous remercier plus tôt; il vous fait son compliment sur le gain de votre procès; il ne doute pas que votre sage éloquence et votre attention à ne soutenir que de bonnes causes ne vous fassent une grande réputation, et ne contribuent à la gloire d'un ordre aussi estimable que libre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

LETTRE ĀMDCCXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 octobre.

Mon cher ange, je soupçonne que vous êtes actuellement à Fontainebleau avec le véritable marquis Caraccioli, fort différent du prétendu mar-

quis Caraccioli, natif d'auprès de Tours, auteur d'une prétendue *Vie* de madame de Pompadour, et imprimeur des prétendues *Lettres* de ce pauvre pape Ganganelli.

Je suppose qu'en qualité d'ambassadeur de famille vous avez été de la fête de Brunoi, et encore plus en qualité d'homme de goût. Il faut que je vous demande des nouvelles de cette fête, car je ne veux pas en demander à Monsieur. Dites-moi, je vous prie, si on y a fait paraître le buste de la reine.

Cotte idée de fêter le buste de la reine, tandis qu'on avait sa personne, n'était venue à MM. de Brunoi que quatre jours avant ce beau souper; le souper fut le 7 du mois, et celui qui envoya l'inscription ne fut informé de tout cela que le 10; ainsi il ne put avoir l'honneur de cajoler le beau buste d'Antoinette. On récita quelques autres mauvais vers de lui qui étaient venus auparavant à bon port *.

On lui mande que ces petits versiculets, tout plats qu'ils sont, n'ont pas été mal reçus de la belle et brillante Antoinette et de sa cour. Il en est fort aise, quoiqu'il ne soit pas courtisan. Il s'imagine qu'on pourrait aisément obtenir la protection de cette divine Antoinette en faveur d'*O-*

* *L'Hôte et l'Hôtesse.* Théatre, tome X.

limpie la brûlée. Il s'imagine encore que, dans certaines occasions, certain vieux amateur de certaines vérités pourrait se mettre sous la sauvegarde de certaine famille, contre les méchancetés de certains pédants en robe noire, qui ont toujours une dent contre un certain solitaire.

Si donc vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très sage, et de le confier à votre bon cœur; un mot placé à propos peut faire beaucoup de bien, et vous ne haïssez pas d'en faire.

Je ne m'en tiens pas à des inscriptions pour des bustes, ni à de petits quatrains sur le bonheur, qui ont été récités à la fête de Brunoi. Je vous fais de grands diables de vers alexandrins dont vous entendrez parler dans quatre ou cinq mois, si Dieu me donne vie. Je ne suis pas bien sûr de cette vie; c'est ce qui fait que je vais me dépêcher; mais, en se dépêchant trop, on ne fait rien qui vaille.

Je vous écris tout cela de mon lit, où je souffre comme un damné; ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac; à ma droite, les montagnes du Jura, à ma gauche, les glaces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps, le diable. Je me recommande à mon bon ange gardien qui ne m'abandonnera jamais.

Je vous prie sur-tout de me mander comment

je dois écrire à M. Pierre Zaguri, qui m'écrit de Venise, et que je crois être un *savio grande*. Il se renomme beaucoup de vous; et il m'écrit des choses qui me confondent et qui me font rougir, en quoi il n'est pas *grande savio;* mais il paraît fort aimable. J'attends, pour lui répondre, que vous ayez eu la bonté de m'instruire.

LETTRE ĀMDCCXVI.

A M. FÉLIX NOGARET.

20 octobre.

Tout le monde, monsieur, ne sera pas de votre avis[1]. La vieillesse et l'enfance déposent trop contre vous. Rousseau, le feseur de stances, me revient en mémoire. Il a fait un tableau assez vrai des maux qui nous affligent. La peine que vous vous êtes donnée, vous a fait tirer parti d'une thèse que d'autres ont soutenue avant vous, et que j'ai combattue. Mon sentiment ne doit ni vous fâcher, ni vous surprendre. Je ne changerai pas d'opinion maintenant que je suis accablé par l'âge et les infirmités. Si, dans un bon moment, j'ai changé l'eau en vin, je l'oublie. J'aimerais assez qu'il ne fût plus question de ce miracle. Vous au-

[1] * M. Nogaret, dans un poëme intitulé *des Crétois*, défendait le système de l'Optimisme. (L. D. B.)

rez des contradicteurs pour avoir soutenu sérieusement votre sentiment en prose. Le poëme suffisait; je me suis amusé en le lisant, et je vous en remercie.

Vous ne convenez pas dans vos notes que Fréron soit un animal à longues oreilles. Il m'a semblé pourtant que c'était une vérité reconnue dans Paris. Prenez garde que c'est consentir à passer pour poltron que de n'être pas de cet avis :

« Auriculas asini Frero rex habet. »

Ce qui le distinguera de ses confrères dans la suite des siècles, ce sera la paire d'ailes dont M. Palissot [1] l'a ingénieusement décoré. La qualification que je lui donne ne le prive point de son droit à l'immortalité. Qu'il soit immortel, j'y consens. Érostrate, Empédocle, Abraham Chaumeix, le père Fidèle [2] et tant d'autres le sont aussi. Il ne faut pour cela qu'avoir fait de grandes balourdises, de grandes folies ou de grands crimes. On parlera éternellement de Ganiméde et d'Antinoüs. Il en sera de même de Desfontaines et de Fréron; et ce sera pour eux un grand honneur. La monture de la sottise a sujet de se glorifier d'aller de pair un jour avec le favori de Jupiter et le mignon de l'empereur Adrien.

[1] * Dans *la Dunciade*, ch. x. (L. D. B.)

[2] * Le P. Fidèle, de Pau, capucin vraiment indigne, auteur de quelques ouvrages ridicules. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCCXVII.

A M. D'ALEMBERT.

22 octobre.

Raton n'a plus ni pattes, ni griffes, ni barbe, ni dents. Le pauvre Raton est plus malingre que jamais; il est presque dans l'état d'un contrôleur-général. C'est assez là le cas, comme vous dites, de se passer de la Providence. Madame Geoffrin est réellement une perte. Je ne crois pas qu'elle soit de mon âge; mais la mort consulte rarement les extraits baptistaires.

Si je suis encore en vie, mon cher philosophe, à votre retour de Berlin, n'oubliez pas, je vous en prie, votre vieux Raton.

Votre doyen m'avait vanté un livre intitulé *les Erreurs et la Vérité** ; je l'ai fait venir pour mon malheur. Je ne crois pas qu'on ait jamais rien imprimé de plus absurde, de plus obscur, de plus fou, et de plus sot. Comment un tel ouvrage a-t-il pu réussir auprès de monsieur le doyen? vous me le direz. Dites-moi aussi, je vous prie, quel est le chrétien qui a fait trois volumes de lettres à moi adressées sous le nom de trois Juifs**; tâchez de

* Par L. C. de Saint-Martin.

** *Lettres de quelques Juifs*, etc. (par l'abbé Guénée). Voyez la

vous en informer. Je viendrai à lui quand j'aurai achevé d'étriller Shakspeare. Je suis comme Beaumarchais : *A vous, M. Marin! à vous, M. Baculard!* Dieu merci, pour me consoler, j'ai lu Pascal-Condorcet *. Cela doit tenir lieu d'une bibliothèque entière. Rien n'est plus propre à instruire ceux qui veulent penser, à fortifier ceux qui pensent, et à raffermir ceux qui chancellent. On avait un grand besoin de cet ouvrage.

Adieu, mon cher ami; si vous m'écrivez, n'oubliez pas de me dire des nouvelles de la santé de monsieur le contrôleur-général, de qui dépend, à ce que je crois, la faveur de vos quinze cents francs, pour encourager la jeunesse. Dites-moi aussi quelque chose de M. de Maurepas. Je suis honteux de paraître encore m'intéresser un peu à ce qui se passe dans le monde.

Je ne vous demande plus des nouvelles de la santé de M. de Clugny, attendu qu'il est mort; mais je vous prie de me dire le nom d'un ancien recteur du collége du Plessis, auteur des trois volumes de lettres sous le nom de quelques Juifs. Cet homme est un des plus mauvais chrétiens, et des plus insolents qui soient dans l'Église de Dieu.

réponse qu'y fit Voltaire: *Un Chrétien contre six Juifs*. MÉLANGES HISTORIQUES, tome III.

* L'édition des *Pensées de Pascal*, donnée par Condorcet, avec des notes et un *Éloge de Pascal*.

Vous savez que les troupes du docteur Franklin ont été battues par celles du roi d'Angleterre. Hélas! on bat les philosophes par-tout. La raison et la liberté sont mal reçues dans ce monde. Allons, courage, mon très cher philosophe.

LETTRE ĀMDCCXVIII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 22 octobre.

Voici près de deux mois qu'aucune goutte de rosée du ciel de Fernei n'est tombée sur le rivage de la Baltique; les soi-disantes muses et les habitants de notre Parnasse sablonneux desséchent à vue d'œil, et ils seraient déja diaphanes si certain commentaire sur je ne sais quelle bible ne leur était tombé entre les mains. C'est à cet ouvrage qu'ils doivent l'existence et la vie. Tout le monde a ri, parceque par Nazareth il fallait entendre l'Égypte, et par l'Égypte, Nazareth. Cet éclat de rire s'est porté par l'écho depuis le Mansfeld jusqu'à Mémel: il a dissipé les humeurs noires, et rapporté la joie dans nos contrées.

Que le ciel bénisse le plaisant commentateur de ce profond ouvrage! je le crois aussi habile à expliquer les traités entre les nations que les visions hébraïques; et peut-être que si les Français et les Anglais se fussent servis de lui pour régler leurs anciens démêlés sur le Canada, il les aurait accordés. On se serait épargné la dernière guerre; ce qui n'eût pas été une bagatelle.

Voici des vers qu'un rêve-creux avait fabriqués ici avant l'arrivée du divin commentaire; ceux qu'il fera à présent seront plus gais. Il se propose de démontrer que quatre-vingts

ans et vingt sont la même chose, et cela par l'exemple de personnes qui ne vieillissent point, et dont l'hiver des ans ressemble au printemps de leur jeunesse *.

Vos Welches se préparent à faire la guerre sur mer à je ne sais qui; ils ont acheté beaucoup de bois dans mes chantiers, dont Dieu les bénisse. Voilà comme la chaîne des évènements lie ensemble différents objets. Il fallait que les Portugais fissent les impertinents dans le Paraguai, pour que don Carlos se mît en colère; il fallait qu'un pacte de famille obligeât par conséquent Louis XVI à se fâcher et à faire raccommoder sa flotte; et que, pour avoir du bois et des mâtures, il en fît chercher dans nos chantiers. Voilà du Wolf tout pur. Vous l'avez aussi commenté du temps de madame du Châtelet, sans adopter cependant tous les brillants écarts de Leibnitz.

Oh çà, commentez, ou ne commentez pas, selon votre bon plaisir; mais faites-moi au moins savoir quelques nouvelles de la santé du vieux patriarche. Je n'entends pas raillerie sur son compte; je me flatte que le quart d'heure de Rabelais sonnera pour nous deux la même minute, et que nous pourrons aller métaphysiquer ensemble là bas; ou du moins je n'aurai pas le chagrin de lui survivre et d'apprendre sa perte, qui en sera une pour toute l'Europe. Ceci est sérieux : ainsi je vous recommande à la sainte garde d'Apollon, des Graces, qui ne vous quittent jamais, et des Muses, qui veillent autour de vous. FÉDÉRIC.

* On n'a pas retrouvé ces vers.

LETTRE ĀMDCCXIX.

A M. DE LA SAUVAGÈRE.

Au château de Fernei, 25 octobre.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer, par la voie de Paris, le petit livre *des Singularités de la Nature*[1]; il y a des choses dans ce petit ouvrage qui sont assez analogues à ce qui se passe dans votre château[2] : je m'en rapporte toujours à la nature, qui en sait plus que nous, et je me défie de tous les systèmes. Je ne vois que des gens qui se mettent sans façon à la place de Dieu, qui veulent créer un monde avec la parole.

Les prétendus lits de coquilles qui couvrent le continent, le corail formé par des insectes, les montagnes élevées par les mers, tout cela me paraît fait pour être imprimé à la suite des *Mille et une Nuits*.

Vous me paraissez bien sage, monsieur, de ne croire que ce que vous voyez; les autres croient le contraire de ce qu'ils voient, ou plutôt ils veulent en faire accroire. La moitié du monde a voulu toujours tromper l'autre. Heureux celui qui a d'aussi bons yeux et un aussi bon esprit que vous!

[1] * Physique, tome II. (L. D. B.)

[2] * Le château des Places, près de Chinon. (L. D. B.)

J'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime, etc.

LETTRE ĀMDCCXX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

30 octobre.

Je vous crois à présent, madame, à Paris en bonne santé. Vous allez reprendre votre train de bienfaitrice de Fernei, comme nous reprenons nos chaînes et notre misère. Les changements arrivés dans le ministère ne nous ont pas été favorables. Tout s'est déclaré contre notre pauvre petit pays. Les fermiers-généraux ne nous font point de grace; on nous taxe impitoyablement pour les payer. On nous tire notre sang, selon l'usage. Nos colons désertent, nos belles maisons ne seront plus habitées. J'y avais mis toute ma fortune; c'est une ruine entière; je me vois sans ressource et sans espérance. On dit qu'il faudrait que je vinsse à Paris pour montrer ma misère aux ministres, et faire entendre ma voix cassée; mais je n'en ai pas la force, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies. Et d'ailleurs vous savez comme on se moque, à la cour et à la ville, des vieux provinciaux qui viennent demander justice ou miséricorde.

L'intendant, de qui l'autorité a augmenté dans les changements de ministère, nous abandonne à notre malheur. On est obligé de soutenir des mesures évidemment mal prises. L'ancien usage est de tout écraser, et c'est cet usage que l'on suit. J'avais espéré qu'on n'abandonnerait pas entièrement les fabriques d'horlogerie que j'avais établies dans votre petit royaume de Fernei. J'avais même obtenu de monseigneur le prince de Condé qu'il daignerait appuyer de sa protection une requête que nous sommes prêts à présenter. Cette requête devait être portée au Conseil du roi; mais il faudrait qu'elle fût motivée par un mémoire détaillé, et puissamment soutenue par M. de Fourqueux et par M. de Trudaine : nous aurions le malheur de la voir combattue par M. de Boullogne, qui préfèrera toujours le droit fiscal du marc d'or à une manufacture établie au bout du royaume.

C'est un nouveau danger pour nous que l'élévation de M. Necker. Les intérêts de la colonie de Fernei passent pour être opposés aux intérêts de Genève, que M. Necker est obligé de soutenir par sa naissance et par sa place de résident.

Si vous aviez le temps, madame, de nous favoriser encore de vos bontés, au milieu de vos occupations, de vos plaisirs, de vos procès; comment pourrais-je faire? à qui m'adresserais-je pour vous faire parvenir la requête et le mémoire dont

je vous parle? J'aimerais bien mieux vous envoyer des papiers d'une autre espèce, dont vous avez déja vu un premier acte. Vous en fûtes assez contente; vous ne le serez pas du reste : je ne le suis pas non plus, et c'est ce qui fait que je ne l'envoie pas. J'ai bien peur que le sujet ne soit pas aussi favorable que nous l'avions pensé, et que la main-d'œuvre ne soit plus défectueuse encore que le fond de la chose. En vérité cela est tout aussi difficile à faire qu'une ville à bâtir dans le pays de Gex. Je ne suis pas comme Amphion, qui les construisait au son du violon. Mon violon et ma truelle sont cassés. Je succombe d'ailleurs sous mes maux, sous mes ennemis, sous les factieux amis de Shakspeare, sous les dévots, sous tous les barbares, et sous les architectes des maisons qu'il faut payer.

Vous êtes ma consolation, madame, je me mets à vos pieds. LE VIEUX MALADE.

P. S. Je dois pourtant vous dire que j'ai toujours une violente passion pour la reine; et, comme les amants font quelquefois des vers pour leur maîtresse, j'en ai fait pour sa majesté, qui ont été récités dans la fête de Brunoi. Il est vrai que je ne m'en souviens plus; mais en voici d'autres dont on n'a pu faire usage, parcequ'ils sont venus trop tard. On avait imaginé de faire paraître le buste de la reine, porté par des filles qui représentaient

les Graces, et entouré de petits garçons qui figuraient les Amours, et la compagnie tant répétée des Jeux et des Ris. J'avais proposé qu'on mît au-dessous du buste :

Amours, Graces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent :
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer ;
Un moment devant lui vous pouvez folâtrer,
Les Vertus vous le permettent.

Ce dernier vers me paraissait tout-à-fait dans le caractère de la reine. Que le bon Dieu la prenne sous sa sainte et digne garde ! et vous aussi, madame.

LETTRE ĀMDCCXXI.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Fernei, 1er novembre.

Quatre-vingt-deux ans, monsieur, environ quatre-vingt-deux maladies, quatre-vingt-deux et plus de maisons bâties dans un cloaque, voisin d'une ville où je crois que vous êtes né; plus de quatre-vingt-deux injures à moi dites par de bons chrétiens, dans des écrits auxquels on est tenté de répondre, et auxquels il ne faut pas répondre; plus de quatre-vingt-deux petites affaires domestiques : tout cela, monsieur, a retardé la réponsé que je vous dois depuis environ quinze jours :

« Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,
« Ut liber animus sentiat vim carminis. »
PHÈDRE. Prol. du liv. III.

J'ai lu avec bien de l'attention votre *Coriolan*[1] : c'est un ouvrage bien pensé et bien écrit d'un bout à l'autre. Il mérite l'estime de tous les honnêtes gens, qui sentent toutes les difficultés et le mérite de les avoir vaincues. Je ne crois pas qu'il soit possible de tirer une tragédie entière d'un sujet qui n'a qu'une scène, et d'y mieux réussir. Les gens de l'art sur-tout démêlent cet extrême mérite quand ils sont justes. *Bérénice,* dans laquelle il n'y avait qu'un mot à dire, *invitus invitam,* était bien plus aisée à traiter, parceque l'amour est une source inépuisable, et parceque le spectacle est toujours rempli de quinze cents personnes qui aiment ou qui ont aimé, et que, parmi ces quinze cents spectateurs, il n'y a pas un ancien Romain.

Vous avez, dans votre *Coriolan,* comme dans votre *Royaume en interdit*[2], bien des traits qui décèlent une philosophie profonde et hardie. Je me flatte que je trouverai cette philosophie dans votre

[1] * *Coriolan, ou le Danger d'offenser un grand homme;* tragédie en cinq actes et en vers. Paris, 1776, in-8°. (L. D. B.)

[2] * *Lothaire et Valrade, ou le Royaume mis en interdit,* autre tragédie de Gudin; brûlée à Rome par l'inquisition le 28 septembre 1768. (L. D. B.)

Essai sur les progrès des Arts[1]. Je me doute bien que vous n'avez pas un privilége en chancellerie; je vous en félicite, vous et vos lecteurs. Je n'aime pas plus les maîtrises et les jurandes que M. Turgot: je ne crois pas qu'on doive faire viser son esprit par un censeur royal, et que les pensées aient besoin de cire jaune.

Ne doutez pas, monsieur, des sentiments, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

LETTRE ĀMDCCXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 3 novembre.

Mon cher ange, il est vrai que, dans ma quatre-vingt-troisième année, j'avais la folie d'entreprendre un ouvrage au-dessus de mes forces; mais c'était uniquement pour vous plaire. Il faut l'abandonner, et attendre que je rajeunisse. Mon étrange destinée, qui m'a conduit de Paris aux frontières de la Suisse, et qui m'a forcé de changer un petit cloaque affreux en une jolie ville d'un quart de lieue de long, me persécute aujourd'hui, et ne me rajeunit point; elle m'écrase avec les pierres des maisons que j'ai élevées. Mon extrême

[1] * *Aux mânes de Louis XV, ou Essai sur les progrès*, etc. 1776, 2 vol. in-8°. (L. D. B.)

facilité m'a ruiné; l'ingratitude m'a suscité des procès infiniment désagréables; le changement de ministère en France a privé ma colonie de tous les avantages que j'avais obtenus pour elle. Tout le bien que j'avais fait à ma nouvelle patrie est devenu calamité. J'avais mis jusqu'à la dernière goutte de mon sang à cet établissement très utile, sans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire. Mon sang est perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique : voilà une de mes situations.

Une autre tout aussi consolante est une meute de jansénistes qui aboie après moi depuis si longtemps, qui relaie les jésuites Nonnotte et Patouillet, qui me relance dans ma tanière, et qui réveille certains messieurs. Ces chiens me déchirent à mes derniers moments, et je meurs dévoré par les dogues de Jansénius, après avoir été mordu par les renards de Loyola.

Vous m'avouerez, mon cher ange compatissant, qu'il est difficile d'achever un ouvrage de poésie dans de pareilles circonstances.

Je vous prie donc de m'excuser auprès de M. de Thibouville, ainsi que de vous-même. Je vous demande pardon à tous deux d'être si vieux, si malheureux, si malade et si sot : peut-être que tout cela changera. Je me mets à l'ombre de vos ailes, et je vous embrasse bien tendrement de mes faibles bras.

LETTRE ĀMDCCXXIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 5 novembre.

Le triste Bertrand au malingre Raton, salut. Raton, tout malingre qu'il est, fera très bien de continuer à égratigner Gilles Shakspeare, quoique les coups de patte qu'il lui a donnés aient fait couper les vivres à la jeunesse studieuse, *studiosæ juventuti*. Il faut qu'au moins la philosophie et la raison fassent justice dans leur petit domaine, puisqu'elles sont battues à la Nouvelle-York; mais on aura beau faire, cette chienne de philosophie sera, comme le prince d'Orange, souvent battue et jamais défaite.

Quand Gilles Shakspeare aura été duement étrillé, Raton fera très chattement d'en venir aux *Lettres des Juifs portugais*, qui ne valent pas les *Lettres portugaises*, même pour de pauvres diables éreintés comme Raton et Bertrand. Le secrétaire de ces Juifs est un pauvre chrétien, nommé Guénée, ci-devant professeur au collége du Plessis, et aujourd'hui balayeur ou sacristain de la chapelle de Versailles. On dit que ses Lettres lui ont valu quelques pour-boire du cardinal de La Roche-Aymon, un des plus dignes prélats qui soient dans l'Église de Dieu, et à qui il ne manque rien que de savoir lire et écrire. On assure que ce saint Ambroise qui, par humilité, a oublié d'apprendre l'orthographe (ce qui nous a empêchés de lui donner un de nos fauteuils, dont il avait grande envie et nous fort peu); on assure donc que ce Chrysostôme non lettré a représenté au gouvernement que, choisir pour ministre des finances un homme qui ne va pas à la messe, est un crime qui tient de la bestialité: on lui a répondu que sa remon-

trance tenait de la bêtise, et on l'a renvoyé dire sa messe, et Guénée la servir.

Bertrand reçoit journellement de l'ancien disciple de Raton de la prose charmante, et des vers qui ne valent pas tout-à-fait sa prose. Il me mande qu'il m'attend à Berlin l'année prochaine; et Bertrand ira très volontiers faire avec lui de la prose, et même des vers, sur tout ce qui se passe depuis la Nouvelle-York jusqu'au Kamtschatka. En attendant, Bertrand finit ici sa prose à Raton, et l'exhorte à faire main-basse, en vers et en prose, sur les sots, dont ce meilleur des mondes fourmille.

LETTRE ĀMDCCXXIV.

A M. DE VAINES.

6 novembre.

Je suis plus fâché que vous, monsieur. Comment de malheureux écrivains mercenaires de nouvelles osent-ils calomnier votre abdication généreuse? Je voudrais que vous demeurassiez, quand ce ne serait que pour les faire taire. La retraite n'est bonne que pour des malades inutiles comme moi. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vite de la vie qu'on y mène; mais, vous qui avez de la santé, et qui êtes dans la force de l'âge, vous pourriez rester, ce me semble, pour être utile à vous et aux autres. On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineuse dans

tout ce que vous faites; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous occupant toujours; que vous êtes aussi aimable dans la société qu'essentiel en affaires : je conclus que c'est à vous de rester dans Paris et dans votre place.

J'ai écrit à M. le marquis de Condorcet avant de recevoir votre lettre, dont je suis très touché. Je lui ai demandé la permission d'aimer toujours une belle dame qui est née dans mon voisinage, qui a tant contribué à mettre mon squelette en marbre, et qui est très bonne et très estimable*.

Je ne sais si un ancien Romain, sous le portrait duquel j'ai écrit :

« Ostendent terris hunc tantùm fata. »
VIRG., *Æn.*, lib. VI, v. 870.

est à Paris ou à la Roche-Guyon. Quelque part où il soit, je vous supplie de lui faire passer, dans l'occasion, tout ce que je pense et penserai de lui jusqu'au tombeau.

Conservez-moi, monsieur, par justice, l'amitié dont vous m'avez gratifié par générosité.

LE VIEUX MALADE.

* Madame Necker.

LETTRE ĀMDCCXXV.

A M. D'ALEMBERT.

8 novembre.

Vous ne vous vantez pas des faveurs de votre maîtresse, mais elle s'en vante. Le roi de Prusse, mon cher philosophe, m'a envoyé la belle épître qu'il vous a adressée. Je suis, malgré vous, le confident de vos amours; c'est le seul rôle que je puisse jouer à mon âge. Ce redoublement de coquetterie entre vous et Frédéric me fait juger que vous l'irez voir au printemps, comme vous me l'avez mandé. J'espère, si je suis en vie, que Fernei sera une de vos auberges dans votre voyage; mais je ne vous réponds pas que ma vieille et frêle machine puisse durer jusqu'au printemps. Qui sera notre secrétaire pendant votre absence? Il eût été bien nécessaire que M. de Condorcet fût des nôtres. Je me flatte que, si je meurs cet hiver, j'aurai le plaisir de le voir remplir ma place. Je veux même croire que la noble liberté avec laquelle il a écrit ne lui fermerait pas la porte de l'Académie.

Raton vous prie, encore une fois, de lui faire savoir le nom de ce docte janséniste qui a fait imprimer, chez Moutard, trois scientifiques vo-

lumes contre lui, sous le nom de six Juifs. Il me traite comme Antiochus, il me donne six Machabées à combattre. M. de La Harpe, qui a fait un petit extrait, ou plutôt qui a donné une simple notice de son livre, doit savoir le nom de l'auteur. Parlez-en, je vous en prie, à M. de La Harpe. Il est bon de savoir à qui l'on a affaire.

Je suis fâché que M. De Vaines quitte sa place; c'est une très belle action, si elle est absolument volontaire; mais elle me paraît triste pour la littérature. Restez-nous fidèle, mon cher ami:

« Quum tu, inter scabiem tantam et contagia lucri,
« Nil parvum sapias, et adhuc sublimia cures. »
Hor., lib. I, ep. XII.

Souvenez-vous, au printemps, que Fernei est sur votre route. Raton vous embrasse bien tendrement de ses pauvres pattes.

LETTRE ĀMDCCXXVI.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

8 novembre.

Sire, vous m'avez envoyé un ouvrage bien rare, car tout y est vrai. C'est au philosophe d'Alembert à remercier en vers votre majesté philosophique. Hélas! ce ne sont pas mes quatre-vingt-deux ans qui m'empêchent de vous dire en vers que vous

avez raison; c'est que j'éprouve depuis plus de deux mois ce que vous dites dans votre belle épître :

> Et la pourpre et la bure éprouvent le malheur;
> L'un pleure sur le trône; et l'autre, en sa chaumière.

Si je ne pleure pas dans ma chaumière, attendu que je suis trop sec, j'ai du moins de quoi pleurer; messieurs de Nazareth ne rient point comme messieurs du rivage de la mer Baltique; ils persécutent les gens sourdement et cruellement; ils déterrent un pauvre homme dans sa tanière, et le punissent d'avoir ri autrefois à leurs dépens. Tous les malheurs qui peuvent accabler un pauvre homme ont fondu sur moi à-la-fois, procès, pertes de biens, tourments du corps, tourments de ce qu'on appelle ame; je suis absolument *l'autre dans sa chaumière;* mais pardieu, sire, vous n'êtes pas *l'un qui pleurez sur le trône :* vous tâtâtes un moment de l'adversité, il y a bien des années; mais avec quel courage, avec quelle grandeur d'ame vous avalâtes le calice! Comme ces épreuves servirent à votre gloire! comme dans tous les temps vous avez été par vous-même au-dessus du reste des hommes! Je n'ose lever les yeux vers vous du sein de ma décrépitude et du fond de ma misère. Je ne sais plus où j'irai mourir. M. le duc de Wurtemberg régnant, oncle de la princesse

que vous venez de marier si bien, me doit quelque argent qui aurait servi à me procurer une sépulture honnête; il ne me paie point, ce qui m'embarrassera beaucoup quand je serai mort. Si j'osais, je vous demanderais votre protection auprès de lui, mais je n'ose pas; j'aimerais mieux avoir votre majesté pour caution.

Sérieusement parlant, je ne sais pas où j'irai mourir. Je suis un petit Job ratatiné sur mon fumier de Suisse; et la différence de Job à moi, c'est que Job guérit, et finit par être heureux. Autant en arriva au bon homme Tobie, égaré comme moi dans un canton suisse du pays des Mèdes; et le plaisant de l'affaire est qu'il est dit dans la sainte Écriture que ses petits-enfants l'enterrèrent avec alégresse: apparemment qu'ils trouvèrent une bonne succession.

Pardonnez-moi, sire, si, étant devenu presque aveugle comme Tobie, et misérable comme Job, je n'ai pas eu l'esprit assez libre pour oser vous écrire une lettre inutile.

Il est venu dans ma cabane un jeune baron ou comte saxon qui s'appelle, je crois, Gesdorf. Il est très aimable, plein d'esprit et de graces, poli, circonspect. On dit que votre majesté a pris la peine de l'élever elle-même pour s'amuser. Il y paraît; c'est Achille qui élève Phénix, au lieu qu'autrefois Phénix fut le précepteur d'Achille.

Je me mets aux pieds de votre majesté. *De profundis.*

LETTRE ĀMDCCXXVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

10 novembre.

Il ne faut pas s'étonner, monsieur, qu'un pauvre homme houspillé par quatre-vingt-deux ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires désagréables, ait tant tardé à vous répondre. Ma plume n'a pu suivre mon cœur. Je ne sais à présent où vous prendre; mais je présume que vous pouvez être encore chez vous, puisque vous n'avez point passé par votre hôtellerie de Fernei, qui est sur le chemin de Paris. Vous n'auriez pas trouvé la ville de Fernei absolument bâtie et pavée. Elle ne fait que décroître depuis l'aventure de M. Turgot. Les orages de la Cour sont un peu retombés sur nous; il a un peu grêlé sur notre persil. Nous aurions été trop heureux si nous avions été toujours ignorés. Notre désastre ne m'a pas empêché de m'intéresser à la fête que Monsieur a donnée à monsieur son frère et à sa belle-sœur, et même d'y avoir un peu de part.

On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, excepté celle du

jeune Chamfort. Cela ne m'étonne point; ce jeune homme a du talent, de la sensibilité, de la grace, et fait des vers très heureux. Il mérite de l'être, et on dit qu'il ne l'est pas; mais qui l'est, au bout du compte? On dit que c'est M. Necker: il a l'air en effet d'avoir attrapé le gros lot à la loterie de ce monde.

Je vous souhaite bien sincèrement quelqu'un des lots qui viennent immédiatement après. Votre dignité suisse ne me paraît pas suffisante pour vous. Voilà encore un gros lot pour M. de Montbarey; il est, dit-on, secrétaire d'état de la guerre; je ne l'assure pas, car on me l'a dit. Si cela est, tout est double à Versailles, et il y a même bien des cœurs qui le sont. Le vôtre n'est pas de cette espèce; le mien est à vous pour ma vie, et ce n'est pas pour long-temps.

Madame Denis est bien sensible aux marques d'amitié que vous lui donnez.

LETTRE ĀMDCCXXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 novembre.

Mon cher ami, votre vieux malade vit encore, et il en est bien étonné. Il vous aimera tendrement jusqu'à son dernier jour.

Je fais mon compliment au curé de Jarnac sur son goupillon *. Cela est plus fort que l'aventure du révérend père Girard, et ne fera pas tant de bruit. Ce n'est pas assez d'être excessivement fou, libertin, et fanatique, pour se faire une grande réputation, il faut encore venir à propos. Il faut être janséniste ou jésuite. Ils sont passés de mode. Les Gilles d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la Foire.

Jouissez, mon respectable ami, d'une vie tranquille et honorée dans votre heureuse retraite. Fernei, que vous avez vu un vilain hameau, est devenu une ville d'un quart de lieue de long. Je ne sais comment cela s'est fait; je sais seulement que cela m'a ruiné; mais il est plaisant qu'un homme aussi chétif que moi se soit donné le plaisir de bâtir une ville.

Je vous embrasse de mes faibles bras le plus tendrement du monde.

LETTRE ĀMDCCXXIX.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 novembre.

Je n'ai fait qu'entrevoir M. de Toulongeon. Il

* Ce curé enseignait assez drôlement le catéchisme aux petites filles de sa paroisse.

m'a donné, monsieur, la plus grande envie de sa charmante société; mais mon âge et mes maux ne me l'ont pas permis. Je ne suis plus de ce monde. Je m'intéresserai tendrement à vous jusqu'à mon dernier moment; mais à quoi cela sert-il? Je suis *prensans nequicquam umbras et multa volens dicere* [1]; et je suis réduit à ne rien dire.

M. de Toulongeon m'a paru infiniment aimable et bien digne de votre amitié. Il a les graces, la politesse, les talents que je vous ai connus. Avec tout cela on n'est pas toujours heureux. Il y a, comme vous savez, une distance immense entre être heureux et être aimable. Je suis consolé en apprenant que vous passez votre vie avec M. de Saint-Lambert; mais j'ai peur que l'hiver ne vous sépare. Il n'y a que nous autres ours des Alpes et du mont Jura qui passions notre vie à la campagne. Les beaux oiseaux de vos cantons doivent se retirer à la ville quand les feuilles sont tombées.

« Mihi jam non regia Roma,
« Sed vacuum Tibur placet, aut imbelle Tarentum. »
HOR., lib. I, ep. VII, v. 44.

Je suis très touché, monsieur, de votre souve-

[1] « Prensantem nequicquam umbras, et multa volentem
« Dicere. »
VIRG., *Georg.*, lib. IV, v. 501.
(L. D. B.)

nir. Vos bontés pour moi rappellent mon ancienne sensibilité; elle ne finira qu'avec mes jours.

« Posthume, Posthume!
« Labuntur anni. »
HOR., II, od. XIV.

J'aime à citer Horace à un homme de sa famille.

Mille tendres respects.

LETTRE ĀMDCCXXX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 novembre.

Nos malheurs, madame, commencèrent lorsque vous nous quittâtes, et ils ont redoublé bien cruellement. Nos colons, persécutés et presque détruits, ont présenté une requête au roi, et l'ont envoyée à monseigneur le prince de Condé. Cette requête n'est autre chose que le cri des gens qu'on écorche. Le prince a promis de faire donner cette requête à M. le contrôleur-général par M. de La Touraille, gentilhomme de sa chambre; mais, si notre commandant voulait bien lui-même dire un mot à M. le contrôleur-général, ce serait, je crois, le moyen de nous sauver. Je me borne à demander qu'on ne nous demande rien d'ici à six mois. M. le contrôleur-général peut bien aisément

engager M. de Boullogne à ne nous point poursuivre. Ce petit délai obtenu nous ferait peut-être éviter notre ruine entière. J'ai donné jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour construire cette ville, qui a été honorée un moment d'un hôtel de Saint-Julien. Je vois que tout va être détruit, et que je n'aurai pas de quoi me faire enterrer dans un coin d'une des rues de la ville que j'ai bâtie.

L'intendant de la province semble ne nous pas favoriser. Nous voudrions avoir son subdélégué pour protecteur auprès de lui, et nous n'osons nous en flatter. La moitié des ouvriers étrangers nous quitte, l'autre moitié tremble et est prête à fuir. On m'accable de procès de tous les côtés : voilà mon état ; mais, si vous me conservez vos bontés, je mourrai moins désespéré.

Quelle différence, bon Dieu ! entre la situation où nous étions sous M. le duc de Choiseul, et le désastre que nous éprouvons aujourd'hui ! Son extrême générosité et ses grandes vues s'étendirent sur nous, et nous l'avons attesté à la postérité dans l'inscription d'un obélisque que nous élevions à Fernei, et qui lui est dédié. Il me suffit qu'il soit instruit de notre reconnaissance. Je n'ai jamais osé lui écrire, parce qu'il m'avait expressément défendu, par M. de Laponce, de lui écrire dans sa retraite. Le comble de mes chagrins est de mourir sans savoir s'il daigne encore se res-

souvenir de moi. Ayez la bonté de lui parler du moins de mon obélisque, je vous en conjure. Je suis, comme j'ai toujours été, entre le lac de Genève et le mont Jura, ayant en perspective les neiges éternelles des Grandes-Alpes, ignorant tout ce qui se fait chez vous, à mon ordinaire. Je ne sais pas plus de nouvelles de la Cour sous ce règne que sous l'autre; mais, soit que M. le duc de Choiseul tienne sa cour à Chanteloup, soit qu'il la tienne à Paris, je vous demande en grace de me mettre à ses pieds. Je ne suis pas plus instruit du procès de M. de Richelieu que de celui de Beaumarchais. Je sais seulement, madame, que je vous suis très tendrement, très respectueusement dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie, et que je vous donne la préférence sur cette madame d'Hacqueville, qu'on tient toujours pour la grand'tante de la reine, et pour la veuve du fils de Pierre-le-Grand. Si vous m'écrivez un petit mot, je serai consolé; si vous m'oubliez, je ne me consolerai jamais; mais je ne vous en dirai rien.

LETTRE ĀMDCCXXXI.

A M. D'ALEMBERT.

18 novembre.

Mon très cher philosophe, on m'engage à vous prier de faire donner à M. l'abbé d'Espagnac la charge de panégyriste de saint Louis pour l'année prochaine. Si vous le pouvez, vous ferez une bonne action, dont je vous serai très obligé. S'il est vrai que vous soyez déja engagé avec un autre concurrent, je retiens place pour l'année suivante. Ce jeune abbé d'Espagnac a eu les honneurs d'accessit à l'apothéose du maréchal de Catinat. Il a beaucoup d'esprit, il est né éloquent; car, à mon avis, il faut naître éloquent comme naître poëte. Son père est un homme d'un rare mérite; il est, de plus, neveu d'un conseiller de grand'chambre, qui rabat quelquefois les coups que le fanatisme porte à cette philosophie tant persécutée.

Raton joue actuellement avec la souris nommée Guénée, mais ses pattes sont bien faibles. Je ne sais si ce combat du chat et du rat d'église pourra amuser les spectateurs. Le parti du rat est bien fort; il est toujours prêt à étrangler Raton, et on viendrait le prendre dans sa chatière, si on

ne disait pas quelquefois que ce n'est pas la peine, et que Raton est mort, ou autant vaut.

J'ai lu les deux lettres bien étonnantes que vous avez reçues d'un grand roi, plus étonnant encore. Le petit billet du marquis de Condorcet à M. de La Harpe rend la philosophie bien respectable; je ne sais point de plus belle époque pour elle. En vérité il n'y a rien au-dessus de la considération dont vous jouissez; c'est là ce qui doit faire frémir le fanatisme : il est écrasé sous votre char de triomphe.

Une autre gloire pour la philosophie, c'est que M. de Condorcet paraît tranquille dans les révolutions ministérielles. Je voudrais bien savoir de vous ce qu'il fait et ce qu'il pense.

Je voudrais bien encore que M. De Vaines restât en place. Je voudrais bien aussi que vous me mandassiez votre avis sur tout cela, si vous avez un moment de loisir. Les pattes de Raton se raniment un moment pour vous embrasser le plus tendrement du monde.

LETTRE ĀMDCCXXXII.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Fernei, 18 novembre.

Monsieur, je reçois, le 16 novembre, la lettre

dont vous m'avez honoré, datée du 7. Je réponds aujourd'hui, lundi 18, parceque la poste ne partait pas hier, jour du dimanche. Je réponds pour vous dire que je suis enchanté des ordres que vous me donnez. J'écris sur-le-champ à mes amis de l'Académie, et sur-tout à M. d'Alembert. Je ne doute pas que le héros malheureux qui mourut devant Tunis ne fît autant d'honneur à monsieur votre fils [1] que lui en a fait le héros heureux mort à Saint-Gratien [2].

S'il est vrai que l'Académie se soit engagée avec un autre pour l'année 1777, je retiens place pour l'année suivante; et si le délabrement de ma machine ne me permet pas de vivre jusqu'en 1778, je prie du moins qu'on ait égard à ma dernière volonté. Cette dernière volonté, monsieur, sera de vous témoigner, autant que je le pourrai, le respectueux attachement, l'estime, et la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

[1] * L'abbé d'Espagnac (fils du baron), qui avait obtenu le second accessit pour l'éloge de Catinat, desirait prononcer le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française, qui choisissait l'orateur. (L. D. B.)

[2] * Le maréchal de Catinat. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCCXXXIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 23 novembre.

Nos lettres, mon cher maître, se sont croisées sans doute. Vous avez dû recevoir, peut-être le même jour que vous m'avez écrit, celle où je vous apprenais le nom du pauvre chrétien devenu juif, qui voudrait vous faire circoncire bien plus que le prépuce, s'il en était le maître. Je vous ai dit qu'il se nomme Guénée, ci-devant professeur de basses classes dans un collége de Paris, et aujourd'hui sous-sacristain de je ne sais quelle chapelle à Versailles. Je vous apprenais aussi, dans ma lettre, les nouvelles galanteries du roi de Prusse, et les vers qu'il m'a adressés. Mon projet est bien en effet de l'aller voir au printemps prochain, et de passer l'été avec lui. En allant ou en revenant, j'irai vous embrasser. M. de Condorcet a lu, à la rentrée de la Saint-Martin, un éloge charmant du père Leseur, un des deux minimes commentateurs de Newton et ami de notre pauvre père Jacquier. Vous savez le triste état où est madame Geoffrin depuis trois mois. Sa fille, madame de La Ferté-Imbault, vendue à la cabale dévote, dont elle est la servante, a trouvé moyen d'écarter d'auprès de sa mère tous ses anciens et meilleurs amis, à commencer par moi. Elle m'a écrit à ce sujet une lettre qui ne vaut pas celles du roi de Prusse, mais qui est une pièce rare pour l'insolence et la bêtise. Croiriez-vous que je ne sais quelle canaille vient de faire imprimer une comédie intitulée *le Bureau d'esprit*, où cette pauvre femme mourante est fort dénigrée, à la vérité si platement, que cela ne se peut lire? On m'assure que cette rapsodie se trouve chez votre protégé Moureau, sur le

quai de Gèvres. Ces libraires vendent de tout pour gagner de l'argent. O que de canailles, grandes et petites, dans ce meilleur des mondes possibles! Ce que je trouve de plus fâcheux, c'est qu'il fait un temps du diable, et qu'il faut attendre six mois les beaux jours pour vous aller voir. Adieu, mon cher et illustre et ancien ami; je vous embrasse *corde et animo*.

LETTRE ĀMDCCXXXIV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 25 novembre.

J'ai été affligé de votre lettre, et je ne saurais deviner les sujets de chagrin que vous avez. Les gazettes sont muettes; les lettres de Genève et de la Suisse n'ont fait aucune mention de votre personne; de sorte que je devine en gros que l'*inf*..., plus *inf*... que jamais, s'acharne* à persécuter vos vieux jours. Mais vous avez Genève, Lausanne, Neuchâtel dans le voisinage, qui sont autant de ports contre l'orage.

Je ne devine pas les procès perdus. Vous avez la plupart de vos fonds placés à Cadix: il est sûr que la juridiction de l'évêque d'Annecy ne s'étend pas jusque-là.

Vous aurait-on chagriné pour les changements que vous avez introduits dans le pays de Gex? La valetaille de Plutus se serait-elle liguée avec les charlatans de la messe pour vous susciter des affaires? Je n'en sais rien; mais voilà tout ce que l'art conjectural me permet d'entrevoir.

En attendant j'ai écrit dans le Wurtemberg pour vous donner assistance pour une dette qui m'est connue. Je crois

* Je devine en gros que plus que jamais on s'acharne.... (*Édit. de Berlin.*)

cependant vous devoir avertir que je ne suis pas trop bien en cour chez son altesse sérénissime. On fera néanmoins ce qu'on pourra. Il est singulier que ma destinée ait voulu me rendre le consolateur des philosophes. J'ai donné tous les lénitifs de ma boutique pour soulager la douleur de d'Alembert. Je vous en donnerais volontiers de même, si je connaissais votre mal à fond. Mais j'ai appris d'Hippocrate qu'il ne faut pas se mêler de guérir un mal avant de l'avoir bien examiné et étudié. Ma pharmacie est à votre service: il vaudrait mieux que vous n'en eussiez pas besoin. En attendant, je fais des vœux sincères pour votre contentement et votre longue conservation. *Vale.* FÉDÉRIC.

P. S. Bon Dieu! quelle cruauté de persécuter la vieillesse d'un homme qui illustre sa patrie, et sert de plus grand ornement à notre siècle! Quels barbares!

LETTRE ĀMDCCXXXV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 novembre.

Votre lettre du 18 de novembre, mon cher marquis, me donne bien des consolations et bien des encouragements. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que vous voulez. Les affaires, les procès, les intérêts de notre petite province, sont venus augmenter le trouble où était ma pauvre petite cervelle de quatre-vingt-trois ans. Si ces orages s'apaisent, je suis à vous; s'ils me noient, bonsoir, messieurs.

Voilà donc mademoiselle Sainval une actrice sublime, supérieure à mademoiselle Dumesnil. Le rôle qu'on lui préparait dans la pièce dont vous me parlez ne me paraissait guère dans un genre digne d'elle. Il ne visait pas à l'héroïque et aux grands mouvements du théâtre; et il y avait, ce me semble, une catastrophe fort hasardée. Je crois que j'aurais de la peine à bien traiter ce sujet, si je n'avais que trente ans. Jugez donc ce qui m'arrivera à mon âge.

Le seul mérite de cet ouvrage serait d'être entièrement neuf, et peut-être de n'être pas mal écrit; mais une nouveauté froide n'est pas ce qu'il faut: vous voudriez de grands intérêts, des passions violentes, et tout le grand attirail de Melpomène. Ma foi, cherchez ailleurs; je ne crois pas qu'il me reste aucune de ces étoffes-là dans mon magasin.

Ce que je vous dis là doit être pour M. d'Argental comme pour vous. Je ne puis lui écrire aujourd'hui : une demi-douzaine d'affaires très désagréables me tiraille de tous côtés. Voilà ce que c'est d'avoir eu l'insolence de bâtir une petite ville dans un endroit qui n'était fait que pour des grenouilles.

Connaîtriez-vous, par hasard, M. de Boullogne, l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous sa maîtresse, ou sauriez-vous comment on s'y prend

pour obtenir quelque chose de lui? Je vous serais très obligé de lui dire, ou de lui faire dire, qu'il ne faut pas écraser une colonie d'étrangers, devenue très utile au royaume.

Vous devriez bien me mander pourquoi madame de Polignac, accompagnée de madame Thierry, est partie précipitamment de Fontainebleau. Vous me direz que je suis bien curieux; mais j'aime bien mieux encore des nouvelles du *tripot*. Je n'en peux plus, et je suis pourtant à vos ordres.

LETTRE ĀMDCCXXXVI.

A M. VASSELIER.

A Fernei, 2 décembre.

Le vieux malade soupçonne l'Italien dont M. Vasselier lui a parlé d'être un méchant cocu. Il est bon d'apprendre à vivre à ces gens-là. Nous espérons que ce cocu sera roué avant qu'il soit peu. Vous saurez, pour faire la contre-partie, qu'un officier de la reine ayant le malheur d'être le plus laid qui fût à Fontainebleau, et la reine s'étant expliquée sur sa laideur, quitta la Cour il y a environ quinze jours, et alla dans sa maison de Paris, rue des Blancs-Manteaux, se jeter dans son

puits, avec une grosse pierre au cou. Ce n'est pas là l'opéra-comique de *la Belle et la Bête*[1].

Outre la petite boîte pour Bourg, je recommande à vos bontés les incluses et une boîte pour Marseille.

LETTRE ĀMDCCXXXVII.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

4 décembre.

J'ai toujours dit, monsieur, qu'il y a de vrais Français parmi les Welches. Ce sont ces Français-là qui ont mis leur bonheur à lire *la Félicité publique*. Cet ouvrage deviendra le catéchisme de toute la jeunesse de France qui voudra s'instruire à bien penser et à bien parler. Ce que cet ouvrage sur-tout a d'utile, c'est qu'on y apprend à connaître le gouvernement et le vrai génie des peuples de l'antiquité qui valent la peine d'être connus. Rollin ne peut servir qu'à former un petit janséniste, enthousiaste, ignorant, et phrasier : le livre de *la Félicité publique* peut former un homme d'état.

Je ne savais pas, monsieur, qu'on imprimât un supplément à la grande *Encyclopédie*, et je vois

[1]* *Zémire et Azor*, par Marmontel, d'après le conte de *la Belle et la Bête*. (L. D. B.)

avec douleur que ce supplément est soumis à la révision de quelques cuistres de la littérature qui ne seraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie de Paris *. Faut-il qu'il y ait toujours en France un mélange si bizarre de ce qu'il y a de meilleur au monde et de plus méprisable !

Ce qu'on appelle le jansénisme serait une inondation de barbares, si on le laissait faire. C'est une faction d'énergumènes atroces, encouragée par le prétexte toujours subsistant de soutenir les droits de la nation contre les anciennes usurpations de Rome, et qui, dans le fond, voudrait faire brûler le sens commun en place de Grève.

Les presbytériens d'Angleterre et les anabaptistes de Munster n'ont jamais été si dangereux que ces marauds-là : ils sont et ils seront toujours soutenus par quelques pédants en robe qui ne peuvent avoir un reste de crédit qu'en armant continuellement le fanatisme contre la raison.

Rien ne peut mieux soutenir cette pauvre raison qu'un homme de votre nom et de votre génie. Les jansénistes ont trouvé dans le siècle passé des hommes de considération qui les ont protégés,

* M. de Chastellux avait fait, pour le *Supplément de l'Encyclopédie*, l'article BONHEUR PUBLIC : il fut rayé à la censure par l'abbé Foucher, qui dit que cet article « était rempli de la philosophie moderne, et que le mot de *Dieu* ne s'y trouvait pas une fois. »

uniquement pour avoir le plaisir d'être chefs de parti : le temps d'une ambition plus noble est venu. Vous êtes appelé à un beau ministère, celui de rendre sages et heureux les gens qui seront dignes d'être l'un et l'autre.

Continuez, combattez à la tête d'une troupe invincible que le fanatisme peut faire taire quelquefois, mais qu'il ne peut empêcher de penser. Comptez-moi, je vous en prie, monsieur, parmi les penseurs qui vous sont attachés avec le plus d'estime, de respect, et d'amitié.

LETTRE ĀMDCCXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre.

Mon cher ange, depuis votre lettre consolante, datée du 19 de novembre, je n'ai pu me mettre à l'ombre de vos ailes. J'ai été et je suis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province, par la ruine dont ma colonie me menace, par l'oubli total de madame de Saint-Julien, qui renonce à ses amis en hiver, et qui ne s'en souvient qu'en été.

Je conviens avec vous que le jansénisme est passé de mode, et que personne ne se soucie si les cinq propositions sont dans le livre d'un ennuyeux

Flamand[1] ; mais il y a des gens qui ont été autrefois jansénistes, qui ont aujourd'hui une petite place à Versailles, et qui font imprimer des trois volumes contre les fidèles. Ils se déguisent en juifs pour nuire aux meilleurs chrétiens du monde. Leur cabale est dangereuse, et peut faire beaucoup de mal. Vous savez que trois ou quatre vieux jansénistes du Parlement ont persécuté, au commencement de cette année, une espèce de petit philosophe, nommé De Lisle. Les chiens enragés ne mordent pas toujours, mais ils peuvent mordre. Je n'ai été que trop mordu dans mon temps, et ces morsures-là laissent toujours de profondes cicatrices.

Au lieu de m'aller baigner dans la mer, j'ai donc pris le parti de m'amuser à quelque chose qu'on ne fait guère à quatre-vingt-trois ans. Mais, quand je vous montrerai ces facéties[2], vous me direz que je suis véritablement un enragé qui ai voulu manger sans avoir de dents, et danser sans avoir de jambes.

M. de Thibouville m'a mandé que mademoiselle Sainval n'avait point du tout réussi dans la Cléopâtre de *Rodogune*. Notre nation serait-elle devenue à la fin raisonnable? aurait-on senti enfin,

[1] * Janssen ou Jansénius, évêque d'Ypres. (L. D. B.)

[2] * *Un Chrétien contre six Juifs.* MÉLANGES HISTORIQUES, tome III. (L. D. B.)

au bout de cent ans, que ce rôle de Cléopâtre n'est point du tout dans la nature; que tout ce qu'elle dit et tout ce qu'elle fait est contre le bon sens; que c'est elle qui est une enragée, qui fait continuellement des confidences inutiles de tous ses crimes faits et à faire à une demoiselle suivante qu'elle appelle gaupe et butorde? Pour moi, je n'ai jamais vu quatre plus mauvais actes, et la moitié du cinquième, préparer plus détestablement une dernière scène admirable.

Après vous avoir prononcé ces blasphèmes, je dois jeter dans le feu ce que j'avais commencé. Je dois sentir qu'il est aussi difficile de faire une bonne tragédie que de raccommoder nos finances. Je ne dois plus m'occuper que de vous aimer et de ne rien faire.

Mais que je voudrais être auprès de vous, mon cher ange!

LETTRE ĀMDCCXXXIX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Fernei, 5 décembre.

Je reçois, madame, votre lettre datée du 22. Si elle parvient à la postérité, les commentateurs disputeront sur le mois et sur l'année; mais notre petite colonie et moi nous attestons qu'au 22 no-

vembre 1776 vous nous avez comblés de bontés et de très bons raisonnements.

Puisque vous daignez voir la requête assez inutile de nos colons, la voici. Elle a été donnée à M. de Boullogne par MM. de Fourqueux et de Trudaine. Elle peut avoir été recommandée à M. le contrôleur-général par M. le prince de Condé. Elle peut avoir été oubliée de tout le monde, sur-tout dans le temps où l'on était occupé de l'établissement d'un nouveau ministère. Ce qui peut nous arriver actuellement de plus favorable, c'est qu'on nous oublie.

Malheureusement messieurs les fermiers-généraux ne songent que trop à nous. Ils sont très attentifs à leurs trente mille francs; ce n'est que cinq cents francs par an pour chacun de ces messieurs; mais ils ne négligent rien. La province est sur le point d'être écrasée par un impôt très lourd et très inégal dont on la charge. Non seulement on a travaillé à la répartition de cet impôt, mais à assurer des honoraires à celui qui est principalement chargé d'arranger notre ruine, et qui a seul tous les districts dans sa main. Il n'y avait qu'un moyen de nous sauver, c'était d'obtenir du sel de messieurs de Berne, et d'emprunter de l'argent de quelque homme de bonne volonté. Au moyen de cet argent emprunté, et du bénéfice de ce sel de Berne, nous allions payer messieurs des fermes-

générales sans aucuns frais, et la province était libre. J'avais le bonheur de prêter ces dix mille écus, tout ruiné que je suis, et j'étais d'accord avec nos états. Qu'a-t-on fait pendant ce temps-là? on a suscité un homme inconnu, nommé Rose, ci-devant déserteur de la légion de Condé, aujourd'hui garde-magasin pour les intérêts du roi, dans les ateliers de Racle. Cet homme, employé secrétement, est allé à Berne solliciter, en son propre et privé nom, la concession de six mille quintaux de sel. Il n'avait pas un sou pour les payer, mais il était bien cautionné.

Messieurs des états, se voyant ainsi supplantés par un homme sans aveu, se sont plaints au subdélégué, qui est, comme vous savez, syndic, maire, trésorier, et fermier des terres du roi à Versoix, etc., etc. Messieurs, leur a-t-il dit, M. Rose est un galant homme; il lui est permis d'acheter du sel où il voudra, mais cela n'est pas permis à vous autres. Vous ne pouvez faire un traité avec une puissance étrangère sans la permission du roi. — Quoi! monsieur, ce qui est permis à un déserteur ne le serait point à une province? — Non, messieurs; croyez-moi, écrivez au ministre des finances et au ministre des affaires étrangères. Les pauvres rats croient Rominagrobis; ils écrivent aux ministres. Les ministres tout étonnés consultent les fermiers-généraux. Ceux-ci répon-

dent qu'on ne peut demander du sel de Berne que pour le verser dans les provinces de France limitrophes, et qu'il faut prévenir ce crime de haute trahison. En conséquence, le ministère mande à l'ambassadeur du roi, en Suisse, d'empêcher que messieurs de Berne ne donnent un litron de sel à la province de Gex. Ainsi les états ont été privés du secours sur lequel ils comptaient; ils se sont eux-mêmes coupé la gorge et la bourse en croyant Rominagrobis, et en demandant au ministère de France une permission qu'ils auraient pu prendre, en vertu de l'édit du roi, sans consulter personne. Rominagrobis actuellement se moque d'eux, établit son impôt, établit ses honoraires, met à part une somme considérable pour le receveur-général de Berne, Bugey, Valromey, et Gex, auquel il faudra porter humblement notre contribution, dont il comptera comme il voudra avec messieurs de la Ferme.

> Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.
>
> CORNEILLE, *Cinna*, acte I, sc. III.

Nous sommes perdus, et il ne faut pas nous plaindre. Si nous crions, on nous enverra soixante bureaux de commis, au lieu de trente que nous avions, et on nous mettra un bâillon à la bouche. Quelques uns de nos étrangers, qui ont acheté des maisons à Fernei, vont les abandonner, et

nous sommes menacés d'une destruction totale, nous et notre obélisque, et la belle inscription latine que nous voulions y graver pour l'amusement des savants qui vont à Gex.

Si vous voulez, madame, je vous conterai encore que, lorsque j'étais pétrifié de ces désastres, j'ai reçu une lettre de M. le duc de Wurtemberg, qui me doit cent mille francs, et qui me mande qu'il ne peut me payer un sou qu'au commencement de l'année 1778. Il y a dans ce procédé je ne sais quoi de digne de la grandeur d'un roi de France; et ce qu'il y a de bon, c'est que sûrement je serai mort de vieillesse et de misère; et ceux qui ont bâti mes maisons seront morts de faim avant l'an de grace 1778. M. Racle se tire d'affaire par son génie, indépendamment des rois et des princes; il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui paient.

Il y a bien loin de tout cela, madame, à la petite drôlerie dont vous avez vu l'esquisse. Je n'ose vous en parler. Il faut avoir vingt-cinq ans pour faire de ces plaisanteries-là, et j'en ai quatre-vingt-trois. J'en suis plus fâché que de toutes les traverses que j'essuie. Je me réfugie sous les ailes de mon brillant papillon, et sous l'égide de ma philosophe, avec le plus tendre respect.

LETTRE ĀMDCCXL.

A M. DE VAINES.

6 décembre.

J'use, monsieur, de la permission que vous m'avez donnée. Voici deux paquets que je recommande à vos extrêmes bontés : l'un est pour M. de Condorcet; l'autre pour mon pauvre neveu, jadis conseiller du Parlement de passade.

Je souhaite toujours que votre place de chef de bureaux ne soit point de passade.

Agréez, monsieur, les sincères remerciements du très vieux malade.

LETTRE ĀMDCCXLI.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

6 décembre.

Je suis toujours fâché, monsieur, quand je vois que dans le *Journal de Politique et de Littérature* la politique tient tant de place, et la littérature si peu. Je vous avoue que j'aime beaucoup mieux de bons vers et une pièce d'éloquence que toutes les nouvelles du Nord et du Midi, qui sont détruites le lendemain par d'autres nouvelles.

Il est vrai que cette partie, qu'on nomme politique, est écrite par un homme supérieur; mais permettez-moi de préférer les belles-lettres, qui bercent ma vieillesse, aux intérêts des princes, auxquels je n'entends rien.

Les dissertations de M. de La Harpe n'ont, à mon gré, qu'un seul défaut, c'est d'être trop courtes. Je trouve chez lui une chose bien rare; c'est qu'il a toujours raison, c'est qu'il a un goût sûr. Et pourquoi se connaît-il si bien en vers? c'est qu'il en a fait d'excellents.

Les gens instruits, et disant leur avis, pleuvent de tous côtés; mais où trouver des hommes de génie qui veuillent bien se consacrer au triste et dangereux métier d'apprécier le génie des autres? L'abbé Desfontaines n'était pas sans esprit et sans érudition; mais il avait malheureusement traduit les Psaumes en vers français. La destinée de cet ouvrage, entièrement ignoré, altéra son humeur et son goût, qui devinrent aussi dépravés que ses mœurs. L'auteur de *Mélanie* n'est pas dans ce cas. Si Racine a laissé quelques héritiers de son style, il m'a paru qu'il avait partagé sa succession entre M. de La Harpe et M. de Chamfort.

Je n'ai point vu le *Moustapha*[1] de ce dernier, et je suis fâché qu'on s'appelle Moustapha; mais je

[1] * La tragédie de *Mustapha et Zéangis*. (L. D. B.)

me souviens d'une jeune Indienne qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne : car, voyez-vous, sans Racine, point de salut. Il fut le premier, et long-temps le seul, qui alla au cœur par l'oreille.

« Componit furtim subsequiturque decor. »

A propos, il faut que vous jugiez entre le duc de La Rochefoucauld et Confucius qui des deux a le mieux défini la gravité. Le seigneur français a dit : « La gravité est un mystère de corps, inventé « pour cacher les défauts de l'esprit ; » le seigneur chinois a dit : « La gravité n'est que l'écorce de la « sagesse, mais elle la conserve. »

Je ne veux et je n'ose avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre.

LETTRE ĀMDCCXLII.

A M. D'ALEMBERT.

8 décembre.

C'est à votre lettre du 30 de novembre, mon très cher philosophe, que je réponds aujourd'hui, et nous ne nous croiserons plus. Je vous remercie de votre bonne volonté pour l'apprenti-prêtre et apprenti-évêque d'Espagnac. J'ai quelque lieu

d'espérer qu'un jour il sera un prélat assez philosophe. Vous pouvez lui confier saint Louis pour l'année 1778. Je crois qu'il a trop d'esprit pour justifier les croisades devant l'Académie. Il me semble qu'il avait parlé de la philosophie de Catinat avec effusion de cœur.

Luc est un singulier corps. Profitez de l'extrême envie qu'il a de vous plaire. Il serait homme à faire comme Hume, si on avait le malheur de le perdre.

Le secrétaire juif nommé Guénée n'est pas sans esprit et sans connaissances; mais il est malin comme un singe, il mord jusqu'au sang, en fesant semblant de baiser la main. Il sera mordu de même. Heureusement un prêtre de la rue Saint-Jacques, desservant d'une chapelle à Versailles, qui se fait secrétaire des Juifs, ressemble assez à l'aumônier Poussatin* du comte de Gramont. Tout cela fait rire le petit nombre de lecteurs qui peut s'amuser de ces sottises.

Savez-vous bien que nos ennemis sont déchaînés contre nous d'un bout de l'univers à l'autre? Connaissez-vous le jésuite Ko**, résidant actuellement à Pékin? C'est un petit Chinois, enfant trouvé, que les jésuites amenèrent, il y a environ vingt-cinq ans, à Paris. Il a de l'esprit; il parle

* Voyez les *Mémoires de Gramont*, chap. VIII.

** Voltaire a parlé de Ko dans le DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

français mieux que chinois, et il est plus fanatique que tous les missionnaires ensemble. Il prétend qu'il a vu beaucoup de philosophes à Paris, et dit qu'il ne les aime, ni ne les estime, ni ne les craint; et où dit-il cela? dans un gros livre dédié à monseigneur Bertin. Il paraît persuadé que Noé est le fondateur de la Chine. Tout cela est plus dangereux qu'on ne pense. Son livre, imprimé à Paris chez Nyon, ne peut être connu de mon grand poëte Kien-long, empereur de la Chine; et il est difficile de l'en instruire. Les jésuites qu'il a eu la bonté de conserver à Pékin sont plus convertisseurs que mathématiciens; ils aiment à travailler de leur métier. Il ne faut que deux ou trois têtes chaudes pour troubler tout un empire. Il serait assez plaisant d'empêcher ces marauds-là de faire du mal à la Chine. On pourrait y parvenir par le moyen de la cour de Pétersbourg; mais commençons par songer à Paris.

Raton se jette en mourant entre les bras de Bertrand.

LETTRE ĀMDCCXLIII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, le 9 décembre.

Sire, il n'est pas étonnant qu'un homme qui a

passé sa vie à barbouiller du papier contre ceux qui trompent les hommes, qui les volent, et qui les persécutent, soit un peu poursuivi par ces gens-là sur la fin de ses jours. Il est encore moins étonnant que le Marc-Aurèle de notre siècle prenne pitié de ce vieil Épictète. Votre majesté daigne me consoler, d'un trait de plume, des cris de la canaille superstitieuse et implacable.

J'ai pris la liberté de déposer à vos pieds les raisons qui m'avaient privé long-temps de l'honneur de vous écrire, et parmi ces raisons, la première a été la nécessité où je suis réduit d'être un petit Libanius qui répond aux Grégoire de Nazianze et aux Cyrille.

La fourmilière que je fais bâtir dans ma retraite, et qui est rongée par les rats de la finance française, était le second motif de ma douleur et de mon silence, et l'oubli de votre ancien pupille M. le duc de Wurtemberg était le troisième.

Dans le chaos des petites affaires qui dérangent les petites têtes, je n'osais pas, à mon âge, écrire à votre majesté; je tremblais de radoter devant le maître de l'Europe.

La même main qui instruit les rois et qui console d'Alembert daigne aussi s'étendre pour moi. Votre majesté est trop bonne d'avoir bien voulu écrire un mot en ma faveur dans le Wurtemberg; c'est malheureusement dans le comté de Mont-

béliard qu'est ma dette, et cette principauté de Montbéliard ressortit au parlement de Besançon : ce sont des affaires qui ne finissent point, et moi je vais bientôt finir. M. le duc de Wurtemberg me donne aujourd'hui sa parole de me satisfaire dans le courant de l'année prochaine; sa régence me doit cent mille francs; cela ruine un homme qui se ruinait déja à faire bâtir une petite ville. Mais il faut que je prenne patience, et que j'attende le paiement de M. le duc de Wurtemberg, ou la mort qui paie tout.

Je mets mes misères aux pieds de votre majesté, puisqu'elle daigne me l'ordonner. La postérité rira si elle sait jamais qu'un chétif Parisien a conté ses affaires à Frédéric-le-Grand, et que Frédéric-le-Grand a daigné les entendre.

On vient d'imprimer à Paris un livre assez curieux sur la littérature de la Chine, sa religion, et ses usages. La plus grande partie de ce livre est composée par un Chinois, que les jésuites dérobèrent à ses parents dans son enfance, et qui a été élevé par eux à leur collége de Paris : il parle français parfaitement; mais malheureusement c'est un jésuite lui-même, et c'est le plus insolent énergumène qui soit parmi eux; il a la rage du *contrains-les d'entrer*. Le scélérat est capable de bouleverser l'empire. Je me flatte que si votre écolier en poésie, et votre très plat écolier Kien-long, est instruit

enfin de ce fanatisme qui couve dans sa ville capitale, il enverra bientôt tous ces convertisseurs en Occident.

Daignez conserver, sire, vos bontés pour ma vieille ame, qui va bientôt quitter son vieux corps.

LETTRE ĀMDCCXLIV.

A M. DE TRUDAINE.

A Fernei, 10 décembre.

Monsieur, il faut que cette fois-ci je vous amuse ou vous ennuie par le récit des tribulations de votre petite province de Gex. Cette historiette sera pour M. de Fourqueux comme pour vous, après quoi je vous supplierai de jeter au feu ma relation.

Dès le commencement de cette année, nosseigneurs des états de Gex songèrent à faire un fonds qui pût fournir trente mille francs à nosseigneurs des fermes-générales, et tremblèrent. Le parlement de Dijon, dont un membre principal, originaire du pays de Gex, y avait acheté beaucoup de biens ruraux, avait en conséquence déterminé le parlement à faire au roi des remontrances; et, dans ces remontrances, on avait supposé que l'industrie du pays de Gex était d'un rapport infiniment plus grand que le fonds des terres. Sur ce

faux exposé, le roi avait donné une déclaration par laquelle l'industrie paierait le tiers de ce que paieraient les terres, pour compléter la somme de trente mille francs due à la ferme-générale, et pour acquitter d'autres dettes de la province.

Il fallait donc trouver pour dix mille francs d'industrie dans un pays où il n'y en eut jamais pour dix écus avant que j'eusse la témérité d'y appeler des artistes et d'y bâtir des maisons.

Une partie de mes artistes, effrayés du bruit qui courait qu'on allait les taxer, commença par s'enfuir. On ne trouva, parmi ceux qui restèrent à Fernei, qu'environ cinq cents livres, et dans le reste de la province presque rien.

Nos pauvres états étaient extrêmement embarrassés, et tous nos colons mouraient de peur. Ils étaient tout accoutumés à jouir du plaisir de la franchise. Il y avait des cabarets à l'enseigne de *la Franchise;* les femmes commençaient à porter des rubans *à la Franchise.*

Pour rendre notre franchise parfaite, un déserteur de la légion de Condé, nommé Rose, aujourd'hui votre garde-magasin à Versoix, s'associa, il y a deux mois, avec un Brémond, commis de M. Fabri, maire, subdélégué, syndic, trésorier, ayant la poste de Versoix. Ces deux associés transigèrent avec la *chambre des sels* à Berne, et en achetèrent six mille quintaux de sel à bon mar-

ché, pour le revendre un peu plus cher à Gex, afin que le pays n'en manquât pas.

Les pauvres gens du pays de Gex, et sur-tout quelques syndics furent effrayés de ce monopole, et ils poussèrent l'indiscrétion de leurs plaintes jusqu'à se figurer que M. Fabri donnait dans cette affaire une protection trop marquée à son commis.

Les états alors me firent l'honneur de s'adresser à moi. Ils me chargèrent d'obtenir pour eux, des états de Berne, la même faveur que le commis et le déserteur avaient obtenue, et, de plus, de leur prêter dix mille écus pour payer les fermiers-généraux.

Ils consultèrent habilement M. Fabri, qui leur conseilla plus habilement de demander la permission au ministère. Le fruit de tant d'habileté a été que le ministère a prié messieurs du Conseil de Berne de ne donner de sel ni à Rose ni à nos syndics, et que je ne leur ai point prêté d'argent, par une raison péremptoire, c'est que je n'en ai plus, et que tout est en pierres de taille, en mortier, et en soliveaux. Nos pauvres syndics sont tous confondus. Les fermiers-généraux crient que notre petite province de Gex a voulu se faire contrebandière et acheter du sel suisse pour le revendre en France. Les syndics disent que c'est la faute du déserteur Rose et de son conseil. Tous ont un pied

de nez. Nos états de la vaste province de Gex gouverneront mieux une autre fois leurs grandes affaires politiques.

J'ai cru, monsieur, vous devoir cette relation fidéle de nos sottises. J'ose me flatter que vous pardonnerez à la simplicité de nos syndics, et à la bavarderie d'un vieillard qui radote. Que ne suis-je auprès de vous! que ne puis-je vous faire ma cour, et vous parler de Shakspeare, qui radote encore plus que moi!

Agréez, monsieur, le respect, la reconnaissance, et l'attachement du vieux malade.

LETTRE ĀMDCCXLV.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Fernei, 13 décembre.

Un très vieux hibou, près de mourir dans une masure, entre le mont Jura et les Grandes-Alpes, est extrêmement sensible aux bontés que lui témoigne un aigle autrichien. L'esprit qui régne dans la lettre de Bruxelles, du 25 de novembre, ranimerait le pauvre hibou, si quelque chose pouvait le ranimer. Il se souviendra, jusque dans ses derniers moments, d'avoir voyagé autrefois, malgré ses ailes pesantes, vers les domaines de cet aigle charmant, qui ne fesait alors que de naître,

et qui depuis l'a honoré, de temps en temps, d'un souvenir qui lui est bien précieux. Ce bel aigle a vu, en dernier lieu, la nouvelle ménagerie de Fontainebleau, et les nouveaux oiseaux brillants qui décorent cette belle volière. Il juge parfaitement de leurs différents ramages. C'est à lui d'établir, par son exemple, une jolie volière à Bruxelles. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour faire régner le bon goût dans le pays qu'il habite; l'émulation gagne de proche en proche. Il en est des choses de l'esprit comme des coiffures des femmes; il suffit, dans tout pays, d'une belle dame pour mettre une nouvelle coiffure à la mode; de même c'est assez d'un homme supérieur par son rang et par son esprit pour mettre à la mode les beaux-arts et le bon goût. C'est ce que fait l'aigle dont je parle, l'aigle que je remercie, et dont je suis avec un profond respect, le très humble et très obéissant serviteur. LE VIEUX HIBOU.

LETTRE ĀMDCCXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre.

Mon cher ange, il y a environ soixante ans passés que vous êtes occupé à me consoler et à m'encourager. Je commence à croire que ni l'*Ancien*

ni le *Nouveau Testament* ne troubleront mes derniers jours, et qu'on a autre chose à faire à la Cour que de persécuter un vieux rimailleur pour des sottises dont personne ne se soucie.

Je me démêlerai peut-être aussi des affaires très embrouillées et très mal conduites de notre pauvre petit pays de Gex; mais je ne me tirerai pas si bien de l'entreprise [1] dont madame de Saint-Julien vous a donné si bonne opinion. Si ce n'est pas elle qui vous en a parlé, c'est l'abbé Mignot. Le commencement de l'ouvrage me donnait à moi-même de très grandes espérances; mais je ne vois sur la fin que du ridicule. J'ai bien peur qu'on ne se moque d'une femme qui se tue, de peur de coucher avec le vainqueur et le meurtrier de son mari, quand elle n'aime point ce mari, et qu'elle adore ce meurtrier. Cela ressemble aux vierges chrétiennes de la *Légende dorée,* qui se coupaient la langue avec leurs dents, et la jetaient au nez des païens, pour n'être pas violées par eux. Il y a quelque chose de si divin dans ces catastrophes, qu'elles en sont impertinentes. D'ailleurs la pièce, roulant uniquement sur le remords continuel d'aimer à la fureur le meurtrier de son mari, ne pouvait comporter cinq actes. J'étais obligé de me réduire à trois, et cela me paraissait avoir l'air

[1] * *Irène*, tragédie. (L. D. B)

d'un drame de M. Mercier. C'est bien dommage, car il y avait du neuf dans cette bagatelle, et les passions m'y paraissaient assez bien traitées; il y avait quelques peintures assez vraies, mais rien ne répare le vice d'un sujet qui n'est pas dans la nature. Vous ne trouverez pas une femme dans Paris qui se tue pour n'être pas violée. *Bérénice,* qui est le plus mince et le plus petit sujet d'une pièce de théâtre, était beaucoup plus fécond que le mien, comme beaucoup plus naturel : cela me fâche et m'humilie. Un père n'est pas bien aise de se voir obligé de tordre le cou à son enfant. Voilà trois mois entiers de perdus, et le temps est cher à mon âge.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Thibouville; il augmente mes regrets. Il me dit sur-tout des choses si intéressantes sur mademoiselle Sainval, que je suis homme à mourir de chagrin de n'avoir pu rien faire qui soit digne d'elle.

Je suis de votre avis sur *Rodogune.* Il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce, qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de Corneille. La dernière scène même, qui semble demander grace pour le reste, n'est nullement vraisemblable; mais il y a tant d'illusion théâtrale d'un bout à l'autre, que le public a été séduit. Nous n'avons point une pareille ressource dans une petite pièce qui ne consiste qu'à dire : J'aime mon amant comme une

folle; mais je suis dévote, et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui.

M. de Thibouville m'apprend qu'on va jouer *Oreste*, et qu'elle sera très bien remise au théâtre. Je crois qu'elle réussirait, si nous étions en Grèce; mais j'ai peur que des déclamations grecques ne réussissent point à Paris.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mon très cher ange.

LETTRE ĀMDCCXLVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

18 décembre.

Mon cher marquis, tout ce que vous m'avez écrit de mademoiselle Sainval m'a tourné la tête, et a échauffé mon cœur; mais c'est montrer Vénus toute nue à un castrat. Ce que j'ai commencé pour elle m'en paraît fort indigne. J'avoue ma turpitude à M. d'Argental, et je vous fais la même confession. Le sujet est si simple, qu'il ne pourrait aller qu'à trois coups; il en faut cinq pour mademoiselle Sainval.

On vient de m'envoyer un nouveau tome des *Lettres édifiantes et curieuses* du révérend père Patouillet, ci-devant jésuite. Dans ces lettres, qui ne sont ni curieuses ni édifiantes, il s'en trouve une

du révérend père Bourgeois, convertisseur secret à la Chine, et qu'on dit parent de M. de Boynes. Ce maraud raconte qu'il avait baptisé une fille de quinze ans, laquelle était possédée d'un démon de luxure. Adressez-vous à la sainte Vierge, lui dit le père Bourgeois; prions-la de vous faire mourir plutôt que de vous laisser succomber. La fille le crut, et mourut, pendant la nuit, de la goutte remontée. C'est précisément le sujet de ma petite drôlerie. C'est une femme amoureuse à la fureur du meurtrier de son mari, et qui finit enfin par se tuer au lieu de se laisser violer par son cher amant. Cela est si peu dans la nature, et sur-tout dans la nature française, que je parierais pour les sifflets.

Je me suis aperçu très tard de mon mauvais choix. Je peignais des couleurs les plus vives et les plus tendres un tableau qu'il faut jeter dans le feu. J'en suis bien affligé, car il n'y a pas d'apparence qu'à mon âge je fasse encore des enfants; et celui-là aurait été intéressant s'il n'avait pas été ridicule.

Si le déclamateur Oreste peut réussir, je ne manquerai pas de prendre ce prétexte pour écrire à l'ami de madame de B..... Je vous remercie du bon conseil que vous m'avez donné. Je vous remercie sur-tout de vos quatre pages d'écriture; vous n'êtes pas accoutumé à faire de telles faveurs.

Je suis enchanté de vous avoir corrigé de votre laconisme. Pardonnez-moi de ne vous écrire que deux pages : c'est beaucoup pour un malade dans un désert.

Conservez-moi vos bontés.

LETTRE ĀMDCCXLVIII[1].

A M. LE DOCTEUR PAUL VERGANI,

AUTEUR DU LIVRE SUR L'ÉNORMITÉ DU DUEL.

Fernei, 23 décembre.

Monsieur, un vieillard très malade et qui a presque perdu les yeux, a l'honneur de vous remercier du livre dont vous l'avez favorisé. C'est une grande consolation pour lui de se le faire lire. La guerre que vous faites au duel est juste et bien conduite; elle vous fera beaucoup d'honneur. La mort qui m'appelle depuis quelque temps ne me permet pas de vous en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, etc.

VOLTAIRE,
gentilhomme de la chambre du roi.

[1] Cette lettre est tirée du journal italien intitulé *Notizie del mondo*, 1777. *L'Esprit des journaux* la recueillit dans son volume d'avril, pag. 215. (L. D. B.)

LETTRE ĀMDCCXLIX.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 26 décembre.

Pour écrire à Voltaire, il faut se servir de sa langue; celle des dieux. Faute de me bien exprimer dans ce langage, je bégaierai mes pensées.

Serez-vous donc toujours en butte
Au dévot qui vous persécute?
A l'envieux obscur, ébloui de l'éclat
Dont vos rares talents offusquent son état?
Quelque odieux que soit cet indigne manége,
Les exemples en sont nombreux;
On a poussé le sacrilége
Jusqu'au point d'insulter les dieux:
Ces dieux, dont les bienfaits enrichissent la terre,
Ont été déchirés par des blasphémateurs:
Est-il donc étonnant que l'immortel Voltaire
Ait à gémir des traits des calomniateurs?

Je ne m'en tiens pas à ces mauvais vers: j'ai fait écrire dans le Wurtemberg pour solliciter vos arrérages...

Au reste, je crois que pour vous soustraire à l'âcreté du zèle des bigots, vous pourriez vous réfugier en Suisse, où vous seriez à l'abri de toute persécution. Pour les désagréments dont vous vous plaignez à l'égard de vos nouveaux établissements de Fernei, je les attribue à l'esprit de vengeance des commis de vos financiers, qui vous haïssent à cause du bien que vous avez voulu faire au pays de Gex, en le dérobant un temps à la voracité de ces gens-là.

Quant à ce point, je vous avoue que je suis embarrassé

d'y trouver un remède, parcequ'on ne saurait inspirer des sentiments raisonnables à des drôles qui n'ont ni raison ni humanité. Toutefois soyez persuadé que si la terre de Fernei appartenait à Apollon même, cette race maudite ne l'eût pas mieux traitée. Quelle honte pour la France de persécuter un homme unique, qu'un destin favorable a fait naître dans son sein! un homme dont dix royaumes se disputeraient à qui pourrait le compter parmi ses citoyens, comme jadis tant de villes de la Grèce soutenaient qu'Homère était né chez elles! Mais quelle lâcheté plus révoltante de répandre l'amertume sur vos derniers jours! Ces indignes procédés me mettent en colère, et je suis fâché de ne pouvoir vous donner des secours plus efficaces que le souverain mépris que j'ai pour vos persécuteurs. Mais Maurepas n'est pas dévot*; M. de Vergennes se contente d'entendre la messe, quand il ne peut pas se dispenser d'y aller; Necker est hérétique; de quelle main peut donc partir le coup qui vous accable? L'archevêque de Paris est connu pour ce qu'il est, et j'ignore si son Mentor ex-jésuite est encore auprès de lui; personne ne connaît le nom du confesseur du roi: le diable incarné dans la personne de l'évêque du Puy aurait-il excité cette tempête? Enfin plus j'y pense, et moins je devine l'auteur de cette tracasserie.

Je n'ai point vu cet ouvrage sur la Chine, dont vous me parlez. J'ajoute d'autant moins de foi à ce qui nous vient de contrées aussi éloignées, qu'on est souvent bien embarrassé de ce qu'on doit croire des nouvelles de notre Europe.

Cependant soyez sûr que le plus grand crève-cœur que vous puissiez faire à vos ennemis, c'est de vivre en dépit d'eux. Je vous prie de leur bien donner ce chagrin-là, et d'être persuadé que personne ne s'intéresse plus à la con-

* La reine n'est rien moins que cela; M. de Vergennes.... (*Édit. de Berlin.*)

servation du vieux patriarche de Fernei que le solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMDCCL.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 28 décembre.

Votre protégé d'Espagnac, mon cher et illustre maître, m'a bien l'air d'attendre au moins l'année 1778 pour débiter devant notre Académie les sottises ordinaires sur l'atroce absurdité des croisades, et sur ce roi plus moine que roi, qui voulait donner la moitié de son corps aux *frères prêcheurs*, et l'autre aux *frères mineurs*, et qui disait à Joinville qu'il ne fallait répondre aux hérétiques qu'en *leur enfonçant l'épée dans le ventre jusqu'à la garde.* Il eût été digne de protéger et d'ordonner, comme a fait le roi d'Espagne, son centième petit-fils, ce qui vient de se passer à Cadix. Vous savez que l'inquisition, que le roi d'Espagne a remise en honneur et en vigueur plus que jamais, vient de faire une belle procession, plus magnifique et plus solennelle qu'elle n'avait été depuis long-temps; que le peuple, prosterné dans les rues pendant cette belle cérémonie, criait en se frappant la poitrine: *Viva la fe de Dios;* qu'ensuite on a publié les bulles de Paul IV et de Pie V, ces deux marauds de papes, qui ont tant fait brûler d'hérétiques, et qui déclarent que tout le monde sera soumis à l'*inquisition, sans excepter le souverain.* C'est dommage qu'après cette insolence, cette canaille d'inquisiteurs n'ait pas donné les étrivières au roi d'Espagne, comme le pape les donna autrefois à notre Henri IV, sur le dos du cardinal Duperron, et comme les Algériens les ont données l'an passé à sa très fidèle majesté catholique, qui leur avait déclaré la guerre, par ordre du puant récollet

son confesseur. *O tempora, o mores!* Voilà, mon cher ami, le fruit des lumières que tant d'écrits ont répandues! voilà le fruit de l'expulsion de ces gueux de jésuites, remplacés par des gueux plus insolents! voilà où tant de princes en sont encore dans le siècle de la philosophie! Je crois que votre ancien disciple rira bien de tant de sottises, s'il n'en est pas encore plus indigné; et j'espère, dans quelques mois, lui entendre dire de fâcheuses vérités sur quelques uns de ses chers confrères. En attendant, je vous recommande le prépuce de Jacob-Éphraïm Guénée, et même ce qui tient à son prépuce, et dont ce prêtre circoncis n'a sûrement que faire. Vous ne feriez pas mal aussi de recommander à votre ami Kien-long, par votre autre amie Catherine, le jésuite mandarin qui écrit tant de sottises. Pour moi, je commence à être las et honteux de toutes celles que j'entends dire, que je vois faire, et que j'ai le malheur de lire. Je serais bien tenté d'en dire et d'en faire aussi quelques unes; mais je m'abstiens d'être lu, de peur d'être brûlé. Savez-vous bien que je craindrais pour vous, si vous étiez à Collioure au lieu d'être à Fernei, que la sainte Hermandad ne vous fît enlever contre le droit des gens, pour vous brûler suivant toutes les règles du droit canon? Hélas! je ris, et je n'en ai guère envie. Il vaut mieux finir par où j'aurais dû commencer, par me taire et vous embrasser avec douleur et tendresse.

LETTRE ĀMDCCLI.

A M. DE VAINES.

Fernei, décembre.

Vous savez, monsieur, que, depuis le 25 du mois, je combats en champ clos, sous les éten-

dards de M. d'Alembert, contre Gilles Le Tourneur, écuyer de Gilles Shakspeare. Je vous réitère ma prière d'assister à ce beau fait d'armes, et je vous prends pour juge du camp. A l'égard de l'édit des jurandes, j'ai toujours une grande curiosité de voir comment on s'y sera pris pour les conserver et les réprimer. Je ne puis réprimer les élans de mon cœur, depuis que je sais que vous vivez tranquille; je sens qu'il s'élance vers vous, et cela fait toute ma joie.

« Neglectæ dominus splendidior rei
« Intaminatis fulget honoribus. »
HORACE *.

Jouissez de votre repos, monsieur, et de l'amitié des honnêtes gens, qui rend ce repos si agréable.

Permettez-moi de glisser dans ma lettre un petit billet pour votre ami M. le marquis de Condorcet. Mon ame et mon corps sont dans un état bien triste; mais on dit que c'est ce qui arrive à la plupart des gens de mon âge : heureusement que vous en êtes la consolation. Je vous fais mes adieux en cas que je parte, et je serai très fâché, monsieur, de partir sans avoir pu embrasser un homme aussi aimable et aussi officieux que vous.

* « Contemptæ dominus splendidior rei... »
Lib. III, od. XVI.

« Intaminatis fulget honoribus. »
Lib. III, od. II

A propos, je ne sais où est M. Turgot, ni ne sais ce qu'il fait. Me trouverez-vous un apoplectique trop importun, si je m'adresse à vous pour lui dire qu'il y a sur les frontières de la Suisse un mourant qui lui est plus attaché que tous les vivants de Paris?

Je vous souhaite de tout mon cœur une bonne année, une vie plus heureuse que la mienne, et une santé meilleure. Je finis dans les douleurs l'année 1776, et je commence l'autre de même. V.

FIN DU VINGT-SEPTIÈME VOLUME
DE LA CORRESPONDANCE.

C6

a39003 002351228b

CE PQ 2070
1824 V094
COO VOLTAIRE, FR OEUVRES COMP
ACC# 1218407

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 10 11 11 9